

Université de Montréal

**La naissance du confort  
ou  
La mutation de la vie quotidienne dans la  
vallée du Saint-Laurent (1790-1835)**

par

Jean-Pierre Hardy

Département d'histoire  
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Philosophiae Doctor (Ph.D)

(janvier 1997)  
© Jean-Pierre Hardy 1997



D  
7  
U54  
1998  
V.005

Université de Montréal

Les services de soutien  
ou  
Le soutien de la vie quotidienne dans la  
ville de Montréal (1792-1832)

Jean-François Blais

Département d'histoire  
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maîtrise en histoire (M.A.)

Montréal, 1998



Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée:

**La naissance du confort  
ou  
La mutation de la vie quotidienne dans la  
vallée du Saint-Laurent (1790-1830)**

présentée par:

Jean-Pierre Hardy

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes:

DESSUREAULT, CHRISTIAN  
DICKINSON, JOAN A.  
LACHANCE, ANDRÉ  
WALLOT, JEAN-PIERRE

Thèse acceptée le :

27 novembre 1997

## SOMMAIRE

L'objectif de cette thèse est de cerner certains aspects du confort matériel au Bas-Canada à une époque où nombre d'études décèlent une augmentation des niveaux de richesse et une accumulation de biens de toutes sortes chez plusieurs groupes sociaux. C'est également à cette époque que la notion de confort connaît des changements d'acception et que la réalité qu'elle recouvre n'atteint plus seulement les couches les plus fortunées de la société.

Les domaines retenus sont d'abord le chauffage et l'éclairage, deux aspects du confort qui affectent directement les gestes de la vie quotidienne; ensuite le décor, un domaine qui permet d'aller au-delà de l'énumération et de l'identification des objets pour saisir l'atmosphère de certaines habitations; enfin l'hygiène personnelle, une source de bien-être dont les lents changements en Europe comme en Amérique, bien que plus difficiles à mesurer que les précédents, sont tout de même réels.

Inspiré de quelques études françaises et américaines — les études canadiennes font défaut —, nous avons d'abord choisi les thèmes les plus pertinents à l'étude du confort, puis procédé ensuite de façon empirique en interrogeant les inventaires après décès, les documents les plus riches d'informations sur ce sujet. Les données chiffrées que les programmes informatiques nous ont livrées ont ensuite été confrontées aux journaux contemporains et aux récits de voyage, deux sources qui se sont révélées des plus utiles à l'étude de ce vaste champ qu'est la vie matérielle.

Les conclusions générales sont décisives sur les trois premiers aspects soumis à l'enquête. Le chauffage, l'éclairage et le décor des habitations connaissent en effet des améliorations plus ou moins considérables selon les groupes sociaux et les niveaux de fortune. Ces résultats n'étaient pas inattendus. L'enquête visait certes à démontrer qu'il y avait bel et bien transformation, mais il était encore plus important de pouvoir apporter les nuances qui seules permettent d'évaluer le rythme, l'ampleur et la répartition socio-géographique des transformations. Quant au dernier volet de l'enquête, l'hygiène personnelle, la méthode utilisée

précédemment ne s'est pas révélée aussi efficace, sans doute parce que l'inventaire n'est pas aussi fiable ni constant quand il s'agit de biens destinés à l'entretien du corps. Aussi, les résultats ont-ils été confrontés avec encore plus d'attention aux autres sources les plus pertinentes que sont les journaux et les stocks de marchands. Les mutations sont réelles ici également, les données chiffrées indiquant une progression dans presque tous les aspects analysés: barbe, cheveux, dents, ablutions et fonctions naturelles. La lente mutation des attitudes face au corps et à l'utilisation de l'eau n'est cependant pas un phénomène aisément quantifiable, de sorte qu'il reste de nombreuses interrogations en ce domaine malgré les progrès certains accomplis durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

## TABLE DES MATIÈRES

Sommaire .....	i
Table des matières .....	iii
Liste des tableaux .....	v
Liste des sigles .....	viii
Avant-propos .....	ix
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I: L'HABITATION</b> .....	<b>10</b>
1. La maison de type bourgeois .....	10
2. La maison de l'artisan urbain .....	20
2.1. L'accès à la propriété .....	20
2.2. La maison de pierre .....	23
2.3. La maison de bois .....	26
3. La maison de l'habitant .....	31
<b>CHAPITRE II: LE CHAUFFAGE</b> .....	<b>41</b>
1. Les principaux modèles de poêles .....	42
2. La situation en Europe et aux États-Unis .....	48
3. La situation au Canada .....	50
3.1. La ville .....	51
3.2. La campagne .....	55
4. Vers un usage plus efficace des poêles .....	58
4.1. La qualité .....	59
4.2. La quantité .....	64
<b>CHAPITRE III: L'ÉCLAIRAGE</b> .....	<b>76</b>
1. Les premiers changements .....	76
1.1. Les combustibles .....	77
1.2. Les lampes .....	80
2. Les nouveautés sur le marché bas-canadien .....	81
2.1. La chandelle .....	82
2.2. La lampe .....	87
3. Les progrès du XIX <sup>e</sup> siècle .....	94
4. La chandelle et ses supports .....	100
4.1. Le chandelier .....	100
4.2. Le fanal et la lanterne .....	104
4.3. Le martinet et le bougeoir .....	105
4.4. Le lustre .....	106

<b>CHAPITRE IV. LE DÉCOR</b> .....	114
1. Le mobilier d'apparat .....	116
1.1 La commode .....	120
1.2 Le sofa et le canapé .....	127
1.3 Le fauteuil et la bergère .....	130
1.4 La bibliothèque .....	133
1.5 L'horloge .....	135
2. Les éléments décoratifs .....	137
2.1 Les revêtements .....	137
2.1.1 La peinture, les tentures et le papier peint .....	137
2.1.2 Les tapis .....	142
2.1.3 Les rideaux .....	146
2.2 La décoration murale .....	150
2.2.1 Les miroirs .....	150
2.2.2 Les images, les cadres et les tableaux .....	154
2.3 Les garnitures de cheminée .....	170
<b>CHAPITRE V: L'HYGIÈNE</b> .....	178
1. La situation en France et en Angleterre .....	179
1.1. Du Moyen-Âge à 1750 .....	179
1.2. Après 1750 .....	182
2. La situation au Bas-Canada .....	190
2.1. De l'utilisation de l'eau .....	191
2.1.1. L'eau à usage domestique .....	192
2.1.2. Baignoires et bains publics .....	200
2.2. De l'utilisation du savon .....	213
3. L'apparence .....	218
3.1. La barbe .....	218
3.2. La perruque .....	222
3.3. Les cheveux .....	227
3.4. Les dents .....	240
4. Les fonctions naturelles .....	247
4.1 Le crachoir .....	247
4.2 La latrine .....	249
4.3 La chaise de commodité .....	253
4.4 Le pot de chambre .....	255
<b>CONCLUSION</b> .....	262
Bibliographie .....	268
Annexe .....	294

## LISTE DES TABLEAUX

### CHAPITRE II: LE CHAUFFAGE

Tableau 1	Proportion d'inventaires contenant au moins un poêle . . . . .	59
Tableau 2	Importance des poêles de tôle dans la région montréalaise . . . . .	60
Tableau 3	Importance des poêles doubles dans la région montréalaise . . . . .	62
Tableau 4	Importance des poêles doubles chez les habitants de la région montréalaise . . . . .	62
Tableau 5	Proportion d'habitants ayant un ou plusieurs poêles . . . . .	64
Tableau 6	Nombre moyen de poêles chez les marchands urbains . . . . .	68
Tableau 7	Proportion de marchands ayant un ou plusieurs poêles . . . . .	69
Tableau 8	Nombre moyen de poêles par habitation selon les occupations . . . . .	71
Tableau 9	Pourcentage d'artisans ayant un ou plusieurs poêles . . . . .	72

### CHAPITRE III: L'ÉCLAIRAGE

Tableau 1	Proportion d'inventaires ayant un luminaire et plus (toutes occupations confondues) . . . . .	94
Tableau 2	Proportion d'inventaires d'habitants ayant un luminaire et plus . . . . .	95
Tableau 3	Proportion d'inventaires d'habitants contenant des luminaires . . . . .	96
Tableau 4	Proportion d'inventaires d'artisans ayant un luminaire et plus (les deux régions réunies) . . . . .	97
Tableau 5	Proportion d'inventaires de marchands ayant un luminaire et plus . . . . .	99
Tableau 6	Proportion d'inventaires de marchands contenant des luminaires . . . . .	99
Tableau 7	Nombre moyen de luminaires par inventaire . . . . .	101
Tableau 8	Nombre moyen de luminaires chez les marchands . . . . .	102



Tableau 9	
Nombre moyen de luminaires chez les habitants . . . . .	102
Tableau 10	
Nombre moyen de luminaires chez les artisans (les deux régions réunies) . . . . .	103
Tableau 11	
Proportion d'inventaires contenant des luminaires . . . . .	105

#### **CHAPITRE IV: LE DÉCOR**

Tableau 1	
Proportions d'inventaires contenant au moins un meuble fonctionnel (toutes occupations confondues) . . . . .	117
Tableau 2	
Proportion d'inventaires de marchands contenant au moins un meuble fonctionnel . . . . .	118
Tableau 3	
Proportion d'inventaires d'artisans contenant au moins un meuble fonctionnel . . . . .	119
Tableau 4	
Proportion d'inventaires d'habitants contenant au moins un meuble fonctionnel . . . . .	119
Tableau 5	
Proportion d'inventaires de marchands contenant au moins un meuble d'apparat . . . . .	122
Tableau 6	
Proportion d'inventaires d'artisans contenant au moins un meuble d'apparat . . . . .	123
Tableau 7	
Proportion d'inventaires d'habitants contenant au moins un meuble d'apparat . . . . .	124
Tableau 8	
Moyenne de meubles par foyer . . . . .	127
Tableau 9	
Proportion d'inventaires contenant au moins un objet décoratif (les deux régions) . . . . .	144
Tableau 10	
Moyenne des principaux objets décoratifs dans les deux régions . . . . .	149
Tableau 11	
Proportion d'inventaires contenant au moins un tableau, image, cadre .	161
Tableau 12	
Proportion d'inventaires contenant au moins un accessoires décoratif (région montréalaise seulement) . . . . .	162

**CHAPITRE V: L'HYGIÈNE**

Tableau 1	
Proportion d'inventaires contenant des fontaines et des lave-mains dans la région montréalaise . . . . .	204
Tableau 2	
Proportion d'inventaires contenant des essuie-mains . . . . .	206
Tableau 3	
Nombre moyen d'essuie-mains par inventaire . . . . .	206
Tableau 4	
Proportion d'inventaires contenant au moins une savonnette dans la région montréalaise . . . . .	216
Tableau 5	
Proportion d'inventaires contenant des objets reliés au rasage dans la région montréalaise . . . . .	220
Tableau 6	
Proportion d'inventaires contenant des peignes dans la région montréalaise . . . . .	231
Tableau 7	
Proportion d'inventaires contenant des crachoirs dans la région montréalaise . . . . .	248
Tableau 8	
Proportion d'inventaires contenant des pots de chambre dans la région montréalaise . . . . .	257

## LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

ANC: Archives nationales du Canada  
ANQ-M: Archives nationales du Québec à Montréal  
ANQ-Q: Archives nationales du Québec à Québec  
BHCM: Bulletin d'histoire de la culture matérielle  
DBC: Dictionnaire biographique du Canada  
MCC: Musée canadien des civilisations  
RAPQ: Rapport des archives de la province de Québec  
RHAF: Revue d'histoire de l'Amérique française

## AVANT-PROPOS

Depuis au moins une trentaine d'années, l'économiste Gilles Paquet et l'historien Jean-Pierre Wallot s'intéressent aux différents facteurs qui ont transformé l'économie bas-canadienne au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. En l'absence de recensements fiables et suffisamment détaillés pour être utiles à leurs analyses, ils ont eu recours, entre autres documents, à un échantillon d'inventaires après décès dont le contenu a été retranscrit systématiquement sur des grilles d'analyse faciles d'accès. Les années 1792 à 1796 et 1807 à 1812 ont été choisies comme périodes pour étudier le passage du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

Par la suite, soit au début des années 1980, David-Thierry Ruddel et moi-même, tous deux à l'emploi du Musée national de l'Homme (aujourd'hui Musée canadien des civilisations) nous nous sommes joints au tandem Wallot-Paquet, amenant nos propres intérêts qui convergeaient vers certains objectifs du musée, à savoir l'étude de la culture matérielle de différents groupes sociaux. Nous avons donc prêté notre concours à la réalisation de la deuxième étape de leur projet qui était de compléter la série documentaire pour couvrir tout le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Les années 1820 à 1825 et 1830 à 1835 furent choisies comme période d'échantillon.

Il en a résulté une banque de données composée de plus de 1000 inventaires provenant des deux régions les plus peuplées de la vallée du Saint-Laurent, Montréal et Québec, qui, à leur tour, furent divisées en trois sous-régions: ville, rive nord et rive sud. Les quatre groupes sociaux retenus représentent assez bien la structure des occupations de l'époque: les marchands (marchands, négociants, commerçants), les membres des professions libérales (avocats, notaires, médecins, etc.), les artisans (forgerons, menuisiers et charpentiers) et les habitants (agriculteurs ou cultivateurs). La méthodologie de cet échantillon a été longuement et à plusieurs reprises expliquée, notamment dans la *Revue d'histoire de*

*l'Amérique française* (vol. 30, no 2, 1976 et vol. 39, no 4, 1986) ainsi que dans le *Bulletin d'histoire de la culture matérielle* (no 17, 1983) de sorte qu'il ne convient pas ici d'y revenir .

Telle est l'origine du corpus documentaire qui sous-tend cette thèse. Pour mieux répondre à nos besoins toutefois, quelques modifications mineures ont été apportées à cet échantillon. Premièrement, les aubergistes et ceux que l'on dénommait simplement «bourgeois» dans les documents ont été éliminés de la liste originale, les premiers parce que nous ne pouvions distinguer clairement les biens mobiliers de l'auberge de ceux de la maison, les seconds parce que nous n'avons pu retracer leur occupation antérieure, ce qui rendait difficile leur insertion dans les groupes sociaux à l'étude. Deuxièmement, comme les membres des professions libérales sont en général peu nombreux dans l'échantillon, nous avons cru bon de ne pas les intégrer dans les tableaux figurant dans la thèse, ce qui par ailleurs n'exclut nullement l'utilisation des données les concernant aux fins d'analyses qualitatives. Bref, un total de 913 inventaires, soit 426 pour la région de Québec et 487 pour celle de Montréal, ont pu subir le traitement informatique qui s'imposait pour répondre à nos interrogations de départ.

Pour la réalisation de quelques tableaux apparaissant dans le corps du texte, il nous a fallu retourner aux documents manuscrits ou aux transcriptions des originaux. Soit que les objets qui intéressaient notre propos n'avaient pas été regroupés en catégories distinctes (mobilier, chauffage, objets ménagers, etc.), soit qu'ils aient tout simplement été omis. Tels furent le cas des tableaux sur les types de poêles, les accessoires décoratifs et l'hygiène personnelle.

On remarquera que nous n'avons pas eu recours à la construction d'indices à partir du contenu des inventaires après décès, une méthode éprouvée et utilisée depuis plusieurs années par bon nombre d'historiens et d'archéologues d'ici et d'ailleurs, notamment par les Américaines Lois Green Carr, Lorena S. Walsh et Carole Shammas dès 1980, et par une kyrielle d'autres par la suite, dont Amy Friedlander, Micheline Baulant, John Dickinson et Christian Dessureault. Cette méthode est surtout utilisée pour étudier l'évolution du niveau de vie ou du bien-

être matériel d'individus ou de groupes sociaux en excluant le recours aux valeurs monétaires, trop souvent sujettes aux variations. Elle consiste essentiellement à résumer dans un indice le contenu d'un inventaire en sélectionnant un certain nombre d'objets ou de matériaux — qui varient en fonction des objectifs poursuivis — et en leur attribuant une cote. Étant donné que notre intention n'était pas de quantifier l'évolution ni du niveau de richesse ni du niveau de vie durant la période étudiée mais d'abord et avant tout de cerner quelques manifestations du confort à une époque où la société bas-canadienne est en pleine transformation, de voir comment ces manifestations matérielles ont progressé et jusqu'à quel degré elles ont atteint différents groupes sociaux, nous avons préféré considérer tous les biens durables reliés aux phénomènes que nous voulions étudier.

Même si la représentativité des inventaires après décès n'est plus remise en cause, quelques remarques s'imposent toutefois sur la façon dont nous les avons utilisés dans le cas des artisans d'une part et des deux principaux groupes linguistiques d'autre part. Les quelques études critiques des inventaires après décès concernant les artisans (Y. Morin pour la paroisse Notre-Dame-de-Québec; L. Déry et R. Lessard pour la ville et les faubourgs de Québec) confirment que les métiers ici choisis sont très représentatifs de la période, mais nous éviterons quand même les généralisations en raison des disparités parfois considérables entre certaines occupations, entre menuisiers et charpentiers par exemple. Aussi ferons-nous le plus souvent possible référence à ces métiers plutôt qu'à l'ensemble des artisans et vérifierons-nous la validité de nos données statistiques à l'aide des quelques études portant spécifiquement sur les artisans (Audet, Bernier, Desbiens, Déry et Lessard, Ruddel, etc.). Enfin, on trouvera dans le corps du texte de fréquentes références aux deux principaux groupes occupant le territoire, à savoir les Canadiens et les Britanniques, mais il importe de savoir que l'inventaire après décès n'est pas le document le plus représentatif du groupe britannique dont la coutume est plutôt d'avoir recours au testament, un acte légal qui n'exige pas d'énumération exhaustive des biens.

À cette imposante banque de données s'ajoutent deux autres corpus documentaires, composés d'inventaires après décès ayant servi à des analyses antérieures. Le premier en comprend une cinquantaine provenant des villes de Québec et de Montréal entre les années 1740 et 1755 et nous a surtout servi de point de repère pour évaluer à la fois l'importance des changements survenus au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et le poids des coutumes et des habitudes héritées de la période française. Le second en compte une soixantaine, tous issus d'occupants du quartier ouvrier de Saint-Roch de Québec entre les années 1820 et 1850. Le recours à ce dernier ensemble d'inventaires visait deux objectifs: d'abord combler une lacune de la banque informatisée de base (1792-1835) en incluant les journaliers et quelques autres occupations tels les maçons et les petits commerçants; ensuite cerner d'un peu plus près l'univers domestique de ce milieu mais également l'habitation ouvrière, particulièrement celle des journaliers et des artisans les moins fortunés. La littérature ethnographique et historique s'intéresse en effet davantage à la maison de pierre qui a su braver les affres du temps et qu'on peut encore observer de nos jours. Elle fut pourtant beaucoup plus rare que la maison de bois.

Bien entendu, de nombreux autres fonds documentaires s'ajoutent aux ensembles que nous venons d'énumérer et dont les sources apparaissent en bibliographie. Près de 400 marchés de construction et plus de 1500 baux de location se rattachant aux quartiers Saint-Roch et Saint-Vallier de Québec pour les années 1810 à 1850 m'ont permis de saisir l'évolution de certains aspects structuraux de l'habitation ouvrière durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, aspects que les inventaires ne touchent que très accessoirement. Toujours pour dresser le portrait de l'habitation mais rurale cette fois, quelque 75 autres marchés de construction sont venus compléter les inventaires dans ma recherche des transformations intérieures de la maison rurale.

Les journaux de l'époque, et plus particulièrement *La Gazette de Québec* (1764-1831) et *La Gazette de Montréal* (1795-1830), ont été aussi une précieuse source d'information sur les «marchandises sèches» disponibles sur les marchés

québécois et montréalais, surtout celles qui ont trait au décor intérieur des habitations et à l'hygiène personnelle. Enfin, ces mêmes journaux de même qu'une vingtaine de récits de voyage sont venus à notre secours pour déceler un climat, une atmosphère que d'arides statistiques ne peuvent rendre.

Il va de soi qu'une seule personne ne pourrait à elle seule colliger une telle masse de documents. De nombreuses autres, à une étape ou à une autre de la collecte des données, ont donc apporté leur contribution. Il m'est impossible ici de les remercier toutes individuellement car certains fonds documentaires dans lesquels nous avons puisé occasionnellement furent le fruit de programmes gouvernementaux d'emplois pour étudiants. Tels furent, par exemple, les cas des fonds de marchés de construction et de baux de location qui datent déjà d'une bonne dizaine d'années. Il en est autrement toutefois du principal fonds documentaire — c'est-à-dire les 913 inventaires après décès des années 1792 à 1835 — sans lequel cette thèse aurait été impensable. Mon étroite collaboration à la collecte des inventaires de la région de Québec demeure bien modeste en regard de l'énorme travail accompli par les instigateurs du projet, Messieurs Jean-Pierre Wallot et Gilles Paquet. Qu'ils reçoivent ici toute la gratitude qu'ils méritent pour la générosité dont ils ont fait montre à mon endroit en mettant à ma disposition le fruit de plusieurs années de travail. Je suis évidemment doublement reconnaissant à l'égard de Monsieur Jean-Pierre Wallot, mon directeur de thèse, pour ses conseils judicieux.

Je ne peux également passer sous silence le support accordé par le Musée canadien des civilisations, l'organisme pour lequel je travaille. En plus de contribuer financièrement à la collecte et à l'informatisation des données, il m'a généreusement laissé du temps libre pour la rédaction d'un premier brouillon. Enfin, que mon épouse, Nicole Castéran, trouve ici toute ma gratitude, d'abord pour la patience dont elle a fait montre en écoutant à répétition les nombreuses interrogations qui m'ont assailli sans relâche lors de la rédaction de ce texte, ensuite pour avoir bien voulu réviser le texte final dont j'assume toutefois toutes les erreurs qui auraient pu échapper à mon attention.



## INTRODUCTION

Le confort tel que nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire les différentes commodités de la vie susceptibles de contribuer au bien-être matériel, est un concept qui souffre d'une certaine ambiguïté sémantique au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Et cette ambiguïté provient essentiellement du fait que les significations anglaise et française diffèrent considérablement et n'évoluent pas au même rythme.

Dans la langue de Molière, où on lui préfère la notion de bien-être, il a encore dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle la signification qu'il avait au Moyen-Âge et qui provient du verbe latin *confortare*, qui veut dire à la fois consoler, réconforter, encourager, fortifier et renforcer. Le substantif renvoie à aide, assistance, secours<sup>1</sup>. Encore en 1835, la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* lui donne la même signification et ce n'est que dans le *Complément du Dictionnaire de l'Académie française* de 1854 qu'il apparaît comme un néologisme. Il signifie alors «bien-être matériel; aisances de la vie» et l'adjectif confortable, également un néologisme, est défini comme suit: «qui concerne le confort; le bien-être matériel; qui est convenable sous ce rapport». L'adjectif est même utilisé substantivement comme dans l'exemple suivant: «Les Anglais s'occupent beaucoup de leur confortable<sup>2</sup>». Par la suite, le terme est couramment utilisé dans la langue parlée comme écrite, et comme en fait foi le *Dictionnaire de Littré* de 1863, il signifie de plus en plus les «aisances de la vie», le «bien-être matériel», deux notions qui renvoient à des réalités avec lesquelles l'élite française est familière depuis longtemps: en effet, dès le milieu du XVIII<sup>e</sup>

---

<sup>1</sup> Cette définition est tirée des dictionnaires suivants: *Le Dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, Paris, SNL-Le Robert, 1978 (réédition); *Dictionnaire historique de la langue française* (Alain Rey, dir.), Paris, Dictionnaire Le Robert, 1992; *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Imprimerie et Librairie de Firmin Didot Frères, 1835, (6<sup>e</sup> édition), 2 tomes.

<sup>2</sup> *Complément du Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, chez Firmin Didot Frères, Libraires-Éditeurs, Imprimeurs de l'Institut de France, 1854. À noter que Annik Pardaillhé-Galabrun dans *La naissance de l'intime, 3000 foyers parisiens XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, p. 331, fait apparaître l'acception moderne du mot pour la première fois en 1863.

siècle, le terme bien-être désigne une «situation matérielle qui permet de satisfaire les besoins de l'existence<sup>3</sup>».

Dans la langue de Shakespeare, le terme *comfort* est aussi connu et utilisé depuis le Moyen-Âge (vers 1225). Issu comme nous l'avons souligné de la racine latine *confortare*, il a d'abord un sens moral et les théologiens anglais pour qui le Saint-Esprit est le *Comforter*, c'est-à-dire le Consolateur, l'utilisent abondamment. Puis, durant tout les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il évolue graduellement pour s'appliquer également aux choses et non plus aux seules personnes. Il devient dès lors synonyme de bien-être physique et matériel, tout comme en France, mais presque un siècle plus tôt<sup>4</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le terme *comfort*, considéré dans son acception la plus moderne, est de plus en plus utilisé par les écrivains anglais, entre autres dans de nombreux récits de voyages, et ce n'est plus un concept à usage restreint: il s'agit maintenant d'une réalité qui dépasse les seules préoccupations de l'élite pour englober de plus en plus de citoyens ordinaires. Il suffit de considérer tous les changements qui interviennent dans le mobilier de maison, les éléments décoratifs et même dans la disposition des pièces durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle pour s'en convaincre<sup>5</sup>.

Ainsi, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les termes «*comfort*» et «bien-être» engloberaient sensiblement les mêmes réalités en Angleterre et en France, les deux pays qui ont le plus contribué à façonner la culture bas-canadienne. Les deux termes seront donc utilisés indifféremment dans le texte.

---

<sup>3</sup> *Dictionnaire historique de la langue française*, p. 743. Le *Dictionnaire de Trévoux* définit le «bien-être» comme la «situation et état d'une personne qui vit commodément et à qui rien ne manque, suivant sa condition». A. Pardailhé-Galabrun, *op. cit.*, p. 331.

<sup>4</sup> Sur l'évolution du terme confort dans la tradition anglaise, voir les différentes références de Witold Rybczynski dans *Le confort, cinq siècles d'habitation*, Montréal, Éditions du Roseau, 1986, pp. 32-33, 137, 245.

<sup>5</sup> Sur la recherche du confort matériel dans l'habitation et le mobilier au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on consultera avec profit l'étude magistrale de Peter Thornton, *L'époque et son style, la décoration intérieure 1620-1920*, Paris, Flammarion, 1986, pp. 145-157. (Traduit de l'édition originale anglaise *Authentic Decor: The Domestic Interior 1620-1920*, Londres, George Weidenfeld & Nicolson Limited, 1984).

Pourquoi choisir les années 1790-1840 alors qu'il est assez connu que le confort moderne, celui du XX<sup>e</sup> siècle, est né dans la deuxième moitié du siècle précédent avec tous les avantages découlant de la technologie: réseaux d'aqueduc publics et privés, systèmes d'égout des villes, toilettes à l'eau, éclairage au gas, chauffage central et même énergie électrique à la fin du siècle.

Deux raisons surtout incitent à nous pencher plus particulièrement sur cette période. D'abord parce que quelques études<sup>6</sup>, tant européennes, américaines que canadiennes, parlent déjà de certains gestes de la vie quotidienne en pleine mutation vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, principalement à cause de l'introduction dans les foyers de nouveaux produits. On pense ici, dans le domaine des coutumes de table, à un phénomène qui touche autant la France, l'Angleterre que l'Amérique du Nord, celui de l'étain, matériau commun pendant longtemps, qui disparaît graduellement vers le milieu du siècle au profit de céramiques de toutes sortes,

---

<sup>6</sup> Pour la France, il s'agit surtout des ouvrages suivants: Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Tome 1, *Les structures du quotidien: le possible et l'impossible*, Paris, Armand Colin, 1979, pp. 81-337; Daniel Roche, *Le peuple de Paris, essai sur la culture populaire au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier-Montaigne, 1981, pp. 144-147; Annik Pardailhé-Galabrun, *La naissance de l'intime. 3000 foyers parisiens XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, pp. 306-307. Pour l'Angleterre et les États-Unis: Carole Shammas, *The Pre-industrial Consumer in England and America*, Oxford, Clarendon Press, 1990, pp. 183-187 et Lorna Weatherill, *Consumer Behavior and Material Culture in Britain 1660-1760*, London and New York, Routledge, 1988, pp. 28-33 et 169-174. Pour les États-Unis: James Deetz, *In Small Things Forgotten: The Archeology of Early American Life*, New York, Anchor Press/Doubleday, 1977, pp. 46-61 et Jack Larkin, *The Reshaping of Everyday Life, 1790-1840*, New York, Harper and Row, 1988.

Sur ces différents changements survenus au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui touchent directement la vie quotidienne dans la Vallée du Saint-Laurent, voir surtout Yvon Desloges, *Une ville de locataires. Québec au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Environnement Canada, 1991, particulièrement les pages 156 à 171; Jean-Pierre Hardy, «Quelques aspects du niveau de richesse et de la vie matérielle des artisans de Québec et de Montréal, 1740-1755», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, no 3, (hiver 1987), pp. 355-370; Josée Desbiens, *Le niveau de vie et l'univers domestique des artisans montréalais entre 1740 et 1809*, Thèse de maîtrise, (histoire), Université de Montréal, 1991, particulièrement les pages 69 à 89; Christian Dessureault et John A. Dickinson, «Niveau de vie et reproduction sociale dans la plaine de Montréal, 1740-1804», Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy, (dir.), *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1992, pp. 153-167; John A. Dickinson, «Niveaux de vie des paysans normands et québécois au 18<sup>e</sup> siècle», Gérard Bouchard et Joseph Goy (dir.), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle)*, Chicoutimi-Paris, SOREP-École des Hautes Études en sciences sociales, 1990, pp. 213-225.

particulièrement les anglaises que l'on réussit à produire sur une plus grande échelle. On pense aussi à la très lente progression du couteau de table qui va bientôt remplacer le couteau de poche qu'hommes et femmes ont également l'habitude de porter sur eux lors de leurs déplacements. Dans le domaine du mobilier, la commode, déjà adoptée par une bonne partie de l'élite au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, commence à se répandre dans la classe moyenne, chez les plus à l'aise des artisans entre autres, témoignant ainsi de l'expansion d'un nouveau mode de rangement des objets personnels et domestiques qui est toutefois encore assuré majoritairement par le coffre, le buffet et l'armoire. Dans le domaine du chauffage, seuls quelques rares fortunés au Canada peuvent se permettre d'avoir plus d'un poêle pour chauffer leur demeure au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle; chez tous les autres, le passage du poêle de tôle, de brique ou de pierre au poêle de fonte devait être considéré comme une amélioration considérable du confort domestique. Quand exactement ce phénomène se produit-il et à quel rythme? Quelques études ponctuelles parlent déjà de lents changements en ce domaine dans la deuxième moitié du siècle; j'ai voulu poursuivre cette enquête tant le chauffage est au centre du confort dans un pays aux hivers rigoureux.

D'autres changements se produisent au milieu du siècle: diversification des tissus par l'ajout de nouveaux motifs et de nouvelles couleurs, naissance d'un souci d'embellir sa maison par l'ajout de tapis, de rideaux, de cadres ou de bibelots. Dans l'ensemble toutefois, ces changements qui interviennent à des moments et dans des lieux différents, touchent davantage les plus riches. Il importe donc d'aller voir ce qu'il advint de ces changements en aval et plus particulièrement au début du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que se dessine une nouvelle conjoncture dans tout le Bas-Canada.

Le choix de la période a été également motivé par des considérations relevant du contexte démographique et économique en pleine mutation durant cette période. Il n'y a pas lieu dans le cadre de cette étude de s'attarder trop aux changements qui ont radicalement transformé la société bas-canadienne en moins d'un demi-siècle — ils sont relativement bien connus — mais il nous faut résumer

les principaux, ne serait-ce que pour mieux saisir la relation avec notre objet d'étude.

Au niveau démographique, les changements sont sans précédent. Durant tout le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, le taux de natalité des Canadiens français demeure toujours aussi élevé qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, soit un peu plus de 50 pour 1000, et comme au siècle précédent, la population continue de doubler à tous les quarts de siècle ou à peu près. De 161 311 habitants qu'il compte en 1790, le Bas-Canada passe à environ 697 000 en 1844. Cette multiplication de la population n'est cependant pas due exclusivement à la croissance naturelle des Canadiens français. L'immigration, en grande majorité d'origine anglo-saxonne, vient en effet modifier considérablement le paysage démographique à partir de 1790, avec les Loyalistes qui quittent les États-Unis, mais tout particulièrement à partir de 1815 avec l'arrivée des Anglais, des Irlandais et, dans une moindre mesure, des Écossais<sup>7</sup>. En 25 ans seulement, soit de 1815 à 1840, quelque 400 000 immigrants débarquent dans le port de Québec, presque autant dans la décennie suivante, et même si une minorité seulement reste au pays, les effets se font sentir à tous les niveaux de la société, à la campagne comme à la ville: disponibilité des terres, emplois, salaires, relations ethniques, religions, moeurs et, bien entendu, habitudes de consommation.

Les deux principales villes du Bas-Canada, Montréal et Québec, sont le théâtre de puissants chambardements. À Québec par exemple, où au moins 12 000 immigrants débarquent à chaque année dans la décennie 1820, les anglophones en viennent à former quelque 30 % de la population en 1831<sup>8</sup>. Les deux villes affichent un taux de croissance presque similaire entre 1805 et 1831 et voient leur

---

<sup>7</sup> Chiffres tirés de Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada 1791-1840, Changements structuraux et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, pp. 22-23 et de John A. Dickinson et Bryan Young, *A Short History of Québec: A Socio-Economic Perspective*, Toronto, Copp Clark Pitman Ltd, 1988, p. 108.

<sup>8</sup> David-Thierry Ruddel, *Québec, 1765-1832*, Hull, Musée canadien des civilisations, 1991, pp. 32 et 263-264.

population tripler en un quart de siècle, passant d'environ 9000 habitants à 27 000. La construction et la rénovation domiciliaires sont soumises à de telles pressions que de nombreuses familles de huit, neuf et même dix personnes doivent s'entasser dans des petits logements ou des petites maisons d'à peine 37 mètres carrés (400 pieds carrés).

Le monde rural est également en pleine mutation. La population qui vit à la campagne, évaluée à quelque 75 % en 1760, grimperait à 87 % en 1784, un pourcentage qui resterait relativement stable jusqu'en 1831<sup>9</sup>. Mais ce n'est pas tant le rapport entre population rurale et population urbaine qui importe pour notre propos que la création durant le premier tiers du siècle de nombreux bourgs et villages avec ses noyaux de journaliers, d'artisans et de commerçants qui, ajoutée à l'augmentation de la population urbaine, ont eu pour effet de créer un marché de consommateurs pour la production agricole. Il en a découlé une augmentation générale du niveau de vie des agriculteurs<sup>10</sup> qui ont pu ainsi se procurer de nouveaux produits que la multiplication des échanges avec l'extérieur rendaient plus accessibles et que les importateurs publicisaient avec une fréquence de plus en plus assidue dans les journaux.

La structure économique connaît aussi de profonds bouleversements. Les fourrures, les pêcheries et l'agriculture sont les principales activités économiques durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme il n'y a pas de marché pour la production agricole avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les fourrures et, dans une moindre mesure

---

<sup>9</sup> Sur la relation entre population rurale et urbaine au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les interprétations varient parfois d'un auteur à l'autre mais les plus récentes études de Serge Courville sur le sujet donnent l'heure plus juste en isolant la population rurale agricole de celle dont le principal gagne-pain est ailleurs. Voir tout particulièrement *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, pp. 37 et suiv. et «Un monde rural en mutation: le Bas-Canada dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle», *Histoire sociale-Social History*, vol. XX, n<sup>o</sup> 40 (novembre 1987), pp. 243-250.

<sup>10</sup> Sur l'augmentation générale du niveau de vie des agriculteurs, voir surtout les nombreux articles de Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot en bibliographie. On peut y trouver une synthèse dans *Le Bas-Canada au tournant du 19<sup>e</sup> siècle: restructuration et modernisation*, Ottawa, La société historique du Canada, 1988, 24 p. (Brochure historique n<sup>o</sup> 45).

le bois et les pêcheries dominant l'économie canadienne. Mais l'essentiel des échanges commerciaux repose sur le commerce des fourrures jusqu'au tournant du nouveau siècle alors que le commerce du bois prendra le relai. On assiste dès lors à une véritable transformation de l'économie, transformation aiguillonnée par le blocus napoléonien de la mer Baltique qui force la Grande Bretagne à venir chercher dans ses colonies d'Amérique du Nord le bois dont elle a un urgent besoin pour ses chantiers navals. Par la suite, même au-delà du traité d'adhésion de la Grande-Bretagne au libre-échange au milieu du siècle, c'est toujours le bois qui va orienter l'économie bas-canadienne.

Éperonnée par la flambée du commerce du bois et malgré les déboires de l'agriculture qui se font sentir à partir de la deuxième décennie du siècle, le pays s'ouvre désormais à un vaste marché qui s'articule beaucoup plus qu'auparavant autour de l'Atlantique. Les échanges commerciaux avec l'extérieur se multiplient à un point tel que la première porte d'entrée des marchandises destinées au marché canadien, le port de Québec, qui recevait quelque 150 navires dans les années 1780-1790, en accueille près de 650 dès l'année 1810 et davantage par la suite<sup>11</sup>. Ces navires dont la plupart sont partis chargés de bois, reviennent évidemment avec des immigrants, mais aussi avec des marchandises de toutes sortes destinées à la consommation locale. En quelques décennies, des fortunes imposantes s'érigent, des institutions financières sont créées, des manufactures sont mises sur pied, le réseau routier terrestre et navigable connaît une certaine amélioration et le transport fluvial est révolutionné par la navigation à vapeur. Mondes rural et urbain ne sont plus aussi isolés qu'auparavant même si la véritable révolution dans les transports ne s'opère qu'après 1840.

Autant de changements structuraux en un si court laps de temps ne se sont pas produits sans heurts et l'enrichissement collectif qui en est résulté n'a pas été réparti équitablement. Les quelques études portant sur le niveau de vie dans le

---

<sup>11</sup> Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, «International Circumstances of Lower Canada, 1786-1810: Prolegomenon», *Canadian Historical Review*, vol. L111, n° 4 (déc. 1972), pp.384-385.

premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle l'ont démontré clairement: les marchands et les membres des professions libérales enregistrent une augmentation presque constante de leur niveau de vie; les artisans des villes semblent également profiter de la nouvelle conjoncture du début du siècle, puis leur niveau de vie semble se stabiliser vers les années 1825; les journaliers dont la situation financière est plus difficile à cerner, ne semblent pas pouvoir améliorer leur sort. Quant aux habitants, leur situation est plus complexe: ils sont beaucoup plus tributaires des aléas climatiques et environnementaux, de la nature des sols, de la disponibilité des terres ainsi que des conditions du marché local et international. Les plus récentes études sur leur niveau de vie indiquent que dans l'ensemble, ils améliorent leur sort jusqu'au moins les années 1830 mais cela n'a pas empêché les disparités régionales parfois considérables<sup>12</sup>.

La multiplication des échanges avec le monde Atlantique, la production de masse de certains produits en Europe et, dans une moindre mesure, aux États-Unis, les échanges plus faciles entre ruraux et citadins, une augmentation certaine du niveau de vie moyen et, conséquemment, une plus grande consommation de biens de toutes sortes laissent à penser que le bien-être matériel de la majorité s'est accru. L'objet de cette étude vise précisément à cerner ce bien-être matériel, à lui donner un sens concret par l'étude de ces multiples commodités de la vie qui font le confort de tous les jours. La notion de confort englobe toutefois un éventail extrêmement vaste de domaines, éventail qui touche à peu près à toutes les sphères de l'activité humaine. L'air que l'on respire, l'eau que l'on boit, les aliments que l'on mange, l'espace que l'on habite, la lumière qui nous éclaire, les vêtements que l'on porte, le mobilier qui nous entoure sont autant de facteurs qui participent au confort matériel. Au niveau plus personnel, la santé, l'hygiène du corps et une certaine recherche d'intimité concourent aussi au bien-être. Il n'est nullement dans

---

<sup>12</sup> Sur l'amélioration du niveau de vie des différents groupes sociaux, nous nous référons aux nombreux articles de Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot. Sur les variations régionales, on peut consulter les articles de Christian Dessureault et particulièrement «L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent: élément pour une réinterprétation», *RHAF*, vol. 40, n° 3 (hiver 1987), pp. 373-407.



notre intention d'aborder tous ces domaines dans cette étude. Seuls quelques éléments seront retenus ici: d'abord le chauffage et l'éclairage, deux nécessités de la vie aujourd'hui prises pour acquises et qui n'étaient pas partagées également par tous à l'époque; ensuite le mobilier et les accessoires décoratifs, un aspect des intérieurs domestiques qui en dit long sur le niveau de fortune mais aussi sur le degré de culture des occupants; enfin, les différents soins que l'on accordait à son corps, source d'un bien-être personnel défini selon les normes de l'époque. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de dresser un portrait de l'habitation des principaux groupes sociaux à l'étude puisque c'est dans cet univers que la plupart des changements appréhendés se vivent.

## CHAPITRE 1

### L'HABITATION

Villas somptueuses érigées sur le sommet d'une colline avec vue sur le fleuve à Québec ou sur la ville à Montréal, solides maisons à trois étages, construites en dur et abritant aussi bien commerces que résidences, qui font ombrage à la petite maison d'un seul étage de monsieur tout-le-monde, manoirs seigneuriaux dont la structure en pierre fait l'orgueil du propriétaire et l'envie des censitaires, cabanes en pièces sur pièces si petites qu'elles sont parfois la risée des voyageurs, voilà quelques exemples de la diversité du paysage architectural de la vallée du Saint-Laurent de Kamouraska à la plaine de Montréal en passant par Québec, Trois-Rivières et Montréal. Structures, matériaux, dimensions, styles, couleurs, autant d'éléments qui participent à la création de cette mosaïque difficile à reconstituer dans le détail. Il est pourtant possible d'esquisser les grands traits de certains types d'habitations, du moins ceux qui correspondent aux groupes sociaux à l'étude, en insistant surtout sur les matériaux de construction, les structures intérieures et les dimensions, caractéristiques directement reliées au confort quotidien.

#### **1. La maison de type bourgeois**

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la maison d'inspiration française du riche citadin est en train de changer. Elle est toujours construite en dur à Montréal comme à Québec mais une nouvelle pierre à certains endroits vient lui donner une apparence un peu plus gaie. Dans la capitale par exemple, le calcaire de couleur foncée des carrières de Beauport, facilement accessible mais peu durable et considéré comme étant plus propice à la fabrication de la chaux qu'à la taille, est graduellement remplacé par une pierre de meilleure qualité de la région de Neuville ou encore par les grès vert et brun des carrières de Château-Richer, de

l'Ange-Gardien et de Cap-Rouge<sup>1</sup>. La plupart de ces maisons ont un étage au-dessus du rez-de-chaussée mais plusieurs d'entre elles en comptent deux et même trois, surtout à l'intérieur des murs de fortification et dans les vieux quartiers<sup>2</sup>.

Les dimensions de ces maisons varient sensiblement d'une ville à l'autre et les moyennes de la surface habitable nous donnent une très bonne idée de leur évolution durant cette période. Ainsi, entre le milieu et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la surface habitable moyenne des maisons de pierre à Montréal est passée de 179 à 223 mètres carrés (1927 à 2400 pieds carrés) alors qu'à Québec, elle n'a augmenté que de 166 à 181 mètres carrés (1787 à 1948 pieds carrés)<sup>3</sup>, sans doute parce que les riches marchands et négociants continuent de s'entasser entre le fleuve et la falaise, dans la Basse-Ville déjà densément peuplée<sup>4</sup>. Il va de soi que les surfaces des maisons les plus cossues dépassent largement ces moyennes et qu'elles vont continuer d'augmenter dans le premier tiers du siècle suivant.

La structure intérieure de la maison de la capitale est un peu mieux connue que celle de Montréal en raison des nombreuses études effectuées sur Place-

<sup>1</sup> Sur l'utilisation de la pierre dans la région de Québec, il faut consulter la magistrale étude d'André Charbonneau, Yvon Desloges et Marc Lafrance, *Québec, ville fortifiée du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Pélican et Parcs Canada, 1982, tout particulièrement les pages 224-228. Voir aussi Luc Noppen, Claude Paulette et Michel Tremblay, *Québec, trois siècles d'architecture*, Montréal, Éditions Libre Expression, 1979, p. 62. Précisons tout de suite que Trois-Rivières est encore un gros bourg de quelque 1000 habitants à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et qu'elle est presque exclusivement construite en bois. En 1830, elle n'a pas encore atteint les 3000 habitants et demeurera pour longtemps encore une ville construite en bois (en 1861, 77 % des maisons sont en bois). Alain Gamelin *et al.*, *Trois-Rivières illustrée*, Trois-Rivières, La Corporation des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire, 1984, pp. 13, 109 et 221. À moins d'indication contraire, cette ville est exclue de nos données.

<sup>2</sup> Pour un bon aperçu de l'évolution de l'habitation à Québec et à Montréal, voir John Hare, Marc Lafrance et David T. Ruddell, *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*, Montréal, Boréal/Musée canadien des civilisations, 1987, pp. 149-157 et 212-219; Louise Dechêne, «La croissance de Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle», *RHAF*, vol. 27, no 2 (septembre 1973), pp. 163-179; Jean-Claude Robert, *Montréal 1821-1871. Aspects de l'urbanisation*, Paris, Thèse de doctorat, 1977, pp. 225-227.

<sup>3</sup> *Atlas historique du Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, vol. I, *Des origines à 1800*, planche 55.

<sup>4</sup> Ce n'est pas avant les années 1810 que les marchands iront massivement s'établir à la Haute-Ville ou en dehors des murs de fortifications. J. Hare *et al.*, *op. cit.*, pp. 214 et suiv.

Royale. La cave et le grenier servent souvent d'entrepôt tandis que le rez-de-chaussée loge le magasin ou la boutique — plusieurs de ces maisons appartiennent à des marchands négociants, des commerçants ou des artisans; le premier étage abrite la cuisine — qui sert aussi de salle d'accueil —, une chambre à coucher, généralement celle des maîtres de la maison, et parfois un petit cabinet. L'étage supérieur est réservé aux chambres à coucher, de deux à quatre, rarement davantage. En tout, cette maison cossue de la fin du siècle, encore d'inspiration française, renferme un maximum de sept à huit pièces, sans compter cave et grenier.

L'apparence extérieure de la grande majorité d'entre elles appartient encore au classicisme du XVIII<sup>e</sup> siècle français; ceci vaut également pour les demeures construites ou restaurées après 1760, car le modèle à imiter demeure encore le Régime français. Les formes, les matériaux et les techniques de construction n'ont donc guère changé. Les éléments décoratifs, souvent réservés à la façade, sont d'une sobriété toute classique. Ils se résument à une devanture en pierre de meilleure qualité laissée à nu ou crépie, à des fenêtres et une porte mises en évidence par un encadrement de pierre de taille unie, à des plates-bandes ou cordons qui divisent les étages et à des consoles aux extrémités des pignons<sup>5</sup>.

Après 1790 toutefois, l'immigration d'origine britannique s'accroît et amène au pays une population de plus en plus diversifiée. Entrepreneurs et constructeurs deviennent vite assez nombreux pour pouvoir répondre à certaines exigences de l'élite la plus fortunée qui désire, à la mesure de ses moyens, transplanter dans le pays conquis une nouvelle architecture ou, à la limite, des ornements architecturaux qui ont aussi été implantés dans les autres colonies britanniques. Ce style s'inspire du classicisme anglais qui était en pleine vogue

---

<sup>5</sup> Yves Laframboise et Monique La Grenade-Meunier, *La fonction résidentielle à Place-Royale, 1760-1820, Synthèse*, Québec, Les Publications du Québec, 1992, pp. 170-172 et 192-193 (Collection Patrimoine).

dans les grandes maisons d'Angleterre de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, style dominé par le courant palladien<sup>6</sup>.

Le style palladien, sorte de synthèse du classicisme grec et romain, tire son nom de Palladio, un architecte italien du XVI<sup>e</sup> siècle qui marqua son époque par des ouvrages grandioses tels que théâtres et basiliques mais aussi par des villas. Parmi les caractéristiques les plus apparentes de ce style, signalons la symétrie classique, la monumentalité, les colonnes en façade, les frontons et les pilastres. Au Bas-Canada, il se manifeste surtout par un plan de maison rectangulaire, par un portique central en avancée et couronné d'un fronton souvent percé d'un oeil-de-boeuf, par la régularité et la symétrie des ouvertures, par des fenêtres ovales ou dont seul le haut se termine en demi-cercle. À la campagne, la structure de la maison d'inspiration palladienne ressemble à celle de la ville mais la dimension du terrain permet parfois d'ajouter des annexes latérales, ce qui donne l'impression générale d'une maison toute en longueur. On y ajoute même des petits pavillons avec toit en forme de dôme aussi bien que des serres<sup>7</sup>. Et comme ce mouvement était aussi influencé par le romantisme, la maison de campagne, la villa devrait-on dire, était de plus en plus perçue comme partie intégrante de l'environnement naturel. En Europe, la multiplication des jardins à l'anglaise témoignent de cette conception et au Bas-Canada, l'ajout de serres à quelques villas dès le début du siècle est un signe indiscutable de cette influence.

L'intérieur de ces maisons connaissait aussi des modifications profondes, modifications qui correspondaient en fait à de nouvelles façon de faire et de vivre. Elles apparaissent d'abord en France et en Angleterre avant d'essaimer en Amérique. Retenons seulement celles qui sont les plus aisément perceptibles dans les maisons bas-canadiennes.

---

<sup>6</sup> France Gagnon-Pratte, *L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle: les villas*, Québec, Musée du Québec, 1980, pp. 5-12 et L. Noppen *et al.*, *op. cit.*, pp. 48-50 et 56.

<sup>7</sup> F. Gagnon-Pratte, *Ibid.*, pp. 13 et 28-33 et L. Noppen, *Ibid.*, pp. 60-62.

La plus importante a trait au plan de la maison. L'introduction d'un hall dans certains cas, l'agrandissement du corridor dans d'autres, a permis de transformer radicalement la configuration intérieure. Le hall devient ainsi une pièce capitale en ce sens qu'il force un réaménagement des espaces du rez-de-chaussée. On accède désormais directement aux pièces du rez-de-chaussée qui se compose généralement d'un ou de deux salons (*parlor, sitting room, drawing room, living room*<sup>8</sup>), de la salle à manger, d'une chambre à coucher et de la cuisine. Il n'est plus question, comme c'était le cas auparavant, de passer nécessairement par une pièce pour accéder à une autre. La vue sur l'escalier qu'offre le hall doit témoigner de la fortune et du rang social des propriétaires et indiquer de façon manifeste la présence, au second étage, d'autres pièces généralement réservées à l'usage de la famille.

À cette nouvelle disposition des pièces s'ajoutent parfois de nouvelles fonctions. Ainsi en est-il de la chambre à coucher, de la bibliothèque et de la salle à manger. La chambre à coucher est désormais plus souvent située en retrait afin d'assurer une plus grande intimité et ne sert plus, du moins chez les Anglais, à recevoir amis et invités. La bibliothèque prend aussi une importance qu'elle n'avait pas auparavant. Elle n'est plus seulement un endroit où l'on s'isole pour travailler, s'instruire ou simplement lire mais un lieu de rencontre, de sociabilité, bref, un véritable salon aux murs entièrement tapissés de livres. Quant à la salle à manger, elle est devenue un véritable «appartement de la conversation» pour les hommes, de sorte qu'il n'est pas surprenant d'y trouver de très beaux meubles et de nombreux objets décoratifs. Elle prend en fait une importance toute nouvelle liée non tant à sa fonction première qui est la gastronomie mais à des fonctions sociales. On y place dès lors des pots de chambre non loin de la table afin que

---

<sup>8</sup> Les distinctions entre ces différents termes ne sont pas toujours très claires et varient parfois d'un groupe social à l'autre. Pour l'Angleterre, on peut à ce sujet consulter P. Thornton, *L'époque et son style, la décoration intérieure 1620-1920*, Paris, Flammarion, 1986, pp. 219-221 et pour les États-Unis, E. D. Garret, *At Home: the American Family, 1750-1870*, pp. 61-78, 39-61, 210-216, et R. L. Bushman, *The Refinement of America, Persons, Houses, Cities*, New York, Vintage Books, 1993, pp. 262-279.

l'assouvissement de certains besoins naturels ne nuise pas à la conversation, ce qui avait l'heur de plaire à certains et le malheur d'en offusquer d'autres<sup>9</sup>.

Les traités d'architecture et de savoir-vivre de l'époque sont assez clairs sur le nombre minimum de pièces qu'une maison d'un certain standing doit posséder: le hall, le salon (*drawing room* plutôt que *sitting room*, moins grandiose), la salle à manger, la bibliothèque, le cabinet de travail (*study room*) et les chambres à coucher<sup>10</sup>. En France, les normes sont à peu près semblables sauf qu'il y a toujours une antichambre à la salle à manger et qu'on prend soin d'ajouter deux cabinets de toilette à proximité mais on sait très bien qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les cabinets de toilette sont encore réservés à une infime partie de l'élite et qu'ils sont beaucoup moins répandus qu'en Angleterre<sup>11</sup>.

Enfin, on observe aussi une nouvelle disposition du mobilier qui s'éloignera d'une tradition plusieurs fois séculaire et du formalisme de l'époque et qui visera essentiellement à répondre aux exigences du nouveau siècle, à savoir mettre les invités plus à l'aise et améliorer le confort, un concept récemment à la mode dans l'Angleterre du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les chaises et même les tables seront éloignées des murs et disposées davantage selon les besoins les plus fréquents plutôt que d'être alignées contre les murs, comme c'était la coutume depuis longtemps. Les tables rondes et ovales ne tarderont donc pas à faire leur apparition et seront réparties un peu partout dans les salles de réception et dans les grands

---

<sup>9</sup> Les informations sur les changements concernant les chambres à coucher, les bibliothèques et les salles à manger proviennent de Peter Thornton, *Ibid.*, pp. 146-147 et 218-222 (traduction de l'édition anglaise). L'auteur fait remarquer que les Français de passage sont choqués de l'attitude des Anglais qui gardent des pots de chambre dans les salles à manger.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 218.

<sup>11</sup> Pour la France, voir, par exemple, le livre de Mme de Valnanges, *Nouveau manuel de la maîtresse de maison, contenant: les indications nécessaires pour administrer une maison, soit à la ville, soit à la campagne, avec économie et convenance; et toutes les instructions indispensables à une bonne mère de famille, quelles que soient sa fortune et sa position dans le monde*, Paris, Au dépôt (sic) des nouveaux manuels, 1837, pp. 20 et suiv. (L'exemplaire a été consulté aux Archives du Couvent des Ursulines de Québec). On trouvera les références sur l'hygiène et l'utilisation des cabinets de toilette en Europe au chapitre sur l'hygiène.

salons même si les alentours de la cheminée demeureront encore longtemps un endroit privilégié.

La plupart de ces changements intérieurs ne concernaient d'abord que les très grandes demeures anglaises et françaises, mais ils ont vite fait d'influencer les nouveaux riches de la révolution industrielle, commerciale et financière et de traverser l'Atlantique. À l'image des nombreux Britanniques qui élisent domicile à l'extérieur des grands centres urbains que sont Londres, Birmingham, Leeds et Gloucester, il s'est trouvé, au Canada comme aux États-Unis<sup>12</sup>, de nombreux adeptes qui, à la mesure de leurs fortunes ou de leurs rêves, ont adapté ces changements aux nécessités du nouveau continent.

Dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les influences architecturales du style néo-classique introduit principalement par l'élite marchande et les militaires anglais se sont peu fait sentir dans les vieux quartiers de Québec et de Montréal déjà entièrement occupés. Ce n'est pas avant les années 1820-1830, par exemple, que l'on observera certains éléments architecturaux d'influence anglaise sur les façades des maisons de Place-Royale à Québec, comme les châssis de fenêtre à coulisse, les fenêtres en demi-cercle et les impostes vitrées<sup>13</sup>. En revanche, dans les plus récents quartiers ou dans les banlieues, les nouvelles constructions ou les travaux effectués sur les anciennes seront nettement d'inspiration anglaise.

De nombreuses maisons, certaines encore debout mais transformées, témoignent de ces influences. La demeure du général Haldimand (aujourd'hui maison Montmorency) située sur les hauteurs des chutes du même nom dans la région de Québec de même que la maison Belmont, propriété du colonel Henry

---

<sup>12</sup> Sur le développement des banlieues dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les ouvrages sont nombreux. Je renvoie donc le lecteur aux ouvrages dans lesquels j'ai puisé mes informations. Peter Clark (dir.), *The Transformation of English Provincial Towns, 1600-1800*, Londres, 1984, pp. 330-335; Roy Porter, *English Society in the Eighteenth Century*, London, Allan Lane-Penguin, 1982, 405 p. Pour la Nouvelle-Angleterre, voir R. L. Bushman, *op. cit.*, pp. 239-241 et tout particulièrement Tamara Plakins Thornton, *Cultivating Gentlemen: The Meaning of Country Life Among the Boston Elite, 1785-1860*, New Haven and London, Yale University Press, 1989, 244 p.

<sup>13</sup> Y. Laframboise et M. La Grenade-Meunier, *La fonction résidentielle...*, p. 172.



Caldwell, font partie de celles-là. L'*Asile champêtre*, propriété de l'homme d'affaires et éducateur Joseph-François Perrault, apparaît aussi à plusieurs égards représentatif de ce mouvement. Érigée un peu avant 1800 dans la banlieue immédiate de Québec et agrémentée par la suite d'une serre de chaque côté, elle répond bien aux exigences et au goût du romantisme de l'époque. Faute d'espace permettant l'aménagement de grands jardins à l'anglaise, la mode ou le goût des plantes vertes et des fleurs est satisfait par les serres, un phénomène en pleine expansion en Europe au début du XIX<sup>e</sup> siècle et qui eut son retentissement ici après 1820 surtout mais à une échelle beaucoup plus réduite<sup>14</sup>. Ce type de maison diffère considérablement de celui du XVIII<sup>e</sup> siècle que nous avons décrit précédemment: structure intérieure et éléments architecturaux traduisent de façon manifeste de fortes influences anglaises.

Les études portant sur ce type d'habitation indiquent qu'elles ont toutes au moins un étage au dessus du rez-de-chaussée et que leur surface habitable atteint parfois 275 mètres carrés, soit de cinq à six fois celle de la maison ouvrière. La porte du rez-de-chaussée donne accès à une vaste entrée que l'on dénomme déjà *hall* dans les documents français du début du siècle, puis à un petit salon, à une salle à manger, à un cabinet de travail et parfois à une chambre à coucher. À cela s'ajoute la cuisine à laquelle est parfois rattachée une «réserve» pour la nourriture. D'après les inventaires après décès, ce que nous appelons petit salon est tantôt dénommé *parlor*, tantôt *sitting room*, deux pièces qui se trouvent parfois dans une même maison. Chez quelques Canadiens d'origine française, ce petit salon est simplement appelé «grande chambre». Le *sitting room* sert généralement de lieu

---

<sup>14</sup> Sur la montée des villas et des résidences secondaires, voir surtout L. Noppen *et al.*, *Trois siècles d'architecture...*, pp. 51-68; France Gagnon-Pratte, *L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle: les villas*, Québec, Musée du Québec, 1980, pp. 22-23 (à consulter pour de nombreux autres exemples); John Hare *et al.*, *Histoire de la ville de Québec*, pp. 223-224. Voir aussi Mario Béland (dir.), *La peinture au Québec, 1820-1850. Nouveaux regards, nouvelles perspectives*, Québec, Musée du Québec-Les Publications du Québec, 1991, 605 p. Sur la maison de J. F. Perrault, voir F. Gagnon-Pratte, *op. cit.*, pp. 22 et Émile Castonguay (B. Dufebvre), *Cinq femmes et nous*, Québec, Bélisle Éditeur, 1950, pp. 173-174. Sur sa carrière et son oeuvre, voir sa biographie dans le *DBC*, vol. VII, pp. 744-747.

de travail et de repos car c'est là que se trouvent bibliothèques, secrétaires, pupitres et sofas<sup>15</sup>. À l'étage se trouve le salon le plus grand, le plus luxueux, le mieux meublé de toute la maison, celui qui sert aux réceptions mondaines mais également celui qui permet de s'éloigner des bruits de la cuisine et de la rue, bref celui qui assure le nouveau confort du XIX<sup>e</sup> siècle: le *drawing room* que les notaires francophones appellent couramment «chambre de compagnie». Les marchands montréalais Henry Joseph, Horatio Gates, Benjamin Salomon et Trottier-Desrivières ont tous leur meilleur salon au dessus du rez-de-chaussée (premier étage). C'est là qu'on y trouve les pièces de mobilier les plus coûteuses telles que piano forte, tapis de Bruxelles, sofas, fauteuils et chaises en acajou, miroirs, lustres et garnitures de cheminées, gravures, portraits et service en argent, le tout valant parfois plus qu'une habitation modeste<sup>16</sup>.

C'est également au même étage que se situent les chambres à coucher dont le nombre varie en fonction des dimensions de la maison, mais il n'est pas rare d'en trouver trois ou quatre. Au-dessus de ces chambres se trouve le grenier partiellement occupé par une ou plusieurs chambres de domestique, le reste contenant des objets remisés temporairement. Ajoutons à cela une cave abritant divers objets mais bien souvent également des produits comestibles importés dont des olives, des vins rares et des liqueurs fines.

Ces maisons comptent en général de quatre à neuf chambres à coucher, ce qui, si on ajoute les autres pièces, en fait de vastes demeures de 12 à 15 pièces. Ce type de maison n'est évidemment pas monnaie courante, même parmi les commerçants et les marchands, mais est plutôt l'apanage des plus fortunés, notamment les personnages dont les activités touchent à la fois à la politique, aux

---

<sup>15</sup> Voir par exemple le mobilier du *sitting room* des marchands Edward-John Dudderidge et John Richardson de Montréal: ANQ-M, greffe de Peter Lukin n° 3347, 2 septembre 1834 et greffe de W. N. Crawford n° 522, 13 juin 1832.

<sup>16</sup> ANQ-M, greffe de G. D. Arnoldi, inventaire de Henry Joseph, 24 et 25 juillet 1832; *ibid.*, inventaire de Horatio Gates, 6 mai 1834; *ibid.*, inventaire de Benjamin Salomon, 7 juin 1831; greffe de Peter Lukin, inventaire de François-Amable Trottier-Desrivières, 16 mars 1830.

finances et à l'import export<sup>17</sup>. Les habitations totalisant sept ou huit pièces se situent donc davantage dans la norme, tout comme à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais remaniées au goût et à la mode du nouveau siècle.

De nombreux autres changements se produisent dans les intérieurs de la maison bourgeoise durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle; pensons seulement aux différents éléments décoratifs dont certains font leur apparition au début du siècle alors que d'autres se généralisent: boiseries de toutes sortes, lambris, cimaises en bois verni ou peint, chambranles de cheminée et de porte, ouvrages en plâtre d'une diversité incroyable (moultures, corniches, dentelures, rosaces, etc.)<sup>18</sup>. Mais ce qui importe de retenir pour les besoins de notre étude, ce sont surtout, d'une part, l'augmentation du nombre de pièces jouxtée au changement radical dans la disposition de celles-ci et d'autre part, l'utilisation à des fins de plus en plus spécifiques de certaines d'entre elles, deux transformations qui ont aussi eu cours en Nouvelle-Angleterre à la même époque<sup>19</sup>.

---

<sup>17</sup> Peu de plans de ces maisons ont été conservés jusqu'à aujourd'hui. Les quelques-uns repérés datent surtout du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir André Giroux, Nicole Cloutier et Rodrigue Bédard, *Plans de l'architecture domestique inventoriés aux Archives nationales de Montréal*, Ottawa, Parcs Canada, 1975, 3 vol. (Collection Histoire et Archéologie no 4). Sur les superficies des maisons de l'élite québécoise, voir J. Hare *et al.*, *op. cit.*, pp. 149-156 et 214-219.

Pour un bon aperçu du contenu, de la configuration et de la nomenclature des pièces de la maison de l'élite commerciale et politique, voir George Bervin, *Québec au XIX<sup>e</sup> siècle. L'activité économique des grands marchands*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 1991, pp. 18-27 et, du même auteur, «Espace physique et culture matérielle du marchand-négociant à Québec au début du XIX<sup>e</sup> siècle 1820-1830», *BHCM*, Musée national de l'Homme, n° 17 (printemps 1982), pp. 1-18; «Environnement matériel et activités économiques des conseillers exécutifs et législatifs à Québec, 1810-1830», *BHCM*, Musée national de l'Homme, n° 17 (printemps 1983), pp. 45-62.

<sup>18</sup> Voir de nombreux exemples de ces éléments décoratifs dans Christina Cameron et Monique Trépanier, *Vieux Québec, son architecture intérieure*, Ottawa, Musée national de l'Homme/Parcs Canada, 1986, 537 p. (Collection Mercure n° 40).

<sup>19</sup> Pour la maison bourgeoise, voir Elisabeth Donaghy Garret, *At Home: The American Family, 1750-1870*, New York, Harry N. Abrams Inc., 1990, 304 p. Pour les maisons plus modestes en ville comme à la campagne, voir Jack Larkin, *The Reshaping of Everyday Life, 1790-1840*, New York, Harper and Row, 1988, pp. 121 et suiv. et Richard L. Bushman, *The Refinement of America. Persons, Houses, Cities*, New York, Vintage Books, 1993, pp. 240-255.

## 2. La maison de l'artisan urbain

La maison de l'artisan urbain est un peu plus difficile à camper que celle des marchands et des professionnels. D'abord parce que le groupe apparaît beaucoup plus hétérogène et les fortunes plus disparates: certains métiers suffisent à peine à faire vivre une famille alors que d'autres procurent une relative prospérité; ensuite parce que la proportion de locataires est chez les artisans très supérieure à celle du premier groupe et que le logement locatif est encore peu connu<sup>20</sup>. L'analyse des marchés de construction des années 1740 à 1850 permet de distinguer deux types d'habitation parmi les plus répandus chez les artisans: celle de l'artisan prospère, celui dont le métier et les investissements rapportent bien, et celle des gens plus modestes mais propriétaires tout de même, qu'on appelle communément maison ouvrière. Mais avant d'esquisser ces deux portraits, un mot sur l'accès à la propriété.

### 2.1. L'accès à la propriété

Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les citoyens de Québec et de Montréal ne jouissent pas d'un même accès à la propriété, en grande partie parce que dans la capitale les maisons sont majoritairement construites en pierre et conséquemment plus chères qu'à Montréal où le bois domine. Aussi compte-t-on 44 % de propriétaires à Québec contre 70 % à Montréal<sup>21</sup>. Et si on tient uniquement compte des artisans, la disparité entre les deux villes s'estomperait légèrement: un sondage effectué à partir d'inventaires après décès donne 54 % de propriétaires parmi les

---

<sup>20</sup> Sur le logement à Québec au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, il faut se référer à l'étude bien connue de Yvon Desloges, *Une ville de locataires, Québec au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Environnement Canada, 1991, 313 p. Pour Montréal, on peut consulter celle de Daniel Massicotte, *Le marché du logement locatif à Montréal de 1731 à 1741*, Mémoire de M.A. (histoire), Université de Montréal, 1987.

<sup>21</sup> Pour Montréal, voir Louise Dechêne, «La croissance de Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle», *RHAF*, vol. 27, no 2 (sept. 1973), pp. 163-180. Pour Québec, Y. Desloges, *op. cit.*, p. 113.

artisans montréalais<sup>22</sup>, alors qu'à Québec — ville pour laquelle on possède de bonnes données statistiques —, les pourcentages varient entre 25 et 63 % selon les métiers. Dans la capitale, plus de la moitié des artisans de la construction sont propriétaires — les charpentiers à 63 %, les maçons à 59 % et les menuisiers à 53 % — alors que ceux du cuir et du vêtement ne le sont qu'à 25 % seulement<sup>23</sup>.

Pour Montréal au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne dispose pas de données précises sur la propriété en relation avec le type de métier exercé, mais il est tout à fait probable que la proportion de propriétaires chez les artisans ait diminué puisque le recensement de 1825 ne fait état que de 31 % de tous les chefs de famille propriétaires, proportion corroborée par celui de 1831<sup>24</sup>.

On ne sait pas davantage si, à l'instar de Montréal, Québec est encore une ville de locataires à la même période, mais le recensement du curé Joseph Tanguay de 1818 indique clairement que certains métiers de la construction accèdent plus facilement à la propriété que la plupart des autres métiers. Ainsi en est-il des menuisiers, des charpentiers et des forgerons qui sont respectivement propriétaires à 52, 46 et 49 %, des niveaux comparables à ceux de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Les quelques études ponctuelles effectuées à partir d'inventaires après décès durant cette période révèlent toujours des proportions de

---

<sup>22</sup> Josée Desbiens, *Le niveau de vie et l'univers domestique des artisans montréalais entre 1740 et 1809*, Thèse de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1991, p. 70, note 119. Il ne s'agit évidemment que d'une approximation, les inventaires après décès n'étant pas la meilleure source pour évaluer la propriété. D. Massicotte, *Ibid.*, p. 54, évalue à 37,2 % la proportion de propriétaires parmi le groupe populaire (*sic*) entre 1731 et 1741.

<sup>23</sup> Y. Desloges, *Ibid.*, pp. 114-116.

<sup>24</sup> Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, «Propriété foncière et société à Montréal: une hypothèse», *RHAF*, vol. 28, n° 1 (juin 1974), p. 56. Le recensement de 1831 laisse en effet entendre que seulement 24 à 31 % des chefs de famille seraient propriétaires de leur maison. J.-C. Robert, *Montréal 1821-1871...*, p. 226.

<sup>25</sup> Louise Déry et Renald Lessard, *Esquisse de la situation socio-matérielle des forgerons, menuisiers et charpentiers de Québec, 1792-1835*, manuscrit classé (Ottawa, Musée national de l'Homme, Division d'histoire, 1984), pp. 20-22. Les auteurs appuient leurs données sur les inventaires après décès et le *Recensement de la ville de Québec en 1818 par le curé Joseph Tanguay*, Québec, Société historique de Québec, 1976, 323 p. (Cahiers d'histoire no 24).

propriétaires légèrement plus élevées que celles tirées des recensements. La nature même des sources est en cause ici. En effet, les personnes concernées par les inventaires sont en moyenne plus âgées que la population générale qui fait l'objet des recensements<sup>26</sup>.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, la propriété de l'artisan diffère considérablement d'un endroit à l'autre et plus particulièrement d'une ville à l'autre. Les traditions locales et l'accès plus ou moins facile aux matériaux de base que sont la pierre et le bois peuvent influencer considérablement le type de structure et par le fait même son allure générale. À titre d'exemple, une étude effectuée à partir des inventaires après décès entre 1740 et 1755 établit à environ 80 % les artisans propriétaires de Québec qui choisissent la maison de pierre contre 26 % seulement à Montréal<sup>27</sup>. Une vingtaine d'années plus tard, alors que Montréal est reconstruite partiellement en pierre à la suite d'incendies, la proportion d'artisans qui choisissent la maison de pierre double mais l'encombrement de la vieille ville et l'expansion des faubourgs, bâtis majoritairement en bois, ont vite fait de ramener ce pourcentage à son niveau antérieur, soit 25 %, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>.

C'est à la faveur des transformations que connaissent Québec et Montréal au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle que la maison de l'artisan tend à s'uniformiser. En effet, l'expansion démographique que connaissent ces deux villes pousse nombre de citoyens à s'établir en dehors des murs qui encerclent les vieilles villes, dans les

---

<sup>26</sup> Jacques Bernier («Les artisans du bois de la région de Québec au début du XIX<sup>e</sup> siècle», dans *La vie quotidienne au Québec*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983, pp. 266-268) en arrive à près de 75 % de propriétaires chez les menuisiers et les charpentiers et L. Déry et R. Lessard, *op. cit.*, p. 20, à 73 % chez les charpentiers, à 65% chez les menuisiers et à 91 % chez les forgerons. Il va de soi que ces proportions sont surévaluées. Sur la source qu'est l'inventaire après décès et sa relation avec l'accès à la propriété, il faut consulter Y. Desloges, *op. cit.*, pp. 218-222 et G. Paquet et J.-P. Wallot, «Les inventaires...», pp. 216 et 219.

<sup>27</sup> J.-P. Hardy, «Quelques aspects du niveau de richesse...», p. 347. Rappelons que Québec est surtout construit en pierre alors qu'à Montréal, c'est le bois qui domine.

<sup>28</sup> J. Desbiens, *op. cit.*, p. 69. Pour la relation entre les matériaux des maisons et les différentes parties de la ville au début du XIX<sup>e</sup> siècle, voir Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, «Propriété foncière et société à Montréal: une hypothèse», *RHAF*, vol. 28, no 1 (juin 1974), pp. 45-65.

faubourgs en pleine gestation où les terrains sont moins chers et où les règlements municipaux sont appliqués avec un laxisme propre aux villes préindustrielles. Ces nouveaux quartiers, habités majoritairement par des artisans et des journaliers, se construisent rapidement et avec les matériaux les plus accessibles et les moins chers. La maison majoritaire de l'artisan durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, à Montréal comme à Québec, est conséquemment une maison de bois et non de pierre, même s'il en est toujours, parmi les mieux nantis, qui continuent d'acheter ou de construire en pierre. On ne saurait dire exactement dans quelle proportion mais on sait par exemple qu'à Québec durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, les charpentiers optent massivement pour la maison de bois alors que les menuisiers et les forgerons sont plus nombreux que les autres à préférer la maison de pierre<sup>29</sup>. Malgré ce début d'uniformisation de la maison de l'artisan, on ne saurait bien la décrire sans s'arrêter un peu à la maison de pierre, fût-elle adoptée par une minorité.

## 2.2. La maison de pierre

Cette maison de pierre du début du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas très différente de celle de l'artisan prospère du milieu du siècle précédent: l'ajout d'un deuxième poêle a parfois permis d'agrandir une chambre ou d'en construire une nouvelle, mais dans l'ensemble, aucune innovation technique majeure, que ce soit dans le domaine des égouts, de l'approvisionnement en eau et même du chauffage, n'est venue transformer radicalement les intérieurs. Et celles qui ont été endommagées par le feu ont été réparées selon les modèles du régime français car les techniques de construction et les outils servant à travailler les principaux matériaux que sont

---

<sup>29</sup> L. Déry et R. Lessard, *op. cit.*, p.22. Les auteurs constatent que les charpentiers optent massivement pour les maisons en bois à un seul étage, que les menuisiers adoptent les deux types selon le quartier qu'ils habitent et que les forgerons préfèrent celles en pierre à deux étages. Voir aussi quelques exemples de maison de pierre chez les menuisiers dans J. Bernier, «Les artisans du bois...», pp. 266-270.

la pierre et le bois n'ont guère évolué<sup>30</sup>. Les vieilles maisons de ce genre se retrouvent dans les vieux quartiers mais il s'en construit aussi de nouvelles dans les faubourgs qui se développent au tournant du siècle tels Saint-Jean et Saint-Roch à Québec et Sainte-Marie ou Saint-Antoine à Montréal<sup>31</sup>.

La superficie du carré de cette maison de pierre va généralement de 65 à 83 mètres carrés (700 à 900 pieds carrés), ce qui correspond à quelques mètres près à la maison moyenne des vieux quartiers de Québec et de Montréal au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle qui, une fois sur deux, a un étage au dessus du rez-de-chaussée<sup>32</sup>. Ce dernier est souvent occupé par une seule pièce habitable, le reste de l'espace étant réservé au corridor et à l'escalier. À l'étage on trouve deux ou trois pièces parmi lesquelles une petite cuisine.

Les murs de cette petite maison ont parfois jusqu'à trois pieds d'épaisseur et l'extérieur est soit laissé à nu, soit recouvert d'un crépi grossier composé d'environ un tiers de chaux et le reste de sable. L'intérieur est recouvert par ce qu'on appelle dans le langage des artisans de l'époque un «renduit». Celui-ci est composé d'une première couche de crépi appliquée directement sur la pierre, puis d'une deuxième et parfois d'une troisième couche constituée de deux tiers de chaux et d'un tiers de sable fin<sup>33</sup>. Le travail du plâtrier terminé, les murs pouvaient soit être blanchis au lait de chaux, soit être peints à l'aide d'un mélange d'huile et de

---

<sup>30</sup> Y. Laframboise et M. Lagrenade-Meunier, *La fonction résidentielle...*, pp. 175 et suiv.

<sup>31</sup> J. C. Robert, *Montréal, 1821-1871...*, pp. 381-382.

<sup>32</sup> Pour Québec, voir Y. Desloges, *op. cit.*, p. 90. Pour Montréal, Luce Vermette, *Les feux domestiques à Montréal de 1740 à 1760*, Thèse de maîtrise (ethnographie), Université Laval, 1977, pp. 24-25. La maison en bois de l'artisan montréalais à la même époque aurait sensiblement les mêmes dimensions, soit 30 pieds par 25 mais ne compterait qu'un seul étage. J. Desbiens, *op. cit.*, p. 69.

<sup>33</sup> Y. Laframboise et M. Lagrenade-Meunier, *op.cit.*, pp. 186-192.



pigments de Blanc de Cyrus, deux produits vendus séparément chez les marchands locaux<sup>34</sup>.

Sauf dans les quartiers où elle est souvent coincée entre des maisons plus hautes — la Basse-Ville de Québec par exemple —, cette maison jouit d'un éclairage suffisant. En effet, la blancheur des murs et la lumière du jour qui pénètre par les quatre ouvertures de la façade (une porte et une croisée au rez-de-chaussée, deux croisées à l'étage) et les deux ou trois de l'arrière assurent une clarté de beaucoup supérieure à certaines maisons de bois dont les murs et les cloisons sont parfois laissés à nu. Malgré l'étroitesse des lieux, les espaces fixes de rangement, c'est-à-dire les espaces intégrés dans les murs ou les cloisons ne manquent pas. Certaines maisons à deux étages de moins de 50 mètres carrés (500 pieds carrés) contiennent jusqu'à cinq espaces de rangement fixes, soit deux armoires, deux dressoirs et un garde-manger, le tout encastré dans les murs<sup>35</sup>.

Dans le premier tiers du siècle, les nouvelles constructions en pierre ont souvent deux étages en plus des combles utilisés de plus en plus comme logement et non seulement comme espace de rangement. Aux anciennes demeures, concentrées surtout dans les vieux quartiers où les lots vacants se font de plus en plus rares, on ajoute un étage ou, lorsque la dimension du lot le permet, une rallonge sur les côtés ou à l'arrière<sup>36</sup>. Dans les deux cas, cela leur confère un

---

<sup>34</sup> *Ibid.* et John Fleming, *Les meubles peints du Canada français, 1700-1840*, Camden et Hull, Camden House Publishing / Musée canadien des civilisations, 1994, 179 p. Les murs des maisons en bois suivent sensiblement le même traitement sauf qu'ils exigent un lattage qui donnera prise au crépi. Sur l'utilisation de la peinture intérieure en relation avec le décor, se référer au chapitre sur le décor.

<sup>35</sup> Portrait reconstitué à partir des études suivantes: Y. Desloges, *Une ville de locataires*, pp. 89-93; J.-P. Hardy, «Quelques aspects du niveau de richesse...», pp. 350-352; J. Bernier, «Les artisans du bois...», pp. 266-270. Pour un exemple de maison comportant plusieurs espaces de rangement intégrés à la structure, voir ANQ-Q, greffe de C.-H. Dulaurent, 1<sup>er</sup> août 1744, cité dans J.-P. Hardy, «Quelques aspects du ...», p.351. Pour des exemples plus tardifs, voir Yvan Fortier, «Les meubles meublant dans le répertoire du mobilier ancien au Québec», *BHCM*, Ottawa, Musée national de l'homme, automne 1980 (Collection Mercure no 11).

<sup>36</sup> Sur l'entassement des vieux quartiers à Québec et sur l'agrandissement des maisons, voir J. Hare et ali, *Histoire de la ville de Québec*, pp. 214-217 et D. T. Ruddel, *Québec, 1765-1832*, pp. 220-228.

espace habitable plus grand que celui dont jouit la majorité des artisans qui possèdent ou louent une petite maison en bois.

### 2.3. La maison de bois

La maison à ossature de bois qui se retrouve surtout dans les faubourgs de Québec et de Montréal et dans la majeure partie de la petite ville de Trois-Rivières, est aussi bien habitée par les journaliers que les artisans. Cette maison, qu'on appelle communément «maison de faubourg», est en constante évolution durant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est aujourd'hui suffisamment connue pour qu'on puisse en dresser un portrait relativement fidèle<sup>37</sup>.

Au début du siècle, la superficie de la maison la plus commune s'établit aux environs de 50 mètres carrés (500 pieds carrés) avec des dimensions qui vont de 4,6 à 6 mètres de façade (15 à 20 pieds) par 6 à 7,6 mètres de profondeur (20 à 25 pieds). Cela les situe en deçà des moyennes de l'ensemble des maisons de bois des deux plus grandes villes qui vont au delà de 55 mètres carrés (600 pieds carrés)<sup>38</sup>. Elle compte généralement un seul étage et sa forme est plus souvent rectangulaire que carrée. Les faubourgs sont toutefois en pleine croissance de sorte que bon nombre des nouvelles constructions ont 65 mètres carrés (700 pieds carrés) alors que d'autres n'atteignent même pas les 40 mètres (400 pieds). Mais parce qu'on a recours à un même modèle architectural hérité du XVIII<sup>e</sup> siècle, à

---

<sup>37</sup> À l'origine, le portrait qui suit a été reconstitué à partir des marchés de construction et des baux à loyer apparaissant en bibliographie. Par la suite, nous avons vérifié nos données à l'aide de semblables documents provenant de Montréal puis confronté le tout aux études suivantes: Hélène Bourque, *La maison de faubourg, l'architecture domestique des faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch de Québec avant 1845*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, pp. 85-103; J.-P. Hardy, «Niveaux de richesses et intérieurs domestiques...», pp. 63-94; J. Bernier, *Ibid.*; L. Dechêne, «La croissance de Montréal...» pp. 167-171; J.-C. Robert, *Montréal 1821-1871. Aspects de l'urbanisation*, Paris, Thèse de doctorat de troisième cycle, 1977, pp. 224-228; *Atlas historique du Canada*, vol. 1. On trouvera dans l'étude de H. Bourque le portrait le plus complet qui soit de la petite maison du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>38</sup> Ces moyennes sont pour Québec et Montréal respectivement de 56 et 62 mètres carrés (605 et 668 pieds carrés) entre 1760 et 1800. Données tirées de l'*Atlas historique du Canada*, vol. I, planche 55. Au temps de Pehr Kalm, la superficie moyenne des maisons de faubourg à Québec était de 576 pieds carrés. Y. Desloges, *op. cit.*, p. 90.

des matériaux et des techniques de constructions semblables, l'impression dominante qui se dégage du paysage architectural des faubourgs de Montréal et de Québec en est une d'homogénéité.

La charpente est faite de pièces de bois de pin équarries mesurant de quatre à six pouces d'épaisseur (le plus fréquemment quatre pouces et demi) déposées les unes sur les autres et assemblées à queue d'aronde plus souvent qu'à coulisse. Sur ce carré reposent les trois fermes du comble (pour une maison d'environ 6 par 7,6 mètres (20 par 25 pieds), davantage si le carré est plus grand) et le toit est fait soit de simples planches chevauchées, soit de «planches simples et embouffetées» de un pouce et demi d'épaisseur posées à la verticale, dans lequel cas il est recouvert de bardeaux. Cette structure repose sur un solage en bois de trois à cinq pieds de hauteur composé de pièces de cèdre ou de pin un peu plus larges que celles de la charpente, soit de cinq à six pouces. Rarement plus d'un tiers de ce solage ne dépasse la surface du sol.

Les planchers «de haut et de bas» sont faits de planches embouffetées d'un pouce et demi d'épaisseur et seul celui du haut est blanchi sur sa face intérieure. Les murs sont parfois laissés à nu, c'est-à-dire qu'on se contente simplement de bien calfater les interstices entre les pièces du carré. Au début du siècle, plusieurs de ces maisons ne contiennent aucune division intérieure et le seul élément rattaché à la structure est un escalier qui donne accès au comble utilisé comme remise<sup>39</sup>.

Étant donné ses dimensions modestes, les ouvertures sont réduites au minimum: une ou deux fenêtres sur la façade et une seule à l'arrière, toutes protégées par des contrevents. Il n'y a souvent qu'une seule porte, protégée elle aussi par une contreporte, située à une des extrémités afin d'utiliser au maximum

---

<sup>39</sup> Pour ces caractéristiques, voir les marchés de construction suivants: ANQ-Q, greffe de Jean Bélanger, 18 juillet 1811 et 8 août 1818.

l'espace intérieur<sup>40</sup>. On imagine très bien l'éclairage réduit de ces maisons, particulièrement lorsque planchers et murs ne sont pas peints.

Cette petite maison d'une seule pièce où vivent de cinq à sept personnes, parfois davantage<sup>41</sup>, perdue au moins jusqu'au milieu du siècle dans certains quartiers, comme en font foi de nombreux marchés de construction des années 1840<sup>42</sup>. Elle subit cependant d'importantes transformations à partir de 1810. En effet, on y ajoute graduellement une cloison simple qui vient diviser la maison dans sa largeur de même qu'une ou deux lucarnes aux combles, deux signes évidents que la façon d'habiter est en train de changer<sup>43</sup>.

Avec une première cloison, il est désormais possible à bon nombre de séparer pour la première fois l'espace en fonction de certaines activités domestiques. Au début, la fonction des pièces n'est évidemment pas encore bien nette car il est fréquent de trouver outils et berceaux dans la nouvelle pièce conçue à l'origine comme chambre à coucher des parents. Cette division intérieure vient néanmoins rompre avec une coutume ancestrale, voulue dans certains cas et imposée par le niveau de fortune dans certains autres, qui voulait que toutes les activités familiales se déroulent dans une seule pièce. Cette coutume disparaît toutefois très lentement, au fur et à mesure qu'on approche de la mi-siècle<sup>44</sup>. Un

---

<sup>40</sup> Les quelques photographies des faubourgs datant de la deuxième moitié du siècle montrent assez clairement que la porte est située aux extrémités.

<sup>41</sup> Dans la ville de Québec et les paroisses environnantes, la famille moyenne dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle compte 4,4 enfants. À la campagne, ce chiffre s'élève à 5. D. T. Ruddel, *Québec, 1765-1832*, pp. 20-22. Voir aussi Hubert Charbonneau, *Vie et mort de nos ancêtres*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1975.

<sup>42</sup> Même après le terrible feu de 1845 qui ravage 1 630 maisons et magasins et 3 000 boutiques et hangars à Saint-Roch, on construit encore de semblables petites maisons malgré les interdictions d'utiliser le bois. Antonio Drolet, *La ville de Québec, histoire municipale*, Québec, Société historique de Québec, tome 3, p. 66.

<sup>43</sup> H. Bourque, *op. cit.*, pp. 90-91.

<sup>44</sup> J.-P. Hardy, «Niveaux de richesse et ...», pp. 80-81. Voir la description de la maison d'une famille de charpentier comprenant sept personnes vivant dans les années 1820 dans un espace n'excédant pas 450 pieds carrés et comprenant une petite chambre pour les parents.

sondage sommaire dans le seul faubourg Saint-Roch de Québec entre les années 1820 et 1840 indique que la proportion de maisons d'artisans ne comptant qu'une seule pièce diminue constamment<sup>45</sup>. C'est aussi à la même époque que les inventaires après décès indiquent la présence occasionnelle de matelas, de paillasses et de boudets dans les greniers et que l'ajout d'un «escalier meunier», c'est-à-dire d'une échelle droite, devient une stipulation courante dans les marchés de construction. Le grenier, d'abord utilisé comme chambre à coucher pour les plus grands enfants, ensuite comme logement locatif — un phénomène qui deviendra plus courant après les années 1830<sup>46</sup> — a contribué considérablement à retarder chez les plus démunis la division d'un espace déjà exigü.

Dans les maisons plus grandes, car il s'en construit de plus en plus et elles ont généralement un peu plus de 30 pieds de façade par quelque 25 pieds de profondeur, soit qu'on érige une seule cloison dans sa largeur pour en faire deux logements distincts, soit qu'on la divise en quatre à l'aide de deux cloisons qui se croisent dans le but de louer chacune des pièces. Puis, graduellement, on relève le toit pour ajouter un étage au-dessus du rez-de-chaussée qu'on divise de la même manière. Dès lors, sans doute dans un but de conservation énergétique et d'insonorisation, au dessus du plafond du rez-de-chaussée on applique parfois une couche de mortier recouverte d'une rangée de planches. Le deuxième étage connaît ainsi une nette amélioration par rapport à celui du début du siècle. Le solage s'est élevé un peu et il n'est plus rare d'en trouver façonné de pierres. Ceux qui sont encore construits en bois sont recouverts à l'intérieur d'une autre rangée de madriers d'au moins trois pouces d'épaisseur afin de le solidifier mais également de rendre la cave plus utilisable. La technique de construction est sensiblement la

---

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 86. Tous les inventaires d'artisans disponibles pour les années 1820 à 1825 et 1844 à 1849 ont été utilisés pour ce sondage, soit respectivement 17 et 24 inventaires après décès. Le nombre de maisons comptant une seule pièce est passé de 57 à 45 %. Les nombreux marchés de construction et baux à loyer consultés confirment cette baisse mais indiquent toutefois que ces pourcentages sont surévalués.

<sup>46</sup> H. Bourque, *op. cit.*, pp. 90-91.

même, c'est-à-dire que les pièces de bois sont toujours déposées les unes sur les autres et reliées aux extrémités à queue d'aronde ou à coulisse, mais les murs sont moins épais, trois pouces seulement, et à l'intérieur on y trouve de véritables murs de refend et non de simples cloisons. Plus important encore, murs et cloisons sont lattés, crépis, plâtrés et peints, y compris parfois jusque dans les combles. Il s'agit donc dans l'ensemble d'une toute nouvelle maison que le nombre accru de croisées et les murs aux couleurs généralement pâles rendent plus claire.

Si nous avons tant insisté sur la maison de faubourg, c'est qu'elle devient durant les quarante premières années du siècle la maison majoritaire des deux plus grandes villes de la vallée du Saint-Laurent. C'est également parce que les faubourgs connaissent une métamorphose radicale durant cette période et que l'habitation est au centre de ce bouleversement. En effet, dans certains faubourgs de Québec et de Montréal, la population se multiplie par dix entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les années 1840 alors que celle des vieux quartiers ne fait que doubler. Cela crée une telle pression sur le logement que la densité d'occupation s'accroît plus rapidement que dans les vieux quartiers où l'on construit majoritairement en pierre et où il est plus facile d'ajouter un ou deux étages<sup>47</sup>. La surface habitable de la maison de l'artisan ne s'est donc pas nécessairement accrue. Dès les années 1830, il est déjà manifeste que le paysage architectural est beaucoup plus diversifié qu'auparavant et cette diversification ne fera que s'accroître par la suite. Les habitations de plus d'un étage se multiplient, la pierre comme matériau de construction est toujours aussi rare et demeure encore l'apanage des commerçants et des plus riches artisans tandis que la brique fait une timide progression au

---

<sup>47</sup> À Québec, alors que les populations de la Haute et de la Basse-Ville passent respectivement de 2 813 habitants à 5 017 et de 2 649 à 7 284 entre 1795 et 1842, celle du faubourg Saint-Roch passe de 829 habitants à 10 760 et celle de Saint-Jean de 1 008 à 8 686 habitants. Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel, «Physical Expansion and Socio-Cultural Segregation in Québec City, 1765-1840», dans *Shaping the Urban Landscape*, Ottawa, Carleton University Press, 1982, p. 150. À Montréal, la population de la vieille ville passe de 3 223 habitants à 6 127 entre 1806 et 1844 alors que celle du faubourg Sainte-Marie passe de 1 567 habitants à 12 333 et celle de Saint-Laurent, de 2 780 à 12 778 habitants. J.-C. Robert, *Montréal, 1821-1871, aspects de l'urbanisation*, p. 381. Sur la densité de l'occupation, voir p. 400.

détriment du bois qui continuera cependant de dominer le paysage faubourien jusqu'au moins les années 1860<sup>48</sup>.

### 3. La maison de l'habitant

La maison de l'habitant est de façon générale un peu plus grande que celle de l'artisan. Nous ne parlons pas, bien entendu, de ces petites «cabanes de planches» ne mesurant guère plus de 40 mètres carrés (400 pieds carrés) que les colons nouvellement arrivés sur une terre construisaient rapidement et qui étaient la risée des soldats qui accompagnaient Pehr Kalm lors de son voyage le long de la vallée du Saint-Laurent<sup>49</sup>; non plus de celles en pierre qui ont su faire échec aux ravages du temps et qui, bien que souvent noyées dans une architecture hétéroclite, embellissent encore le paysage rural de la vallée laurentienne. Ces dernières sont spacieuses, on le sait, mais très peu nombreuses: encore au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, elles ne dépassent guère 10 % de l'ensemble des habitations rurales, sauf dans quelques comtés où les carrières sont facilement accessibles<sup>50</sup>. Nous nous pencherons plutôt sur la maison que la grande majorité des ruraux

---

<sup>48</sup> Dans les faubourgs de Montréal, entre 1825 et 1852, les maisons de bois baissent de 81,3 à 70,3 %, les maisons de brique augmentent de 2,9 à 13, 8 % et celles en pierre stagnent à près de 16 %. J.-C. Robert, *Ibid.*, pp. 397-398. Pour la ville de Québec, les premières données officielles proviennent du recensement de 1861 où on y dit que le bois est encore le matériau de 84 % des maisons du quartier Saint-Roch. Marc Lafrance, *Étude sur l'évolution physique de la ville de Québec entre 1860 et 1890*, Parcs Canada, Service des lieux historiques, 1971, p. 29. (Texte dactylographié).

<sup>49</sup> Pehr Kalm, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, pp. 206-207.

<sup>50</sup> D'après le *Recensement des Canadas, 1851-1852*, vol. II, il n'y a que six comtés sur 36 qui comptent plus de huit pour cent de maisons de pierre. Par exemple, on en trouve une concentration près des carrières de Beauport, Château-Richer et Neuville dans la région de Québec. Georges-Pierre Léonidoff, «L'habitat de bois en Nouvelle-France: son importance et ses techniques de construction», *BHCM*, Ottawa, Musée national de l'Homme, n° 14 (printemps 1982), p. 21. L'aspect technique de cette maison de pierre a été étudiée en profondeur sous un titre trompeur (étant donné son importance numérique) par Georges Gauthier-Larouche, *Évolution de la maison rurale traditionnelle dans la région de Québec*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1974, 321 p. (Collection Les Archives de folklore n° 15).

habitent, une maison en bois dont les dimensions et les structures varient considérablement d'une région à l'autre. Tout comme pour les autres groupes toutefois, il est quand même possible d'en dégager les traits les plus pertinents à notre étude.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la maison rurale de la majorité des habitants n'est guère plus grande que celle de la première moitié du siècle et ressemble à bien des égards à celle que Pehr Kalm décrit à plusieurs reprises. Là où l'habitat est le plus concentré le long du Saint-Laurent, c'est-à-dire dans les régions de Québec et de Montréal, la superficie moyenne des maisons est d'environ 58 mètres carrés (625 pieds carrés), sauf au nord de la ville de Québec où elle atteint 70 mètres (753 pieds carrés)<sup>51</sup>. Cette maison a rarement plus d'un étage et sa forme est plutôt rectangulaire que carrée. Le toit, à pente assez raide, est souvent couvert de planches superposées et placées à l'horizontale mais il arrive à l'occasion que certains soient faits de chaume, à l'image de plusieurs bâtiments de ferme. Les interstices entre les pièces de bois qui composent les murs sont bouchés d'un mélange d'argile et de paille et les murs extérieurs dans certaines régions sont parfois blanchis au lait de chaux mais rien ne nous permet d'en évaluer aujourd'hui l'importance.

L'argile battue sert encore de plancher dans certaines d'entre elles bien qu'il soit plus fréquent de voir de véritables planchers faits de planches ou de madriers déposés directement sur les solives. Le plafond est composé de deux ou trois poutrelles de bois sur lesquelles sont clouées une ou deux rangées de planches dont l'épaisseur ne dépasse pas un pouce et demi<sup>52</sup>. Dans un cas ou dans l'autre, étant donné qu'on n'ajoute ni mousse ni terre sur ce plafond, comme dans certains

---

<sup>51</sup> Plus précisément, entre les deux périodes choisies pour l'enquête, 1727-1760 et 1760-1800, les augmentations les plus notables se situent au nord de la ville de Québec où la surface moyenne est passée de 53 à 70 mètres carrés et au sud de Trois-Rivières où elle est passée de 51 à 64 mètres carrés. Ailleurs, les augmentations sont de quelques mètres seulement. *Atlas historique du Canada*, vol. I, planche 55.

<sup>52</sup> Description tirée des marches de construction et des nombreuses descriptions de P. Kalm, *Ibid.*, pp. 206-207, 292-293, 416 et 429-430.



pays nordiques, le procédé a le fâcheux inconvénient de laisser échapper la chaleur pourtant si précieuse dans un pays aux hivers longs et rigoureux.

Le nombre de pièces dans ces maisons varie peu d'un endroit à l'autre de la vallée du Saint-Laurent. Visitant la campagne environnant Québec en 1749, Kalm dira qu'«une ferme comprend ordinairement deux ou trois pièces sous un même toit, à savoir la cuisine et son feu, tel que nous l'avons décrit, et une ou deux chambres, ou encore une grande salle et une chambre, garnies d'un poêle<sup>53</sup>». Entre Québec et Trois-Rivières, c'est la répartition de l'espace dans ces habitations qui retient son attention: « ... le foyer est maçonné au centre de la salle commune, qui est assez grande; la partie de cette salle située devant l'ouverture du foyer et le foyer lui-même servent de cuisine, tandis que la partie opposée sert de chambre à coucher ou de salle de réception pour les visiteurs ...<sup>54</sup>». Sur les rives de l'Île de Montréal où il trouve une concentration de maisons en pierre dont l'extérieur est blanchi à la chaux, il revient sur l'utilisation de l'espace sans toutefois parler de cloison: «Chaque habitation comporte plusieurs pièces ou parties, ordinairement une cuisine, une grande salle et une chambre à coucher, le tout sous un seul et même toit, c'est-à-dire formant une seule habitation.<sup>55</sup>» Ce dernier type de maison compte souvent deux cheminées maçonnées à chaque extrémité sur les murs de pignon alors que la maison de bois n'en comptera qu'une, située généralement au centre de la maison.

Il y a bien quelques variantes qui s'ajoutent à ces maisons types mais dans l'ensemble, les descriptions de Kalm concordent: la plupart des maisons comptent deux ou trois aires d'occupation assez bien définies, se ressemblent d'un endroit à l'autre de la vallée du Saint-Laurent et enfin, les «pièces» telles qu'entendues par le voyageur ne sont pas nécessairement fermées par des cloisons.

---

<sup>53</sup> P. Kalm, *Ibid.*, p. 292.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 416.

<sup>55</sup> *Ibid.*, pp.429-430.

Une brève étude portant sur l'habitation à l'Île d'Orléans dans la décennie 1760 dresse un portrait à peu près identique de l'habitation rurale. On y confirme que même parmi les plus grandes maisons, celles dont la surface habitable dépasse les 70 mètres carrés (800 pieds carrés), la répartition de l'espace intérieur décrit par Kalm est tout à fait conforme à la manière rurale d'habiter du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et que la pièce cloisonnée se retrouve dans une minorité de maisons seulement<sup>56</sup>.

En 1776, un officier allemand en fonction dans la région de Batiscau durant le premier mandat du général Carleton nous donne la description la plus complète qui soit de l'habitation rurale. Retenons seulement les traits les plus pertinents à notre propos:

The interiors of stone and wooden houses are as like as two peas. The foundation of a wooden house consists of four beams, upon which is placed the scantling. These beams are laid in the form of a square with the corners joined together. Smaller beams are then nailed between the four upright posts, composing the framework of the house; and the chinks are filled in with moss, small stones, mortar and lime. The outside walls are then covered with lime or with boards, as the case may be... In the interior, the walls are covered with smoothly planed boards; likewise the ceiling. No lime (i.e. plaster) is put upon the walls as with us at home.

All the partitions of the house are built with wooden boards... The vestibule generally contains the kitchen (similar in character to those of most of French villages); ... The iron cooking-pots are ranged about the fire. The kitchens ... are used as a "living room" until the arrival of cold weather. ... Next to the kitchen is a room generally used as a sleeping-room. Houses containing two rooms are

---

<sup>56</sup> Suzanne Jean, «La maison rurale de l'Île d'Orléans, aménagement de l'espace intérieur entre 1761 et 1767», dans Jean-Claude Dupont (sous la direction de), *Habitation rurale au Québec*, Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1978, pp. 13-28. À l'aide de 25 inventaires après décès, l'auteure reconstitue l'utilisation de l'espace et évalue le nombre de pièces. Sur les 25 habitations étudiées, au moins 15 d'entre elles n'ont qu'une seule pièce. Les autres en comportent deux et semblent correspondre à certaines descriptions qu'en a fait Pehr Kalm, c'est-à-dire qu'on n'y fait nullement mention de cloisons.

rooms are scarce; and when they contain *three* are considered very genteel. ... In every room one will find at least one bed capable of holding two persons. ... In the houses of the poorer people all the beds are placed in one room<sup>57</sup>.

Structure de la charpente, techniques de construction et matériaux sont donc sensiblement les mêmes à la fin qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup>. L'utilisation de l'espace n'a pas changé non plus: une cuisine avec foyer qui sert toujours à toutes les activités domestiques et sociales et une chambre à coucher, très rarement deux, mais celle que l'officier visite est cloisonnée. Dans les maisons des plus pauvres, le militaire prend soin d'ajouter que tous les lits de la famille sont réunis dans une seule pièce, sans aucun doute dans le but de profiter au maximum de la chaleur du foyer ou du poêle durant l'hiver, une attitude qui perdurera encore longtemps<sup>59</sup>. Sans doute aussi par manque d'espace mais également parce qu'il existe encore des habitations où il n'y a pas d'espace fermé réservé aux parents. Les murs, même ceux des maisons en pierre, ne sont pas encore couverts d'une couche de plâtre mais plutôt d'un lambris de bois<sup>60</sup>, et à l'exception des ustensiles de cuisine et de la vaisselle suspendus près de la cheminée, ils sont encore nus. Et comme la maison dépeinte n'est pas celle des habitants les plus pauvres, il convient de préciser qu'au lieu de lambrisser de bois les murs intérieurs, bon nombre vont simplement les blanchir au lait de chaux.

---

<sup>57</sup> William L. Stone (Trad.), *Letters of Brunswick and Hessian Officers during the American Revolution*, Albany, N. Y., Joel Munsell's Sons, 1891, pp. 17-19.

<sup>58</sup> Sur la structure, les matériaux et l'apparence des habitations rurales, une excellente recension des récits de voyage a été effectuée par Mary K. Cullen, *Highlights on Domestic Buildings in Pre-Confédération Quebec an Ontario as seen through Travel Literature from 1763 to 1860*, Ottawa, Parcs Canada, s.d., (Texte dactylographié)

<sup>59</sup> Voir au chapitre sur le chauffage le cas de la famille Stacey qui s'établit dans les Cantons de l'Est à la fin des années 1830. Jane Vansittart (éd.), *Lifelines. The Stacey Letters, 1836-1858*, Londres, Peter Davies, 1976.

<sup>60</sup> Observation confirmée plus tard par J. Lambert, op. cit., pp. 151-152 et par J. Bouchette, *The British Dominion in North America ...*, pp. 407-408.

Plus d'un quart de siècle plus tard (1806-1808), alors que la surface moyenne des habitations s'est légèrement accrue<sup>61</sup>, l'auteur et aquarelliste John Lambert vient confirmer la lenteur des modifications qui affectent aussi bien la structure de la maison que l'organisation de l'espace intérieur.

Their houses are composed of logs slightly smoothed with the axe, laid upon each other, and dove-tailed at the corners. Sometimes a framework is first constructed, and the logs laid upon each other between the grooves. The interstices are filled with clay or mud, and the sides of the building washed outside and in with lime dissolved in water. ... The Canadian habitations consist of only one story or ground floor, which is generally divided into four rooms. ... Some of the small houses have only one or two apartments, according to the affluence or poverty of their owners. The better sorts of farmers have always four rooms

...

The chimney is built in the centre of the house; and the room which contains the fire-place is the kitchen. The rest are bed-rooms; for it matters not how many apartments a house consists of, they are seldom without one or two beds in each, according to the size of the family<sup>62</sup>.

On retient tout de suite de ces commentaires que les murs sont simplement blanchis à la chaux et que les divisions intérieures sont un peu plus nombreuses qu'auparavant, un phénomène confirmé par les inventaires après décès.

En 1820, le voyageur Anglais Joseph Sansom s'étonne encore de trouver dans une maison de campagne en plein été plusieurs lits réunis dans la salle

---

<sup>61</sup> Selon les analyses effectuées par Georges Léonidoff à partir des marchés de construction pour le volume trois de l'*Atlas historique du Canada*, la surface moyenne habitable des maisons rurales serait passée de 58 à 68 mètres carrés entre les périodes 1760-1800 et 1801-1860. Ces données sont déposées à la Division de la recherche historique de Parcs Canada à Hull. Nous remercions Georges Léonidoff de nous avoir communiqué quelques résultats de ses recherches.

<sup>62</sup> John Lambert, *Travels through Lower Canada and the United States in the Years 1806, 1807 and 1808*, Londres, C. Cradock and W. Joy, 1813, 3 vol. (deuxième édition), pp.151-153 et 316. Sur les murs intérieurs blanchis à la chaux une dizaine d'années plus tard, voir aussi Francis Hall, *Travels in Canada ...*, pp. 84- 85.

commune avec les deux femmes de la maison occupées au métier à tisser<sup>63</sup>, un peu comme si l'espace domestique était resté immuable à une époque où de profondes transformations s'opèrent dans toutes les sphères de l'activité humaine. C'est qu'en dépit des quelques changements qui surviennent dans les intérieurs domestiques, la simplicité et la sobriété demeurent encore la règle commune chez la plupart des habitants. Les inventaires après décès des années 1792 à 1835 corroborent les observations des nombreux voyageurs: un nombre croissant de ruraux ajoutent une ou plusieurs cloisons à leur habitation durant cette période, la plupart du temps dans le but de constituer un espace plus en retrait destiné à recevoir un ou plusieurs lits.

Dans les années 1830, les habitants obligés d'avoir recours, comme au siècle précédent, aux seuls rideaux ou tours de lit pour s'isoler du reste de la maison sont de plus en plus rares mais les maisons à pièce unique sont encore nombreuses. Un sondage<sup>64</sup> effectué dans les inventaires après décès des habitants de la région montréalaise indique assez clairement qu'il y a une différence marquée entre les rives nord et sud et que plus on s'éloigne de la ville, plus il y a de maisons ne comprenant qu'une seule pièce. Il y en aurait environ 25 % sur la rive nord de Montréal dans les années 1830, au moins deux fois plus sur la rive sud, mais seulement 15 % autour de la ville, à Côte Saint-Pierre, Côte Saint-Luc ou Côte Notre-Dame-des-Neiges par exemple. Ces données ont évidemment une valeur bien relative car l'inventaire après décès n'est pas un document représentatif de l'habitation. L'enquête doit donc être poursuivie en amont et en aval et être étendue à d'autres régions, en incluant d'autres sources, notamment le marché de

---

<sup>63</sup> Joseph Sansom, *Travels in Lower Canada, with the Author's Recollection of the Soil; ...*, Londres, Printed for Sir Richard Phillips and Co., 1820, p. 31.

<sup>64</sup> Le sondage a été effectué à partir de 66 inventaires après décès d'habitants propriétaires de la région de Montréal entre les années 1830 et 1835. Ils proviennent tous du projet de recherche de Messieurs Wallot et Paquet. Les pourcentages avancés ne le sont qu'à titre d'hypothèse car les priseurs ne sont pas toujours précis sur le nombre de pièces d'une maison. Lorsqu'il y en a plus d'une, les mentions telles que «dans une chambre» ou «dans un petit cabinet» laissent peu de doute, mais lorsque ces mentions n'apparaissent pas et qu'il y a peu de meubles, on en déduit qu'il s'agit d'une maison à pièce unique.

construction, et en affinant la méthode pour bien déceler la structuration des intérieurs, mais il est clair que des modifications sont en train de transformer lentement la maison rurale<sup>65</sup>. L'analyse d'une sélection de biens meubles dans ces habitations nous indiquera avec plus de certitude l'importance et l'ampleur de la diffusion des autres changements que les études de niveau de richesse et les récits de voyageurs laissent percevoir.

### **Conclusion**

Des trois principaux types de maison étudiés, la maison bourgeoise est celle qui a subi plus que toute autre les influences britanniques tant au niveau du style que de l'agencement intérieur. Lieux pour se réunir et se distraire en famille, lieux pour les réceptions mondaines, lieux pour le travail, lieux pour le repos ou les relations intimes sont autant d'acquis qui datent déjà d'un siècle dans une bonne partie des maisons de l'élite en France et en Angleterre. Avec parfois un peu de retard, l'élite des colonies épouse certains grands mouvements qui ont cours en Europe et la recherche du confort au début du XIX<sup>e</sup> siècle en fait partie. Les nouvelles pièces — hall, salons (*parlor* mais surtout *sitting room* et *drawing room* ou chambre de compagnie) — qui s'ajoutent aux nombreuses déjà existantes reflètent manifestement l'enrichissement d'une élite montante qui a trouvé dans l'habitation un domaine d'investissement privilégié. La présence de ces pièces dans une maison symbolise également la réussite, sinon l'affirmation sociale qui s'exprime par la participation active à une manière de paraître et de vivre.

---

<sup>65</sup> Il n'y a pas que l'intérieur qui change durant cette période; toute la structure de la maison semble prendre une autre forme. La trentaine de marchés de construction consultés entre 1800 et 1840 dans la région de Québec le laissent clairement entendre, bien qu'ils concernent la plupart du temps des maisons en pierre, des bâtiments de ferme ou des travaux secondaires tels que toitures, caves à lambrisser ou à construire et rallonges aux maisons déjà existantes. Ici aussi il faudrait une analyse plus fine car même si les marchés de construction sont indispensables pour déceler les changements structurels, on ne connaît pas l'importance de cet acte notarié par rapport au nombre total de maisons, anciennes comme nouvelles, ce qui permettrait d'évaluer l'importance des changements à l'échelle de la vallée du Saint-Laurent.

L'habitat de pierre des plus fortunés des artisans s'apparente à celui des petits commerçants ou des petits entrepreneurs en construction. Il est relativement spacieux à cause de ses deux étages habitables et compte de deux à quatre pièces à fonctions souvent multiples mais généralement bien définies. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'intimité telle que nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire l'isolement de la chambre à coucher des autres espaces par des cloisons, est déjà un acquis qui fait partie de leur quotidien. Mais chez les autres, c'est-à-dire chez la majorité des artisans, ces changements surviendront un peu plus tard, soit durant la première moitié du siècle suivant. En divisant leur espace unique en une ou deux pièces bien circonscrites par des cloisons, ou encore en utilisant les combles pour y placer quelques lits, ils rompent radicalement avec certaines habitudes ancestrales qui voulaient que l'isolement soit assuré — chez certains d'entre eux seulement — par des rideaux suspendus autour du lit. Cet isolement par rapport à l'espace collectif annonce une nouvelle façon d'habiter qui va se concrétiser durant toute la première moitié du siècle.

Enfin, l'habitation rurale, entendons celle des habitants, semble offrir plus de résistance que la maison de ville aux principales transformations structurelles. Les contemporains qui nous ont servi de guides observent sans étonnement que les pièces cloisonnées, à savoir les chambres à coucher, tardent à se concrétiser. Il n'y a évidemment pas unanimité parmi eux — certains affirment que la maison de l'habitant ne contient guère plus de chambres cloisonnées qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle — et pour cause: les différences régionales ne sont pas aisées à percevoir et les généralisations sont trop souvent une caractéristique des récits de voyage. Les inventaires après décès tiennent un autre langage: ils confirment la lenteur des transformations mais ils sont concluants sur l'ajout d'une ou de deux pièces cloisonnées dans un espace auparavant entièrement collectif. Il nous est impossible d'évaluer l'importance de ce changement comme nous l'avons fait chez les artisans des faubourgs. Il est probable que de nouvelles sources, documentaires

ou archéologiques, permettront un jour de dégager les différences régionales et de nuancer nos observations ou celles des voyageurs<sup>66</sup>.

Agrandissement de l'espace habitable, restructuration de l'espace intérieur et sans doute nouvelles utilisations de ces espaces marquent à des degrés divers l'évolution de l'habitation urbaine et rurale, cossue et modeste, durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. À ces changements correspondent de nouvelles façons d'habiter, de nouvelles relations entre les membres d'une même famille, bref, de nouveaux comportements dont l'analyse va bien au delà des limites de ce survol de l'habitation<sup>67</sup>. Celui-ci visait seulement à dresser les grandes lignes du cadre physique dans lequel d'autres changements s'opèrent, tout aussi significatifs pour l'étude des comportements et de la qualité de la vie quotidienne: l'introduction, parfois en grand nombre, de nouveaux biens mobiliers. Les observateurs contemporains ont en effet noté à plusieurs reprises dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle la pénétration d'objets de toutes sortes dans les habitations, pénétration ostentatoire chez les uns, timide chez les autres. Reste à savoir s'il s'agit seulement d'un phénomène marginal perçu par les lentilles souvent déformées de voyageurs en mal d'exotisme ou d'une véritable vague de consommation comme certains auteurs l'ont déjà observé chez les plus fortunés<sup>68</sup>? Les chapitres qui suivent vont justement tenter d'évaluer l'ampleur de ce phénomène tout en essayant de voir jusqu'à quel point il a contribué à l'amélioration du bien-être quotidien.

---

<sup>66</sup> Un projet de recherche est déjà entrepris sur l'habitation rurale en Mauricie par Paul-Louis Martin de l'université de Trois-Rivières. Voir un bref aperçu des transformations de l'habitation dans *Continuité*, no 63 (hiver 1995), pp. 15-18.

<sup>67</sup> Sur la façon d'habiter et sur les relations entre les occupants d'une maison, il serait intéressant qu'historiens et ethnographes s'inspirent, entre autres modèles, de celui que Jean Cuisenier élabore dans *La maison rustique. Logique sociale et composition architecturale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, 380 p.

<sup>68</sup> De plus en plus d'enquêtes concluent à une amélioration du niveau de vie durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir surtout celles de Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot en bibliographie de même que celles de Christian Dessureault et John Dickinson .



## CHAPITRE II

### LE CHAUFFAGE

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la future propriétaire de l'île d'Orléans et femme d'affaires Charlotte-Françoise Juchereau de Saint-Denis, veuve du riche commerçant François Viennay-Pachot avec qui elle a eu 16 enfants, chauffe sa demeure à l'aide de trois cheminées mais d'un seul petit poêle. Elle habite pourtant une spacieuse demeure en pierre à deux étages, comprenant huit pièces, et que seuls les plus fortunés des marchands possèdent à l'époque<sup>1</sup>.

Près d'un siècle plus tard, plus précisément en 1795, la demeure montréalaise du marchand et trafiquant de fourrures Étienne-Charles Campion, homme assez influent pour être associé à la fondation du Beaver Club, est chauffée à l'aide de trois poêles en fonte dont un à fourneau et d'au moins une cheminée<sup>2</sup>.

Vers 1830, les marchands québécois William Burns et John Craigie possèdent respectivement 10 et 16 poêles en plus de quelques cheminées pour chauffer une spacieuse habitation d'une douzaine de pièces<sup>3</sup>. Situation analogue à Montréal où les plus riches des marchands tels Benjamin Solomon, John Richardson, Horace Dickinson et F. A. Trottier-Desrivières ont tous entre 10 et 15 poêles<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Serge Saint-Pierre, *Les modes de vie des habitants et commerçants de la Place Royale entre 1660 et 1760*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1983, pp. 102-115 et *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC), vol. II, p. 316.

<sup>2</sup> DBC, vol. IV, pp. 144-145 et ANQ-M, greffe de Jean-Guillaume Delisle, minute 5043, 11 janvier 1796.

<sup>3</sup> George Bervin, «Environnement matériel et activités économiques des conseillers exécutifs et législatifs à Québec, 1810-1830», *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, 17 (1983): pp. 52-53.

<sup>4</sup> ANQ-M, greffe de G. D. Arnoldi, inventaire de E. M. Seixa, épouse de B. S. Solomon, 7 juin 1830; greffe de W. N. Crawford, inventaire de John Richardson, 13 juin 1831; greffe de N.

Ces exemples ont été délibérément choisis parmi les plus fortunés des citadins parce que ce sont d'abord chez eux que pénètrent, en général, les nouveautés qui se répandent par la suite dans les autres couches sociales. Ils illustrent le changement majeur qui s'opère pendant près d'un siècle et demi dans le domaine du confort domestique. En effet, le poêle prendra près de cent ans (1660-1750) pour seconder ou détrôner le foyer ouvert dans la plupart des habitations, puis dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, il se multipliera avec plus ou moins de rapidité selon les niveaux de fortune pour assurer le confort calorifique auquel tous aspirent, riches et pauvres.

### **1. Les principaux modèles de poêles**

Durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, le choix de poêles qui s'offre aux citoyens est relativement restreint. La forme varie très peu: il s'agit d'une boîte plus souvent rectangulaire que carrée, généralement montée sur des pattes mais parfois simplement déposée sur une plate-forme de briques ou de pierres de taille. Les matériaux avec lesquels ils sont construits sont par contre très divers: la pierre, la brique, la tôle et la fonte sont autant de matériaux qui détermineront le coût du poêle de même que sa popularité dans certaines couches de la société. Posséder l'un ou l'autre est donc révélateur du niveau d'aisance matérielle mais aussi de l'évolution du confort domestique.

Le modèle le moins connu, ignoré tant par les documents officiels que par l'historiographie, est le poêle en pierre. On ne connaît pas son aire de distribution exacte ni son degré de popularité mais on sait qu'il est peu présent à la ville, probablement à cause de sa facture trop primitive. Il peut être fabriqué avec à peu près n'importe quelles pierres disposées en forme de carré ou même de cercle et sur lesquelles on place une plaque de métal ou un «couvercle», selon l'appellation de Pehr Kalm. Son coût de fabrication minime le rend facilement accessible de

---

B. Doucet, inventaire de Horace Dickinson, 2 juillet 1832; greffe de Peter Lukin, inventaire de François-Amable Trottier-Desrivières, 16 mars 1830. Précisons que certains de ces poêles servent uniquement à faire la cuisine.

sorte qu'on le rencontre dans des régions parfois éloignées ou chez les plus démunis des habitants. Ainsi, à Petite-Rivière, près de Baie Saint-Paul, là où abondent les galets dans les champs, Pehr Kalm, observateur consciencieux dont la prolificité nous est fort utile aujourd'hui, décrit ainsi les poêles qu'il voit: «Les poêles de cette région-ci sont presque toujours construits avec ces galets ou avec du granit, à l'exception du couvercle, qui est en fer; le tuyau, également est en fer; la plupart des poêles d'ici sont construits de la sorte et fort peu d'entre eux sont tout en fer<sup>5</sup>.» Les galets sont aussi utilisés dans d'autres régions et Kalm ne manque pas de le souligner: à Lorette par exemple, près de Québec, les «sauvages» y ont recours dans leurs maisons de deux pièces construites à la mode française. À Sault-au-Récollet, on utilise aussi cette ressource du milieu qu'est le galet pour fabriquer le corps du poêle mais ce sont des plaques de «calcaire gris et dur<sup>6</sup>» qui remplacent la plaque de fer du dessus, trop chère pour être à la portée des bourses des habitants de la région. Ailleurs aussi, sans doute, on utilise la pierre pour fabriquer son poêle mais il est impossible de savoir combien d'habitants ont eu recours à cet appareil des plus économiques ni jusqu'à quand l'habitude s'est perpétuée.

L'autre modèle le moins cher au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle est le poêle de briques<sup>7</sup>. Simplement fait d'une boîte rectangulaire en briques surmontée d'une plaque en fonte importée de France ou fabriquée aux Forges du Saint-Maurice<sup>8</sup>, ce type de poêle était le moins pratique des trois modèles les plus courants

---

<sup>5</sup> Pehr Kalm, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau, Guy Bethune, Pierre Morisset, Montréal, CLF, 1977, p. 392.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 265 et 464. À Sault-au-Récollet, on fabrique même des poêles en argile sur lesquels on dépose simplement une plaque de calcaire.

<sup>7</sup> Yvon Desloges, *Une ville de locataires: Québec au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Environnement Canada, 1991, pp. 166 et 168; Jean-Pierre Hardy, «Quelques aspects du niveau de richesse et de la vie matérielle des artisans de Québec et de Montréal, 1740-1755», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, no 3 (hiver 1987), p. 359.

<sup>8</sup> Marcel Moussette, *Le chauffage domestique au Canada des origines à l'industrialisation*. Québec, PUL, 1983, pp. 74-75.

(brique, tôle, fonte) parce que le moins mobile. La coutume voulait en effet qu'on démonte les poêles durant l'été et qu'on les range. Le poêle de briques semble plus populaire à Québec qu'à Montréal où on en recense bien peu dans les inventaires<sup>9</sup>. Étant donné son prix abordable et son procédé de fabrication aisé — on pouvait le monter directement sur la terre battue ou sur une pierre de taille —, il est toutefois surprenant qu'il n'y en ait pas eu davantage, particulièrement en milieu rural où la première maison du colon, construite avec bien peu de moyens, avait parfois comme plancher simplement l'argile sur laquelle elle reposait<sup>10</sup>. Efficace à n'en pas douter à cause de l'épaisseur de ses parois, le poêle de briques commun ne semble pas avoir traversé les siècles avec la même popularité que son concurrent le poêle de tôle<sup>11</sup>.

Le poêle de tôle commence à se répandre en milieu urbain dès les années 1720<sup>12</sup>, sans doute pour répondre aux besoins d'une clientèle moins fortunée pour qui le poêle de fonte importé était inaccessible. Aussi, le retrouve-t-on plus fréquemment comme deuxième poêle chez les mieux nantis mais comme unique appareil chez bon nombre d'artisans<sup>13</sup> et à plus forte raison chez les journaliers et les habitants. On sait qu'à l'instar du poêle de fonte il était offert en location<sup>14</sup> mais aucun document, aucun observateur contemporain ne nous en laisse une description. Probablement le moins efficace des trois modèles à cause de la minceur de ses parois, il apparaît par contre comme le plus pratique. D'un prix

---

<sup>9</sup> Pour Québec, voir Y. Desloges, *op. cit.*, p. 289, note 91; pour Montréal, voir Josée Desbiens, *Le niveau de vie et l'univers domestique des artisans montréalais entre 1740 et 1809*, thèse de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1991, pp. 78 et suiv.

<sup>10</sup> P. Kalm, *op. cit.*, pp. 291-292.

<sup>11</sup> Les quelques poêles de briques qui ont survécu au ravage du temps appartiennent à des institutions religieuses. Voir par exemple celui de l'Hôpital Général de Québec.

<sup>12</sup> Y. Desloges, *op. cit.*, p. 166.

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> Luce Vermette, *Les feux domestiques à Montréal de 1740 à 1760*, Thèse de maîtrise (ethnographie), Université Laval, 1977, p. 47.

abordable, de facture simple — un forgeron ou un ferblantier local pouvant facilement en fabriquer un —, d'une légèreté certaine qui lui assure mobilité, il s'est vite répandu dans toutes les couches de la société quoique bien inégalement. En milieu rural comme en milieu urbain, on dit toutefois qu'il est graduellement remplacé par le poêle de fer dans la deuxième demie du siècle<sup>15</sup>. Nous verrons plus loin qu'il tarde à se faire remplacer et qu'il compte encore pour 20 % de tous les poêles recensés dans la campagne montréalaise à la fin du siècle.

Enfin, le type le plus courant, celui qui a traversé les siècles sous des formes sans cesse modernisées, le poêle de fer ou de fonte. Présent dès le XVII<sup>e</sup> siècle dans quelques habitations cossues de l'élite de la Nouvelle-France, le poêle de fonte gagne la faveur du public au siècle suivant; il s'agit d'abord d'une simple boîte rectangulaire déposée sur le sol, comme le dira Pehr Kalm, élevée par la suite sur des pattes<sup>16</sup>. Parmi ces derniers, certains seront munis d'un cendrier — aussi appelé trépied — pour recevoir les cendres, d'autres reposeront sur une pierre de taille qui en tiendra lieu.

Les premiers modèles, originaires de Hollande, d'Allemagne et des pays scandinaves, sont importés, mais à partir de 1742, les Forges du Saint-Maurice commencent à en fabriquer. Après la Conquête, les poêles qui sortiront des forges locales de Saint-Maurice et de Batiscau (après 1794) concurrenceront directement les importations anglaises, en particulier les poêles de marque *Carron* fabriqués en Écosse.

Ce poêle de fer, qu'il soit importé ou fabriqué sur place, sobre ou décoré de motifs de plus en plus sophistiqués au fur et à mesure que le siècle progresse, est sans contredit le plus efficace de tous les modèles. Les parois de certains

---

<sup>15</sup> Pour la ville, voir J. Desbiens, *op. cit.*, p. 79; pour la campagne, voir John Dickinson, «Niveaux de vie des paysans normands et québécois au 18<sup>e</sup> siècle», dans Gérard Bouchard et Joseph Goy (dir.), *Famille, Économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17e-20e siècles)*, Chicoutimi/Paris, Sorep/Echecs, 1990, pp. 216 et 219.

<sup>16</sup> P. Kalm, *op. cit.*, pp. 291-292 et Robert-Lionel Séguin, «Le poêle en Nouvelle-France», *Les Cahiers des Dix*, no 33, 1968, pp. 166.

d'entre eux auraient jusqu'à un pouce et demi d'épaisseur, permettant ainsi d'emmagasiner la chaleur pendant une plus longue période de temps que la tôle ou même la brique non réfractaire. C'est donc lui, malgré son prix élevé et son poids qui en fait un objet encombrant, qui règnera en maître dans les salles communes de la plupart des habitations.

Dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle toutefois, un nouveau poêle fait son apparition dans les habitations, lui aussi fait de fer ou de fonte et qui viendra tantôt s'ajouter au premier, tantôt lui faire concurrence: le poêle double ou à fourneau que l'on appellera plus tard (au XIX<sup>e</sup> siècle) poêle à deux ponts. Il s'agit du poêle simple déjà connu que l'on a surmonté d'une autre boîte parfois légèrement plus petite, parfois légèrement plus grande que la première, munie de portes latérales et qui sert de fourneau.

Ce type de poêle tarde à se faire adopter en milieu rural mais il se répand très rapidement en milieu urbain puisqu'il représente à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle environ 38 % de l'ensemble des poêles recensés à Montréal. Et on ne le trouve pas seulement chez les marchands, les membres des professions libérales et les fonctionnaires mais également chez les plus fortunés des artisans. Il convient de noter que cet appareil n'est pas uniquement choisi pour son efficacité thermique; les habitudes culinaires, en pleine mutation au tournant du siècle, comptent probablement parmi les raisons les plus importantes.

Jusqu'aux années 1830-1835, quelques autres modèles viendront s'ajouter aux plus courants mais aucun ne deviendra populaire. Les petits poêles fonctionnant au charbon par exemple, utilisés en Europe et aux États-Unis, sont extrêmement rares au Canada même si le combustible est peu coûteux et facilement accessible grâce aux navires en provenance d'Angleterre et d'Écosse qui l'utilisent comme lest. Même les Britanniques, pourtant habitués à se chauffer au charbon, lui préfèrent le poêle à bois et gardent plutôt le charbon pour leurs foyers

à grille<sup>17</sup>. Quant au fameux poêle de type Franklin, du nom de son inventeur Benjamin Franklin (1706-1790), écrivain et homme politique célèbre, ils sont connus depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les colonies voisines du sud mais ils ne sont pas adoptés facilement par les Canadiens. Ce que l'on appelle communément le poêle Franklin, de son vrai nom le *Pennsylvania Fireplace*, connu dès ses débuts plusieurs versions. Conçu d'abord pour être installé juste en avant d'un foyer — sa plaque postérieure servant de porte au foyer — il fut ensuite suffisamment transformé pour qu'on puisse l'insérer directement dans les foyers. Dans les deux cas, le principe est le même: un espace est réservé en dessous du poêle pour faire circuler l'air frais qui va alimenter une mince boîte placée à l'arrière du feu; l'air qui y circule est ainsi réchauffé et sort ensuite par des conduits situés sur les côtés ou au-dessus du poêle. Les inconvénients des poêles Franklin — parois trop minces, ramonage difficile, danger de feu, efficacité douteuse — l'emportèrent sans doute sur les avantages car il ne parvint pas à concurrencer les poêles de fabrication locale ou importés d'Angleterre<sup>18</sup>. Ils furent en fait si rares qu'ils apparaissent en certains endroits vraisemblablement comme des éléments décoratifs plutôt que comme objets purement fonctionnels<sup>19</sup>. Enfin,

---

<sup>17</sup> Sur la rareté des poêles à charbon, voir Marcel Moussette, *Le chauffage domestique ...*, pp. 113-114 et Jean Provencher, *Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859*, Québec, ministère de Affaires culturelles, 1990, pp. 23-26, 230 et suiv. L'utilisation du charbon comme combustible semble à ce point rare qu'entre 1760 et 1860, seulement deux riches marchands de Place-Royale chaufferaient au charbon, l'un avec un foyer à grille l'autre avec un «poêle à charbon». Les artisans du métal tels les forgerons et les ferblantiers l'utilisent par contre en abondance.

<sup>18</sup> Sur le fonctionnement, les avantages et les inconvénients du poêle Franklin, il faut lire les belles pages que nous livre Pehr Kalm dans Adolph B. Benson (editeur), *Peter Kalm's Travels in North America, The English Version of 1770*, New York, Dover Publications, 1987, pp. 652-654. Le Finlandais était d'autant plus en mesure de bien décrire l'appareil de chauffage que l'inventeur lui en avait prêté un lors de son passage à Philadelphie. Voir aussi Priscilla J. Brewer, «We Have Got a Very Good Cooking Stove. Advertising, Design, and Consumer Response to the Cookstove, 1815-1880», *Winterthur Portfolio*, vol. 25, no 1 (spring 1990), pp. 36-37 et William Seale, *Recreating the Historic House Interior*, Nashville, American Association for State and Local History, 1979, pp. 59-60.

<sup>19</sup> Voir les quelques exemples cités dans J. Provencher, *op. cit.*, pp. 25-26.

les premières cuisinières que les journaux publicisent sous le nom de *cooking stoves* arrivent tardivement, soit dans les années 1830, mais la plupart leur préfèrent le poêle traditionnel en fonte avec lequel ils sont habitués à faire la cuisine. Ce n'est que dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qu'ils se répandront davantage.

Dans l'ensemble donc, la technique dominante est la même: une boîte de fonte chauffée au bois et assurant le principal du confort calorifique. Poêles à charbon, à combustion en couche mince (*base burner*) et calorifères à air chaud ou à vapeur sont des exceptions durant le premier tiers du siècle et le chauffage central est l'affaire de la deuxième moitié<sup>20</sup>.

## 2. La situation en Europe et aux États-Unis

En Europe, le poêle est utilisé depuis au moins le XVI<sup>e</sup> siècle par les Allemands, les Suisses et les Hollandais. Montaigne (1533-1592), qui en connaît les avantages pour avoir profité de ses bienfaits lors de ses voyages, n'hésite pas à en faire l'éloge chez lui<sup>21</sup> mais les Français mettront tout de même deux siècles avant de l'adopter. Un retard difficile à expliquer sinon par de profondes résistances psychologiques, car certains hivers sont parfois très rudes dans la moitié septentrionale du pays. Quoi qu'il en soit, le poêle n'entre que très craintivement chez les plus aisés au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'atteint pas le quart des foyers au milieu du siècle, et à la fin, la cheminée demeure toujours le moyen de chauffage de la majorité.

Au moment où le Canada adopte massivement le poêle, la France urbaine en est encore à perfectionner sa cheminée, le moyen de chauffage qui va dominer encore une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est d'abord multipliée pour en mettre

---

<sup>20</sup> Pour quelques exceptions, voir *Ibid.*, pp. 25-26, 230 et suiv.

<sup>21</sup> Daniel Roche, *Le peuple de Paris, essai sur la culture populaire au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier Montaigne, p. 149 et Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, tome I, *Les structures du quotidien: le possible et l'impossible*, Paris, Armand Colin, 1979, pp. 261-262.



dans presque toutes les pièces chez les plus riches; on ajoute des plaques métalliques sur la paroi arrière de l'âtre afin de mieux refléter la chaleur; on la rétrécit enfin tout en ajoutant une courbe au tuyau de sortie afin d'éliminer la fumée et d'augmenter son efficacité<sup>22</sup>. Quant à la France rurale, elle suit loin derrière les progrès de la ville. Encore au début du présent siècle, nombreuses sont les pièces d'une maison qui ne sont pourvues d'aucun moyen de chauffage<sup>23</sup>.

À l'exception de la maison des Allemands de Pennsylvanie qui sont familiers avec le poêle et qui n'hésitent pas à l'utiliser dès leur arrivée dans leur nouvelle patrie, la maison américaine de la majorité est froide et tout à fait inconfortable au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Dans la plupart d'entre elles, il n'y a que le foyer pour chauffer et cuisiner car l'utilisation du poêle se généralise tardivement, pas avant les années 1815-1820. Même le fameux poêle Franklin inventé en 1744 et commercialisé dès les années 1750 ne connaît pas chez lui la popularité qu'on a bien voulu lui accorder. Dans une région relativement froide comme le nord du New Jersey par exemple, on le retrouve dans moins de 10 % des inventaires entre 1804 et 1815 et nulle part ailleurs auparavant. Par contre, le *Tenplate stove*, un poêle fait d'un assemblage de dix plaques de métal comme son nom l'indique et qui sert surtout à chauffer, commence à se répandre. Mais il n'emporte pas davantage la faveur du public que le poêle Franklin car il apparaît, lui aussi, dans à peine 10 % des inventaires au tournant du siècle (entre 1795 et 1806)<sup>25</sup>, signe

---

<sup>22</sup> Informations tirées de Annik Pardailhé-Galabrun, *La naissance de l'intime, 3000 foyers parisiens XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, pp. 334-336 et de D. Roche, *op. cit.*, pp. 139-143.

<sup>23</sup> De nombreux écrivains se plaisent à remémorer leurs souvenirs d'enfance alors que les nuits glaciales, sans aucun appareil de chauffage, étaient choses courantes. Voir, entre autres auteurs, Jean Giono, *La chasse au bonheur*, Paris, Gallimard, 1988, p. 114.

<sup>24</sup> Elisabeth Donaghy Garrett, *At Home: The American Family, 1750-1870*, New York, Harry N. Abrams, 1990, p. 187. Voir aussi Jack Larkin, *The Reshaping of Everyday Life, 1790-1840*, New York, Harper and Row, 1989, p. 135.

<sup>25</sup> Amy Friedlander, «House and Barn; The Wealth of Farmers, 1795-1815», *Historical Archeology*, vol. 25, no 2, 1991, pp. 21-23. Priscilla J. Brewer, dans «We Have got a very good cooking stove», *Winterthur Portfolio*, vol. 25, printemps 1990, pp. 35-36, affirme: *In the 1810s*,

évident que la progression du poêle aux États-Unis est réellement l'affaire du XIX<sup>e</sup> siècle. Par la suite, le foyer continue d'être utilisé jusque tard dans le siècle comme unique source de chaleur et seul moyen de cuisson chez les plus pauvres, comme système de chauffage d'appoint chez les plus à l'aise qui vont préférer le poêle au foyer pour cuisiner<sup>26</sup>. En fait, aux États-Unis, la généralisation du poêle utilisé pour le chauffage se confond presque avec le poêle pour cuisiner qu'on commence à commercialiser vers les années 1830 seulement<sup>27</sup>.

### 3. La situation au Canada

Au Canada, le poêle est adopté très tôt puisque les religieuses ursulines de Québec en utilisent un pour chauffer leur dortoir dès 1668<sup>28</sup>. Cinq ans plus tard, ils sont déjà suffisamment nombreux dans les habitations de la ville de Québec pour qu'on légifère sur leur utilisation. Un règlement de police interdit en effet à tout habitant de la Basse-Ville de faire «élever chez soi aucun poêle soit de fer, soit de briques, s'il n'est dans une cheminée ou qu'il n'en soit fait de capables pour mettre iceux<sup>29</sup>». Ne maîtrisant pas encore très bien cette innovation, il semble qu'on veuille prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les incendies, particulièrement dans une ville où les maisons sont mitoyennes. On ne sait pas ce qu'il advient de ce règlement par la suite mais chose certaine, les poêles, surtout ceux en fer et importés de France, se répandent assez rapidement en milieu

---

*stoves were widely introduced in the Northeast and were welcome by consumers...*, mais elle ne se base sur aucune statistique.

<sup>26</sup> P. J. Brewer, *Ibid*, pp. 35-36; E. D. Garret, *op. cit.*, pp. 38, 99, 101, 187; J. Larkin, *op. cit.*, p. 135; Bernard L. Herman, «Ordinary Mansions», dans *After Ratification, Material Life in Delaware 1789-1820*, Newark, University of Delaware, 1988, pp. 52 et suiv.

<sup>27</sup> Lawrence Wright, *Home Fires Burning, The History of Domestic Heating and Cooking*, London, Routledge and Kegan Paul, 1964, p. 128.

<sup>28</sup> M. Moussette, *Le chauffage domestique...*, p. 67.

<sup>29</sup> Pierre-Georges Roy, «La protection contre le feu à Québec sous le régime français», *Le bulletin des recherches historiques*, vol. XXX, no 5 (1924), p. 131.

urbain puisque dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il s'en trouvait un dans près de la moitié des ménages de la ville<sup>30</sup>.

### 3.1. La ville

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, près de 80 % des ménages de la ville de Québec posséderait au moins un poêle, et parmi ce pourcentage, une minorité seulement (6,7 %) en aurait plus d'un, des marchands et des officiers pour la plupart<sup>31</sup>. Ces données sont confirmées par une étude plus ponctuelle, portant sur les artisans seulement et qui révèle qu'un peu plus de 20 % des familles d'artisan n'ont pas de poêle et que les modèles en tôle et en briques se retrouvent tantôt chez les plus pauvres des artisans comme poêle unique, tantôt chez les plus aisés comme deuxième appareil de chauffage<sup>32</sup>.

Montréal est loin d'être en reste: les quelques études effectuées sur les mêmes décennies confirment en fait que le poêle y est encore plus populaire que dans la capitale où l'on semble privilégier la chaleur de l'âtre<sup>33</sup>. En effet, trois études dont deux portant sur les artisans seulement et une sur plusieurs groupes sociaux affirment que plus de 90 % des habitations montréalaises sont munies d'au moins un poêle et que, tout comme à Québec, ceux en tôle et en briques servent soit de poêle unique aux plus pauvres, soit de système d'appoint aux plus fortunés qui préfèrent toujours l'efficacité et l'apparence des poêles de fonte<sup>34</sup>. Les quelques points d'écart (environ 10 %) entre Montréal et la capitale vont persister jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle puis se résorberont graduellement par la suite sans qu'on

---

<sup>30</sup> Y. Desloges, *Une ville de locataires*, pp. 165-166.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> J.-P. Hardy, «Quelques aspects du niveau de richesse ... », pp. 358-359.

<sup>33</sup> Sans doute parce que Québec est plus construit en pierre que Montréal. Voir à ce sujet *Ibid.*, pp. 358 et 371.

<sup>34</sup> J. Desbiens, *Le niveau de vie ...*, pp. 78-79; J.-P. Hardy, *op.cit.*; L. Vermette, *Les feux domestiques ...*, pp. 35-36.

puisse trouver d'explication valable<sup>35</sup>.

Le poêle est un acquis au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle en milieu urbain, il n'y a aucun doute. Mais qu'en est-il du confort calorifique tant recherché par tous? Luce Vermette dans son étude sur les feux domestiques entre 1740 et 1760 à Montréal en arrive à la conclusion, en jumelant foyers et poêles à l'aide de 70 inventaires, qu'il y aurait entre 42 et 48 % des pièces chauffées, selon qu'on est simple artisan ou marchand<sup>36</sup>. Il s'agit probablement d'une appréciation optimiste de la situation du chauffage. D'ailleurs, son échantillonnage d'inventaires après décès ne dépasse pas les limites de la ville fortifiée; de nombreux inventaires ne contenant aucune information sur les foyers, son objet d'étude, ont été éliminés; enfin, bon nombre de citoyens, moins fortunés ou simples locataires, n'ont pas été considérés<sup>37</sup>. Ses données nous donnent quand même une excellente indication du degré de confort calorifique dont certains pouvaient bénéficier dès le milieu du siècle.

La réalité montréalaise, en autant qu'elle puisse être appréhendée, s'apparente à celle de la ville de Québec où la norme d'un poêle par famille s'établit au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Bien sûr, avant cette date, bon nombre devaient se contenter du foyer alors que les hauts personnages du pays, en plus d'utiliser leurs amples cheminées de l'époque, en ont déjà plus d'un. Le gouverneur général de la Nouvelle-France, Rigaud de Vaudreuil, en aurait eu trois dont deux en tôle vers 1725<sup>38</sup>; le puissant négociant et membre du Conseil supérieur Charles

---

<sup>35</sup> On peut tout de même proposer quelques hypothèses pour expliquer à la fois l'écart entre les deux villes et sa disparition. D'abord, l'inventaire après décès est un document qui n'atteint peut-être pas tous les plus démunis; ensuite, la location de poêles, un commerce qui se pratique depuis déjà longtemps, est un phénomène impossible à quantifier. Pour des exemples de location, voir R. L. Séguin, *La civilisation traditionnelle...*, p. 375.

<sup>36</sup> L. Vermette, *op. cit.*, p. 31.

<sup>37</sup> *Ibid.*, pp. 3-4.

<sup>38</sup> M. Moussette, *Le chauffage ...*, p. 68.

Guillemain en aurait possédé autant 15 ans plus tard<sup>39</sup>; enfin, ce qui est plus inusité, le riche marchand Charles-Aubert de Lachenaie en aurait eu quatre dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>. Ce sont là toutefois des exceptions car la norme est de deux poêles au milieu du siècle chez les mieux nantis et d'un seul, comme nous l'avons dit, pour la grande majorité de la population. D'ailleurs, chez les artisans, qui ne sont pas les plus démunis dans la société, on se contente d'un seul poêle de tôle ou de briques dans 75 à 80 % des cas<sup>41</sup>.

La longueur des tuyaux de poêle est un autre facteur à considérer lorsqu'on veut estimer le confort calorifique. Il s'agit d'un aspect du chauffage qui apparaît tout à fait anodin à première vue, mais il peut nous donner un bon aperçu de la place du poêle par rapport au foyer, place qui influe directement sur le rayonnement de la chaleur dans l'habitation.

Les premiers poêles de la colonie auraient été rattachés à la cheminée du foyer par un court tuyau. C'est du moins ce qui ressort des plans de construction de l'époque et que corrobore un édit de 1673 interdisant aux citoyens de la Basse-Ville de Québec d'«élever chez soi aucun poêle soit de fer, soit de briques, s'il n'est dans une cheminée...<sup>42</sup>». Un demi-siècle plus tard, soit en 1726, un autre règlement du Conseil souverain interdit aux citoyens «de faire passer les tuyaux de poêle au travers des cloisons de planches ou de charpente, et au travers des planchers, qu'il n'y ait au moins aux dits passages un demi-pied de jour au pourtour du dit tuyau, en telle sorte qu'il ne touche à rien de combustible, sous

---

<sup>39</sup> Y. Desloges, *op. cit.*, p. 170.

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> *Ibid.* Trois fois sur quatre, dit l'auteur, le poêle de tôle constitue l'unique genre d'appareil dans le monde de la transformation. Pour Montréal, les chiffres ne sont pas aussi précis mais J. Desbiens affirme que les artisans qui ont plus d'un poêle au milieu du siècle sont rares. J. Desbiens, *op. cit.*, p. 79.

<sup>42</sup> P.-G. Roy, «La protection contre le feu...», p. 131.

peine de dix livres d'amende...<sup>43</sup>». Cette deuxième mesure, destinée elle aussi à protéger des incendies, véritables fléaux des villes coloniales, laisse entendre que dès cette époque le poêle s'éloignerait du foyer et que les tuyaux se prolongeraient grâce à plusieurs coudes, pour aller chauffer d'autres pièces. Elle sous-entend aussi qu'il peut y avoir plus d'un poêle dans les habitations. Sans doute cet édit vient-il entériner une habitude qui tend à se répandre en milieu urbain mais il n'est pas acquis qu'elle se généralise à l'ensemble de la population dès cette époque<sup>44</sup>.

S'il est vrai que la «feuille de tuyau» — c'est ainsi que les notaires les enregistrent le plus souvent au XVIII<sup>e</sup> siècle — a une longueur d'un pied et demi et que la moyenne par habitation est de 4,6 feuilles, les tuyaux mesureraient quelque six pieds selon certains, «environ une brasses de long» selon d'autres, c'est-à-dire cinq pieds<sup>45</sup>. Si telle était réellement la longueur des tuyaux (peu importe la légère différence entre les deux interprétations), le poêle de la majorité demeurerait encore près du foyer au milieu du siècle. En fait, même dans les maisons des plus riches, à deux ou trois étages, le poêle n'a pas besoin d'être situé bien loin du foyer pour améliorer considérablement le confort: un poêle à chaque étage, placé à l'arrière du foyer plutôt qu'à l'avant peut rendre une maison relativement confortable en chauffant une pièce de plus. Malgré les froids sibériens qui paralysent une bonne partie des activités économiques du pays à tous les hivers, c'est sans doute pour cette raison que l'élite ne souffre pas réellement du froid même s'il arrive à l'occasion qu'elle se plaigne<sup>46</sup>.

---

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 138.

<sup>44</sup> Marcel Moussette, *op. cit.*, pense au contraire qu'elle se généralise.

<sup>45</sup> L'argumentation et les calculs proviennent de M. Moussette, *op. cit.*, p. 76. R.- L. Séguin, dans *Le poêle en Nouvelle-France*, pp. 159 et 167, affirme que les tuyaux au début du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient plutôt entre trois et cinq feuilles, ce qui correspond davantage à la brasses. Voir aussi de nombreux autres exemples dans É.- Z. Massicotte, «L'usage des poêles sous le régime français», *Bulletin des recherches historiques*, vol. 22, no 11 (1916), pp. 334-335.

<sup>46</sup> Citons ici, à titre d'exemple, la lettre de Madame Bégon à son beau-fils à l'hiver 1748 : «Je voudrais, cher fils, être en France avec cent coups de pieds dans le ventre. Au moins, ne serais-je pas exposée à geler et à périr dans un tas de neige. Le vent qu'il fait et les feux que l'on est obligé

### 3.2. La campagne

La situation du chauffage en milieu rural est moins bien connue. C'est pourtant là que vit près de 75 % de la population sous le régime français et plus de 80 % durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>.

Le bois est le principal combustible et le charbon ne viendra pas le concurrencer avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. On se plaint souvent que le bois est cher, parfois qu'il est rare comme dans la région de Saint-Jean après le feu de 1788 qui détruit plusieurs hectares de forêt<sup>48</sup>; il faut donc aller le chercher un peu plus loin de la maison, mais de façon générale il ne manque pas, ni au XVII<sup>e</sup> ni au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au dire de certains contemporains, on gèle même moins au Canada qu'en France où le climat est pourtant plus tempéré. Ruelle d'Auteuil, procureur général au Conseil souverain de Québec entre 1680 et 1707, écrira dans ses mémoires:

Il ne faut pas penser, écrit-il, que les Français habitués en Canada souffrent considérablement de ce froid, parce qu'ayant du bois en volonté, ils se chauffent tant qu'il leur plaît, bien différents en cela des Français de quantité de provinces de France qui manquant de bois souffrent infiniment plus de froid, quoique dans un air plus tempéré, que ne sont ceux de Canada parce qu'ils n'ont pas de quoi se chauffer et que sortant de la rue ou des champs où ils sont

---

de faire me donnent des battements de coeur à m'en faire trouver mal, car quand je vois ce temps et que je pense que, s'il arrivait un accident, ce que je deviendrais étant ici seule avec mon cher père...». *RAPQ*, vol. 15, 1934-1935, p. 20. Rapporté aussi dans M. Moussette, *op. cit.*, p. 99.

<sup>47</sup> Sur les plus récentes données concernant le rapport entre la population rurale et urbaine, voir Serge Courville, «Un monde rural en mutation: le Bas-Canada dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle», *Histoire sociale*, vol. XX, no 40 (novembre 1987), pp. 237-258 et *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1990, pp. 37 et suiv. Entre 1784 et 1831, il y aurait en fait entre 87 et 89 % de ruraux (vivant en dehors des grands principaux centres urbains) et la proportion qui vivrait de la terre se situerait entre 60 et 70 %.

<sup>48</sup> I. Weld, *op. cit.*, p. 24.

glacés, ils reviennent dans leurs maisons qu'ils trouvent sans feu<sup>49</sup>.

Pehr Kalm, si avare de commentaires sur le chauffage en milieu urbain, s'est montré beaucoup plus prolixe sur le milieu rural; or jamais il ne fait allusion au fait que le système de chauffage en vigueur au Canada pouvait ne pas répondre adéquatement aux rigueurs du climat. Bien au contraire, l'impression générale qui se dégage de ses nombreuses descriptions est que le poêle vient seconder le foyer pour assurer un meilleur confort thermique dans de nombreuses habitations rurales dès le milieu du siècle. Nous disons dans de nombreuses habitations car il est fort probable que dans les petites maisons qu'il a déjà observées, mesurant à peine 40 mètres carrés, le foyer devait être l'unique source de chaleur.

Tout au long de la vallée du Saint-Laurent, de Montréal à Baie Saint-Paul, chaque fois que la maison visitée est munie d'un poêle, celui-ci est toujours accolé au foyer, soit devant soit derrière, ce qui, dans ce dernier cas, a l'avantage de chauffer l'autre partie de la maison qui, nous l'avons déjà vu, n'est pas toujours divisée par une cloison. Dans les environs de Québec, la description qu'il fait de la maison rurale est beaucoup plus détaillée qu'ailleurs. Toutes sont équipées d'un foyer en pierre qu'il s'empresse de qualifier d'inefficace, comme partout au Canada d'ailleurs, puisqu'il n'a pas de clé de tirage, mais toutes ne sont pas munies d'un poêle en fer. En effet, il existe également, dira-t-il, «des poêles construits en briques ou en pierre et qui ne sont pas d'aussi grandes dimensions que les précédents, mais la partie du dessus est en fer. Ces deux espèces de poêle reposent sur le sol et un tuyau de fer en sort qui va rejoindre la cheminée de l'âtre<sup>50</sup>». Plus tard, à Petite-Rivière comme dans la région du Richelieu, il remarquera des poêles

---

<sup>49</sup> Cité dans R.-L. Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'«habitant» aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Fides, 1967, p. 348.

<sup>50</sup> P. Kalm, *op. cit.*, p. 292. Le poêle en pierre auquel Kalm fait allusion a aussi été observé chez les Indiens de Lorette près de Québec.



rattachés à la cheminée mais derrière celle-ci. Retenons la description qu'il nous livre des maisons du Richelieu, généralement plus spacieuses qu'ailleurs au pays<sup>51</sup>:

[...] le foyer est maçonné au centre de la salle commune, qui est assez grande; la partie de cette salle située devant l'ouverture de foyer et le foyer lui-même servent de cuisine, tandis que la partie opposée sert de chambre à coucher ou de salle de réception pour les visiteurs; il existe parfois, derrière le foyer, un poêle en fonte qui chauffe la pièce; j'ai vu ce mode d'installation du foyer en quelques endroits au Canada<sup>52</sup>.

Peu importe donc la région que le voyageur finlandais visite ou le type de maison qu'il décrit, il apparaît assez clairement que le poêle est présent un peu partout en milieu rural au milieu du siècle. Reste à savoir combien d'habitations rurales peuvent jouir d'un deuxième appareil de chauffage qui viendrait seconder un foyer de trois à quatre fois moins efficace et dont la technique de fabrication semble encore mal maîtrisée<sup>53</sup>? Les études qui nous apporteraient quelques chiffres se font encore attendre. On peut toutefois affirmer qu'il y avait plus de poêles de brique, de pierre et de tôle que de fonte. On verrait mal, en effet, que la fonte domine la tôle et la brique alors qu'en milieu urbain, du moins à Québec, la brique est presque aussi populaire que la fonte<sup>54</sup>. D'ailleurs, les seules études qui portent sur le milieu rural avancent que le poêle de fer ou de fonte serait une nouveauté dans les années 1740 chez les habitants de l'île de Montréal et de l'île Jésus et

---

<sup>51</sup> Sur la surface comparée des habitations de la Vallée du Saint-Laurent, voir l'*Atlas historique du Canada*, vol. 1, planche 55.

<sup>52</sup> P. Kalm, op. cit., p. 416.

<sup>53</sup> Sur l'efficacité du foyer par rapport au poêle, voir M. Moussette, *Le chauffage...*, pp. 104-105. La technique de fabrication des foyers est mal maîtrisée en France aussi et ce n'est qu'après 1750 qu'on diminuera la dimension des âtres des cheminées afin de conserver un peu plus de chaleur dans les intérieurs. Voir à ce sujet, entre autres ouvrages, Daniel Roche, *Le peuple de Paris*, Paris, Éditions Aubier Montaigne, 1981, p. 140.

<sup>54</sup> Y. Desloges, *Une ville de locataires*, pp. 167 et 289, note 91.

qu'il remplacerait graduellement le poêle de tôle<sup>55</sup>. Dans une autre étude comprenant la totalité des inventaires après décès disponibles provenant des seigneuries de l'île de Montréal et de Boucherville durant la décennie 1740-1749, on recense des poêles en fer dans seulement 14 % de l'ensemble des inventaires mais aucun à Boucherville<sup>56</sup>.

Avec l'acquisition du poêle, plutôt de brique et de tôle que de fonte, on peut donc affirmer qu'un minimum de confort calorifique est atteint au milieu du siècle à la ville comme à la campagne. Et cela est d'autant plus vrai que les maisons de la majorité ne sont pas très grandes<sup>57</sup> et que le recours au feu de l'âtre, bien que peu efficace, est une constante. D'importantes améliorations restent à venir, notamment au niveau de la qualité des poêles, de leur emplacement par rapport à l'âtre et de leur multiplication dans une même habitation.

#### 4. Vers un usage plus efficace des poêles

Dans la recherche du confort thermique, la généralisation du poêle en milieu urbain d'abord, puis rural par la suite, est donc l'affaire du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est un acquis considérable qu'il importe de noter car ni la France, ni l'Angleterre, ni les voisins du Sud — les États de la Nouvelle-Angleterre actuelle — n'adoptent pleinement cet apport technique pourtant déjà bien ancré dans les coutumes de

---

<sup>55</sup> John Dickinson, «Niveaux de vie des paysans normands et québécois au 18<sup>e</sup> siècle», dans Bouchard G. et J. Goy (dir.), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)*, Chicoutimi/Paris, Sorep/Echecs, 1990, pp. 216 et 219. L'analyse se fonde sur 58 inventaires après décès pour la période 1740-1750 et 50 pour la période 1778-1782. Il est intéressant de noter qu'on ne mentionne nullement le poêle de brique pourtant très répandu à Québec, et que cette absence ou rareté est aussi signalée dans l'étude de L. Vermette, *Les feux domestiques...*, p. 36.

<sup>56</sup> Dessureault, Christian et John A. Dickinson, «Niveau de vie et reproduction sociale dans la plaine de Montréal. 1740-1804», dans *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural*, sous la direction de Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1992, pp. 153-167.

<sup>57</sup> Sur les dimensions des maisons, voir J.-P. Hardy, *op. cit.*, pp. 349-352; L. Vermette, *op. cit.*, p. 24 et *Atlas historique du Canada*, vol. 1, planche 55.

certains pays nordiques<sup>58</sup>. Et le premier tiers du siècle suivant ne vient guère modifier cette donnée de base car de 80 à 90 % des habitations du Bas-Canada sont pourvues d'au moins un poêle entre 1792 et 1835 (tableau 1). Il y a bien sûr de légères variations d'une période à l'autre, d'une ville à l'autre, ou encore entre ruraux et citadins mais rien de vraiment significatif, rien que l'occasionnelle inconsistance des inventaires ou le phénomène des locations ne pourraient expliquer.

<b>TABLEAU 1</b>				
<b>Proportion d'inventaires contenant au moins un poêle</b>				
<b>(%)</b>				
	1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Montréal</b>	89	88	86	91
<b>Québec</b>	82	83	83	89

Dès le tournant du XIX<sup>e</sup> siècle des changements s'annoncent qui vont conduire à un nouveau stade du confort calorifique. Et ce nouveau bien-être n'est pas tant redevable aux dernières découvertes en matière de fer et de fonte qu'à l'amélioration du niveau de richesse qui permet à la majorité de se procurer des appareils de chauffage plus performants et en plus grande quantité.

#### 4.1. La qualité

La qualité passe d'abord par l'abandon progressif du poêle de tôle au profit du poêle de fer. Inutile d'insister de nouveau sur les nombreux avantages de celui-ci sur celui-là. Le poêle en tôle est le plus vorace de tous: il consomme

---

<sup>58</sup> Lorsque les voyageurs étrangers Thomas Anbury (1776-1777), Isaac Weld (1795-1797) et John Lambert (1806-1808) s'étonnent de trouver un poêle dans chaque maison qu'ils visitent, ce n'est certainement pas à cause de sa nouveauté mais bien davantage parce qu'il n'est pas encore adopté dans leur pays d'origine ou, ce qui fut effectivement le cas à quelques occasions, ils n'en ont rencontré que très peu aux États-Unis, pays qu'ils ont d'abord visité. Sur l'adoption tardive du poêle aux États-Unis, voir, entre autres ouvrages, Priscilla J. Brewer, «Home Fires: Coockstoves in American Culture, 1815-1900», dans Peter Beenes (dir.), *House and Home*, Boston, Boston University, 1988, pp. 68-88 et Elizabeth Donaghy Garret, *At Home: The American Family, 1750-1870*, New York, Harry N. Abrams, 1990, p. 187.

rapidement son combustible, exige qu'on entretienne son feu constamment et conserve peu longtemps sa chaleur. À la ville comme à la campagne, ceux qui peuvent se le permettre se débarrassent de leur poêle de tôle. Ce changement, qui s'effectue graduellement à partir des années 1750, représenterait selon certains auteurs une des principales améliorations de la vie quotidienne des habitants de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>59</sup>. Avec le saut dans le nouveau siècle, l'abandon d'un appareil désormais considéré comme désuet est plus marquée. En 1792-1796 dans la région montréalaise, les poêles de tôle représentent 20 % de tous les poêles recensés à la campagne et 12 % à la ville alors qu'une décennie plus tard, ils n'en représentent plus respectivement que 7 et 5 %. Ils continueront de diminuer par la suite et demeureront un phénomène marginal (tableau 2).

<b>TABLEAU 2</b>			
<b>Importance des poêles de tôle dans la région montréalaise (%)*</b>			
	<b>Ensemble</b>	<b>Campagne</b>	<b>Ville</b>
1792-1796	18	20	12
1807-1812	6	7	5
1820-1825	5	7	3

\* (% = nombre de poêles de tôle/total des poêles)

Le poêle de tôle se retrouve dans à peu près tous les groupes sociaux à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, y compris chez les marchands à l'aise comme troisième ou quatrième poêle, mais un peu plus fréquemment chez les habitants. Au début du XIX<sup>e</sup>, soit une décennie seulement plus tard, on a l'impression que les habitants veulent se moderniser car il s'en trouve très peu chez eux alors que chez les artisans, les marchands et les membres des professions libérales, on en compte davantage bien qu'ils soient presque toujours utilisés comme appareils secondaires. Chez les habitants, il est clair qu'il ne suffit plus à chauffer convenablement leur

<sup>59</sup> J. Dickinson, *op. cit.*

demeure; chez les autres, son prix modique permet de le conserver comme système supplémentaire.

La qualité, c'est aussi l'introduction du poêle double dans les foyers. On connaît son importance dans la transformation des habitudes culinaires et des gestes quotidiens de la ménagère. Philippe Aubert de Gaspé en témoigne assez fidèlement lorsqu'il se remémore le temps où sa mère «y cuisait des poulets, du ragoût de mouton et des bardes de lard<sup>60</sup>». En réalité, il est fort probable que l'influence du poêle à fourneau sur les habitudes culinaires ait pesé plus lourd que son apport au confort calorifique. Il faut par contre souligner que sa masse de métal presque deux fois plus importante dégage nécessairement plus de chaleur, et qu'en conséquence il importe de savoir qui bénéficie de cet avantage.

À la ville, le poêle double se retrouve dans certaines demeures peu de temps après sa mise en marché vers les années 1770<sup>61</sup>. Une vingtaine d'années plus tard, il semble déjà avoir atteint le sommet de sa popularité, du moins dans la région montréalaise, en comptant pour 38 % de tous les poêles recensés entre les années 1792 et 1796 (tableau3)<sup>62</sup>.

À la campagne, ce nouveau poêle pénètre beaucoup plus lentement. Toujours dans la région montréalaise, il compte pour 12 % seulement de tous les poêles recensés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et il faut attendre les années 1820-1825 pour qu'il atteigne 30 %. Il connaît par la suite une légère baisse, bien relative toutefois puisque de nouveaux poêles, de styles et d'utilités plus variés, se multiplient dans les habitations de certains groupes sociaux, comme nous le verrons plus loin.

---

<sup>60</sup> Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, Québec, Hardy, 1885, pp. 291-293.

<sup>61</sup> Ces poêles auraient été fabriqués presque simultanément aux Forges du Saint-Maurice et à la fonderie Carron en Écosse vers les années 1770. Voir M. Moussette, *op. cit.*, p. 136. Pour les premières mentions de poêles doubles à Montréal, voir J. Desbiens, *Le niveau de vie...*, p. 79.

<sup>62</sup> Jean Provencher dans son étude sur *Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859*, p. 21, situe l'âge d'or du poêle à deux ponts (poêle double) entre 1820 et 1840. Selon lui, il y aurait en moyenne un poêle double par habitation inventoriée. Signalons toutefois que son étude se restreint au périmètre de Place-Royale.

<b>TABLEAU 3</b>			
<b>Importance des poêles doubles dans la région montréalaise (%)*</b>			
	<b>Ensemble</b>	<b>Campagne</b>	<b>Ville</b>
1792-1796	18	12	38
1807-1812	25	20	38
1820-1825	32	30	34
1830-1835	25	24	26

\* (% = nombre de poêles doubles/total des poêles)

Une analyse plus fine effectuée uniquement chez les habitants de la région montréalaise révèle que le poêle double n'est pas adopté aussi rapidement par ceux qui habitent loin de la ville que par ceux qui habitent la périphérie mais qu'il pénètre quand même dans une proportion considérable de foyers. Chez les habitants résidant tout près de la ville, c'est-à-dire dans la paroisse de Montréal, il atteindrait 75 % des habitations dans les meilleures années (1820 à 1835) et dans les régions plus éloignées telles que les île Jésus, Perrot et Bizard sur la rive nord et l'île Sainte Hélène ou la vallée du Richelieu sur la rive sud, au plus 41 % (tableau 4).

<b>TABLEAU 4</b>		
<b>Importance des poêles doubles chez les habitants de la région montréalaise (%)*</b>		
	<b>Campagne</b>	<b>Ville</b>
1792-1796	6	17
1807-1812	24	44
1820-1825	41	75
1830-1835	37	75

\* (% = nombre de foyers ayant un poêle double/nombre total d'inventaires d'habitants)

Comment expliquer ce mouvement? Par l'influence que la ville exerce toujours sur la campagne ou par le niveau de fortune? Sans doute faut-il envisager les deux hypothèses à la fois mais sans moyen financier, du moins au tournant du siècle, cette nouveauté ne pouvait prendre la place qu'elle occupera plus tard dans la maison de l'habitant moyen. Son prix relativement élevé, deux fois plus que le poêle simple, soit entre 150 et 200 \$, parfois plus<sup>63</sup>, ne le rend certainement pas accessible à toutes les bourses. D'ailleurs, les premiers habitants à l'acquérir à la fin du siècle, un sur vingt sur la rive nord dans la région montréalaise, deux sur 26 sur la rive sud, comptent parmi les plus à l'aise. Et c'est encore vrai au début du siècle, même en milieu urbain. Dans la région de Québec, par exemple, sur la totalité (19) des inventaires de menuisiers et de charpentiers repérés entre 1810 et 1819, seuls les trois menuisiers les plus riches ont un poêle double<sup>64</sup>. Par la suite, le facteur monétaire semble jouer beaucoup moins, sans doute parce que le niveau de richesse des habitants s'est légèrement amélioré. Le poêle double est devenu un objet de plus en plus populaire, de plus en plus recherché à cause de son fourneau, de sorte que les lieux de fabrication se sont multipliés<sup>65</sup>; enfin, même si son prix ne semble pas avoir varié énormément par rapport au poêle simple<sup>66</sup>, il existe sur le marché une plus grande variété de modèles dont certains viennent

---

<sup>63</sup> Prix évalués entre 1792 et 1812 à partir des inventaires après décès de la région montréalaise. Plus précisément, le poêle de tôle va de 3 à 16 \$ avec la médiane à 6 \$, le simple en fer ou en fonte de 40 à 110 \$ avec la médiane à 80 \$ et le double ou à fourneau de 90 à 228 avec la médiane à 180. Ce sont là les prix minima et maxima de 250 poêles incluant les tuyaux. Les écarts de prix pour un même poêle sont souvent dus à la vétusté.

<sup>64</sup> Jacques Bernier, «Les artisans du bois de la région de Québec au début du XIX<sup>e</sup> siècle», dans René Bouchard (dir.), *La vie quotidienne au Québec. Histoire, métiers, techniques et traditions*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983, p. 272.

<sup>65</sup> En plus des poêles importés d'Écosse et de ceux des Forges du Saint-Maurice, il s'en fabriquait aussi aux fonderies de John Henderson Galbraith et de David Alexander Ross à Québec. M. Moussette, *op. cit.*, p. 136.

<sup>66</sup> Entre 1820 et 1825, le prix du poêle en tôle varie de 4 à 12 \$, celui du poêle simple en fer de 40 à 70 \$, celui du double ou à fourneau de 90 à 180, mais les prix les plus courants se situent aux alentours de 120 et 150 \$. Ces derniers sont donc encore au moins deux fois plus chers que les poêles simples.

répondre aux bourses plus modestes, tel le poêle de fer avec fourneau en tôle, alors que d'autres, les *cooking stoves*, viennent répondre aux goûts de modernisme que les plus aisés peuvent satisfaire. Les habitants, surtout ceux vivant à proximité des villes, conservent donc majoritairement le poêle à fourneau au moment où les plus riches se tournent vers les dernières nouveautés, les cuisinières.

#### 4.2. La quantité

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la très grande majorité des habitants du Bas-Canada n'ont qu'un seul poêle dans leur demeure (83 % à Montréal et 77 % à Québec) et lorsqu'on aborde le deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, il en reste encore une faible majorité qui n'en a qu'un seul (tableau 5). Presque tous les habitants sont donc pourvus de l'équipement essentiel pour affronter les froids hivernaux, mais ceux de la plaine de Montréal semblent un peu mieux équipés dès la fin du XVIII<sup>e</sup> alors que 12 % de leurs inventaires comptent plus d'un poêle contre seulement 2 % dans la région de Québec (tableau 5).

TABLEAU 5					
Proportion d'habitants ayant un ou plusieurs poêles (%)					
		1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>1 poêle</b>	M*	83	60	48	53
	Q**	77	70	63	54
<b>2 poêles</b>	M	10	28	34	32
	Q	2	12	20	34
<b>3 poêles</b>	M	2	3	10	11
	Q	0	1	5	0
<b>1 poêle et +</b>	M	94	91	90	96
	Q	80	82	88	89

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise



Depuis les observations de Pehr Kalm, qui nulle part dans son oeuvre n'a mentionné la présence de plus d'un poêle dans les habitations rurales, il y a donc légère progression de l'apport calorifique dans la région montréalaise. Nous disons légère progression seulement parce qu'à la fin du siècle, 12 % des habitants qui possèdent un deuxième poêle, c'est bien peu; parce que la maison rurale de la vallée du Saint-Laurent s'est légèrement agrandie depuis ce temps<sup>67</sup> et que les tuyaux de poêle ne semblent pas encore serpenter dans les pièces de la maison, ce qui pourrait suffire à chauffer convenablement une maison de taille moyenne<sup>68</sup>. Sur ce dernier point, les inventaires après décès sont assez précis durant les deux premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Lorsqu'un tuyau est inventorié, il a presque toujours la même dimension qu'auparavant et, dans le cas contraire, on prend bien soin d'en préciser à la fois la longueur et le nombre de feuilles qui le composent. Quand les tuyaux dépassent considérablement la longueur la plus couramment utilisée (trois à cinq feuilles), une douzaine par exemple, c'est qu'il y a plus d'un poêle. La plupart des propriétaires qui ont plus de quatre ou cinq feuilles de tuyaux sont soit marchands, soit membres des professions libérales, soit artisans mais rarement habitants<sup>69</sup>.

D'ailleurs aucun voyageur ne mentionne que les tuyaux serpentent dans les pièces des maisons rurales avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Et les quelques-uns qui en parlent se rapportent plutôt à la maison urbaine, tel Isaac Weld et John

---

<sup>67</sup> Sur les dimensions des maisons, voir Georges Léonidoff, «La maison rurale de la vallée laurentienne», *BHCM*, no 14, printemps 1984 et *Atlas historique du Canada*, Toronto, 1990, vol. 1, planche 55. Pour une discussion sur le sujet, voir *infra*.

<sup>68</sup> Que le lecteur issu d'un milieu modeste et d'un certain âge se souvienne des années 1950 où la plupart des maisons villageoises et rurales étaient encore chauffées au moyen d'un seul poêle à bois avec ses tuyaux circulant dans quelques pièces avant d'aller rejoindre la cheminée du second étage ou du grenier converti en chambres à coucher.

<sup>69</sup> Pour quelques exemples, voir ANQ-M, greffe de Jean-Pierre Gauthier, inventaire de Augustin Ranger, 29 juillet 1794 (habitant possédant plus d'un poêle) et greffe de Antoine Foucher, inventaire de Louis-Joseph Soupras, 25 octobre 1792 (membre des professions libérales possédant onze feuilles de tuyau avec son «grand poêle des Forges»).

Maude<sup>70</sup>, pour ne citer que les plus connus. En fait, ce n'est pas avant les années 1820 que les tuyaux s'allongeront vraiment et il est difficile de savoir si le phénomène est marginal ou généralisé car c'est justement à cette époque que les inventaires deviennent plus imprécis. L'impression générale qui se dégage de la lecture des inventaires est tout de même que les poêles simples accompagnés de sept à neuf feuilles de tuyaux apparaissent avec une plus grande fréquence.

C'est d'ailleurs de cette époque que datent les premières observations des voyageurs laissant entendre que les poêles ne sont pas toujours accolés à la cheminée et qu'en conséquence, les tuyaux sont plus longs qu'auparavant. Celle de Benjamin Silliman d'abord, dès 1819, qui tient toutefois à préciser lui-même qu'il ne parle pas des maisons communes mais des «*better sort of cottages [that] are built of stone... »*

Inside, the houses appear very comfortable: they are plastered or wainscoated and each mansion is furnished with an ample stove, usually standing in the middle of a large room, or in the partition of two or in the common angle of several<sup>71</sup>.

Celle de Basil Hall ensuite, en 1827, fortement impressionné par la beauté des «fermes françaises» lors de son passage dans la région de Québec:

Nous nous logeâmes à un prix très modéré dans une ferme française, dont la distribution était tout à la

---

<sup>70</sup> Isaac Weld, *Travels through the States of North America and the Provinces of Upper and Lower Canada during the Years 1795-1797*, London, Stockdale, 1799, (Johnson Report Corporation, New York, 1968), p. 226. John Maude, *Visit to the Falls of Niagara in 1800*, London, Longman Rees, 1816, p. 240. Ces voyageurs confirment en fait l'éloignement du poêle de la cheminée au tournant du siècle, au moment même où les poêles commencent à se multiplier. Un bon exemple de ce que les voyageurs rapportent se trouve dans l'inventaire de Louise-Charlotte Boucher de Boucherville, veuve du négociant Jacques Perrault. Celle-ci possède un «grand poêle français» avec treize feuilles de tuyau. ANQ, greffe de G. Planté, 7 septembre 1792. Le phénomène ne doit cependant pas être exagéré car on préfère multiplié les poêles comme chez le riche marchand Jonathan Eckart de Québec, dont les cinq poêles de sa maison ont en moyenne six feuilles de tuyau et le poêle double de marque *Carron* qui chauffe une petite maison voisine de la sienne n'a que cinq feuilles de tuyau. ANQ-Q, greffe de P. L. Deschesneaux, inventaire de Jonathan Eckart, 24 juin 1794.

<sup>71</sup> B. Silliman, *Remarks Made...*, p. 367.

fois confortable et élégante. Au milieu de la cuisine, la première chose qui frappa nos regards fut un coffre en fer, semblable aux caisses dont se servent les banquiers; je fis plusieurs fois le tour de cet objet sans pouvoir en deviner l'emploi. Enfin je questionnai notre hôtesse; elle m'apprit que c'était un poêle d'où partaient plusieurs tuyaux, au moyen desquels la chaleur pénétrait dans tous les appartements; en été, on enlève ces tuyaux et, alors, rien dans le monde ne ressemble moins à un poêle. Sans ce coffre, dit gaiement notre hôtesse, le froid nous tuerait en hiver<sup>72</sup>.

Nul doute que l'éloignement du poêle de la cheminée et sa nouvelle localisation au milieu de la pièce centrale ou à la jonction de deux ou plusieurs murs, marquent un progrès relatif, mais l'amélioration la plus notable dans le monde rural est plutôt due à l'introduction d'un second poêle au tournant du siècle. Et en ce domaine, les deux régions évoluent assez différemment, la région québécoise accusant un retard constant.

La proportion d'habitations ayant deux poêles passe de 10 à 28 % à Montréal et de 2 à 12 % à Québec au tournant du siècle (tableau 5). Lorsqu'on aborde le deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, ces pourcentages atteignent pour les deux régions respectivement 43 et 34 %. Bien sûr, le deuxième poêle est souvent un «vieux de Lyon» ou des «Forges» parfois cassé et rafistolé, reposant simplement sur une pierre de taille, mais il s'agit tout de même d'un progrès notable accompli en un peu plus d'un quart de siècle, progrès que les voyageurs ne signalent jamais, trop étonnés de voir régner en maître au milieu de la cuisine, de la «*public apartment*» pour employer leur expression, cette grosse boîte de fer qu'est le poêle.

Pendant ce temps, à la ville, les artisans, les membres des professions libérales et surtout les marchands ont accompli des pas de géant à la faveur d'une conjoncture qui a favorisé les plus riches. À l'orée du nouveau siècle, les

---

<sup>72</sup> B. Hall, *Voyage dans les États-Unis*, pp. 179-180.

marchands urbains ont en moyenne 2,6 poêles par habitation à Montréal et 2,0 à Québec (tableau 6). C'est deux fois plus que les habitants et les artisans mais ça ne semble pas encore un progrès notable par rapport à l'élite qui, cinquante ans plus tôt, possédait déjà deux poêles par ménage<sup>73</sup>. Le progrès est en fait ailleurs. D'abord dans le nombre de marchands qui peuvent désormais cumuler les appareils de chauffage: alors qu'au milieu du siècle à Québec, 6,7 % seulement des ménages possèdent plus d'un appareil de chauffage, ce pourcentage atteint 55 % (60 % à Montréal) à la fin. Ensuite dans la multiplication des poêles qu'une minorité seulement peut se permettre.

<b>TABLEAU 6</b>		
<b>Nombre moyen de poêles chez les marchands urbains</b>		
	<b>Montréal</b>	<b>Québec</b>
1792-1796	2.6	2.0
1807-1812	2.6	3.1
1820-1825	4.7	5.0
1830-1835	5.0	4.0

On le sait, les moyennes sont généralement trompeuses et celles-ci tout particulièrement, car dans une région comme dans l'autre, il y a près de 50 % des marchands qui possèdent au minimum trois poêles à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (tableau 7). Et parmi ce groupe, surtout à Montréal, certains chauffent leur demeure à l'aide de cinq ou six poêles. François Tardif, collègue du marchand montréalais Étienne Champion dont nous avons parlé en début de chapitre, possède six poêles dont trois à fourneau et un de Londres pour une valeur totale de 646 livres<sup>74</sup>. Sur la rive nord, G. Leroux-Desneval en a six lui aussi et sur la rive sud, deux autres marchands en ont chacun cinq<sup>75</sup>. Dans chacune de ces habitations,

<sup>73</sup> Pour le milieu du siècle à Québec, voir Y. Desloges, *op. cit.*, p. 170.

<sup>74</sup> ANQ-M, greffe de Jean-Guillaume Delisle, inventaire de François Tardif, 11 janvier 1796.

<sup>75</sup> ANQ-M, greffe de Joseph Papineau, inventaire de G. Leroux-Desneval, 22 octobre 1794; greffe de Joseph Papineau, inventaire de Pierre Brunet, 12 juillet 1792; greffe de Joseph Papineau,

l'ensemble des poêles vaut entre 400 et 650 livres, une somme assez considérable pour l'époque si l'on songe qu'ailleurs, chez les habitants et les artisans par exemple, 150 livres est un investissement que seuls les plus aisés peuvent se permettre.

<b>TABLEAU 7</b>					
<b>Proportion de marchands ayant un ou plusieurs poêles</b>					
<b>(%)</b>					
		1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>1 poêle</b>	M*	27	32	12	27
	Q**	44	31	17	12
<b>2 poêles</b>	M	7	26	15	9
	Q	11	15	8	18
<b>3 poêles et +</b>	M	53	32	61	50
	Q	44	46	75	65

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

Un tiers de siècle plus tard, les marchands des deux villes auront doublé leur moyenne, soit quatre pour Québec et cinq pour Montréal (tableau 6), et cette augmentation est essentiellement due à une minorité de bien nantis qui n'hésite pas à placer des appareils de chauffage un peu partout dans leur demeure, de la cave au grenier. Le mouvement débute dès la deuxième décennie du siècle et il apparaît clairement dans les inventaires des années 1820 alors que quelques habitations contiennent déjà huit et neuf poêles à Montréal comme à Québec<sup>76</sup>. Mais c'est surtout en 1830-1835 que les plus grands marchands, tels les Richardson, les

---

inventaire de Gaspard Massue, 12 juin 1792.

<sup>76</sup> À Montréal, voir les marchands suivants: ANQ-M, inventaires de William Hutchison et James Birss, greffe de Nicolas-Benjamin Doucet, 11 avril 1820 et 6 février 1821; inventaire de John Stephenson, greffe de André Jobin, 24 juillet 1821. Pour Québec, voir l'article de G. Bervin, «Environnement matériel...», en particulier le tableau 3, p. 52.

Dickinson, les Trottier-Desrivières et les Ducondu nous révèlent une douzaine de poêles et même davantage<sup>77</sup>.

Bien entendu, ces données ne révèlent que les grandes tendances de sorte que, dès le début du siècle, quelques-uns des plus fortunés n'hésitaient pas à ajouter au confort de leurs nombreux lits de plume et de leurs paillasses autant de poêles que leur maison contenait de chambres<sup>78</sup>. Dans l'ensemble toutefois, ce genre de confort est venu un peu plus tard et est demeuré l'apanage d'une minorité de nantis dont la première dame du pays, Lady Aylmer, faisait partie. Et elle n'hésite pas à faire part de ce bien-être à ses amis d'outre-mer:

I Thought after passing two Winters in the South of Europe, I should never support the extraordinary degree of cold in this part of Canada but in some respect it is like Russia, the houses are so Completely warmed by the stoves in all the passages, that you are not aware of the degree of temperature out of doors. The Canadians keep their houses warmed by stove heat up to a degree that few Europeans could support, we have Thermometers placed in our suite of sitting rooms, and by placing stoves in passages every where, since we arrived, we can keep the whole house to the temperature of 64, at which degree it is very agreeable and healthy and I assure you that I have never felt a sensation of Cold...<sup>79</sup>

Rien de surprenant, évidemment, à constater que Lady Aylmer n'ait jamais souffert du froid. Son statut et sa fortune l'en préservent et près de la moitié des marchands bénéficient d'un confort comparable et peut-être même davantage car les plus petites maisons n'exigent pas autant d'appareils pour être bien chauffées.

---

<sup>77</sup> ANQ-M, *Ibid.* Pour en savoir plus sur l'importance de ces grands marchands, voir la thèse de J. Lafleur, *Capital marchand et transition vers le capitalisme...*

<sup>78</sup> Pour Montréal, voir l'exemple de Patrick Robertson, ANQ-M, greffe de Louis Chamboillez, 23 mars 1808, qui possède huit poêles dont sept simples et un «four de fer».

<sup>79</sup> Lady Aylmer, «Recollections of Quebec...», *RAPQ*, p. 286.

Certains membres des professions libérales jouissent également d'un semblable confort, mais notre échantillonnage nous permet de les saisir dans le deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle seulement, alors que la moyenne enregistrée chez eux se situe entre trois et quatre poêles. Quant aux artisans, leur situation n'est guère comparable à celle des marchands ou des membres des professions libérales mais ils devancent légèrement les habitants avec une moyenne de poêles un peu plus élevée (tableau 8).

<b>TABLEAU 8</b>					
<b>Nombre moyen de poêles par habitation selon les occupations</b>					
		1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Habitants</b>	M*	1.2	1.4	1.7	1.6
	Q**	1.0	1.2	1.3	1.4
<b>Marchands</b>	M	3.2	2.4	4.0	4.4
	Q	2.0	3.1	4.8	3.6
<b>Artisans</b>	M	1.3	1.7	1.8	1.8
	Q	1.0	1.6	1.6	1.6
<b>Ensemble</b>	M	1.5	1.7	2.2	2.5
	Q	1.1	1.5	2.4	2.0

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

### **Conclusion**

À l'inverse de ce qui se passe dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, le poêle s'impose très tôt au Canada en tant que principal appareil de chauffage. Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il s'en trouve au moins un dans une maison sur deux dans la ville de Québec et un demi-siècle plus tard, il est présent dans plus de quatre maisons sur cinq, une proportion qui ne variera pas de façon notable durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette longue marche vers un confort thermique toujours de plus en plus grand s'est effectuée par étapes. D'abord les poêles de tôle, et dans une moindre mesure ceux en briques, encore presque aussi populaires

que ceux en fer au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, disparaissent graduellement dans la deuxième moitié du siècle au profit des poêles de fer beaucoup plus efficaces. À l'aube du siècle suivant, les poêles de tôle ne comptent plus que pour 5 % de tous les poêles recensés dans la ville de Montréal. Ensuite, le poêle double dont l'énorme masse de fer ne peut qu'accroître le rendement calorifique, s'impose dans de nombreuses habitations durant la même période (1770-1790), c'est-à-dire durant les 20 premières années de sa fabrication, de sorte qu'il compte pour plus d'un tiers des poêles de la ville de Montréal entre 1792 et 1796. Enfin, autre avancement mais non le moindre, et qui a lieu surtout durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle: tous ceux qui peuvent se le permettre se procurent un deuxième, voire un troisième poêle qu'on placera dans une chambre ou la «salle de compagnie». Chez les artisans montréalais par exemple, le pourcentage de ceux qui en possèdent au moins deux passe de 16 % à 40 % entre 1792 et 1835 (tableau 9) alors que chez les marchands, on passe de deux à cinq par habitation en moyenne, ce qui inclut des maisons cossues chauffées par une dizaine de poêles et parfois davantage.

<b>TABLEAU 9</b>						
<b>Pourcentage d'artisans ayant un ou plusieurs poêles</b>						
<b>(%)</b>						
	<b>1 poêle</b>		<b>2 poêles</b>		<b>3 poêles et +</b>	
	<b>M*</b>	<b>Q**</b>	<b>M</b>	<b>Q</b>	<b>M</b>	<b>Q</b>
1792-1796	67	83	8	0	8	0
1807-1812	38	56	25	8	12	16
1820-1825	39	38	26	6	19	13
1830-1835	57	41	29	35	11	6

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

Les changements sont également notables en milieu rural même s'ils n'ont pas lieu tout à fait au même rythme. Au XVII<sup>e</sup> comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, aussitôt



que le colon nouvellement arrivé sur sa terre peut remplacer sa cabane de pieux chauffée au moyen de l'unique cheminée de bousillage par une petite maison de pièces sur pièces, il se fabrique ou se procure l'un ou l'autre des poêles les plus accessibles et les plus communs, c'est-à-dire celui fait de pierre, de brique ou de tôle, plus rarement celui de fer. Dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, donc un peu plus tardivement que les citadins, les habitants les plus fortunés vont troquer leur vieil appareil de chauffage contre un poêle en fer. Et l'adoption du poêle double s'effectue encore un peu plus tard, soit dans le premier quart du siècle suivant, sans doute à cause de son prix élevé. Vers 1820, le poêle double est devenu à ce point à la mode dans la région montréalaise qu'il peut régner dans quelque 75 % des résidences de cultivateurs situées à la périphérie de la ville et dans 40 % de celles plus éloignées. Enfin, signalons que dès le tournant du siècle, la tendance à ajouter un deuxième poêle est déjà perceptible et ira s'accroissant jusqu'aux années 1830 alors que de 35 à 45 % des habitants bénéficieront d'au moins un autre poêle pour chauffer une habitation qui s'est légèrement agrandie et qui a été cloisonnée afin d'ajouter une première et parfois une deuxième chambre à coucher.

L'amélioration considérable du confort thermique des habitations tant urbaines que rurales, particulièrement dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, ne devrait cependant pas nous faire perdre de vue que bon nombre de citoyens se battent quotidiennement contre le froid. À la ville, le bois de chauffage n'est pas aussi accessible qu'à la campagne et il est cher pour de nombreuses bourses. Or, il en faut entre quinze et vingt cordes par année pour chauffer convenablement une petite demeure et davantage lorsqu'on possède plus d'un poêle<sup>80</sup>. À treize ou quinze shillings la corde au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le salaire quotidien d'un artisan (de 3 à 4 shillings) et encore moins celui d'un journalier (de 2 à 2 shillings 2

---

<sup>80</sup> Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Lord Selkirk parle de 12 à 15 cordes pour une famille ouvrière de Montréal et de 30 à 40 pour une maison à la campagne contenant deux poêles. White, Patrick (éditeur), *Lord Selkirk's Diary 1803-1804*, Toronto, The Champlain Society, 1958, p. 215.

deniers) ne suffit pas<sup>81</sup>. On essaie bien de ramasser tous les morceaux de bois qui traînent dans les cours des chantiers de construction navale, mais la concurrence y est parfois forte. Arrive une crise, maladie ou perte d'emploi, et c'est la misère. Dans les moments de froid intense, on pourrait toujours avoir recours aux bouillottes, aux bassinoires, aux marmites à chauffer, aux braseros, voire aux réchauds utilisés habituellement pour terminer la cuisson des aliments, mais la plupart de ces objets sont soit trop onéreux pour les bourses modestes, soit tout à fait inadéquats<sup>82</sup>. Quant aux rideaux, aux tapisseries et aux tapis, des coupe-froid relativement efficaces et recherchés par bon nombre, ce sont tous des objets qui ne leur sont pas encore accessibles.

En milieu rural, même si le bois de chauffage est censé être plus accessible, la situation peut être aussi catastrophique sinon plus qu'à la ville. Les premières maisons, construites la plupart du temps de façon très rudimentaire, et même les deuxièmes faites de pièces sur pièces, étaient exposées aux grands vents glaciaux de l'hiver et la cheminée ou le poêle unique ne réussissaient que très rarement à la rendre confortable. Aussi, était-il courant de voir les hommes, voire toute la famille, passer la nuit couchés près du foyer ou du poêle, autant pour se tenir au chaud que pour l'alimenter de sorte que le voyageur John Lambert au début du siècle ne s'en formalise pas outre mesure lorsqu'il constate le fait<sup>83</sup>.

Il s'agit certes d'une minorité impossible à quantifier, une minorité qui semble prendre de l'importance après les années 1835 surtout, mais elle fait quand même partie de cette réalité que nos documents ne peuvent cerner. Pour la très grande majorité toutefois, le poêle à bois suffisait à procurer le minimum de

---

<sup>81</sup> On évalue en effet entre 50 et 60 jours de travail le prix du loyer et entre 65 et 85 jours celui de l'approvisionnement normal en bois de chauffage. Voir J.-P. Hardy, *op. cit.*, p. 88.

<sup>82</sup> J. Provencher dans *Les modes de vie...*, p. 30, voit disparaître la bassinoire (contenant en cuivre servant à chauffer les draps de lit avant de se coucher) après 1820, laissant entendre que le confort calorifique a augmenté de façon considérable. Sans doute a-t-il raison lorsqu'il parle de milieux aisés comme ceux de Place-Royale à Québec, mais dans les milieux populaires, ces instruments sont peu nombreux tant à la fin du XVIII<sup>e</sup> qu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>83</sup> John Lambert, *Travel...*, p. 153.

confort que l'on pouvait espérer à l'époque, même s'il existait une très grande disparité entre riches et moins riches, disparité immédiatement apparente dans la quantité de poêles des uns et des autres. Or on sait que la chaleur d'une maison a des répercussions directes sur la vie familiale: par temps froid, les plus démunis doivent nécessairement s'entasser près du poêle ou de la cheminée non seulement pour la nuit mais pour plusieurs autres activités quotidiennes, alors que les plus à l'aise peuvent utiliser à loisir toutes les pièces de la maison et s'isoler pour la nuit dans une chambre à coucher bien chauffée.

## CHAPITRE III

### L'ÉCLAIRAGE

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Canadiens de la vallée du Saint-Laurent éclairaient leur maison à l'aide de chandelles et de lampes à huile, tout comme on le faisait ailleurs dans le monde au même moment. Les gras utilisés dans la fabrication des chandelles et les huiles qui se consumaient dans les lampes provenaient toutefois de sources différentes, l'huile d'olive en Europe au lieu du gras animal en Amérique par exemple, mais les techniques de fabrication des chandelles et la forme des lampes étaient parfois d'une grande ressemblance.

Presque un siècle plus tard, ce sont encore les mêmes luminaires qui dominent dans les foyers des Canadiens. Est-ce à dire qu'il n'y eut aucune amélioration durant tout ce temps ? Que les quelques innovations dans le domaine des combustibles et des brûleurs de lampe qui voient le jour durant ce temps n'ont pas atteint les Canadiens ? Que les habitations demeurent aussi sombres qu'au siècle précédent ? Certainement pas. Comme dans bien d'autres domaines, des améliorations ont eu cours mais elles n'ont pas atteint également et en même temps toutes les régions et tous les groupes sociaux. Pour saisir ce qui se passe dans l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent, penchons-nous en un premier temps sur les innovations qui ont marqué la période à l'étude en matière d'éclairage.

#### 1. Les premiers changements

Les premières modifications qui ont eu des répercussions dignes de mention sur les luminaires utilisés ou fabriqués au Canada interviennent d'abord au niveau des matières combustibles les plus courantes que sont la cire et l'huile, ensuite au niveau des modes de combustion eux-mêmes.

### 1.1. Les combustibles

La plus primitive des chandelles que l'on connaisse était fabriquée avec une mèche de jonc très sèche que l'on avait au préalable trempée dans un gras animal. Sa popularité ne semble pas avoir été très grande ni au Canada ni aux États-Unis: les documents manuscrits n'en font jamais mention et son support en forme de pince, appelé en anglais *rush light holder*, ne se retrouve qu'à de très rares exemplaires parmi les nombreux luminaires anciens qui ont survécu aux affres du temps.

La chandelle faite avec la cire d'abeille compte aussi parmi les plus anciennes. Fabriquée depuis au moins l'Antiquité, elle produisait une flamme d'une qualité nettement supérieure à celle des autres mais est toujours demeurée peu accessible à cause de son coût élevé de sorte qu'elle fut presque toujours l'apanage des plus riches<sup>1</sup>.

La chandelle faite de gras animal, tiré principalement du boeuf, du mouton et du porc selon les élevages coutumiers des pays, est sans aucun doute la plus répandue. Dans certaines contrées du monde on l'utilise encore de nos jours et en Occident, elle fut utilisée abondamment jusqu'au moins la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette chandelle avait par contre de nombreux inconvénients dont ceux de s'amollir par temps doux, de dégager une odeur désagréable, de fumer constamment et d'attirer les petits rongeurs. Aussi, de nombreuses expériences ont-elles été effectuées afin d'améliorer la composition de cette chandelle que l'élite aurait volontiers abandonnée pour mieux. Plusieurs de ces expériences impliquaient

---

<sup>1</sup> Sur l'évolution des luminaires en Occident, voir les principaux ouvrages suivants: Doreen Yarwood, *Five Hundred Years of Technology in the Home*, London, B. T. Batsford Ltd, 1983, p. 115; Loris S. Russell, *A Heritage of Light*, Toronto, University of Toronto Press, 1968, pp. 15-16 et *Lighting the Pioneer Ontario Home*, Toronto, Royal Ontario Museum Series, 1966; John Caspall, *Making Fire and Light in the Home pre-1820*, Woodbridge, Antique Collectors' Club, 1987, pp. 42-45. Quelques supports de chandelles à mèche de jonc (*rush light holder*) ont été trouvés au Canada mais on ne sait pas s'ils ont été fabriqués et utilisés ici ou simplement importés d'outre-mer. La question est débattue dans L. S. Russell, *A Heritage of Light*, pp. 12-14. Pour les États-Unis, voir, parmi de nombreux ouvrages, Arthur H. Hayward, *Colonial and Early American Lighting*, New York, Dover Publications, Inc., 1962, 198 p. ; Roger W. Moss, *Lighting for Historic Buildings, A Guide to Selecting reproductions*, Washington, The Preservation Press, 1988, 191 p.

l'huile de baleine, un produit fort recherché à l'époque, un produit si important qu'il fut à la source de l'essor de certains États de la Nouvelle-Angleterre dont le Rhode Island et particulièrement le Massachusetts avec ses deux plus célèbres centres de pêche, l'île de Nantucket et New Bedford<sup>2</sup>.

Toutes les baleines qu'on pouvait apercevoir étaient chassées, autant celles à fanons comme la baleine bleue et le rorqual que celles à dents comme le narval et le cachalot. On utilisait presque tout dans une baleine: la viande servait de nourriture, les fanons servait à fabriquer des peignes, des «baleines» de corset et des contenants de toutes sortes, la graisse était fondue et mise en baril — souvent sur les baleiniers même —, puis vendue pour en faire des lubrifiants et des huiles combustibles. Ce sont précisément ces huiles dont la qualité pouvait varier en fonction de leur traitement, qu'on pouvait utiliser dans les lampes à godet au lieu du suif. Mais de tous les cétacés, le cachalot était le plus apprécié des baleiniers pour plusieurs raisons. En plus de contenir une graisse qui, une fois fondue, produisait une huile de première qualité, il avait dans sa tête une poche d'huile encore plus fine appelée blanc de baleine ou *spermaceti* — du latin *sperma* «semence» et *ceti* «baleine», d'où son nom anglais *spermwhale* — qu'on utilisait pour fabriquer des chandelles.

Le *spermaceti* est en fait utilisé dès les années 1750 dans la fabrication des chandelles mais l'expansion de la chasse à ce mammifère à la fin du siècle a vite fait d'accroître considérablement la production et la diffusion de la meilleure

---

<sup>2</sup> Sur la pêche à la baleine à l'époque qui nous concerne, on consultera avec intérêt la bibliographie et l'étude synthèse de Jean-Pierre Proulx, *La pêche de la baleine dans l'Atlantique Nord jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Parcs Canada, 1986, 119 p. (Collection Études en archéologie, architecture et histoire). Les informations qui suivent sur l'importance de cette industrie aux États-Unis et tout particulièrement de l'huile de baleine sont principalement tirées des ouvrages suivants: Daniel Francis, *The Great Chase: a History of World Whaling*, Toronto, Penguin Books Canada, 1991, 288 p. ; Gordon Jackson, *The British Whaling Trade*, Hamden, Archon Books, 1978, 310 p. ; Robert Owen Decker, *Whaling Industry of New London*, York, Liberty Cap Books, 1974, 202 p.

chandelle qui n'ait jamais existé<sup>3</sup>. Quelques décennies plus tard toutefois, la diminution du cachalot que l'on devait aller débusquer toujours de plus en plus loin dans les eaux chaudes, suscita la recherche de nouvelles avenues. Les chercheurs réussissent alors à isoler deux substances qui font partie de la composition des corps gras animaux, la stéarine et l'oléine. L'utilisation de la stéarine marquait un progrès car cette substance avait la faculté d'accentuer la brillance de la flamme. Puis, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'on a réussi à produire de la paraffine avec le pétrole, un autre pas était accompli: le mélange de la paraffine liquide à d'autres produits tels l'huile de baleine et la stéarine permettaient de produire des chandelles plus fermes, dégageant moins d'odeur, éclairant davantage, bref, d'une qualité jamais atteinte auparavant<sup>4</sup>.

Ces recherches et ces expérimentations ne sont évidemment pas toutes axées sur l'amélioration de la chandelle, aussi capitale que fut son importance à l'époque. À partir de gras animal et de différentes huiles dont l'huile de baleine commune, l'huile d'olive, l'huile de colza<sup>5</sup> et même le précieux *spermaceti*, toutes sortes de mélanges sont effectués afin de découvrir le produit qui permettrait d'améliorer l'éclairage des rues des grandes villes européennes et américaines mais également des édifices publics et des maisons. Et à la faveur de ces essais, de ces tâtonnements du tournant du siècle qui ont également concouru à remplacer la chandelle de suif, on tente de perfectionner la lampe la plus commune et la plus répandue qui soit dans le monde, la lampe à godet.

---

<sup>3</sup> Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Nouvelle-Angleterre exporte ses produits de la pêche en Europe. En 1770 par exemple, elle envoie «6892 kilos de chandelles de spermaceti en Grande-Bretagne et en Irlande, 6370 ailleurs en Europe et 158 231 aux Indes occidentales». J.-P. Proulx, *op. cit.*, p. 72.

<sup>4</sup> Sur les étapes qui ont marqué l'évolution de la chandelle, voir tout particulièrement D. Yarwood, *op. cit.*, p. 115 et R. W. Moss, *op. cit.*, p. 34.

<sup>5</sup> L'huile d'olive et l'huile de colza sont utilisés en Europe seulement. La dernière provient de la graine d'une plante de la famille du chou, le *brassica napus*. R. W. Moss, *op. cit.*, p. 181.

## 1.2. Les lampes

Connue au Canada français sous le nom de bec-de-corbeau, la lampe à godet est utilisée sous une forme plus ou moins semblable un peu partout dans le monde jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. De nombreuses personnes ont tenté avec acharnement d'en améliorer l'efficacité depuis au moins la fin du siècle précédent. Certaines d'entre elles, qui ont su bien utiliser les expériences des prédécesseurs, sont plus connues que d'autres. Tel est le cas du chimiste suisse François-Pierre Ami Argand (1750-1803) qui travailla à Paris mais qui obtint en 1784 un brevet du gouvernement anglais pour son brûleur de lampe dont il avait un urgent besoin pour ses expériences de distillation et de fermentation. L'invention d'Argand, disons plus justement l'amélioration<sup>6</sup>, consistait essentiellement à soutenir une mèche verticalement entre deux tubes (et non plus horizontalement comme dans la lampe à godet), l'un inséré à l'intérieur de l'autre, afin de créer une circulation ayant pour effet de décupler la luminosité d'une simple mèche. Le chimiste ajouta à cela un cylindre en verre en guise de cheminée afin de retenir la flamme et de permettre une circulation d'air. Le réservoir fermé s'inspirait du principe de la fontaine: placée un peu plus haut que le brûleur, l'huile (de baleine ou de colza) descendait avec régularité grâce à une manette de contrôle. Le brûleur à mèche verticale qu'il utilisa n'était pas non plus nouveau mais il l'avait grandement amélioré. Argand eut le mérite de réunir tous ces éléments en un ensemble qui avait belle allure.

Cette nouvelle lampe ne ressemblait évidemment en rien à l'ancienne et provoqua une véritable révolution dans le domaine de l'éclairage. Dès qu'elle fut connue, on essaya de la pirater de part et d'autre de l'Atlantique et c'était relativement aisé puisqu'à l'exception de la cheminée en verre, toutes les autres parties étaient faites de fer-blanc. Certaines furent de véritables copies comme celles qui étaient fabriquées aux États-Unis sous le nom de *mantel lamp*, et que

---

<sup>6</sup> Sur les concepts de révolution, d'invention et d'innovation, il faut consulter l'ouvrage posthume de Maurice Daumas, *Le cheval de César, ou le mythe des révolutions techniques*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 1991, 324 p.



les familles les plus aisées aimaient disposer sur le manteau de leur cheminée à l'unité ou par paire quelques années seulement après son invention. D'autres furent modifiées considérablement, ici le réservoir, là la cheminée, là encore la mèche mais le plus souvent, c'était le brûleur qui faisait l'objet des expériences les plus acharnées car on essayait de remplacer l'huile de baleine de première qualité avec laquelle les lampes de type Argand fonctionnaient le plus efficacement et qui coûtait toujours de plus en plus cher. Des expériences furent donc faites avec d'autres combustibles tel le *camphene*, un mélange de térébentine raffinée et d'alcool et le *lard oil*, un dérivé du gras de porc. Le succès fut décevant car les lampes de type Argand ne toléraient pas ces combustibles qui dégageaient beaucoup trop de fumée et qui ne produisaient pas la flamme désirée. On essaya donc de transformer toutes les parties des lampes. De nombreux modèles apparurent dès lors sur le marché européen et américain mais celles qui fonctionnaient à l'huile de baleine commune ou au *spermaceti* ont continué d'obtenir la faveur du plus grand nombre jusqu'au milieu du siècle, moment où elles furent supplantées par les lampes au kérozène<sup>7</sup>.

## 2. Les nouveautés sur le marché bas-canadien

Les journaux du Bas-Canada annoncent de temps à autres des quantités non négligeables de coton pour faire des mèches, des mèches déjà toutes faites pour les lampes, des chandelles et de la cire à la livre ou à la caisse, tous des produits

---

<sup>7</sup> Les informations sur la composition des chandelles et sur les innovations concernant la lampe à l'huile proviennent des ouvrages suivants: D. Yarwood, *op. cit.*, pp. 115-117; E. I. Woodhead, C. Sullivan, G. Gusset, *Appareils d'éclairage. Collection de référence nationale, Parcs Canada*, Environnement Canada, Parcs Canada, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, 1984 *op. cit.*, pp. 11, 35-36 et 46-47; L. S. Russell, *Lighting the Pioneer...*, pp. 6-10; Jeanne Minhinnick, *At Home in Upper Canada*, Toronto/Vancouver, Clarke, Irwin and Company Limited, 1983, pp. 162-165; J. Caspall, *Making Fire and Light...*, p. 279 et Elmer L. Smith, (dir), *Early Lighting from Tallow to Oil in Early America, Lebanon (Pennsylvania)*, Applied Arts Publishers, 1991, pp. 16-17. Pour un résumé des nombreuses innovations et brevets d'invention durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, voir A. H. Hayward, *op. cit.*, pp. 126 et suiv. À noter toutefois que ce dernier ouvrage est celui d'un collectionneur passionné et non d'un professionnel de l'histoire. On explique ainsi le fait qu'il regorge d'anecdotes inutiles.

que l'on retrouve aussi dans les stocks des inventaires de marchands. Précisons toutefois qu'on trouve très peu de ces différents produits avant la deuxième décennie du siècle. Pour ce qui est des lampes à mèche verticale, les journaux ne sont pas très bavards; quelques-unes sont annoncées dès le début du siècle mais ni les prix ni les descriptions qu'on en fait nous éclairent sur la vraie nature de ces lampes. Les archéologues disent trouver au Canada bien peu de traces de lampes à mèche verticale avant les années 1850 et les plus récentes recherches effectuées en milieu urbain, notamment à la Place-Royale de Québec, affirment sensiblement la même chose<sup>8</sup>. La confrontation des documents notariés et les journaux contemporains permettent toutefois une autre lecture de la situation.

### 2.1. La chandelle

Le voyageur finlandais Pehr Kalm confirme à plusieurs reprises la prédominance de la chandelle au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la vallée du Saint-Laurent<sup>9</sup>. Elle est généralement fabriquée de façon artisanale à partir de la graisse des animaux de la ferme ou, dans les régions où l'on chasse la baleine, le marsouin et le phoque, à partir de l'huile de ces animaux. Son coût est minime et elle est facile à fabriquer. Les deux façons les plus répandues dans le monde sont aussi connues et pratiquées ici. La première est celle qui exige le plus de travail mais le moins d'équipement: il faut tremper à plusieurs reprises une tige, généralement de coton, dans un gras liquide jusqu'à l'obtention de la forme et de la dimension voulues. Cette technique est dite «à la baguette». L'autre façon

---

<sup>8</sup> E. I. Woodhead *et al.*, *op. cit.*, p. 46. Pour Place-Royale, voir Monique La Grenade-Meunier, *Les modes de vie à Place-Royale, 1760-1820*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1984, Rapport de synthèse, tome 1, pp. 38-42 et Jean Provencher, *Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1990, Synthèse, pp. 30-34. (Collection Patrimoines)

<sup>9</sup> Pehr Kalm, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthume avec le concours de Pierre Morisset, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, 674 p. Cette observation s'adresse également à la ville de Québec où elle a été confirmée par l'étude d'Yvon Desloges, *Une ville de locataires, Québec au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Environnement Canada, Service des Parcs, 1991, pp. 163-165.

consiste simplement à emplir d'un gras quelconque un moule dans lequel on a au préalable tendu une mèche<sup>10</sup>. On la trouve tout aussi bien à la ville où magasins et marchés publics l'offrent à la clientèle. La chandelle de fabrication artisanale subit alors la concurrence de la chandelle manufacturée, importée de France ou d'Angleterre ou tout simplement fabriquée sur place car Montréal et Québec comptent déjà quelques manufactures de chandelles avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Signalons, dans la capitale, celle de W. Smith sur la rue Couillard et celle de A. et T. Wilson dans le quartier Saint-Roch qui font l'objet de publicité dans les journaux dès 1789. Une dizaine d'années plus tard, c'est au tour de Thomas Richards d'offrir «de la Chandelle au Moule ou à la baguette, en gros ou au détail» provenant de sa manufacture située près des «Cazernes de l'Artillerie» à la Haute-Ville ou encore des frères Francis et William Hunter qui proposent le même type de chandelles en plus de leur savon jaune<sup>11</sup>.

Commerçants et marchands tiennent parfois en magasin des stocks considérables de chandelles. Certaines sont simplement faites de suif, semblables à celles que les habitants fabriquent chez eux et fort probablement semblables aussi à celles qui sortent des manufactures locales. En tous cas, aucune annonce de ces manufacturiers locaux ne fait mention de chandelles de meilleure qualité. D'autres sont faites de *spermaceti* ou blanc de baleine, une substance très fine et coûteuse. On connaît bien la première: son efficacité est douteuse, l'odeur qui s'en

---

<sup>10</sup> Pour en connaître davantage sur la technique traditionnelle de fabrication des chandelles communes à partir du gras animal, voir Jean Provencher, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal, 1988, pp. 426-427.

<sup>11</sup> Pour les manufactures locales, voir les annonces de W. Smith puis de A. et T. Wilson, dans le *Herald Miscellany and Advertiser* du 23 et du 30 novembre 1789, rapportées par Jacques Bernier, «Les artisans du bois de la région de Québec au début du XIX<sup>e</sup> siècle», dans René Bouchard, (dir.), *La vie quotidienne au Québec. Histoire, métiers, techniques et traditions*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983, p. 279. Pour celle de Thomas Richards et des frères Hunter, voir respectivement *La Gazette de Québec* du 6 juin 1797 et du 27 août 1801. Pour les importations provenant d'Angleterre, voir M. La Grenade-Meunier, *op. cit.*, p. 41 et J. Provencher, *op. cit.*, p. 31. Dans le Haut-Canada, les premières fabriques de chandelles auraient vu le jour à peu près en même temps. À ce sujet, voir l'annonce que le *tallow chandler* Henry Lingwood fait paraître dans le *Upper Canada Gazette* du 20 septembre 1797 et reproduite dans J. Minhinnick, *op. cit.*, p. 160.

dégage déplaît à plusieurs mais elle est facile à fabriquer et son prix la rend accessible à la très grande majorité de la population. Même s'il est très rare que les notaires précisent la nature des chandelles qu'ils inventorient, le doute n'est plus possible lorsqu'ils en fixent la valeur<sup>12</sup>; il s'agit de la chandelle la moins chère et la plus commune sur le marché. On connaît moins l'autre parce que la popularisation de la cire de paraffine l'a reléguée aux oubliettes dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En fait, elle est si différente de la première qu'il convient de s'y arrêter un peu.

Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la chandelle faite avec le blanc de baleine est la meilleure chandelle sur le marché tant européen qu'américain. Ses qualités sont si nombreuses qu'elle surpasse toutes les autres: elle est plus ferme que ses concurrentes, plus pâle aussi, fume moins et produit une flamme plus brillante. L'expansion de la pêche à la baleine au tournant du siècle, entre autres dans certains États de la Nouvelle- Angleterre dont le Massachusetts où elle devient une des industries les plus florissantes, en a facilité sa diffusion dans le monde. Malgré la proximité d'un des plus importants lieux de production, l'huile de baleine et le spermaceti qui entrent au Bas-Canada proviennent en grande partie d'Angleterre par l'intermédiaire des marchands britanniques installés à Montréal et à Québec. Et même s'ils sont connus depuis déjà longtemps, c'est assez tardivement que ces précieux produits apparaissent presque simultanément, à Québec comme à Montréal, dans les annonces de journaux locaux et dans les inventaires après

---

<sup>12</sup> Les inventaires après décès ne sont certes pas les meilleurs documents pour connaître le prix des biens de consommation courante mais ils nous donnent quand même un ordre de grandeur. Ainsi, la livre de suif se situe autour de 12 sols en 1830, soit de 5 à 7 fois moins que la cire blanche et le spermaceti. Précisons tout de suite que jusque vers les années 1820, les évaluations des biens mobiliers qui sont faites dans les inventaires le sont généralement en livre française (#). Par la suite, elles sont majoritairement effectuées en livre courant de la Province (£) qui vaut un peu moins que la livre sterling. Sur les différentes monnaies en circulation et sur les équivalences monétaires entre durant la période à l'étude, voir Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, «Le système financier bas-canadien au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle», *L'Actualité économique*, vol. 59, no. 3 (septembre 1983), pp. 456-513 et G. Paquet et J.-P. Wallot, *Le Bas-Canada au tournant du 19<sup>e</sup> siècle: restructuration et modernisation*, Ottawa, La société historique du Canada, 1988, p. 19 (Brochure historique no 45).

décès. En effet, les premières annonces de chandelles de Londres, de «chandelles de spermaceti» et de «cire blanche» destinée à la fabrication de chandelles de première qualité, apparaissent dans la deuxième décennie du siècle seulement<sup>13</sup>; c'est à peu près au même moment qu'on signale les premières chandelles de spermaceti dans les biens des familles. On ne connaît pas le prix exact de cette chandelle mais une livre de cire blanche, une cire de grande qualité, se vend 4 livres et 16 sols en 1812<sup>14</sup>. Qu'elle soit encore rare et que seuls les plus fortunés puissent l'acquérir sont deux choses qui se comprennent dès lors assez aisément. Jonathan Eckart par exemple, un riche marchand spécialisé dans le commerce du tabac à Québec, qui tient commerce rue Saint-Jean, possède dans sa spacieuse demeure et non dans son magasin, une boîte de *spermaceti candles* évaluée à 36 livres (#) en 1812<sup>15</sup>. À la même époque, tous les luminaires d'un habitant moyen, à savoir un chandelier, un fanal et une lampe, tous en fer-blanc, ne valent souvent pas plus d'une livre (1 #)<sup>16</sup>.

Un peu plus tard, ce type de chandelles se retrouve beaucoup plus fréquemment et dans les inventaires et dans les journaux. Le contenu même des annonces indique clairement qu'elles sont moins rares et qu'une plus grande variété de chandelles est offerte au client: les chandelles de spermaceti voisinent désormais celles en suif et celles dites de composition, probablement un mélange de cire et de gras. Certaines d'entre elles ont des mèches cirées, d'autres une simple tige de coton. Il en est qui sont conçues pour les lanternes, d'autres pour

---

<sup>13</sup> Quelques-unes apparaissent avant cette date mais ce n'est qu'après 1812 qu'elles commencent à se multiplier. Voir, entre autres, les annonces du montréalais John Blackwood dans la *Gazette de Québec* du 25 juin 1812, celle de John Stuart de Québec, *Ibid.*, 4 août 1814, et celle de Reiffenstein and Co., *Ibid.*, 5 juin 1817.

<sup>14</sup> *La Gazette de Québec*, 25 juin 1812.

<sup>15</sup> ANQ, greffe de Jean Bélanger, inventaire de Jonathan Eckart, 14 février 1812.

<sup>16</sup> Pour quelques exemples de prix de luminaires d'habitants, voir ANQ-Q, greffe de Jacques Boucher, inventaire de Geneviève Bégin, 5 juillet 1809; inventaire de M. L. Beaumont, 7 juillet 1807 et inventaire de Jérôme Arguin, 21 mars 1812.

les chandeliers, d'autres enfin pour les lampes de carosse<sup>17</sup>. Les prix demeurent cependant toujours aussi élevés de sorte que même les institutions gouvernementales et les individus les plus fortunés continuent d'utiliser la traditionnelle chandelle de suif parallèlement à la nouvelle. Ainsi, lorsque la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada a besoin de renouveler son stock de chandelles en 1832, le greffier demande qu'on lui soumette des prix pour «1000 livres de chandelles de suif» à raison de six chandelles à la livre (des courtes) et pour «1000 livres de la meilleure chandelle de blanc de baleine, de Londres», des courtes et des longues<sup>18</sup>. Quelques années auparavant, lorsqu'on dresse l'inventaire des biens de Jean-Olivier Perreault, avocat en vue de la capitale et président du Conseil législatif du Bas-Canada, on y découvre 10 livres et demi de «chandelles de blanc de baleine » évaluées à 31 livres et 10 sols, à côté de 15 chandelles communes, probablement faites de suif étant donné la modicité de leur prix. Précisons que pour éclairer son immense maison de 12 pièces dont 7 chambres à coucher, l'avocat dispose de 27 chandeliers dont certains à plusieurs branches, 7 lustres, 3 lanternes et 2 fanaux<sup>19</sup>. Cette réserve n'apparaît pas excessive en regard de la dimension de la maison mais à cause de la cherté du blanc de baleine qui persiste toujours malgré sa disponibilité sur le marché, les membres de l'élite qui ont autant de chandelles de cette qualité ne sont pas légion. Et cela se comprend mieux lorsque l'on constate que les seules chandelles de blanc de baleine du conseiller Perreault valent trente fois plus que la lampe, le fanal, le chandelier et

---

<sup>17</sup> *La Gazette de Québec*, 9 juin 1832.

<sup>18</sup> *La Gazette de Québec*, 17 juillet 1832.

<sup>19</sup> ANQ, greffe de Errol B. Lindsay, inventaire de J. Olivier Perreault, 18 août 1827, et George Bervin, «Environnement matériel et activités économiques des conseillers exécutifs et législatifs à Québec, 1810-1830», *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, Ottawa, Musée national de l'homme, no. 17 (printemps 1983), p. 52.

les deux martinets d'un habitant de l'Ancienne-Lorette, pourtant beaucoup mieux équipé que la plupart de ses confrères à la même époque<sup>20</sup>.

## 2.2. La lampe

La lampe de l'habitant, de l'artisan ou du journalier de 1835 est tout à fait la même que celle qui éclairait sa maison un siècle plus tôt, et s'il y a quelques exceptions, l'échantillon ne nous les livre pas. Le recoupement de certaines données tirées des inventaires après décès ne laisse effectivement aucun doute sur la nature de cette lampe, qu'elle soit munie d'un crochet ou d'une crémaillère.

Il s'agit de la plus primitive des lampes qui soit, celle que de nombreuses civilisations utilisaient sous diverses formes mais dont le principe variait peu: un récipient peu profond en forme d'écuelle dont une partie du rebord est évasée en forme de bec destiné à recevoir une mèche reposant à l'horizontale dans un liquide combustible, généralement du gras animal que la chaleur de la flamme fait fondre graduellement.

Elle est aujourd'hui connue sous le nom de *bec-de-corbeau* à cause de sa forme mais elle connaissait à l'époque de nombreuses appellations. Ainsi, dans la région de Trois-Rivières, on l'appelait *lampe de charaille* ou *lampe de fer*; ailleurs, c'était *chaleuil* ou *lampe à queue*<sup>21</sup>. Aux États-Unis et dans le Haut-Canada, le même appareil était et est toujours appelé *crusie lamp* bien qu'une version légèrement modifiée, appelée *betty lamp*, ait été beaucoup plus populaire. La *betty*

---

<sup>20</sup> Soit une livre et quatre sols. ANQ, greffe de Antoine A. Parent, inventaire de Michel Gagné, 12 septembre 1825.

<sup>21</sup> Pour les différentes appellations au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir surtout Nicole Genêt, Louise Décarie-Audet et Luce Vermette, *Les objets familiers de nos ancêtres*, Montréal, Les éditions de l'homme, 1974, pp. 80 et 148. Voir aussi Luce Vermette, *La vie domestique aux Forges du Saint-Maurice*, ministère des Affaires indiennes et du Nord, Parcs Canada, Direction des lieux et des parc historiques nationaux, Travail inédit numéro 274, 1977, p. 73.

*lamp* se distinguait nettement de la précédente par un couvercle à charnière et un petit support à mèche situé à l'intérieur du contenant<sup>22</sup>.

Les matériaux dont elle est fabriquée sont toujours les mêmes: le fer-blanc, un métal beaucoup plus accessible et un peu moins cher après 1800<sup>23</sup>, est préféré au fer forgé et au cuivre jaune. Le combustible généralement utilisé à la ville comme à la campagne est le suif, comme en font foi les nombreuses mentions de «pain de suif» qui accompagne la lampe lorsqu'elle est remise dans une armoire. Les premières mentions de lampe avec «fiole», entendons fiole d'huile, apparaissent surtout après 1830<sup>24</sup>, ce qui ne signifie pas toutefois que l'huile de baleine ou d'autres mammifères marins n'était pas utilisée auparavant dans certaines régions par les pêcheurs ou les moins riches. Lors de sa visite des habitations le long du Saint-Laurent, le voyageur Pehr Kalm signale qu'en aval de Québec, dans la région des Éboulements, «En place de bougies, on utilise dans toute cette région-ci, assez fréquemment, des lampes garnies d'huile de marsuin (*sic*); c'est ce qu'on utilise ordinairement; si cette huile fait défaut, on se sert également d'huile de baleine ou de phoque<sup>25</sup>».

Le prix de cette lampe interdit toute confusion avec la lampe des riches. Il varie très peu pendant près de 40 ans: une lampe en fer-blanc usagée munie de sa crémaillère vaut généralement de 6 à 12 sols entre 1790 et 1835 et une neuve

---

<sup>22</sup> Pour les États-Unis mais surtout pour le Haut-Canada, voir L.S. Russell, *Lighting the Pioneer...*, pp. 5-6 et *A Heritage of Light*, pp. 49 et suiv. ; E. I. Woodhead, C. Sullivan et G. Gusset, *Appareils d'éclairage ...*, pp. 35-40.

<sup>23</sup> Sur le passage de la fabrication du fer-blanc de l'Allemagne à l'Angleterre puis aux États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Alfred Luck, «Contribution à l'histoire du fer-blanc», *Revue d'histoire de la sidérurgie*, vol. II, no. 3 (1966), pp. 141-162. Voir aussi Bertrand Gille, *Histoire de la métallurgie*, Paris, Presses universitaires de France, 1966, 126 p.

<sup>24</sup> Pour un exemple, voir ANQ, greffe de Louis Bernier, inventaire du 10 septembre 1832.

<sup>25</sup> Pehr Kalm, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune avec le concours de Pierre Morisset, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, p. 354.



vendue au magasin vaut presque le double<sup>26</sup>. Les quelques rares faites de cuivre et appartenant aux plus aisés valent parfois plus de trois livres<sup>27</sup>, mais de façon générale, les luminaires les plus communs, c'est-à-dire ceux faits de fer-blanc, ne valent pas plus que la lampe à godet. Un fanal ou un chandelier usagé vaut de 6 à 12 sols et un fanal neuf se paie 1 livre et 4 sols en 1807 comme en 1835<sup>28</sup>. Et le chandelier en cuivre jaune, presque aussi populaire que celui en fer-blanc, ne vaut pas plus cher.

Posséder l'un ou l'autre luminaire ne tient donc pas tant à son prix qu'à sa disponibilité sur le marché, aux coutumes régionales et plus encore au coût du combustible, que ce soit le suif, la cire ou l'huile. Ainsi, s'il y a quelque amélioration de l'éclairage chez les habitants, les artisans et les journaliers dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, ce n'est pas du côté de la lampe qu'il faudra chercher car elle n'a guère connu de modification. Tel n'est cependant pas le cas de la lampe de l'élite.

Les descriptions tirées des inventaires de marchands et de professionnels sont un peu plus détaillées que celles qui proviennent d'inventaires d'artisans ou d'habitants mais pas suffisamment pour bien identifier les différents types de lampes qui circulent sur les marchés européens et américains dès le tournant du siècle. Et les journaux de l'époque ne sont pas d'un meilleur secours lorsqu'ils annoncent, sans plus de détail, des «lampes de verre», des «lampes de passage» ou «des lampes à patente»<sup>29</sup>. En contrepartie, les prix ne trompent pas de sorte

---

<sup>26</sup> Prix évalués à partir d'une cinquantaine de mentions entre 1792 et 1835. Les extrêmes vont de deux sols à une livre.

<sup>27</sup> Voir l'exemple du marchand Jonathan Eckart, ANQ, greffe de Jean Bélanger, inventaire du 14 février 1812 et celui du maître forgeron Pierre Lefrançois, greffe de Louis Panet, inventaire d'août 1825.

<sup>28</sup> Pour 1807, voir ANQ, greffe de Joseph Plante, inventaire du marchand Charles Deblois, 22 juin 1807. Pour 1835, voir ANQ, greffe de Louis Bernier, inventaire de David L'heureux, 12 mai 1835.

<sup>29</sup> Notons que ce type d'annonce demeure très rare. Voir celle des marchands Burns et Wolsey dans *La Gazette de Québec* du 25 mai 1799, celle de William Lewis, *Ibid.*, 25 juillet 1811 et celle

qu'il est impossible de les confondre avec les lampes à godet. Par exemple, en 1812, la lampe de corridor du marchand québécois Jonathan Eckart est évaluée à 30 livres et 15 ans plus tard, les deux «lampes avec globes» du conseiller Jean-Olivier Perreault valent 48 livres<sup>30</sup>. Ce sont, à n'en pas douter, des nouveautés pour le siècle et leurs prix révèlent que ce sont des lampes d'une très grande qualité. Elles valent toutes entre 18 et 30 livres et les variations semblent essentiellement dues aux styles et aux matériaux. Une lampe de table vaut plus qu'une lampe de corridor, une autre en cristal davantage qu'en simple verre.

Avant 1810, c'est-à-dire avant l'apparition des premières mentions de lampes à mèche verticale dans les journaux, tous ceux qui ne pouvaient pas ou n'osaient pas délier les cordons de leur bourse pour se payer un tel luxe, et ils étaient encore majoritaires parmi les marchands et les membres des professions libérales, se contentaient de lanternes munies de parois en verre au lieu de toile, de papier ciré ou de corne polie. Sans doute ressemblaient-elles à la «lanterne en globe» que le richissime Charles Grant garde dans sa chambre de compagnie en 1792<sup>31</sup>. À la même époque, ses collègues pourtant très à l'aise financièrement — on pense ici à Jonathan Eckart ou à la veuve de Jacques Perrault<sup>32</sup> —, ne possèdent que quelques petites lampes à godet communes et ce sont toujours des chandeliers qui éclairent leur soirée, exactement comme le faisaient leurs ancêtres plusieurs générations auparavant. Le style de leurs chandeliers a peut-être légèrement changé et l'argent a peut-être remplacé le cuivre comme fini mais l'éclairage n'est pas de meilleure qualité.

---

de Campbell et Chapman, *Ibid.*, 8 août 1816.

<sup>30</sup> L'inventaire de Jonathan parle de «lampe de passage», mais l'expression la plus couramment employée est «lampe de corridor». ANQ-Q, greffe de Jean Bélanger, inventaire de Jonathan Eckart, 14 février 1812 et greffe de Errol B. Lindsay, inventaire de Jean-Olivier Perreault, 18 août 1827.

<sup>31</sup> ANQ, greffe de P. L. Descheneaux, inventaire de Charles Grant, 14 décembre 1792. Cette lanterne est évaluée à six livres, soit de huit à douze fois plus que la lanterne de l'habitant.

<sup>32</sup> Sur la famille Perrault, voir le *DBC*, vol. 5.

Même une quinzaine d'années plus tard, alors que les nouvelles lampes sont de plus en plus présentes sur le marché nord-américain, bien peu parmi les plus riches s'en procurent. Sur une douzaine de marchands de la ville de Québec dont un inventaire est dressé entre 1807 et 1812, on en trouve une seule, évaluée à 30 livres<sup>33</sup>. C'est une somme certainement imposante par rapport au prix de la lampe ou du chandelier de l'habitant mais bien dérisoire en comparaison des chandeliers argentés que certains marchands possèdent et qui valent parfois jusqu'à 120 livres<sup>34</sup>. À Montréal, où les marchands semblent un peu plus à l'aise financièrement, la situation n'est guère différente: sur 19 marchands, citadins et ruraux confondus, seul Patrick Robertson, un des plus riches marchands de la ville<sup>35</sup>, possède une lampe. Chez lui comme chez ses collègues, il semble qu'on en soit encore au stade des essais, qu'on ne soit pas encore convaincu de l'efficacité de cette invention récente puisque ce sont surtout les chandeliers qui éclairent sa maison comme en font foi les 23 que les notaires ont inventoriés à sa mort. Tous les autres, y compris les marchands et les membres des professions libérales, se contentent de multiplier les chandeliers et, à un moindre degré, les fanaux et les martinets.

Il faut donc attendre le deuxième quart du siècle pour que les nouvelles lampes à mèche verticale se répandent. Désormais, les annonces de journaux disent sensiblement la même chose que les inventaires des plus riches. Les rares annonces des années antérieures contenaient peu de détails alors qu'à partir des années 1825-1830, elles se font plus nombreuses tout en étant un peu plus précises. Ne nous méprenons pas toutefois, les lampes demeurent encore des

---

<sup>33</sup> ANQ, greffe de Jean Bélanger, inventaire de Jonathan Eckart, 14 février 1812.

<sup>34</sup> Chez les riches, les chandeliers sont presque toujours évalués par paire. Pour un exemple de prix, voir la paire de chandeliers du marchand James Black, ANQ, greffe de Michel Berthelot, inventaire du 4 février 1811.

<sup>35</sup> Sur la fortune de Patrick Robertson, voir Jean Lafleur, *Capital marchand et transition vers le capitalisme: étude sur les marchands montréalais au cours du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle*, thèse de M. A. (Histoire), Université de Montréal, Montréal, 1988, tout particulièrement pp. 64 et suiv.

objets rares et coûteux sur le marché. À preuve cet encanteur de Québec, G. D. Balzaretti, qui n'a toujours que quelques lampes à offrir à ses clients même s'il semble se spécialiser dans les luminaires. Pendant au moins cinq ans, à tous les étés, il se rend d'une place à l'autre à la recherche de nouveaux acheteurs. En juin 1830, à la «vente du soir» qu'il organise à l'Hôtel Mailhot de la rue Saint-Jean, il n'a que «quelques lampes de passage» à offrir mais en juillet 1832, lorsqu'il se rend dans les magasins de J. C. Reiffenstein, son inventaire est plus important: «2 lampes de nuit en bronze, plusieurs lampes de nuit, (et) 2 élégantes lampes<sup>36</sup>». En mai 1835, il dispose d'un bon nombre de chandeliers, de mouchettes et de porte-mouchettes argentés mais il n'a toujours que «quelques paires de superbes lampes de table<sup>37</sup>». Par la suite, de telles annonces se font un peu plus nombreuses mais les quantités offertes demeurent toujours modestes jusqu'au moins le milieu du siècle, sauf lorsqu'il s'agit de lampes de moindre qualité, telles ces «120 douzaines de veilleuses d'Almagne (*sic*)» que l'encanteur Balzaretti offre en 1835 et qui sont fort probablement de simples lampions qu'on trouvait également en grand nombre aux États-Unis à la même époque<sup>38</sup>.

Pour avoir une idée de la forme, du style ou encore des matériaux de ces lampes, ni les annonces dans les journaux, ni les inventaires après décès nous sont d'une très grande utilité. En revanche ces derniers sont fort révélateurs de leur popularité et ils nous indiquent clairement que les nouvelles lampes se retrouvent dans plusieurs maisons de marchands et de membres des professions libérales à partir des années 1830, parfois à plusieurs exemplaires. Chez John Anderson de Québec par exemple, on trouve des lampes dans au moins trois pièces différentes:

---

<sup>36</sup> *La Gazette de Québec*, 24 juin 1830 et 24 juillet 1832.

<sup>37</sup> *La Gazette de Québec*, 30 mai 1835. Les descriptions de lampes provenant des annonces de journaux ne permettent jamais de bien les identifier. La description la plus précise que nous avons trouvée provient de la section des objets perdus et se lit comme suit: «manquant une petite lampe romaine de cuivre, sur un piédestal mobile en descendant et en montant, d'environ 15 pouces de hauteur». *La Gazette de Québec*, 14 juin 1832.

<sup>38</sup> *La Gazette de Québec*, 2 juin 1835.

une lampe de table dans la salle à manger, une autre semblable dans une autre pièce non identifiée et dans un corridor, deux «lampes de corridor» dont une suspendue. Les valeurs de ces lampes vont du simple au double, soit 18 # pour la lampe de corridor et 36 # pour celle de la salle à manger<sup>39</sup>. Autant de lampes dans une même demeure n'est tout de même pas chose courante chez les riches des années 1830; une et parfois deux est plutôt la norme. Mais quel contraste quand même avec l'artisan ou l'habitant qui doit encore se satisfaire de la faible lueur de l'antique lampe à godet ou de la chandelle de suif.

Plusieurs raisons expliquent le fait que ces nouvelles lampes ne pénètrent pas davantage dans les foyers bas-canadiens. On maîtrise encore mal le principe du brûleur qui exige une bonne circulation d'air pour obtenir une plus belle flamme; on essaie constamment de nouveaux combustibles et les lampes disponibles n'acceptent pas n'importe quel d'entre eux; les explosions sont fréquentes et les risques d'incendie, constants; enfin, des prix hors de portée de la majorité semblent être l'obstacle le plus sérieux. Sans doute est-ce pour cette dernière raison que durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, l'amélioration de l'éclairage domestique pour la majorité de la population ne passe pas d'abord par l'acquisition de cette nouvelle lampe.

Personne ne met en doute le fait que la lampe à mèche verticale révolutionne l'éclairage intérieur; il est certain aussi que la qualité de certains combustibles ajoutent un peu plus de lumière à des intérieurs qui ont toujours été sombres; de même certains luminaires traditionnels sont-ils plus efficaces que d'autres: le chandelier à deux branches plus que le simple, le lustre à plusieurs branches et les chandeliers de cheminée avec «pendants en cristal» davantage que les autres s'ils peuvent profiter de l'effet réflecteur d'un miroir. Mais tous ces objets de luxe sont réservés aux plus riches, après les années 1820 surtout, et la majorité de la population devra se contenter de multiplier les appareils connus.

---

<sup>39</sup> ANQ, greffe de Louis Panet, inventaire de John Anderson, 19 mars 1834.

### 3. Les progrès du XIX<sup>e</sup> siècle

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, trois familles sur cinq de la vallée du Saint-Laurent possèdent plus d'un luminaire pour éclairer leur habitation et une sur cinq n'en a qu'un seul (tableau 1). Les autres ont nécessairement recours à la chandelle que l'on tient à la main ou que l'on dépose dans le premier contenant venu puisqu'aucun support n'est inventorié<sup>40</sup>. Mais dès le tournant du siècle, un nombre sans cesse croissant de familles ne se satisfait plus de cette situation; et en ce domaine, les deux régions diffèrent légèrement.

TABLEAU 1						
Proportion d'inventaires ayant un luminaire et plus (Toutes occupations confondues) (%)						
	Région de Montréal			Région de Québec		
	1	2	3 et +	1	2	3 et +
1792-1796	20	25	34	29	31	31
1807-1812	23	26	37	22	24	44
1820-1825	15	15	59	17	18	54
1830-1835	14	15	58	11	10	52

Dans la région de la capitale, la progression s'est faite graduellement, sans à-coups: entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et les années 1825, le nombre de familles qui comptent trois luminaires et plus fait un bond régulier de quelque 10 % pendant deux décennies puis stagne par la suite. Le pourcentage est ainsi passé de 31 à 54.

<sup>40</sup> On suppose que ces familles ont toutes des chandelles et que les supports qu'elles possèdent ne valent même pas la peine d'être inventoriés. Sur la rareté des supports de chandelle dans certains milieux, il apparaît opportun de rapporter ici quelques extraits du récit que l'architecte américain Frederick Law Olmsted fait de son hébergement dans une famille rurale de Virginie en 1856. Après s'être reposé dans le salon (*sitting-room*) où il n'y avait aucune chandelle et après avoir soupué, éclairé seulement par une chandelle qu'on éteignit tout de suite après le repas, le visiteur se dirigea vers sa chambre à coucher accompagné de son hôte. *Mr. Newman asked if I wanted the candle to undress by, I said yes, ... and waited a moment for him to set it down; as he did not do so I walked towards him, lifting my hand to take it. "No, I will hold it", he said, and then I perceived that he had no candle-stick, but held the lean little dip in his hand*». Rapporté dans R. W. Moss, *Lighting for Historic Buildings ...*, p. 35.

Dans la plaine de Montréal, le changement est moins graduel et s'effectue un peu plus tardivement, soit dans la deuxième décennie du siècle. Après une légère progression au tournant du siècle, le nombre de familles avec au moins trois luminaires fait un bond prodigieux d'un peu plus de 20 % en une seule décennie, passant de 37 à 59 %. Après 1825, un peu comme si l'amélioration de l'éclairage n'était plus possible autrement que par l'apport de nouvelles techniques, c'est la stagnation tout comme dans la région de Québec.

La plupart des groupes sociaux participent à cette amélioration générale: journaliers, artisans, habitants et, bien entendu, élite marchande et professionnelle. Les deux derniers groupes sont toutefois ceux qui y participent le plus, chacun à leur façon, chacun à la mesure de leurs moyens financiers et de leur statut social.

Ce sont les habitants qui connaissent les augmentations les plus considérables, sans doute parce qu'ils partent de plus loin que tous les autres. Dans la région de la capitale, un premier saut d'importance s'effectue avec le passage dans le nouveau siècle: le pourcentage d'habitations comprenant au moins trois luminaires passe de 23 à 40 %. Par la suite, jusqu'aux années 1830, la progression restera légère, soit 7 % seulement. Dans la plaine de Montréal, le grand bond est un peu plus tardif — après 1810 —, mais il est beaucoup plus spectaculaire car le nombre de familles ayant au moins trois luminaires passe de 30 à 64 % en une dizaine d'années (tableau 2).

<b>TABLEAU 2</b>						
<b>Proportion d'inventaires d'habitants ayant un luminaire et plus (%)</b>						
	<b>Région de Montréal</b>			<b>Région de Québec</b>		
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3 et +</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3 et +</b>
1792-1796	25	29	25	32	34	23
1807-1812	28	31	30	22	30	40
1820-1825	11	16	64	22	25	46
1830-1835	15	22	54	15	9	47

La différence entre les habitants des régions de Québec et de Montréal s'étend également aux types d'appareils d'éclairage. Dans la première, la lampe à godet est beaucoup plus répandue que le chandelier et le fanal qui connaissent une popularité à peu près égale, alors que dans la deuxième, c'est le chandelier qui domine nettement, suivi du fanal et de la lampe, loin derrière. (tableau 3).

<b>TABLEAU 3</b>				
<b>Proportion (%) d'inventaires d'habitants contenant des luminaires</b>				
	1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Région de Montréal</b>				
<b>Chandelier</b>	63	71	79	83
<b>Fanal</b>	50	55	74	65
<b>Lampe</b>	19	10	4	14
<b>Martinet</b>	0	9	10	6
<b>Lustre</b>	0	2	1	3
<b>Région de Québec</b>				
<b>Chandelier</b>	25	53	56	53
<b>Fanal</b>	51	52	52	44
<b>Lampe</b>	74	62	61	42
<b>Martinet</b>	2	3	8	4
<b>Lustre</b>	0	2	2	4

Chez les artisans, un groupe très hétérogène au XVIII<sup>e</sup> siècle autant que dans le premier tiers du siècle suivant<sup>41</sup>, les changements sont fort inégaux d'un métier à l'autre, mais on y décèle tout de même une légère progression générale. Entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les années 1820, le pourcentage de ceux qui

<sup>41</sup> À ce sujet, voir les études suivantes: J. Desbiens, *op. cit.*; Jean-Pierre Hardy et David Thiery Ruddel, *Les apprentis artisans à Québec 1660-1815*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1977, 220 p.; Jean-Pierre Hardy, «Quelques aspects du niveau de richesse et de la vie matérielle des artisans de Québec et de Montréal», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, no 3 (hiver 1987), pp. 339-372; Peter Moogk, *Building a House in New France. An Account of the Perplexities of Client and Craftsmen in Early Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1977, 144 p.



possèdent au moins trois luminaires passe graduellement de 28 à 43 % (tableau 4). À Montréal, chez les artisans de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle étudiés par Josée Desbiens, c'est la chandelle qui domine partout, supportée presque exclusivement par le chandelier que tous ne possèdent cependant pas. La lanterne et le fanal sont adoptés par quelques-uns seulement tandis que la lampe à huile, pourtant populaire dans la région de Québec, demeure un instrument rare. Le seul changement digne de mention que l'auteure signale au début du XIX<sup>e</sup> siècle est la diffusion du martinet. En réalité, ce petit chandelier trapu muni d'un long manche, utilisé surtout pour les déplacements à l'intérieur de la maison, a déjà été adopté par quelques familles dès le XVIII<sup>e</sup> siècle et ne deviendra jamais un support populaire ailleurs que chez les plus fortunés<sup>42</sup>.

<b>TABLEAU 4</b>		
<b>Proportion d'inventaires d'artisans ayant un luminaire et plus (les deux régions réunies) (%)</b>		
	<b>1 seul</b>	<b>3 et plus</b>
1792-1796	22	28
1807-1812	30	34
1820-1825	21	43
1830-1835	17	40

Chez les charpentiers et les menuisiers de la ville de Québec, les seuls corps de métiers ayant fait l'objet d'une analyse un peu poussée au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la situation n'est guère différente<sup>43</sup>. Sur les 17 familles d'artisans répertoriées, c'est-à-dire tous les inventaires disponibles pour la période 1810-

<sup>42</sup> J. Desbiens, *op. cit.*, p. 80. Sur la popularité du martinet voir les tableaux 1 à 4.

<sup>43</sup> Jacques Bernier, «Les artisans du bois de la région de Québec au début du XIX<sup>e</sup> siècle», dans René Bouchard (dir.), *La vie quotidienne au Québec*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983, pp. 263-280.

1819, toutes ont des chandelles, en moyenne près de deux<sup>44</sup>, mais toutes n'ont pas un chandelier pour les supporter. Et parmi ces familles, cinq seulement ont un deuxième luminaire, soit un fanal, soit une lampe et une seule possède les trois à la fois. Chez ceux-là qui peuvent se payer deux supports différents, l'écart est parfois considérable. Ainsi, un seul charpentier sur huit possède un fanal en plus de sa paire de chandeliers alors que chez les menuisiers, c'est près de la moitié.

Quelques années plus tard, soit de 1820 à 1826, une étude sur le faubourg populaire Saint-Roch de Québec, composé à majorité d'artisans et de journaliers, permet de déceler une légère amélioration de l'éclairage dans l'ensemble mais peu perceptible parmi certaines occupations<sup>45</sup>. Les charpentiers par exemple, dont la situation générale s'apparente de plus en plus à celle des journaliers, ne possèdent guère plus de chandelles qu'auparavant (ils n'en ont aucune en réserve) et un tiers seulement d'entre eux possède un support. Et le fanal, pourtant pratique lorsque vitré, ne s'est pas plus répandu malgré son coût modeste. Chez les menuisiers, le progrès est évident: 80 % d'entre eux possèdent qui le chandelier, qui le fanal, qui le martinet, ce dernier instrument étant réservé surtout à l'époque aux commerçants. Il en est même quelques-uns qui possèdent les trois en même temps, signe que certains métiers profitent plus que d'autres d'une conjoncture locale favorable (le quartier Saint-Roch est en pleine expansion) qui va prendre fin vers 1825<sup>46</sup>.

La situation de l'élite marchande est fort différente de celle des artisans et des habitants. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, entre 80 et 89 % des marchands possèdent au moins trois luminaires, mais ces pourcentages vont par la suite

---

<sup>44</sup> Il y a exactement 33 chandeliers répartis dans 17 inventaires. L'auteur ne livre pas le détail mais d'autres études révèlent clairement que les menuisiers forment un groupe beaucoup plus à l'aise financièrement que les charpentiers. Voir la note suivante.

<sup>45</sup> J.-P. Hardy, «Niveaux de richesse et intérieurs domestiques dans le quartier Saint-Roch à Québec, 1820-1850», *BHCM*, Ottawa, Musée national de l'homme, no. 17 (printemps 1983), pp. 63-94.

<sup>46</sup> Sur la baisse du niveau de richesse entre 1825 et 1840, voir J.-P. Hardy, *Ibid.* Sur la conjoncture, voir F. Ouellet, *Histoire économique ...*, en particulier pp. 422-426 et 499-505.

décroître pour se situer dans les années 1830 aux environs de 70 % pour les deux régions (tableau 5). Cette diminution s'explique par l'acquisition de la nouvelle lampe à mèche verticale qui éclaire autant que dix chandelles réunies. Mais avant que la qualité des appareils remplace chez eux la quantité, le chandelier et le fanal dominant nettement dans les deux régions, suivis de la lampe et du martinet dans une proportion à peu près égale (tableau 6).

<b>TABLEAU 5</b> <b>Proportion d'inventaire de marchands</b> <b>ayant un luminaire et plus</b> <b>(%)</b>						
	<b>Région de Montréal</b>			<b>Région de Québec</b>		
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3 et +</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3 et +</b>
1792-1796	7	7	80	0	11	89
1807-1812	5	26	63	15	0	77
1820-1825	12	12	58	8	0	83
1830-1835	9	7	68	0	0	71

<b>TABLEAU 6</b> <b>Proportion (%) d'inventaires de marchands</b> <b>contenant des luminaires</b>				
	1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Région de Montréal</b>				
<b>Chandelier</b>	93	74	69	66
<b>Fanal</b>	47	53	39	41
<b>Lampe</b>	27	16	27	41
<b>Martinet</b>	33	21	8	20
<b>Lustre</b>	7	0	8	11
<b>Région de Québec</b>				
<b>Chandelier</b>	78	85	92	71
<b>Fanal</b>	56	54	42	6
<b>Lampe</b>	33	23	25	30
<b>Martinet</b>	33	31	42	6
<b>Lustre</b>	0	0	8	12

#### 4. La chandelle et ses supports

Les pourcentages avancés indiquent clairement qu'un nombre de plus en plus grand de familles s'éclaire mieux dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Chez tous les groupes sociaux considérés, il y a effectivement augmentation générale du nombre de luminaires jusqu'au moins les années 1820-1825 et, à l'exception des habitants de la région de Québec qui préfèrent la lampe à godet, la prééminence du chandelier sur tous les autres supports est nettement affirmée. Ces données, bien que générales, confirment une tendance qu'il faut cerner de plus près. Aussi importe-t-il d'analyser plus en détail la percée de chaque support chez différents groupes sociaux de l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent.

##### 4.1. Le chandelier

Le marchand québécois James Black possède trois paires de chandeliers argentés en 1811; deux paires sont évaluées ensemble à 24 livres et l'autre à 120 livres. La paire de chandeliers du marchand général Michel Cantin de Saint-Joseph de la Pointe Levy ne vaut qu'une livre et quatre sols en 1809 et les deux chandeliers de l'habitant Charles Lemieux de la rive sud de Québec ne valent que 10 sols<sup>47</sup>. Ces quelques exemples illustrent assez bien l'éventail des prix des chandeliers disponibles sur le marché bas-canadien au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les plus coûteux sont en argent; les autres sont plaqués argent (*silver plated*), en cuivre, en fer, en fer-blanc et même en bois. Il y en a pour toutes les bourses et les plus communs ne valent pas plus cher que la plus simple des lampes à godet. C'est donc ce support que les familles achètent d'abord lorsqu'elles peuvent s'en procurer un deuxième ou un troisième, souvent à l'unité chez les plus modestes familles, la plupart du temps par paire chez les plus riches. Voilà pourquoi la moyenne de chandeliers à l'échelle du Bas-Canada dans les familles qui possèdent des luminaires va presque doubler entre les périodes 1792-1796 et 1830-1835,

---

<sup>47</sup> ANQ-Q, greffe de Michel Berthelot, inventaire de James Black, 4 février 1811 et greffe de Charles Voyer, inventaire de Michel Cantin, 10 avril 1809.

passant de 2,3 chandeliers à 4,1. Et les régions de Montréal et de Québec évoluent presque semblablement en ce domaine (tableau 7).

TABLEAU 7									
Nombre moyen de luminaires par inventaire									
	1792-1796		1807-1812		1820-1825		1830-1835		
	M*	Q**	M	Q	M	Q	M	Q	
<b>Chandelier</b>	2.3	2.5	2.7	2.5	3.3	4.3	4.1	4.1	
<b>Fanal</b>	1.1	1.2	1.2	1.1	1.2	1.1	1.3	1.4	
<b>Lampe</b>	1.1	1.2	1.3	1.2	1.6	1.2	3.5	1.4	
<b>Martinet</b>	1.6	1.9	1.6	1.4	1.6	1.8	2.8	3.0	
<b>Lustre</b>	2.0	1.0	1.0	3.7	4.4	7.0	3.7	3.3	

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

Il y a évidemment des différences considérables entre certains groupes sociaux et c'est particulièrement le cas des marchands qui ont déjà une bonne longueur d'avance sur les autres groupes dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, début d'une période de lente progression pour la plupart. Ainsi, possèdent-ils en moyenne entre 4,5 (Montréal) et 4,9 (Québec) chandeliers alors que les habitants en ont moins de deux. Un tiers de siècle plus tard, ces derniers réussiront à ajouter un autre chandelier à leur moyenne alors que les marchands vont réussir à la multiplier par deux et ce, malgré le fait qu'ils sont à toute fin pratique les seuls à pouvoir se procurer les lampes à mèche verticale, le nec plus ultra de l'époque. Quant aux artisans, avec une moyenne de deux chandeliers par famille à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils sont déjà un peu mieux équipés que les habitants mais la progression sera très peu perceptible par la suite (tableaux 8 à 10).

<b>TABLEAU 8</b>								
<b>Nombre moyen de luminaires chez les marchands</b>								
	1792-1796		1807-1812		1820-1825		1830-1835	
	<b>M*</b>	<b>Q**</b>	<b>M</b>	<b>Q</b>	<b>M</b>	<b>Q</b>	<b>M</b>	<b>Q</b>
<b>Chandelier</b>	4.5	4.9	5.8	4.7	6.8	8.8	9.0	4.9
<b>Fanal</b>	1.3	1.4	1.9	1.3	1.7	1.2	1.9	1.0
<b>Lampe</b>	1.0	1.3	1.7	2.7	2.1	1.0	5.5	2.0
<b>Martinet</b>	1.6	3.3	2.5	1.8	2.5	2.2	4.0	5.0
<b>Lustre</b>	2.0	0.0	0.0	0.0	6.0	5.0	3.8	3.0

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

<b>TABLEAU 9</b>								
<b>Nombre moyen de luminaires chez les habitants</b>								
	1792-1796		1807-1812		1820-1825		1830-1835	
	<b>M*</b>	<b>Q**</b>	<b>M</b>	<b>Q</b>	<b>M</b>	<b>Q</b>	<b>M</b>	<b>Q</b>
<b>Chandelier</b>	1.5	1.8	1.7	2.0	2.4	2.2	2.4	2.7
<b>Fanal</b>	1.0	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.1	1.3
<b>Lampe</b>	1.2	1.1	1.0	1.2	1.0	1.1	1.0	1.0
<b>Martinet</b>	0.0	1.0	1.0	1.3	1.8	1.4	1.3	2.0
<b>Lustre</b>	0.0	0.0	1.0	4.0	2.0	6.0	3.5	3.5

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

Il y a également de légères différences qu'il convient de noter entre marchands citadins et ruraux et, dans une moindre mesure, entre habitants vivant à la périphérie des villes et ceux qui habitent plus en retrait. Dans la région montréalaise par exemple, le nombre moyen de chandeliers chez les marchands de la ville passe de 4,6 à 8,2 dès le tournant du siècle puis gagne deux points seulement jusqu'à 1830-1835. Chez ceux de la campagne, une première hausse

(5,2) n'est remarquée qu'après 1812, et leur moyenne maximum aura atteint 6,4 chandeliers en 1830-1835<sup>48</sup>. L'augmentation générale chez les marchands est donc due en grande partie à ceux des villes.

<b>TABLEAU 10</b>				
<b>Nombre moyen de luminaires chez les artisans (les deux régions réunies)</b>				
	1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Chandelier</b>	2.1	2.3	2.6	2.5
<b>Fanal</b>	1.0	1.1	1.2	1.5
<b>Lampe</b>	1.0	1.5	1.2	2.0
<b>Martinet</b>	1.0	1.0	1.2	1.7
<b>Lustre</b>	1.0	0.0	4.0	0.0

Chez les habitants, la différence est moins marquée mais tout aussi réelle et, comme chez les marchands ruraux, ce n'est qu'après 1812 qu'elle s'accroît. Ceux qui habitent à la périphérie de la ville ont désormais un chandelier de plus en moyenne que les autres, soit trois au lieu de deux<sup>49</sup>. Le phénomène du retard des régions éloignées par rapport aux villes ou des régions nouvellement colonisées par rapport aux plus anciennes n'a rien de nouveau. Il a déjà été remarqué à plusieurs reprises dans maints autres domaines et il est de plus en plus étudié, entre autres par ceux qui s'intéressent aux modes de reproduction sociale<sup>50</sup>. Ici, les moyens financiers généralement modestes des nouveaux colons et l'éloignement des centres de distribution que sont les villes à cette époque

<sup>48</sup> Les moyennes de chandeliers chez les marchands pour les quatre périodes de l'échantillonnage sont respectivement les suivantes: marchands urbains: 4,6 8,2 8,9 et 10,2; marchands ruraux: 4,4 4,4 5,2 et 6,4.

<sup>49</sup> Les moyennes de chandeliers sont les suivantes: région périphérique: 2,0 2,0 3,4 et 3,0; région éloignée: 1,4 1,7 2,3 et 2,2.

<sup>50</sup> Sur le sujet, voir surtout les nombreux articles de Gérard Bouchard de même que celui de C. Dessureault et J. Dickinson, «Niveau de vie et reproduction sociale dans la plaine de Montréal, 1740-1804», dans *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural*, sous la direction de Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1992, pp. 153-167.

expliquent aisément le léger décalage entre régions périphériques et régions éloignées.

#### 4.2. Le fanal et la lanterne

Le fanal, ou la lanterne<sup>51</sup>, sont les supports les plus populaires après le chandelier (tableau 11), mais ce n'est jamais un appareil qu'on retrouve en grand nombre dans les maisons. Que ce soit en 1790 ou en 1835, il est très rare en effet de trouver plus d'un fanal dans une demeure d'habitant ou d'artisan (tableaux 8 et 9) et son évolution est presque semblable dans les deux régions. Parmi l'élite marchande et professionnelle, l'attitude à l'égard du fanal varie selon la région habitée. Dans la région montréalaise, on garde à la maison plus souvent qu'à Québec deux fanaux mais rarement trois. Il est probable qu'on en ait moins besoin dans la capitale puisque dès 1802, on légifère afin d'obliger les propriétaires de lieux publics tels que tavernes et auberges à installer une lampe à l'entrée de leur établissement et une quinzaine d'années plus tard, plusieurs rues seront éclairées toute la nuit à l'aide de flambeaux et de lampes à l'huile<sup>52</sup>.

---

<sup>51</sup> Le fanal et la lanterne se distinguent difficilement. À l'exception de la lanterne sourde (faite de fer-blanc, de forme cylindrique et ajourée de plusieurs petits trous) qu'on utilise surtout à la campagne pour les déplacements à l'extérieur, la lanterne munie de panneaux de verre ou de corne ressemble étrangement au fanal et sert souvent aux mêmes fins. Fanal est cependant le terme le plus fréquemment utilisé dans les inventaires rédigés en français. En anglais, le mot *lantern* signifie parfois fanal, parfois lanterne sauf, bien entendu, lorsque l'expression est aussi explicite que *stable lantern*. Étant donné cette confusion, nous avons regroupé toutes les données concernant ces deux réalités sous un seul vocable: fanal.

<sup>52</sup> Antonio Drolet, *La ville de Québec, histoire municipale, II, Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833)*, Québec, Société historique de Québec, 1965, p. 40 et J. Hare et al., *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*, p. 159. La ville de Montréal apparaît plus mal servie que la capitale en ce domaine si on se fie aux nombreuses plaintes parues dans les journaux en 1815. *Le Journal de Montréal*, 23 octobre 1815, *Le Spectateur*, 16 octobre 1815 et 27 novembre 1811. Ce n'est qu'en 1818 que le Parlement du Bas-Canada adoptera une loi sur l'éclairage des rues des villes de Montréal et de Québec.



<b>TABLEAU 11</b>				
<b>Proportion (%) d'inventaires contenant des luminaires</b>				
	1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Région de Montréal</b>				
<b>Chandelier</b>	67	68	76	76
<b>Fanal</b>	43	51	57	49
<b>Lampe</b>	18	11	10	22
<b>Martinet</b>	8	10	12	12
<b>Lustre</b>	1	1	3	4
<b>Région de Québec</b>				
<b>Chandelier</b>	34	58	63	60
<b>Fanal</b>	51	46	48	36
<b>Lampe</b>	67	49	50	33
<b>Martinet</b>	8	7	13	5
<b>Lustre</b>	1	2	3	4

#### 4.3. Le martinet et le bougeoir

Le martinet, et le bougeoir avec lequel on le confond parfois, sont des supports qui existent depuis bien longtemps. Les deux ont la forme d'un chandelier trapu mais le premier se distingue du second par un long manche qui facilite son transport d'un endroit à l'autre. La base des deux luminaires a sensiblement la même forme, soit celle d'une soucoupe servant à recevoir la cire fondue. Le bougeoir, sans doute parce qu'il est moins pratique, est toutefois beaucoup moins recherché que le martinet de sorte que les quelques-uns recensés par les notaires ont été intégrés dans les statistiques des premiers.

Il s'agit d'un support assez peu populaire si on considère qu'on ne le trouve jamais dans plus de 13 % des familles, toutes occupations confondues (tableau 11)<sup>53</sup>. Son évolution est à peu près semblable dans les deux régions: on en possède

<sup>53</sup> À Paris, dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le martinet n'est pas non plus très populaire puisqu'on le remarque dans 5 % seulement des foyers contre 63 % pour le chandelier. Annik Pardailhé-Galabrun, *La naissance de l'intime, 3000 foyers parisiens, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*,

en moyenne près de deux durant tout le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, soit 1,6 dans la région de Québec et 1,9 dans celle de Montréal, puis on en ajoute un autre par la suite pour atteindre une moyenne de trois en 1830 (tableau 7). Malgré la modicité de son prix, cet appareil est boudé des habitants alors que les marchands n'hésitent pas à l'ajouter à leur panoplie de luminaires déjà passablement élaborée. Aussi le retrouve-t-on dans plus de 40 % des successions de marchands à certaines époques, et dans les années 1830, il s'en trouve plus de quatre en moyenne par foyer. Parmi les marchands qui l'ont adopté, c'est le support qu'on possède en plus grand nombre après le chandelier (tableau 8).

#### 4.4. Le lustre

Enfin les lustres, trop peu nombreux pour que les moyennes soient vraiment significatives. S'ils ne sont pas plus recherchés par l'élite — entre 8 et 12 % seulement des foyers de marchands en possèdent (tableau 3) —, c'est qu'ils sont d'abord un symbole de luxe et de richesse avant d'être un instrument efficace d'éclairage. Or comme la classe aisée peut avoir recours à des marques plus ostensibles de richesse — pensons aux meubles, aux pianos ou aux peintures — et que la plupart de ses membres sont suffisamment pragmatiques pour choisir en priorité des luminaires qu'on peut déplacer facilement et qui projettent une plus grande clarté tels que chandeliers à branches et nouvelles lampes à huile, on comprendra qu'ils ne soient pas plus en demande<sup>54</sup>.

---

Paris, Presses Universitaires de France, 1988, pp. 343 et 479.

<sup>54</sup> Ils sont toutefois moins rares qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle où seuls les institutions ou encore les plus fortunés pouvaient s'en procurer. Et même là, certains d'entre eux étaient fort modestes, tels «les deux lustres de bois tournés prisés et estimés à six livres pièce» que le marchand montréalais Joseph Durocher possède en 1751. ANQ-M, greffe de François Simonnet, inventaire de Joseph Durocher, 27 février 1751. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il y a bien chez les habitants et les artisans quelques lustres qu'on suppose fabriqués de bois étant donné leur prix modeste. Pour un exemple de prix, voir ANQ-Q, greffe de Louis Panet, inventaire de l'habitant Charles A. Boutet, 26 juin 1833.

## Conclusion

L'éclairage à la chandelle et, dans une moindre mesure, à la lampe à huile domine dans les habitations du Bas-Canada jusqu'au moins le deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>. L'avènement de la lampe à mèche verticale sera toutefois le point de départ d'une révolution dans l'éclairage qui ne se fera sentir que chez une minorité, l'élite, aux environs des années 1820.

Chez ce groupe de la société, l'amélioration de l'éclairage est cependant bien entamée avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Durant tout le siècle précédent, ils ont en général plus de chandeliers que la majorité de la population, leurs chandeliers ont parfois plusieurs branches et certains d'entre eux sont même munis de cheminées en verre qui confèrent à l'ensemble l'apparence des futures lampes à mèche verticale<sup>56</sup>. Mais c'est dans le premier tiers du siècle suivant que les changements les plus marquants se produisent. En moins de 25 ans, ils auront doublé le nombre de chandeliers dans leur demeure tout en augmentant légèrement celui d'autres luminaires tels que martinets et lustres. Ils auront également accès à une cire de bien meilleure qualité que le suif qui est le lot de la majorité. Certains utilisent la cire d'abeille que quelques marchands importent d'Angleterre à partir des années 1820 surtout, mais elle est très onéreuse et surtout très rare de sorte que la cire de blanc de baleine devient la préférée des plus fortunés. Écoutons ce qu'un vendeur

---

<sup>55</sup> Cette conclusion s'appuie évidemment sur notre échantillon d'inventaires après décès et est corroborée par les études de Luce Vermette sur le chantier des Forges du Saint-Maurice (*La vie domestique aux Forges...*) et par celles du ministère des Affaires culturelles du Québec sur Place-Royale (*Les modes de vie de la population de Place-Royale...*). Elle rejoint aussi l'interprétation traditionnelle des archéologues E. I. Woodhead et al., dans *Appareils d'éclairage; Collection de référence...*, p. 46, dont la démonstration s'appuie essentiellement sur l'absence de lampe à mèche verticale lors des fouilles.

<sup>56</sup> Pour les appareils des plus riches au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Y. Desloges, *Une ville de locataires...* Pour quelques objets plus rares, voir l'inventaire du boucher montréalais Jacques Moquin dans ANQ-M, greffe de L. C. Danré de Blanzay, 19 juin 1753. À côté de chandeliers et de «petites lanternes de cuivre», le notaire enregistre une «lampe de verre avec son chandelier ou pied d'étain». Une semblable lampe, mais dont le chandelier est en laiton, est illustrée dans un numéro de la publication du village historique Williamsburg, *Colonial Williamsburg*, vol. XVI, n<sup>o</sup> 1 (automne 1993), p. 29.

de Boston nous en dit avec sans doute un peu d'exagération mais pas suffisamment pour lui enlever toute crédibilité:

To be sold on Minot's T. By James Clemens, Sperma Ceti candles, exceeding all others for beauty, sweetness of scent when extinguished; Duration being more than double tallow candles of equal size; Dimension of the flame nearly four times more, emitting a soft, easy, expanding light, bringing the object close to sight, rather than causing the eye to trace after them, as all tallow candles do. One of these candles serves the use and purpose of 3 tallow ones, and upon the whole are much pleasanter and cheaper<sup>57</sup>.

La vraie révolution se produit lorsque l'élite adopte la lampe à mèche verticale. Dorénavant, cette classe de la société n'a plus besoin de confiner la plupart de ses activités autour de la chandelle ou du foyer comme le font encore la majorité des citoyens ordinaires. Dorénavant, ils n'ont plus à se déplacer d'une pièce à l'autre avec un chandelier à la main ou accompagnés d'un domestique. Ils n'ont plus non plus à vivre au rythme de la lumière naturelle de sorte que leurs journées sont plus longues et qu'ils peuvent conséquemment consacrer plus de temps au travail, aux loisirs ou à la famille. Là se situe la vraie révolution de ce premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour le reste de la population, c'est-à-dire la majorité, il y a une nette amélioration de l'éclairage mais on ne peut parler de révolution. Celle-ci viendra dans la deuxième moitié du siècle avec le kérosène. Entre-temps, plusieurs facteurs font que la maison de la vallée laurentienne est plus claire en 1830 qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Certains touchent l'ensemble du territoire, d'autres sont plus localisés. Prenons le cas du chandelier, notre meilleur indicateur à défaut de pouvoir comptabiliser les chandelles. Les chiffres ne trompent pas: le pourcentage d'habitants qui peuvent s'en procurer un entre 1792 et 1830 double dans la région

---

<sup>57</sup> *Boston News Letter*, 30 mars 1748. Cité dans R. W. Moss, *Lighting for Historic Buildings...*, p. 34.

de Québec et augmente de 20 % dans la région de Montréal. On ne les multiplie pas outre mesure par contre: en une trentaine d'années, on en ajoute en moyenne un seul, mais c'est sans compter les autres supports tels que fanaux, lampes et, dans une moindre mesure, martinets qu'ils peuvent aussi se procurer. C'est ainsi que, tous luminaires confondus, le nombre d'habitants qui en possèdent trois ou davantage double dans le premier quart du siècle.

La qualité des luminaires est un autre facteur à considérer. Nous avons déjà mentionné que les meilleures chandelles étaient réservées aux mieux nantis mais n'avons jamais insisté sur le fait que la lampe à godet éclaire peu et fume beaucoup à cause des gras de mauvaise qualité qu'on utilise. Son remplacement graduel par le chandelier dans la région québécoise est donc une amélioration digne de mention et ce n'est pas un hasard si la région montréalaise, habitants et artisans compris, boude cet appareil d'éclairage. Les voyageurs non plus ne l'aiment pas, et Isaac Weld, de passage à Saint-Augustin près de Québec, ne manque pas de le mentionner:

Lorsque nous entrâmes à la maison, nous trouvâmes la table servie avec du poisson que l'on avoit pris et apprêté pendant notre absence, mais tristement éclairée par une lampe suspendue au plancher. À peine pouvions-nous voir ce qu'il y avait dessus. Nous nous en plaignîmes à notre hôte, qui ajusta la lampe, la remplit d'huile et la posa devant; mais malgré cela, la maudite lampe ne nous éclairait pas. Morbleu! s'écria notre homme, il ne sera pas dit que vous aurez mangé votre poisson dans les ténèbres; et là-dessus il prend une chandelle qui étoit sur un buffet, l'allume et la place devant nous. Tout alloit à merveille, lorsque la femme, qui étoit sortie pour quelques minutes, rentrant tout-à-coup, accabla son mari d'un torrent d'injures et vomit contre lui les plus terribles imprécations<sup>58</sup>.

---

<sup>58</sup> Isaac Weld, *Voyage au Canada, dans les années 1795,1796...*, tome second, pp. 66-67.

La femme s'empresse donc d'éteindre la chandelle sous prétexte qu'elle a été bénite et que depuis ce temps, elle sert autant à protéger les membres de sa famille des maladies que sa maison et ses bâtiments des fureurs du tonnerre et des éclairs. Il suffit de l'allumer quelques minutes seulement pour que ces bienfaits se réalisent. «... lorsqu'elle eut un peu repris ses sens et adouci sa voix, nous nous remîmes à table, et nous mangeâmes notre poisson dans l'obscurité», ajoute le voyageur visiblement mécontent.

La chandelle éclaire sans doute un peu plus que la lampe à godet mais ce n'est pas suffisant pour faire de la maison laurentienne une demeure bien éclairée. Au XVIII<sup>e</sup> siècle comme au début du XIX<sup>e</sup>, sa charpente est plutôt basse et ses ouvertures peu nombreuses. La lumière naturelle y pénètre donc très peu, d'autant plus que les carreaux des fenêtres sont encore petits — le plus souvent 7 pouces par 8 pouces mais il n'est pas rare d'en trouver des plus petits<sup>59</sup> —, et qu'ils sont très souvent couverts de papier au lieu de véritables vitres. Au sujet de l'utilisation du papier au lieu du verre, Pehr Kalm dira au milieu du siècle que c'est moins vrai dans la région de Montréal que dans la région de Québec, mais en réalité, il semble que le papier soit utilisé un peu partout le long du Saint-Laurent. Du moins, est-ce l'interprétation que l'on peut en tirer lorsqu'il affirme constater qu'au niveau de la rivière Richelieu, «les fenêtres sont garnies de vitre, assez rarement à la vérité, ou, ce qui est très courant, de papier» et que près de Québec, elles le sont «simplement avec du papier<sup>60</sup>». On utilise encore le papier dans les années 1780 mais on n'ignore tout de sa popularité. Il semble toutefois qu'on le trouve surtout loin des villes et des villages, dans les régions de colonisation, là où on

---

<sup>59</sup> Linda Hoad, *Windows. Preliminary Architectural Studies*, Fortress Louisbourg, National Historic Park, vol. II, 1972, pp. 3-4 et 10-11.

<sup>60</sup> P. Kalm, *Voyages de Pehr Kalm...*, pp. 206 et 416. Pour de nombreuses références démontrant l'utilisation du papier dans la région montréalaise au XVII<sup>e</sup> comme au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, Montréal et Paris, Fides, 1967, pp. 319-321. On trouvera également des références dans R.-L. Séguin, *La maison en Nouvelle-France*, Ottawa, Musée national de l'homme, 1968, pp. 41-43.

est généralement plus pauvre<sup>61</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle par contre, tout laisse croire que le verre a remplacé définitivement le papier ciré ou la toile dans les fenêtres des maisons rurales puisqu'aucun témoignage n'en fait mention et que la vitre de fabrication anglaise ou allemande est beaucoup plus accessible<sup>62</sup>.

Parmi toutes ces petites améliorations, certaines apparaissent tout à fait secondaires mais la conjonction de quelques-unes seulement dans une même habitation avait toute son importance. Elle marquait le passage de la famille à une autre époque, celle qui annonce la deuxième moitié du siècle et qu'une partie de l'élite a déjà commencé de vivre. Cette époque se caractérise par de nouveaux comportements familiaux et sociaux qu'un meilleur éclairage rend possible: des journées de travail plus longues pour la femme au foyer, surtout en hiver; des rencontres familiales et sociales plus fréquentes et qui se prolongent probablement plus tard qu'auparavant dans la nuit; une liberté de mouvements à l'intérieur de la maison que l'unique chandelle ne permettait pas; enfin, un aspect beaucoup moins tangible que les autres mais aussi important, un premier pas vers une plus grande intimité en même temps qu'une sorte d'individualisme sont en train de naître. On peut désormais s'isoler pour s'adonner à son activité préférée ou encore se diriger

---

<sup>61</sup> R. -L. Séguin, *La civilisation...* p. 320.

<sup>62</sup> Sur le verre à vitre, voir tout particulièrement Olive Jones, Catherine Sullivan *et al.*, *Glossaire du verre de Parcs Canada*, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, 1985, pp. 169-171. Et, des mêmes auteurs, «Advance in Glass Technology», *International Congress in Glass*, New York, Plenum Press, 1962, pp. 177-178. Dans le domaine de l'architecture traditionnelle, les recherches effectuées par la Division des recherches historiques de Parcs Canada sont nécessairement à consulter, en l'occurrence celles sur la forteresse de Louisbourg et plus particulièrement, pour notre propos, celle de Linda Hoad, *op. cit.* Pour une autre étude ponctuelle, on peut aussi consulter le rapport de Jacques Guimont, Katherine Tremblay et Michel Brassard, *La fonction résidentielle de Place-Royale, 1820-1860*, Annexe 4: *Répertoire de la collection archéologique*, Québec, ministère des Affaires culturelles, pp. 33-37, qui analyse le verre de la collection archéologique de Place-Royale. L'analyse du verre à vitre est cependant si nébuleuse qu'on n'est guère plus avancé après la lecture du texte.

Au sujet de l'utilisation du papier au lieu du verre dans les fenêtres en France, il convient de noter que l'économiste et agronome anglais Arthur Young, lors de son voyage en France en 1789, remarque souvent l'absence de vitres aux fenêtres des maisons modestes et pauvres, à la campagne comme à la ville. Voir Jean et Françoise Fourastié, *Histoire du confort*, Paris, Presses universitaires de France, 1973, p. 35, (collection «Que sais-je?»).

vers la chambre à coucher sans se faire accompagner par une autre personne pour tenir la chandelle unique et la ramener au rez-de-chaussée ou à la cuisine, là où les inventaires la situent la plupart du temps.

La masse de la population accuse certes un retard considérable dans le domaine de l'éclairage par rapport à l'élite mais la situation n'est pas très différente de celle qui règne dans les colonies américaines voisines. Ici comme là, on ménage la chandelle: elle coûte cher, l'argent liquide est rare et la fabriquer soi-même exige un temps considérable. Ici comme là, on se réunit autour de la chandelle ou de la lueur du foyer au lieu d'éclairer toute la pièce. Ici comme là, on ne trouve pas plus d'un ou deux chandeliers par habitation au tournant du siècle et il faut attendre les années 1825-1830 pour voir doubler ce nombre dans une majorité de foyers<sup>63</sup>.

L'élite des deux pays est évidemment mieux pourvue en appareils d'éclairage mais il semble que l'américaine ait quelques longueurs d'avance, particulièrement en ce qui concerne les nouvelles lampes. Une enquête parmi les riches de Philadelphie entre 1775 et 1800 donne une moyenne de 8 chandelles par famille, une donnée que l'on ne peut comparer avec les riches d'ici, mais quelques-unes d'entre elles peuvent déjà afficher dans leur *parlor* une de ces nouvelles lampes de type Argand qu'Américains et Britanniques ont tôt fait de copier<sup>64</sup>. Après 1810, à la faveur de l'expansion de l'industrie de la pêche à la baleine qui rend plus accessible le combustible, les lampes à huile apparaissent en dehors des grands centres urbains américains chez les plus aisés — mais non chez les habitants — et vers 1830, tout comme ici, les familles les plus fortunées en

---

<sup>63</sup> Pour ces caractéristiques aux États-Unis, voir R. W. Moss, *Lighting for Historic Buildings...*, pp. 35-36 et J. Larkin, *The Reshaping of...*, pp. 136 et suiv. Concernant le nombre de chandeliers et de chandelles par famille (*household*), Larkin ajoute que dans le Massachusetts central, celles qui avaient plus de quatre chandelles entre 1790 et 1810 étaient très rares et que seules les familles les plus fortunées pouvaient en avoir jusqu'à une douzaine.

<sup>64</sup> R. W. Moss, *op. cit.*, pp. 36 et 76-77.



possèdent une ou deux dans leur salon<sup>65</sup>. Quand il s'agit de nouveautés, les plus riches se rejoignent dans les deux pays. Par la suite, les modèles de lampes et les types de combustibles se multiplient aux États-Unis et ne tardent pas à traverser les frontières mais c'est déjà une autre époque, et seule une nouvelle enquête nous dira jusqu'à quel point les modes d'éclairage séparent encore riches et moins riches<sup>66</sup>.

---

<sup>65</sup> J. Larkin, *op. cit.*, pp. 136 et 142. L'auteur ajoute que les quelques familles qui vont au-delà du confort que procure la possession d'une ou deux lampes à huile bénéficient de l'éclairage au gaz et que l'alimentation provient de centrales fonctionnant au charbon (*central coal-distillation plants*). En 1836, Philadelphie compterait déjà quelque 700 clients de ce genre.

<sup>66</sup> Parmi les lampes les plus connues de cette période, mentionnons la *Sinumbra lamp* (lampe sans ombre), une amélioration de la lampe *Astral*, dénommée dans les inventaires d'ici et des États-Unis *Astor*, la *Miles Patent Lamp* et la *Rumford*. Pour la description et le fonctionnement de ces lampes et de plusieurs autres, on peut consulter le condensé qui en est fait dans L. S. Russell, *A Heritage of Light*, pp. 68 et suiv.

## CHAPITRE IV

### LE DÉCOR

La recherche du confort au début du XIX<sup>e</sup> siècle, nous l'avons vu précédemment, s'exprimait différemment selon le milieu social, le niveau de fortune, les goûts et les intérêts. Tout comme aujourd'hui, l'ajout d'accessoires décoratifs dans la maison avait son importance. Chez les plus humbles, ces accessoires visaient parfois à simplement atténuer la nudité des murs, tandis que chez les plus aisés, ils embellissaient une pièce déjà bien pourvue en meubles. Dans les deux cas toutefois, on souhaitait modifier l'atmosphère afin de la rendre plus conforme à ses goûts personnels, à son statut social ou aux canons de la mode.

Pour la majorité, il faut le dire, le décor n'était certainement pas l'aspect le plus important du bien-être de tous les jours. Pouvoir dormir une nuit complète sans se faire réveiller par le froid sibérien de certains hivers; ne pas être obligé de regrouper tous les lits de la maison près de la seule source de chaleur comme cela se voyait encore à la campagne dans les années 1840<sup>1</sup>; pouvoir vaquer à ses nombreuses tâches quotidiennes éclairé par une bonne lampe au lieu de s'abîmer les yeux à la lueur des seules flammes de la cheminée ou d'une chandelle de qualité médiocre sont autant de marques de confort qui, une fois la nourriture assurée, étaient beaucoup plus recherchées que l'amélioration du décor. Mais étendre un tapis au pied de la seule bergère que l'on possède, suspendre quelques rideaux aux fenêtres, accrocher une ou deux images religieuses au mur, ajouter un pot de jasmin d'Espagne sur l'appui de la fenêtre et entendre de temps à autre le chant d'un serin ajoutaient certainement au bien-être ou au simple plaisir de vivre en modifiant l'atmosphère.

---

<sup>1</sup> Voir le chapitre sur le chauffage.

C'est exactement cette atmosphère, que l'on sait déjà fort différente d'un milieu social à l'autre, que nous allons tenter de cerner ici par le biais des nombreux objets décoratifs que nous livrent les inventaires après décès. Mais ici comme ailleurs, les inventaires ne disent pas tout, particulièrement lorsqu'il s'agit de décrire images et cadres sans grande valeur que les plus modestes pouvaient se permettre d'accrocher au mur. Journaux et récits de voyage nous seront donc d'un précieux secours.

Le décor, considéré dans son acception la plus large, est un champ si vaste qu'il serait illusoire de vouloir l'appréhender dans sa totalité. C'est aussi bien l'architecture intérieure que le style du mobilier qui connaissent des modifications majeures durant cette période et que nous laissons volontiers à des spécialistes du style. C'est aussi, pour les riches surtout, l'apport d'un nouveau meuble fonctionnel ou simplement d'apparat, un guéridon par exemple, ou encore l'accumulation de certaines pièces de mobilier — certaines demeures contiennent plus de 75 chaises. Pour les moins riches, il peut s'agir du simple ajout d'un petit tapis de serge sur l'unique table à manger de la maison ou encore l'addition de quelques chaises simples à fond tressé. Il n'y a donc pas que les petits accessoires qui soient à considérer; les meubles sont aussi de connivence pour créer une ambiance. Mais le simple décompte des divers éléments décoratifs ne suffit pas pour bien saisir l'atmosphère des intérieurs. La variété des matériaux, la palette des couleurs, l'intensité de l'éclairage sont autant de facteurs qualitatifs contribuant considérablement à l'amélioration du confort.

Il est fréquent de constater que certains nouveaux produits pénètrent d'abord chez les plus aisés avant d'essaimer dans le reste de la population<sup>2</sup>. Nous irons donc voir plus souvent ce qui se passe chez ceux qui sont généralement plus à l'aise — les marchands entre autres —, avant d'aller chez les moins riches. On aurait bien aimé éviter cette sempiternelle et souvent simpliste opposition entre

---

<sup>2</sup> Au sujet de l'influence de l'élite sur le reste de la population dans de nombreux domaines, le décor par exemple, on peut consulter la thèse de Richard L. Bushman, *The Refinement of America. Persons, Houses, Cities*, New York, Vintage Books, 1993, 504 p.

groupes sociaux, mais l'accumulation parfois sans réserve chez les uns et le fréquent dénuement chez les autres nous y obligent. Il faut donc rendre gré à l'analyse du nombre d'avoir au moins le mérite de bien camper les groupes en présence et de bien situer dans le temps et l'espace les périples de certains objets, puisqu'ils sont au centre de toute analyse du décor, de l'Europe au Nouveau Monde, des riches aux moins riches et souvent de la ville à la campagne.

### **1. Le mobilier d'apparat**

Certains meubles essentiellement fonctionnels sont déjà bien implantés dans les coutumes au XVIII<sup>e</sup> siècle de sorte qu'on les trouve dans de nombreux foyers au début du siècle suivant. L'armoire, le buffet, le coffre, la table et les chaises sont de ceux-là. Il en est d'autres, tels le banc, le guéridon, la commode ou le sofa, qui mettent plus de temps à s'imposer. Tous ces meubles ne sont pas présents également chez tous les groupes sociaux et dans toutes les régions: si les tables et les chaises se rencontrent presque partout, soit dans plus ou moins 90 % des inventaires des régions québécoise et montréalaise (tableaux 1 à 4), les deux meubles de rangement que sont l'armoire et le buffet par exemple, ne se répartissent pas aussi également. L'armoire est en effet beaucoup plus populaire dans la région montréalaise que dans celle de Québec alors que le buffet perd de sa popularité dans tous les groupes sociaux, sauf chez les habitants pour qui son prix modeste le rend sans doute plus accessible (tableaux 2 à 4). Marchands, membres des professions libérales et artisans remplaceront le buffet par la commode, un meuble moderne, en pleine progression durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. En contrepartie, le coffre est beaucoup plus apprécié dans la région de la capitale où 74 % des foyers en possèdent au moins un contre seulement 44 % dans la région montréalaise (tableau 1). Ici, ce sont les habitants qui font la différence: à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la région montréalaise, seulement 42 % d'entre eux en possèdent contre 76 % dans la région québécoise (tableau 4). Et sans qu'on puisse se l'expliquer de façon satisfaisante — le niveau de fortune moins

élevé à Québec ne peut servir de seule explication<sup>3</sup> —, cette différence entre les deux régions restera remarquable, toujours entre 30 et 40 % d'écart, durant tout le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

Inutile de s'étendre sur l'apport de ces quelques meubles à la création d'un décor, voire d'une atmosphère. Noblesse et variété des matériaux qui composent les plus raffinés et richesse et couleur des tissus qui les recouvrent ou les accompagnent sont déjà un excellent point de départ chez les plus aisés qui d'ailleurs ne se contentent pas de ces seuls meubles depuis longtemps. Mais pour la majorité qui doit se satisfaire de matériaux plus modestes comme le pin et qui n'a pas un même accès aux tissus, ce n'est pas suffisant. Il lui faut compter sur quelques meubles d'apparat, si simples et si peu nombreux soient-ils.

<b>TABLEAU 1 : Meubles fonctionnels</b>					
<b>Proportion (%) d'inventaires contenant au moins un de ces meubles</b>					
<b>(toutes occupations confondues)</b>					
		1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Armoire</b>	M*	42	55	68	68
	Q**	28	26	37	42
<b>Buffet</b>	M	66	55	48	57
	Q	49	44	38	43
<b>Coffre</b>	M	44	47	58	65
	Q	74	75	88	79
<b>Banc</b>	M	16	38	41	49
	Q	13	26	40	52
<b>Chaise</b>	M	81	94	94	94
	Q	89	90	94	95
<b>Table</b>	M	84	95	95	96
	Q	63	85	82	89

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

<sup>3</sup> Pour un résumé des données concernant le niveau de richesse des habitants des deux régions, voir Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, *Le Bas-Canada au tournant du 19<sup>e</sup> siècle: restructuration et modernisation*, Ottawa, La société historique du Canada, 1988, p. 19 (Brochure historique n° 45).

Le meuble d'apparat n'est nullement un objet qui sert exclusivement à décorer. Bien au contraire, il est la plupart du temps tout à fait fonctionnel mais son apparence, son style et les ornements qui l'embellissent ont parfois peu ou pas de lien avec sa fonction. Tel est le cas du fauteuil, de la bergère et de la commode qui existent depuis longtemps déjà mais aussi de l'horloge, du sofa et de la bibliothèque pour ne nommer que ceux qui reviennent avec la plus grande fréquence dans les inventaires de biens. Il y en a évidemment quantité d'autres, particulièrement chez les plus fortunés, mais l'analyse de ces quelques meubles suffit à bien nous indiquer la trajectoire de leur diffusion à la fois géographique et sociale.

<b>TABLEAU 2 : Meubles fonctionnels</b>					
<b>Proportion (%) d'inventaires de marchands contenant au moins un de ces meubles</b>					
		1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Armoire</b>	M*	60	74	65	77
	Q**	78	54	67	53
<b>Buffet</b>	M	73	32	42	45
	Q	56	31	17	35
<b>Coffre</b>	M	60	26	50	52
	Q	56	69	75	53
<b>Banc</b>	M	40	37	46	50
	Q	33	8	33	53
<b>Chaise</b>	M	93	100	96	93
	Q	100	100	100	100
<b>Table</b>	M	93	100	100	93
	Q	100	92	92	100

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

<b>TABLEAU 3 : Meubles fonctionnels</b>					
<b>Proportion (%) d'inventaires d'artisans contenant au moins un de ces meubles</b>					
		1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Armoire</b>	M*	25	38	68	57
	Q**	50	24	31	29
<b>Buffet</b>	M	58	62	45	54
	Q	50	32	25	24
<b>Coffre</b>	M	25	50	61	63
	Q	67	60	87	82
<b>Banc</b>	M	17	44	52	34
	Q	0	24	37	65
<b>Chaise</b>	M	75	94	97	89
	Q	83	88	88	100
<b>Table</b>	M	67	100	94	100
	Q	100	80	100	94

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

<b>TABLEAU 4 : Meubles fonctionnels</b>					
<b>Proportion (%) d'inventaires d'habitants contenant au moins un de ces meubles</b>					
		1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Armoire</b>	M*	40	55	71	68
	Q**	21	21	30	36
<b>Buffet</b>	M	67	60	53	67
	Q	49	48	44	47
<b>Coffre</b>	M	42	52	62	74
	Q	76	80	90	89
<b>Banc</b>	M	8	38	34	54
	Q	12	28	41	51
<b>Chaise</b>	M	81	91	92	99
	Q	88	89	95	91
<b>Table</b>	M	85	91	93	96
	Q	56	85	75	84

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

### 1.1. La commode

Parmi les meubles de rangement, la commode joue un rôle bien particulier et c'est pour cette raison que nous l'avons choisie. L'armoire et le buffet — cette armoire souvent tronquée de près de la moitié et dont le coût est parfois réduit d'autant — peuvent aussi être très décoratifs. Pensons seulement aux buffets à deux corps dont les panneaux sont ornés de motifs géométriques ou de pointes de diamants, aux encoignures parfois vitrées, qui font leur apparition à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui se répandront par la suite. Il en va ainsi du coffre qui, dans toute sa simplicité, peut aussi participer au décor mais la commode demeure une marque indéniable de distinction.

Meuble dont les origines italienne ou anglaise demeurent confuses, c'est au début du XVIII<sup>e</sup> siècle en France qu'il prend le nom de commode et qu'il commence aussitôt à se répandre. Descendant en ligne directe du coffre auquel on ajoute d'abord des petits tiroirs, puis des plus grands, il connaît un tel raffinement dans sa fabrication durant ce siècle qu'on a parfois peine à déceler la ligne qui sépare les tiroirs. Fabriquée à l'origine par des sculpteurs ou des ébénistes chevronnés avec des matériaux exotiques de grande qualité tels que palissandre, bois de rose, bois des Indes et acajou, la commode est avant tout l'apanage des nantis. Certains modèles beaucoup plus sobres, exécutés avec des matériaux locaux, permettront toutefois à ce nouveau meuble de se gagner les faveurs d'une portion toujours plus large de la population de sorte qu'il atteindra une bonne moitié des foyers parisiens à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais restera ignoré du monde rural<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Sur l'évolution de la commode en Europe, voir Siegfried Giedion, *La mécanisation au pouvoir. Contribution à l'histoire anonyme*, Paris, Centre Georges Pompidou — CCI, 1980, pp. 271-272 et Henry Havard, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie Georges Baranger, 1887, vol. 1, pp. 929-931. Annik Pardailhé-Galabrun, *La naissance de l'intime...*, Paris, PUF, 1988, p. 321 et Daniel Roche, *Le peuple de Paris*, Paris, Aubier/Montaigne, 1981, p. 150.



Au Canada, la commode suit sensiblement le même itinéraire social qu'en France mais avec quelques décennies de retard. Évaluer l'importance quantitative que ce meuble a eu chez chaque groupe social à l'étude se révèle toutefois difficile car dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, notaires et priseurs utilisent à l'occasion le vocable «bureau» pour désigner la commode et cette confusion ne fera que s'accroître par la suite. Le bureau, on le sait, est une table de travail munie de tiroirs et parfois de tablettes destinée au travail de l'écriture. Or, il est évident qu'artisans, habitants et marchands ne possèdent pas autant de bureaux de travail que de commodes, ce que les statistiques tirées des inventaires laissent entendre clairement. D'ailleurs, la fréquence des expressions «petit bureau» et «bureau en forme de commode» de même que la situation de ceux-ci dans les chambres à coucher tout près du coffre et du lit suggèrent fortement que les meubles auxquels les notaires se réfèrent sont, dans la majorité des cas, de simples commodes. Nous aurions pu jumeler les données statistiques de ces deux appellations d'un même meuble pour obtenir un meilleur profil de son évolution dans le temps et de son importance quantitative dans chaque foyer mais nous avons préféré respecter le vocabulaire de l'époque et suivre l'évolution du terme qui deviendra d'usage courant dans la deuxième moitié du siècle puis se perpétuera jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Dans le Bas-Canada de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la commode de facture soignée, avec ferrures, garnitures et bois de qualité, demeure un meuble réservé aux riches et c'est à la ville qu'il se concentre. Chez les marchands pour qui ce n'est pas un nouveau meuble — en France et aux États-Unis, ils l'utilisent déjà depuis plus d'un demi-siècle<sup>5</sup> —, il est présent dans environ 50 % de leurs résidences à Montréal comme à Québec (tableau 5), presque autant que le bureau. D'abord symbole de modernité et de richesse — les plus luxueux seront souvent exposés dans le salon ou la salle d'entrée —, il deviendra vite un meuble aussi

---

<sup>5</sup> La commode, importée de France, existe dans la colonie avant 1750 mais ce n'est pas avant cette date qu'elle se propage en dehors des quelques familles les plus haut placées de l'administration ou les plus fortunées. Chez les artisans urbains entre 1740 et 1755, la commode est présente dans 10 % des foyers à Montréal et dans 20 % à Québec. J.-P. Hardy, «Quelques aspects du niveau de richesse...», pp. 366-368.

fonctionnel que décoratif car ses tiroirs serviront chez plusieurs de fourre-tout. Sa progression se continue graduellement durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle pour atteindre environ 65 % des foyers dans les années 1830<sup>6</sup>.

<b>TABLEAU 5 : Meubles d'apparat</b>					
<b>Proportion (%) d'inventaires de marchands contenant au moins un de ces meubles</b>					
		1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Bergère</b>	M*	47	26	12	21
	Q**	44	23	17	35
<b>Fauteuil</b>	M	47	32	19	30
	Q	56	38	17	47
<b>Canapé</b>	M	7	10	0	14
	Q	11	0	8	0
<b>Sofa</b>	M	0	26	54	64
	Q	44	39	75	94
<b>Bibliothèque</b>	M	0	5	11	27
	Q	11	8	33	12
<b>Bureau</b>	M	47	42	50	55
	Q	56	46	58	59
<b>Commode</b>	M	53	41	50	66
	Q	33	46	83	59
<b>Horloge</b>	M	33	37	38	68
	Q	22	23	75	82

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

Chez les artisans, l'adoption de la commode se fait surtout au XIX<sup>e</sup> siècle puisqu'au milieu comme à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la situation ne semble pas avoir changé considérablement: seuls les plus fortunés peuvent s'en procurer. En revanche, dès la deuxième décennie du XIX<sup>e</sup>, sa progression s'accélère

<sup>6</sup> L'approximation vient du fait que bureaux et commodes ne sont pas jumelés, ce que nous ferons éventuellement, et que parmi les bureaux, il en est quelques-uns qui sont réellement des bureaux de travail (*writing desk*).

considérablement, parallèlement à celle des bureaux (tableau 6) et ce sont surtout les menuisiers qui en possèdent. Il existe presque toujours un écart assez considérable entre les artisans des deux villes à cause de la présence plus nombreuse de menuisiers urbains dans l'échantillonnage de la région québécoise: le gros de la production des commodes est due aux menuisiers même si quelques sculpteurs en ont fabriqué.

<b>TABLEAU 6 : Meubles d'apparat</b>					
<b>Proportion (%) d'inventaires d'artisans contenant au moins un de ces meubles</b>					
		1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Bureau</b>	M*	8	13	13	14
	Q**	0	28	44	29
<b>Bergère</b>	M	0	31	3	14
	Q	0	24	13	18
<b>Commode</b>	M	17	6	23	31
	Q	33	24	31	59
<b>Fauteuil</b>	M	0	6	19	14
	Q	17	8	0	12
<b>Horloge</b>	M	25	13	23	40
	Q	0	8	31	35
<b>Sofa</b>	M	8	19	36	37
	Q	0	12	31	59

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

Pour les habitants de toute la vallée du Saint-Laurent, la commode est un meuble du XIX<sup>e</sup> siècle (tableau 7), un meuble qui arrive un peu plus hâtivement dans la région montréalaise où le niveau de richesse est dans l'ensemble plus élevé<sup>7</sup> et qui atteint son maximum de popularité (14 %) dès les années 1810. Dans

<sup>7</sup> Voir G. Paquet et J.-P. Wallot, *op. cit.* p. 19.

les deux régions, il ne réussira pas à concurrencer l'armoire et le buffet avant le milieu du siècle<sup>8</sup>.

		1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Bureau</b>	M*	2	2	3	10
	Q**	2	6	5	11
<b>Bergère</b>	M	25	12	7	13
	Q	20	18	12	18
<b>Commode</b>	M	6	14	13	13
	Q	1	2	17	13
<b>Fauteuil</b>	M	8	19	16	15
	Q	10	12	14	11
<b>Horloge</b>	M	2	2	20	39
	Q	0	8	20	36
<b>Sofa</b>	M	0	16	25	32
	Q	0	6	7	7

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

La commode de l'habitant, et même celle de l'artisan qui peut la fabriquer lui-même, ressemble rarement à celle du marchand. Elle est beaucoup moins stylée, la façade est plane au lieu d'être galbée, bombée ou d'épouser la forme de

<sup>8</sup> L'arrivée de la commode chez les habitants de la région montréalaise au début du XIX<sup>e</sup> siècle est confirmée dans l'article de Christian Dessureault et John A. Dickinson, «Niveau de vie et reproduction sociale dans la plaine de Montréal. 1740-1804», dans, *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural*, sous la direction de Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1992, pp. 153-167. Les proportions avancées sont par contre légèrement différentes: 17 % dans l'Île de Montréal et 6 % à Boucherville entre 1800 et 1804 alors que nos données donnent 14 % pour l'ensemble de la région montréalaise entre 1807 et 1812. La répartition géographique de leur échantillonnage leur permet de démontrer que ce meuble urbain pénètre d'abord chez les habitants vivant près de la ville, tardant à atteindre les régions plus éloignées.

l'arbalète; les boutons de bois remplacent souvent les ferrures et le tablier est fait du même bois que le bâti. Les matériaux les plus fréquemment choisis sont ceux qui sont aisément accessibles ici, à savoir le pin et le merisier. Dans les années 1830, le prix de ces commodes est évalué dans les inventaires à environ cinq livres françaises pour les plus petites et à 15-20 livres pour les plus grandes. Celle de l'artisan plus à l'aise — et ils ne sont pas légion — vaudra au moins le double, soit une quarantaine de livres, mais les matériaux ne sont plus les mêmes: le noyer tendre, le cerisier et l'érable piqué ou ondé, appelé presque toujours «pleine ondé», se joignent au pin ou le remplacent tout simplement. Parmi les mieux exécutées, signalons celles dont le bâti est en acajou et le plateau en noyer tendre (*butternut*) évaluée à une cinquantaine de livres en 1830<sup>9</sup>. Mais peu d'artisans peuvent se permettre d'acheter un tel meuble, trop onéreux pour la plupart des bourses. Leur choix se portera plutôt sur la commode en «pleine ondé», le matériau à la mode des années 1820-1830, et ceux qui devront se contenter d'en rêver peindront leur commode de pin «en imitation de pleine ondé».

Les marchands, tant ruraux qu'urbains, possèdent également de modestes commodes semblables à celles des artisans et de certains habitants mais ils en ont toujours une ou deux qui se distinguent des autres par le style, les matériaux et le coût. Le cerisier est toujours un matériau populaire chez eux mais à mesure qu'on avance dans le XIX<sup>e</sup> siècle, l'acajou devient de plus en plus recherché. Ainsi, dès les années 1820 mais davantage une décennie plus tard, la commode d'acajou dont l'évaluation va de 50 à 100 livres, aura une place d'honneur dans le grand salon ou la chambre à coucher des propriétaires, généralement la pièce la mieux meublée. Chez les plus fortunés, les trois ou quatre autres en cerisier, en noyer

---

<sup>9</sup> Pour quelques exemples seulement, consulter les inventaires suivants: ANQ-M, greffe de Pierre Lanctot, inventaire de Jean-Baptiste Barbeau, 14 juillet 1830; greffe de Thomas Bédouin, inventaire de Pierre Pilon, 17 juin 1834; greffe de W. N. Crawford, inventaire de John Robertson, 16 août 1834.

tendre ou en érable accompagneront lits, chaises, fauteuils et lave-mains dans les autres chambres à coucher<sup>10</sup>.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les marchands urbains de Québec qui possèdent des commodes en ont en moyenne deux dans leur maison alors qu'ailleurs, la commode unique est la norme (tableau 8). Par la suite, milieux rural et urbain évolueront différemment. À la campagne, c'est au cours du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle seulement que les marchands l'adoptent comme en fait foi la moyenne chez les marchands de la région montréalaise qui passe graduellement du simple au double et qui est essentiellement due aux marchands ruraux. À la ville, alors qu'on s'attendait à voir ce meuble se propager et gagner toutes les chambres à coucher, on le retrouve chez les plus riches seulement, tels les John Reinhart, les John Craigie et les Olivier Perreault de Québec ou encore les Trottier-Desrivières et les John Richardson de Montréal qui disposeront chacun de cinq à sept commodes<sup>11</sup>.

Meuble essentiellement urbain qui bouleverse les habitudes traditionnelles de rangement assumées par le coffre, l'armoire et le buffet, la commode tarde donc à s'implanter dans le milieu rural, quel que soit le groupe social, soit à cause de son coût trop élevé, soit parce qu'elle bouleverse de vieilles habitudes.

---

<sup>10</sup> Voir quelques exemples dans ANQ-Q, greffe de Jean Bélanger, inventaire de Jonathan Eckart, 14 février 1812; greffe de Thomas Lee, inventaire de John Goudie, 10 janvier 1825 et, dans les années 1830, ANQ-M, greffe de W. N. Crawford, inventaire de John Richardson, 13 juin 1831 et greffe de Généreux Pelletier, inventaire de Narcisse Ducondu, 3 septembre 1834.

<sup>11</sup> Pour Québec, voir George Bervin, «Espace physique et culture matérielle du marchand-négociant à Québec au début du XIX<sup>e</sup> siècle (1820-1830)», *BHCM*, no 14 (printemps 1982), pp. 1-18 et «Environnement matériel et activités économiques des conseillers exécutifs et législatifs à Québec, 1810-1830», *BHCM*, no 17 (printemps 1983), pp. 45-62. Pour Montréal, ANQ-M, greffe de W. N. Crawford, inventaire de John Richardson, 13 juin 1831, et greffe de Peter Lukin, inventaire de François-Amable Trottier-Desrivières, 16 mars 1830.

TABLEAU 8									
Moyenne de meubles par foyer									
		1792-1796		1807-1812		1820-1825		1830-1835	
		M	Q	M	Q	M	Q	M	Q
<b>Bureau</b>	M*	1.1	2.6	1.3	1.7	1.9	2.3	2.6	2.0
	A	1.0	-	1.0	1.6	1.0	1.8	1.2	1.2
	H	1.0	1.0	2.0	1.5	1.5	1.3	1.0	1.3
<b>Chaise</b>	M	17.4	19.2	19.3	18.0	23.8	27.2	29.5	24.6
	A	6.2	10.0	8.4	9.4	9.7	10.4	9.8	11.2
	H	7.3	7.5	7.9	9.6	10.1	8.5	11.8	10.3
<b>Commode</b>	M	1.1	2.0	1.3	2.0	1.5	1.8	2.0	2.2
	A	1.0	1.0	1.0	1.2	1.1	1.6	1.4	2.0
	H	1.0	1.0	1.0	1.0	1.4	1.0	1.2	1.0
<b>Horloge</b>	M	1.0	1.5	1.1	1.3	1.3	1.3	1.4	1.1
	A	1.0	-	1.0	1.5	1.0	1.0	1.1	1.0
	H	1.0	-	1.0	1.0	1.1	1.0	1.0	1.0
<b>Sofa</b>	M	0.0	1.0	2.2	2.0	2.1	2.6	2.1	2.1
	A	1.0	-	1.0	1.3	1.2	1.0	1.5	1.3
	H	-	-	1.1	1.0	1.1	1.3	1.2	1.3
<b>Table</b>	M	6.1	5.9	5.2	6.3	7.7	7.8	9.3	9.2
	A	1.7	2.5	2.0	2.5	3.0	2.9	2.4	4.2
	H	1.6	1.5	1.9	2.0	2.9	2.5	3.0	2.8

\* M= marchands; A= artisans; H=habitants

## 1.2. Le sofa et le canapé

Le sofa, sorte de lit de repos qui descend du banc à dossier, est pourvu d'accoudoirs et d'un siège rembourré<sup>12</sup>. Il est étroitement relié à la sociabilité mais

<sup>12</sup> S. Giedion, *op. cit.*, p. 277 et H. Havard, *op. cit.*, pp. 545-550. Le divan, un long siège sans dossier ni bras, est parfois aussi confondu, bien à tort, avec le sofa et à l'occasion avec le canapé. Notons que le terme est peu usité au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle dans les inventaires.

il l'est d'abord et avant tout au confort. En effet, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les ébénistes, les tapissiers et les décorateurs tant français qu'anglais sont à la recherche de sièges confortables, capables d'épouser la forme d'un corps détendu ou allongé plutôt qu'assis rigidement, afin de satisfaire une élite rompue aux mondanités de toutes sortes qui ne lésinaient pas sur les dépenses somptuaires. Toutes sortes d'essais sont effectués avec des chaises, des bancs et des tabourets, essais qui prendront différents noms (chaises longues, marquises, duchesses, etc.) selon les caprices des inventeurs mais ce n'est qu'au siècle suivant que le sofa fait son apparition dans les grandes demeures en Europe<sup>13</sup>.

Le sofa a été vu à quelques reprises chez les fonctionnaires et les seigneurs coloniaux au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle mais ce n'est qu'à la toute fin qu'il se répand, à la faveur de certains perfectionnements. Meuble de salon qui connaît une popularité parallèle à l'introduction de cette pièce dans les maisons, meuble d'apparat par excellence, véritable symbole du confort et de la sociabilité des riches du début du XIX<sup>e</sup> siècle, le sofa est un meuble que l'élite politique, marchande et professionnelle s'empresse d'acquérir dès la fortune acquise et d'exhiber non seulement dans le salon principal (*drawing room*) mais un peu partout dans la maison, le hall, le corridor et le *sitting room* qui fait souvent office de bureau<sup>14</sup>. Aussi, le pourcentage de marchands qui s'en procure entre les années 1810 et 1830 augmente-t-il de plus du double, bien qu'à Montréal on l'adopte moins rapidement et moins massivement (tableau 5).

Le prix de ce meuble de luxe freine sa diffusion dans les milieux populaires de sorte qu'il demeurera toujours un meuble rare pour la majorité d'entre eux. Rares en effet sont les habitants et les artisans qui pourront donner les quelque 200 à 300 livres que valent les sofas en acajou rembourrés de crin qui ornent les salons et les chambres de compagnie des membres de l'élite marchande

---

<sup>13</sup> S. Giedion, *op. cit.*, pp. 274-280.

<sup>14</sup> Sur la préférence de l'élite politique pour le sofa, voir également G. Bervin, «Environnement matériel et activités économiques..», p. 49.



et professionnelle ou même les 20-25 livres des plus modestes «avec couvertures d'indienne et oreillers» qu'ils disposent aussi bien dans le petit salon (*sitting room*) que dans la salle à manger. Le sofa de l'habitant comme de l'artisan est en fait ce qu'on appelle aujourd'hui un lit, comme en font foi les brèves mais nombreuses descriptions des inventaires: «un sofa noir en pin», «un sofa bourré en foin» et, plus explicite encore, «un sofa avec sa paille et ses deux couvertes», «un sofa et sa paille et sa catalogue» ou encore, «un sofa avec son lit et couverture»<sup>15</sup>. Ces meubles au bâti de bois de pin se situent généralement soit dans la pièce d'entrée attenante à la cuisine, soit le plus souvent dans la chambre à coucher à côté des couchettes et ne valent guère plus qu'une douzaine de livres. Leur situation dans la maison indique assez clairement qu'ils remplacent les couchettes (lits) dans plusieurs cas et qu'il ne s'agit pas du tout du sofa du riche. Les statistiques tirées des inventaires exigent donc d'être lues à la lumière de ces dernières considérations.

La forte disparité chez les habitants des deux régions est nettement à l'avantage des habitants de la région montréalaise dont le pourcentage de propriétaires de sofa atteint déjà 16 % en 1807-1812 et double par la suite pour atteindre 32 % en 1830-1835 alors qu'il n'y aura jamais plus de 7 % des habitants de la région de la capitale qui pourront se targuer d'en posséder un (tableau 7). Chez les artisans, la situation dans la région montréalaise s'apparente à celle des habitants mais à Québec, la progression, bien que plus lente, atteint près de 60 % des foyers en 1830-1835<sup>16</sup> (tableau 6).

---

<sup>15</sup> Pour quelques exemples de sofas luxueux, voir ANQ-M, greffe de Généreux Pelletier, inventaire de Narcisse Ducondu, 3 septembre 1834; greffe de G. D. Arnoldi, inventaire de Henry Joseph, 24 juillet 1832 et de Horatio Gates, 6 mai 1834. Pour les sofas plus modestes qui remplacent parfois les lits, voir ANQ-M, greffe de N. B. Doucet, inventaire de Bro-Pomminville, 25 novembre 1834; greffe de Michel Charest, inventaire de Antoine Pager, 23 janvier 1832; greffe de Étienne Gay, inventaire de Joseph Lanouette, 1 décembre 1834.

<sup>16</sup> La rareté du sofa chez les artisans du début du XIX<sup>e</sup> siècle est confirmée par J. Desbiens dans *op. cit.*, p. 74 où elle dit que «les meubles de luxe par excellence pour les artisans montréalais demeurent toutefois le sofa et le bureau...». Par bureau, il faut entendre ici la commode.

On confond parfois le sofa avec le canapé qui est aussi un long siège à dossier où plusieurs personnes peuvent s'asseoir et qui sert à l'occasion de lit de repos. C'est un meuble qui ne réussira jamais à concurrencer le sofa au Bas-Canada, comme en font foi les inventaires de marchands du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle (tableau 5). Mais en dépit de sa rareté, certains parmi les plus riches le considéreront comme aussi confortable et le préféreront au sofa dans les années 1830. Tel est le cas des montréalais Horace Dickinson et John Richardson qui en opposent respectivement dix et cinq à leur deux sofas<sup>17</sup>. D'autres, souvent des hommes dont la majeure partie de leur vie active se situe au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'adoptent ni l'un ni l'autre et préfèrent conserver leurs vieux meubles les plus confortables. Le marchand Étienne Champion est de ceux-là, qui ne possède ni sofa ni canapé mais onze fauteuils alors que la moyenne chez les marchands à la fin du siècle est de trois fauteuils<sup>18</sup>.

### 1.3. Le fauteuil et la bergère

Connu depuis au moins l'Antiquité grecque, le fauteuil est complètement transformé par les Français aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il devient le siège le plus noble et le plus recherché qui soit de sorte que lorsque rois et seigneurs se rencontrent pour affaires, ne pas offrir de fauteuil froisse plus d'une susceptibilité. Il s'agit bien entendu de véritables chefs-d'oeuvre sortis des mains des ébénistes les plus habiles et les plus à la mode. Dossiers, sièges et même accoudoirs sont recouverts des tissus les plus précieux tels que satin, damas, mohair et velour de différentes couleurs ornés d'une profusion de broderies d'or et d'argent. Le XVIII<sup>e</sup> siècle les popularise en plaçant les bras plus en retrait afin de permettre aux dames

---

<sup>17</sup> ANQ-M, greffe de N. B. Doucet, inventaire de Horace Dickinson n° 535, 2 juillet 1832 et greffe de W. N. Crawford, inventaire de John Richardson n° 522, 13 juin 1831.

<sup>18</sup> ANQ-M, greffe de Jean-Guillaume Delisle, inventaire d'Étienne Champion, 11 janvier 1796. Chez les marchands de Québec, la moyenne est de 2,6 fauteuils par inventaire. À noter aussi que le sofa est un meuble que l'on retrouve surtout en ville, d'où la différence entre les deux villes dans nos données qui comptent plus de marchands ruraux à Montréal qu'à Québec.

portant les amples jupes à la mode de l'époque de s'asseoir librement; en rembourrant de paille et de crin les sièges afin de les rendre plus frais en été; en allégeant l'armature en bois pour en faciliter le déplacement; bref, en les rendant plus confortables et en abaissant les prix. Ils peuvent dorénavant entrer dans les demeures plus modestes. Les modèles foisonnent durant ce siècle des Lumières (fauteuil à la reine, en gondole, de toilette, en confessionnal, marquise, etc.) et la bergère, dite aussi fauteuil bergère, en fait partie<sup>19</sup>.

La bergère apparaît en France vers 1725, au moment où, dans les plus grandes demeures, les sièges s'éloignent des murs pour se regrouper autour du foyer. À l'origine, c'est une «sorte de long fauteuil en gondole, c'est-à-dire ayant le dos arrondi, avec un dossier rembourré, des joues (partie entre l'accoudoir et le siège), des manches et le siège garni d'un carreau ou petit matelas en plume, fait de forte toile ou de coutil...<sup>20</sup>». Elle devient vite un des sièges les plus douillets qui soit car la largeur et la profondeur de son siège permettent d'y déposer coussins et oreillers. Elle est aussi considérée comme le meuble de prédilection pour la lecture à cause de son dossier droit et de ses joues fermées<sup>21</sup>. Il faut dire que la deuxième demie du siècle est l'époque de l'individualisation et de la spécialisation de nombreuses pièces du mobilier parmi l'élite bourgeoise et noble et la bergère s'inscrit dans ce mouvement.

Au Canada, bergères et fauteuils atteignent rarement le raffinement des sièges français et la distinction entre les deux apparaît bien souvent aléatoire. Spécialistes du meuble et collectionneurs s'entendent pour dire que la bergère se distingue surtout par ses oreilles prolongeant le dossier et par ses joues pleines et

---

<sup>19</sup> Informations tirées principalement de S. Giedion, *op. cit.*, pp. 272-276 et de H. Havard, *op. cit.*, vol. 1, pp. 727-737.

<sup>20</sup> H. Havard, *Ibid.*, vol. I, pp. 300-303.

<sup>21</sup> Sur l'utilisation et les fonctions de la bergère au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Annik Pardailhé-Galabrun, *La naissance de l'intime, 3000 foyers parisiens XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, pp. 311-312 et Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, tome 3, p.137.

garnies. Il est possible qu'il en soit ainsi mais peu de spécimens nous sont parvenus pour infirmer ou confirmer ces dires<sup>22</sup>. Chose certaine, la confusion existait aussi au XVIII<sup>e</sup> siècle puisque les notaires faisaient parfois mention de «fauteuille Bergere» dans leurs inventaires<sup>23</sup>. Même si pareille confusion disparaît dans les documents du début du XIX<sup>e</sup> siècle — on dit clairement s'il s'agit d'un fauteuil ou d'une bergère —, ni les prix, ni les descriptions ne permettent de résoudre le problème. En revanche, les occasionnelles mentions de matériaux recouvrant les sièges, accompagnées des prix, indiquent clairement s'il s'agit d'un modeste meuble en bois dont le siège est tressé ou bien d'une pièce plus élaborée à siège et à dossier rembourrés de crin. Les premiers dépassent rarement les 4 livres, les seconds atteignent parfois plus de 20 livres.

Les habitants et, dans une moindre mesure les artisans, possèdent rarement les meubles les plus coûteux<sup>24</sup>. Aussi, n'est-il pas surprenant de constater que ni la bergère ni le fauteuil ne connaît de progression sensible chez ces deux groupes et qu'ils régressent considérablement chez les marchands avant de remonter après 1825 (tableaux 5 à 7). Les premiers ont plutôt recours au banc beaucoup moins cher et aux chaises communes dont la moyenne, chez les habitants par exemple, va presque doubler en trente ans pour approcher la douzaine dans les années 1830 (tableau 8). Les marchands auront les moyens de se mettre au goût du jour et se procureront, comme nous l'avons déjà vu, des sofas importés d'Angleterre en plus des nombreuses chaises au siège parfois rembourré de tissus à la mode telle la moire. D'ailleurs, la moyenne de ces sièges chez les marchands de Québec va

---

<sup>22</sup> Voir entre autres Jean Palardy, *Les meubles anciens du Canada français*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1963, p. 224. Les bergères à oreilles capitonnées sont d'une époque plus récente.

<sup>23</sup> Voir un exemple cité dans R. L. Séguin, *La civilisation traditionnelle...*, p. 369. Précisons en outre que certains de ces fauteuils sont, au XIX<sup>e</sup> comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une facture très sobre, entièrement faits de bois commun (pin) et non rembourrés. Il ne s'agit jamais non plus du fauteuil à ressorts dont l'invention remonte à 1830 et sa diffusion peu d'années après. Sur le fauteuil à ressorts, voir S. Giedion, *op. cit.*, p. 275.

<sup>24</sup> La sobriété des sièges des artisans est confirmée dans l'étude de J. Desbiens, *op. cit.*, p. 74.

passer de 19,2 par foyer à 24,6 et de 17,4 à 29,5 chez ceux de Montréal. L'augmentation du nombre de fauteuils et de bergères chez les marchands de la dernière période va de pair avec la généralisation du sofa dans les salons et les salles de compagnie des plus fortunés, un meuble que l'on dispose rarement sans un ou deux fauteuils. C'est aussi le présage de la popularité de ces sièges durant la période victorienne qui s'annonce<sup>25</sup>.

#### 1.4. La bibliothèque

La bibliothèque est un autre meuble synonyme de luxe et de confort au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Réservée à l'élite marchande et professionnelle pour des raisons évidentes, habitants et artisans en sont généralement exclus.

La bibliothèque d'ici n'est pas une pièce de la maison dont les murs sont couverts d'étagères remplies de livres comme il en existait dans les maisons les plus fastueuses de France et d'Angleterre. Il s'agit plutôt d'une pièce de mobilier dont la grande qualité nous est attestée à la fois par le prix et par la noblesse des matériaux (majoritairement l'acajou) et qui a souvent la forme du buffet à deux corps dont la partie du haut, vitrée, a été mise à la mode par l'ébéniste anglais Thomas Chippendale dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Véritable symbole de richesse, ce meuble témoigne du nouveau souci de bien aménager son intérieur, car la bibliothèque est généralement un meuble beau et coûteux (celle de Trottier-Desrivières est évaluée à 360 livres) que quelques marchands se piquent de posséder dès le tournant du siècle. On le place généralement bien en vue, soit dans le hall ou dans la salle à manger, deux endroits de la maison qui prennent de l'importance avec le nouveau siècle, soit, comme nous l'avons vu précédemment, juste à côté du secrétaire ou du pupitre

---

<sup>25</sup> À noter que fauteuils et bergères, s'ils trouvent de plus en plus d'adeptes dans les années 1830, sont rarement acquis en grand nombre: un ou deux seulement dans la majeure partie des foyers et ils accompagnent généralement un ensemble de chaises avec lesquelles ils s'assortissent. Un bon exemple de ce phénomène est celui du docteur Joseph Morrin de Québec, rapporté dans John R. Porter (dir.), *Un art de vivre. Le meuble de goût à l'époque victorienne au Québec*, Montréal, Musée des Beaux-arts de Montréal/Musée de la civilisation, 1993, p. 139.

dans le *sitting room* qui fait parfois office de bureau<sup>26</sup>. Les données de nos inventaires indiquent toutefois que la bibliothèque tarde à s'implanter chez les marchands bas-canadiens du début du siècle, et lorsqu'elle semble faire partie du mobilier d'une bonne partie d'entre eux à partir de la troisième décennie, elle se répartit encore très inégalement (tableau 5). C'est ailleurs qu'elles seraient plus courantes, dans le milieu politique entre autres, et plus particulièrement parmi les conseillers législatifs et exécutifs. Entre 1810 et 1830, une enquête dans ce milieu a démontré qu'il y avait en effet une bibliothèque chez 55 % d'entre eux et que parmi ces derniers, 45 % posséderaient plus de 200 livres<sup>27</sup>.

Il faut se garder de relier trop étroitement ces données au niveau de culture ou de curiosité intellectuelle car la bibliothèque que nous considérons ici n'est qu'une pièce de mobilier envisagée exclusivement comme objet de décor. Par exemple, entre 1820 et 1825, quatre inventaires de marchands québécois sur douze (33 %) indiquent une bibliothèque mais les sept autres ne signalent aucun livre alors qu'à Montréal, il n'y a que trois bibliothèques pour 26 marchands mais près de la moitié des autres possèdent des livres. Ce qui importe donc de retenir ici, c'est à la fois la montée tardive et la présence exclusive de ce meuble à la fois fonctionnel et très décoratif chez l'élite.

Tout près de la bibliothèque, les notaires mentionnent parfois la présence d'un bureau de travail<sup>28</sup> chez les membres de l'élite marchande et professionnelle ou bien d'un écritoire ou d'un pupitre chez quelques artisans ou habitants. Chez les premiers, la comptabilisation est inutile à cause de la même ambiguïté

---

<sup>26</sup> Sur l'emplacement des bibliothèques dans la région de Québec, voir G. Bervin, «Espace physique et culture matérielle des marchands négociants...», *op. cit.*, p. 13.

<sup>27</sup> G. Bervin, «Environnement matériel et activités économiques...», p.51.

<sup>28</sup> Issu de l'écritoire mural du moine du Moyen-Âge, le bureau serait passé d'Italie à la France dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (S. Giedion, *op. cit.*, p. 270) et dès le début du siècle suivant, on en trouve quelques spécimens fabriqués ici même au Canada. (R. L. Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'Habitant au 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, Montréal et Paris, Fides, 1967, p. 377). Pour affirmer que ces meubles étaient fabriqués dans la colonie, l'auteur s'appuie sur le fait qu'ils étaient fabriqués de bois d'érable.

terminologique qui entourait les commodes, sauf chez les anglophones dont l'inventaire est rédigé en anglais et dans lesquels le *writing desk* ne porte à aucune confusion. Chez les autres, la présence d'écrivoires et de pupitres est trop sporadique pour affirmer qu'il se dessine un quelconque mouvement à la hausse de ce type de meuble durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle même s'ils apparaissent un peu plus nombreux dans les années 1830.

### 1.5. L'horloge

On a dit que le temps était une des obsessions du XVIII<sup>e</sup> siècle et que de ce fait, les instruments conçus pour le mesurer tels que montres, cadrans, pendules et horloges s'y sont propagés. À Paris, ce sont les pendules et les horloges qui se généralisent au point d'atteindre près de 40 % des foyers dans la deuxième moitié du siècle<sup>29</sup>. Au Canada par contre, même si cette préoccupation traverse l'Atlantique avec l'élite, car c'est une de ses obsessions et plus particulièrement de l'élite marchande, elle met plus de temps à se concrétiser, y compris chez les plus fortunés<sup>30</sup>. C'est que l'horloge n'est pas seulement un cadran qui «vous avertit de tous les moments qui vous sont enlevés, et qui ne reviendront plus», pour paraphraser Louis-Sébastien Mercier, un observateur perspicace de la scène française de l'époque<sup>31</sup>, mais un meuble dont la fonction ornementale est indiscutable. On la confond d'ailleurs aisément dans les inventaires du XVIII<sup>e</sup> siècle et même du début du XIX<sup>e</sup> avec la pendule, instrument beaucoup plus petit généralement déposé sur le tablier de la cheminée ou accroché au mur, sans doute parce que la plupart des horloges étaient actionnées par des pendules. Mais l'horloge est un gros meuble très onéreux qui sera connu plus tard sous le nom

---

<sup>29</sup> A. Pardailhé-Galabrun, *La naissance de l'intime...*, p. 396.

<sup>30</sup> Sur l'importance du temps dans la colonie, voir le chapitre 3 de Y. Desloges, *op. cit.* On trouve des horloges dans moins de 10 % des foyers de la capitale du pays au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (données tirées du tableau 35 de la page 159 de l'étude précitée).

<sup>31</sup> Auteur de *Le Tableau de Paris* publié en 12 volumes à Amsterdam entre 1781 et 1788, chez qui les auteurs qui étudient la période puisent à volonté. Cité dans *Ibid.*.

d'horloge *grand-père*. Pour cette raison sans doute, ne la trouve-t-on dans guère plus de 20 % des foyers de marchands à Québec et dans 33 % à Montréal à la fin du siècle (tableau 5).

Tout comme le sofa en fait, l'horloge est surtout un phénomène du XIX<sup>e</sup> siècle, et ce n'est pas avant la deuxième décennie qu'elle se popularise. Elle fait alors chez les artisans et les habitants un bond considérable, enregistrant des augmentations de 50 à 100 % tandis que chez les marchands elle continue son ascension qui n'a jamais cessé depuis le siècle précédent pour atteindre près des trois quarts des foyers dès les années 1825.

La valeur d'une belle horloge varie principalement en fonction de la qualité du cadran, la plupart du temps importé, mais aussi de la gaine qui est parfois confectionnée par des ébénistes reconnus. Certaines ne valent qu'une soixantaine de livres, d'autres plus de 300. Le coût a constitué un sérieux frein à sa popularisation. La percée des horloges après les années 1810 n'est probablement pas étrangère au fait que les voisins du Sud en fabriquent déjà en série et que certains d'entre eux ont vu dans le Canada un marché suffisamment lucratif pour venir s'y installer et imposer leur procédé de fabrication aux horlogers locaux. Les plus connus sont les cinq frères Twiss du Connecticut venus s'installer à Montréal entre 1821 et 1836 et qui auraient fabriqué une grande quantité d'horloges grand-père à mouvement de bois de cerisier et à boîte de pin, un bois commun et facilement accessible<sup>32</sup>. Véritable symbole à la fois de la modernité et de la nouvelle conception du temps que travail et échanges commerciaux imposent, l'horloge atteindra tous les groupes sociaux et fera partie du décor de près de 40 % des intérieurs des paysans et des artisans dès les années 1830-1835.

---

<sup>32</sup> Sur les styles et la nature des horloges fabriquées par les frères Twiss, voir John A. Fleming, *Les meubles peints du Canada français 1760-1840*, Ottawa, Toronto, Camden House-Musée canadien des civilisations, 1994, pp. 22, 61 et 125.



## 2. Les éléments décoratifs

Dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, le Bas-Canada est envahi comme jamais auparavant par une multitude d'objets de consommation dont plusieurs sont tout à fait nouveaux alors que d'autres sont simplement adaptés à la mode de l'époque. Parmi ceux-ci figurent une quantité impressionnante d'objets décoratifs que les nouveaux procédés de fabrication de masse de la révolution industrielle en cours rendent plus accessibles. Au delà des quelques meubles d'apparat déjà mentionnés, quelques autres se sont ajoutés tels que guéridons, vaisseliers vitrés, garde-robes et tables ovales ou rondes, mais pour la majorité, le décor est essentiellement assuré par une série d'accessoires. Ceux-ci vont de l'unique rideau suspendu à la fenêtre de la porte au simple miroir déformant accroché au mur chez les plus humbles, du portrait de famille peint par un artiste local ou des figurines en porcelaine bien en vue sur le manteau de la cheminée aux gravures représentant des paysages européens chez les plus fortunés. C'est un fait bien connu, les inventaires permettent rarement de décrire dans le détail tous ces objets mais les informations sont suffisantes pour qu'on puisse saisir l'évolution des plus déterminants d'entre eux, évolution qui se fait plus ou moins lentement et graduellement selon le niveau de fortune et sans doute aussi le poids des traditions.

### 2.1. Les revêtements

#### 2.1.1. La peinture, les tentures et le papier peint

On ne sait pas encore si l'application de peinture sur les murs intérieurs des maisons était pratique courante au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les quelques auteurs qui ont abordé le sujet ne s'entendent pas: certains affirment qu'aucun document de l'époque ne fait mention de boiseries ou d'intérieurs peints<sup>33</sup>; d'autres au contraire pensent qu'on peignait murs de plâtre, murs lambrissés et boiseries intérieures,

---

<sup>33</sup> Michel Gaumont, *La Place Royale, ses maisons, ses habitants*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1976, p. 46 et Peter N. Moogk, *Building a House in New France*, Toronto, McClelland and Stewart, 1977, p. 43.

appuyant leur dire sur les traditions françaises, sur quelques commandes de peinture provenant d'Europe dès le deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle et sur les annonces de journaux de la deuxième moitié du siècle<sup>34</sup>. D'autres enfin s'en remettent à Pehr Kalm qui aurait dit: «À l'intérieur des habitations les murs étaient généralement blanchis... Ils pouvaient être badigeonnés de diverses couleurs.» Cette observation du voyageur Finlandais n'a jamais été retrouvée dans différentes traductions de son récit de voyage<sup>35</sup>. En fait, Kalm fait effectivement allusion à la peinture intérieure mais ses observations se rapportent à des institutions religieuses tels les couvents de l'Hôtel-Dieu et des Ursulines à Québec où effectivement les murs des salles destinées au travail sont peints et décorés et ceux des chambres des soeurs, les cellules comme les appelle Kalm, «sont absolument nus et sans peinture»<sup>36</sup>.

En fait, la peinture était certainement utilisée dans les habitations des plus nantis comme en font foi les descriptions de certaines maisons et les commandes d'huile de lin, de pigments bleus, de «Blanc de Céruse», de «Blanc d'Espagne» et d'ocres de toutes couleurs qui se multiplient dans la deuxième moitié du siècle<sup>37</sup>. Quant à savoir si cette pratique était répandue, c'est une toute autre question. Ni les inventaires après décès, ni les marchés de construction n'en font mention, les premiers parce que la peinture n'est pas un bien meuble au même titre que les

---

<sup>34</sup> J. A. Fleming, *op. cit.*, pp. 35-39 et 104-109. L'auteur s'appuie aussi sur les plus récentes thèses dans le domaine et sur Ramsay Traquair, *The Old Architecture of Québec* (1947) qui n'hésite pas à généraliser à l'ensemble de la Nouvelle-France des phénomènes parfois ponctuels et très localisés. Fleming fait aussi une synthèse de la littérature historique se rapportant à la peinture intérieure, synthèse à laquelle nous avons puisé abondamment.

<sup>35</sup> Cité par Antoine Roy dans *Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français*, Paris, Jouve, 1930, p. 193 et repris par J. A. Fleming, p. 39. Ce dernier auteur n'a pas retrouvé la citation dans les deux traductions françaises courantes que sont l'édition de 1880 (Montréal, Berthiaume) et de 1977 (Montréal, Édition Pierre Tisseyre) et nous ne l'avons pas trouvé non plus dans l'édition américaine de Dover Publications de 1987 (*Peter Kalm's Travels in North America, The English Version of 1770, Revised from the original Swedish and edited by Adolph B. Benson*).

<sup>36</sup> P. Kalm, *op. cit.*, pp. 228 et 281.

<sup>37</sup> J. Fleming, *op. cit.*, pp. 104-107.

autres revêtements tels que rideaux ou tentures, les seconds parce qu'ils s'en tiennent généralement aux travaux de charpente, de menuiserie et de maçonnerie. Restent les baux de location et les quelques remarques des contemporains qui permettent quelques hypothèses sur les teintes à la mode mais non sur la popularité de la pratique<sup>38</sup>.

Chez les plus humbles, du moins chez les locataires, et ils sont majoritaires à Québec comme à Montréal au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les couleurs choisies sont généralement pâles: le blanc, le beige et l'écru de l'enduit de plâtre semblent être les couleurs dominantes. C'est du moins ce que laissent entendre les nombreuses interdictions stipulées dans les baux de location, interdictions qui se font de plus en plus fréquentes après les années 1810, années justement où les stocks de peinture des marchands apparaissent plus fréquemment dans les journaux et comptent une palette de couleurs plus variée. On bannit autant peinture à l'huile que peinture à l'eau et les couleurs qui s'éloignent des tons pâles sont nettement à proscrire. À un commis «anglais» qui veut louer une demi-maison à Québec en 1817, le propriétaire avertit qu'il «ne doit pas mettre d'ocre ni couleur à l'eau à l'intérieur de la maison»<sup>39</sup>. Faut-il voir dans ces interdictions une simple pratique courante que les propriétaires veulent enrayer ou s'agit-il simplement de réponses à quelques demandes qui sortent de l'ordinaire ?

Chez les plus riches, la palette des couleurs est beaucoup plus vaste de sorte que certains utilisent les couleurs foncées à la mode comme le turquoise et le bleu mais les teintes pâles demeurent les préférées de l'élite. En ce domaine comme en bien d'autres, les résidences luxueuses des élites donnent le ton et celle du gouverneur du Bas-Canada n'est pas la moindre. Lorsque lord Aylmer prend

---

<sup>38</sup> Même aux États-Unis, et tout particulièrement en Nouvelle-Angleterre, les plus récentes recherches sur les couleurs remettent en cause celles qui ont servi à documenter des sites historiques aussi importants que Williamsburg. Voir Mary Miley Theobald, «Repainting the Town, With scientific help from Marti-Senour's color analysts», *Colonial Williamsburg*, Summer 1994, pp. 52-54.

<sup>39</sup> ANQ-Q, greffe de Jean Bélanger, 27 février 1817. Voir aussi un autre exemple au même greffe, 3 décembre 1818.

la relève de son prédécesseur (Sir James Kempt) en 1831, son épouse est tout étonnée de n'y trouver aucun miroir ni ornement dans aucun des salons mais en revanche elle apprécie la couleur des murs: «... j'ai heureusement trouvé toutes les pièces peintes en beige, ce qui est exactement ce que j'aurais désiré<sup>40</sup>», s'empresse-t-elle d'écrire sitôt arrivée à Québec.

Même si la peinture contribue à transformer l'ambiance d'une pièce, les principaux revêtements auxquels la plus grande partie de la population a recours en ce premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle sont les tapis, les rideaux, les tentures et le papier peint. Les inventaires sont peu loquaces sur les deux derniers types de revêtement, pas suffisamment précis en tout cas pour nous permettre de bien cerner la réalité. Il faut dire que la signification des termes porte à confusion: la tenture est un terme générique qui peut englober plusieurs revêtements de mur de sorte qu'elle peut aussi bien être faite d'étoffe que de papier. Aussi, les premières mentions de tenture dans les inventaires de quelques marchands de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle se réfèrent-elles à des étoffes, sans doute quelques vieilles pièces de tapisserie de Bergame achetées il y a longtemps, comme celles que l'on trouve chez le marchand montréalais Étienne Champion<sup>41</sup> alors que les dernières mentions, qui apparaissent dans les années 1830, n'apportent aucune précision. Les conséquences de cette ambiguïté sont toutefois minimales pour notre propos car les mentions sont peu nombreuses, ce qui signifie que ce support décoratif devenait de moins en moins répandu au début du XIX<sup>e</sup> siècle, remplacé sans doute par les rideaux.

Semblable confusion entoure le papier peint que les contemporains confondent impunément avec la vraie tapisserie. Sur le sujet, les inventaires sont peu utiles puisqu'ils n'inventorient généralement pas les éléments qui font partie de la structure de la maison comme les étagères, les armoires encastrées et les

---

<sup>40</sup> Rapporté dans B. Dufebvre (J. Castonguay), *Cinq femmes et nous*, Québec, Bélisle Éditeur, 1950, p. 218.

<sup>41</sup> ANQ-M, greffe de Jean-Guillaume Delisle, minute 5043, inventaire d'Étienne Champion, 11 janvier 1796.

papiers peints. Les baux de location et les quelques rares rapports d'archéologie historique sont ici d'un bien meilleur secours. Tous deux affirment la présence de papier peint sur les murs de certaines maisons, sans toutefois nous permettre d'en estimer la popularité<sup>42</sup>.

Même si le papier peint tel qu'on le connaît aujourd'hui est un produit du XVIII<sup>e</sup> siècle et qu'il en vient même à détrôner la tapisserie dans les foyers de certaines régions françaises dès la deuxième moitié du siècle<sup>43</sup>, il semble qu'il faille attendre sa production de masse vers les années 1840 et conséquemment un prix plus abordable, pour qu'il se répande<sup>44</sup>. Dans les quelque 1 000 baux de location et marchés de construction consultés entre 1810 et 1849 dans le quartier ouvrier de Saint-Roch de Québec, on a repéré à peine une dizaine de mentions de papier peint, soit pour en interdire l'utilisation, soit, plus fréquemment, pour en exiger la pose par le locateur dans une des pièces de la maison. Citons seulement le cas du navigateur Watson Sheriff qui loue en 1812 une maison entière et exige que le propriétaire lui fournisse «de la tapisserie pour tapisser la grande chambre<sup>45</sup>». De telles exigences sont rares au début du siècle et le fait que le navigateur loue la maison entière plutôt qu'une partie n'est pas étranger à sa demande. Les locataires qui suffisent à peine à payer une chambre dans le grenier d'une petite maison, ce qui n'est pas rare dans les quartiers ouvriers de Québec et Montréal après 1810-1815, ne peuvent se permettre de telles exigences. Ceux-là

---

<sup>42</sup> Ce qui n'est pas le cas des années postérieures à 1840; les restaurations et les reconstitutions de maisons historiques sont nombreuses à Québec comme à Montréal.

<sup>43</sup> Micheline Baulant, «L'appréciation du niveau de vie. Un problème, une solution», *Histoire et Mesure*, vol. IV, no 3/4, (1989), p. 289. L'étude a porté sur la région de Meaux. Voir aussi Daniel Roche, *Le peuple de Paris*, p. 153.

<sup>44</sup> La production en série et à un coût moindre a été rendue possible lorsqu'on a remplacé vers les années 1840 le bloc d'impression en bois par des cylindres gravés, comme on l'avait fait auparavant avec les tissus. Sur le sujet, voir entre autres études, Norman J. G. Pounds, *Hearth and Home. A History of Material Culture*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1989, p. 383 et Peter Thornton, *L'époque et son style...*, p. 223.

<sup>45</sup> ANQ-Q, greffe de Jean Bélanger, bail entre Watson Sheriff et A. Pépin dit Lachance, 14 janvier 1812.

se contentent donc de pièces aux murs nus dont les interstices sont simplement calfatés ou, à l'occasion, de murs enduits d'une couche de plâtre. Et même dans ce dernier cas, l'impression qui se dégage de la lecture des baux de location est que seuls les locataires de maisons entières exigent, au besoin, que l'on «tire les joints en dedans et en dehors» et que l'on termine le tout par des «enduits bien polis en plâtre ou en gris».

### 2.1.2. Les tapis

À l'inverse des revêtements précédents, les informations disponibles sur les tapis et les rideaux suffisent à bien cerner les évolutions qui se dessinent en ce premier tiers du siècle.

Les tapis de table, utilisés également sur les buffets et les commodes, et les tapis de parquet sont les principaux revêtements qui circulent dans la colonie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les documents mentionnent aussi les tapis de muraille qui sont en fait des tapisseries, un revêtement mural très en vogue en France durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, y compris parmi les couches populaires les plus aisées, mais il l'est beaucoup moins au Canada<sup>46</sup>. Les plus connues et aussi les plus communes sont les tapisseries de Bergame, du nom de la ville où elle a été inventée. Les tapis de parquet sont sans contredit les plus nombreux mais ils sont encore réservés à une élite, tout comme en France et en Angleterre d'ailleurs. Les quelques études sur les intérieurs des habitations du complexe sidérurgique des Forges du Saint-Maurice de même que celles sur les artisans de Montréal et de

---

<sup>46</sup> Sur la popularité de la tapisserie en France comme revêtement mural, à valeur décorative ou calorifique, voir D. Roche, *Le peuple de Paris...*, pp. 153-154 et A. Pardailhé-Galabrun, *La naissance de l'intime...*, pp. 368-369. Sur son importance dans la principale ville du Canada, voir Y. Desloges, *Une ville de locataires*, pp. 157-159. De 40 à 60 % des officiers et des marchands en possèdent mais seulement de 5 à 12 % des artisans.

Québec n'en ont révélé aucun<sup>47</sup>, et celles sur la population parisienne du XVIII<sup>e</sup> siècle en signalent dans 10 % seulement des foyers, les plus aisés évidemment<sup>48</sup>.

En fait, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les tapis importés demeurent encore beaucoup trop chers pour être étendus sur les planchers souvent mal entretenus de sorte que les plus beaux sont accrochées au mur afin de servir également de revêtement thermique. Mais les avances de la technologie dans la deuxième moitié du siècle vont provoquer une prolifération de nouveaux procédés donnant lieu à la fabrication de tapis plus grands et de meilleure qualité comme le tapis dit de Bruxelles, et aussi de tapis plus communs à un prix plus abordable comme le *Scotch carpet*, tapis réversible sans velour<sup>49</sup>. Cela va permettre une première percée des tapis parmi les plus aisés, comme le démontrent bien nos données tirées des inventaires qui indiquent que les deux tiers des marchands urbains en possèdent à la fin du siècle (tableau 9)<sup>50</sup>. Pour les artisans et les habitants, le tapis est encore un objet de luxe et les rares qui en possèdent le déposent aussi souvent sur les tables ou les buffets que sur les planchers<sup>51</sup>. Malgré l'évolution constante des techniques de fabrication au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et l'ouverture de fabriques aux États-Unis dès 1790, et peu de temps après au Canada, les coûts demeurent trop élevés pour bon nombre. Seuls les plus à l'aise des artisans et des habitants

---

<sup>47</sup> Luce Vermette, *La vie domestique aux Forges du Saint-Maurice*, p. 62; Josée Desbiens, *Le niveau de vie et l'univers domestique...*, p. 89 et J.-P. Hardy, «Quelques aspects du niveau de richesse...», pp. 369-372.

<sup>48</sup> A. Pardailhé-Galabrun, *op. cit.*, p. 375.

<sup>49</sup> Doreen Yarwood, *Five Hundred Years of Technology in the Home*, Londres, B. T. Batsford Ltd., 1983, p. 115 et Peter Thornton, *op. cit.*, pp. 101, 155 et 228.

<sup>50</sup> En ne considérant que les marchands urbains de Montréal, la proportion de propriétaires de tapis est la même dans les deux villes, soit 66 %.

<sup>51</sup> Malgré l'absence de tapis chez les artisans de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans mon échantillonnage, certains, peu nombreux encore, en possédaient. Voir J. Desbiens, *op. cit.*, pp. 89-90.

pourront s'en procurer durant tout le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, soit entre 20 et 30 % d'artisans et au plus 20 % d'habitants<sup>52</sup>.

		1792-1796		1807-1812		1820-1825		1830-1835	
		M	Q	M	Q	M	Q	M	Q
<b>Tapis</b>	M*	40	67	16	62	58	83	66	88
	A	0	0	6	12	23	31	14	35
	H	6	1	2	2	8	7	10	20
<b>Rideau</b>	M	93	78	63	54	77	100	84	82
	A	0	0	19	36	32	44	34	53
	H	4	1	5	5	17	12	17	18
<b>Miroir</b>	M	87	78	84	85	81	92	83	94
	A	42	67	81	56	71	69	69	76
	H	48	49	60	70	70	75	67	71

\* M= marchands; A= artisans; H=habitants

À défaut de tapis, il n'est pas improbable toutefois que les moins fortunés se tournent vers les «toiles cirées ou peintes à l'huile», des imitations de tapis dit de Turquie ou de tout autre tapis à motifs animaliers et floraux<sup>53</sup> appelés communément «préart» et parfois «linoléum» mais en réalité, le vrai linoléum n'est pas encore inventé<sup>54</sup>. Impossible par contre d'évaluer la popularité de tels recouvrements: ils apparaissent dans les inventaires après décès à partir des années

<sup>52</sup> Un si faible pourcentage chez les habitants surprend d'autant plus qu'entre 31 et 47 % des familles de la région de Québec seraient équipées d'un métier à tisser entre 1792 et 1835. Au sujet de l'équipement relié à la fabrication des textiles de toutes sortes, voir David-Thierry Ruddel, «The Domestic Textile Industry in the Region and City of Quebec, 1792-1835», *BHCM*, no 17 (printemps 1983), pp. 95-125.

<sup>53</sup> P. Thornton, *op. cit.*, p. 155.

<sup>54</sup> D. Yarwood, *op. cit.*, p. 115.



1810 sous différentes formes — *passage oil cloth, carpet cover*, etc. — mais leur présence est trop sporadique pour se fier à ce seul document. On sait pourtant qu'ils étaient accessibles puisque dès 1812, le peintre Louis Dulongpré ouvre à Québec une «manufacture de tapis de toiles cirées ou peintes à l'huile» et offre même à sa clientèle de lui en fabriquer sur mesure, soit pour les appartements, soit pour les passages<sup>55</sup>.

Ici comme ailleurs, qualité et quantité opposent riches et moins riches. Habitants et artisans possèdent rarement plus d'un tapis et il n'est généralement pas de très grande qualité. Pour cette raison sans doute, les priseurs demeurent toujours avares de commentaires, même dans les années 1830 alors qu'ils sont offerts dans de nombreux commerces. «Petit tapis», «tapis de prélat (sic) évalué 12 livres», et «grand tapis pour plancher estimé 24 livres» sont les descriptions les plus fréquemment utilisées. Difficile donc de savoir s'il s'agit de tapis de laine ou de coton fabriqués à la maison avec les métiers à tisser ou des tapis importés d'Angleterre ou des États-Unis.

Les marchands en possèdent en revanche généralement plusieurs: de trois à cinq au début du siècle mais jusqu'à 10 et même 15 dans les années 1820. Chez eux aussi il s'en trouve des communs, tel cet *oil cloth* et ce *scotch carpet* du riche Henry Joseph de Montréal évalués à six livres chacun seulement. Ou encore tous ces petits tapis que lui et ses collègues ont l'habitude de placer devant chaque cheminée pour protéger le plus grand, le plus précieux des tapis de la maison, le «tapis de Bruxelles» dont les prix vont du simple au triple (144 à 432 livres) selon les dimensions, la qualité et l'usure<sup>56</sup>. Le tapis de Bruxelles est le tapis le plus recherché à partir des années 1820 de sorte qu'on le place généralement dans le grand salon (*drawing room* ou chambre de compagnie) mais il en est d'autres, de

---

<sup>55</sup> *La Gazette de Québec*, 23 avril 1812. Sur l'importance de l'oeuvre du peintre Louis Dulongpré, voir infra.

<sup>56</sup> ANQ-M, greffe de G. D. Arnoldi, inventaire de Henry Joseph, 24 juillet 1832; inventaire de Horatio Gates, 6 mai 1834; greffe de Peter Lukin, inventaire de F. A. Trottier-Desrivières, 16 mars 1830.

qualité un peu moindre, tels le *Kidderminster* et le *Benetion* qu'on trouve surtout dans la salle à manger ou encore les tapis de passage et d'escalier qu'on multiplie dans les années 1830 et qui deviendront vite d'un usage courant.

### 2.1.3. Les rideaux

Les voyageurs qui sillonnent les régions rurales du Bas-Canada durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle ne font jamais de remarques au sujet des rideaux de fenêtres ou de portes, et pour cause. Les rideaux sont encore un phénomène urbain tout comme ils l'étaient au siècle précédent. Il y eut certainement des exceptions que d'aucuns se sont empressés d'étendre à l'ensemble du monde rural<sup>57</sup> mais le phénomène était tout à fait urbain, et il s'est développé graduellement tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. À Québec par exemple, la ville la plus peuplée du pays, la proportion de maisons où il y a des rideaux aux fenêtres passe de 30 % au début du siècle à environ 55 % au milieu, un pourcentage impressionnant si on considère que les habitations de l'époque avaient aussi des contrevents. Précisons toutefois que cette nouvelle habitude de suspendre des rideaux aux fenêtres et aux portes, que ce soit pour stopper les courants d'air ou pour l'effet décoratif, était le fait des plus aisés, c'est-à-dire des conseillers, des officiers, des hauts fonctionnaires et des marchands et négociants<sup>58</sup>.

Cette habitude s'est développée à la faveur des différentes innovations ayant cours dans l'industrie du textile durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, en France aussi bien qu'en Angleterre, berceau de l'industrialisation, et qui ont eu pour effet immédiat de faciliter l'accès de nouveaux tissus à un plus grand nombre. Le coton,

---

<sup>57</sup> R. L. Séguin dans *La civilisation traditionnelle...*, pp. 397-398, signale que «les fenêtres des habitations, même les plus reculées, sont ordinairement garnies de jolis tissus». Et de suivre une série de références à des inventaires, la plupart du XVII<sup>e</sup> siècle. Il ne peut s'agir que d'exceptions car nous en avons trouvé très peu dans les inventaires des habitants, tant de la région montréalaise que québécoise, avant les années 1815.

<sup>58</sup> Toutes ces données sur la ville de Québec sont tirées de la plus rigoureuse étude qui ait été faite sur le sujet, soit celle de Y. Desloges, *Une ville de locataires*, pp. 158-159. Les pourcentages proviennent du tableau 33.

l'indienne, un tissu de coton coloré par impression, et certains lainages comme la serge supplantent graduellement en popularité la bergame, le cadis ou la simple toile de traite, tous des tissus relativement grossiers et bon marché<sup>59</sup>. Aussi verra-t-on dans les villes de plus en plus d'artisans se procurer qui, des rideaux de serge, une étoffe de laine commune certes, mais aux couleurs plus variées comme le vert, le bleu ou le rouge; qui des rideaux de toile peinte; qui encore, insatisfaits de rideaux simples, un morceau de falbala cousu au bas du rideau afin d'y ajouter un peu de fantaisie<sup>60</sup>. Puis, à la faveur de la conjoncture favorable du début du XIX<sup>e</sup> siècle, les artisans des villes adopteront en grand nombre les rideaux. Le sondage effectué parmi les charpentiers, les menuisiers et les forgerons de la seule ville de Québec révèle en effet une progression constante entre le début du siècle et les années 1830-1835: le pourcentage de foyers enregistrant des rideaux passe de 36 à 53 (tableau 9)<sup>61</sup>. Mais ceux qui habitent en dehors des principaux noyaux de population, les artisans des Forges du Saint-Maurice par exemple<sup>62</sup>, ou ceux qui vivent en pleine campagne, adoptent sensiblement la même attitude que les habitants pour qui le rideau n'est pas encore un objet très convoité.

Le milieu rural est effectivement peu touché par les changements qui transforment l'industrie textile au XVIII<sup>e</sup> siècle et jettent sur le marché une panoplie de nouveaux tissus. Marginal au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le monde rural<sup>63</sup>, le

---

<sup>59</sup> Sur les tissus et les changements en France au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir D. Roche, *op. cit.*, p. 154; A. Pardailhé-Galabrun, *op. cit.*, pp. 372-373 et pp. 479-480 pour la signification des termes. Sur les changements à Québec, voir Y. Desloges, *Ibid.* Sur la variété des tissus et des couleurs, voir R. L. Séguin, *Ibid.*, et N. Genet, *Habitation et aménagement...*, p. 94.

<sup>60</sup> J. Desbiens, *op. cit.*, pp. 89-90.

<sup>61</sup> À Montréal, où l'échantillonnage compte plus d'artisans provenant du milieu rural qu'à Québec, les pourcentages sont conséquemment inférieurs pour les mêmes périodes, soit 18,7 % et 34,3 %.

<sup>62</sup> Absents au XVIII<sup>e</sup> siècle, les rideaux apparaissent tardivement, soit au début du siècle suivant et sont peu nombreux. L. Vermette, *La vie domestique...*, p. 387.

<sup>63</sup> L'expression est empruntée à C. Dessureault et J. Dickinson, *Niveau de vie et reproduction sociale...*, p. 20, qui affirment que le rideau est adopté graduellement mais plus rapidement à la périphérie de la ville que dans les régions éloignées, affirmation corroborée par nos données.

rideau le restera pendant tout le premier tiers du siècle suivant. Les inventaires en révèlent dans quelque 5 % seulement des foyers en 1807-1812 et dans guère plus de 18 % dans les années 1830-1835 (tableau 9). C'est donc tardivement qu'on les adopte et il y a tout lieu de croire qu'ils l'aient été davantage pour leur apport décoratif et calorifique que comme moyen de se protéger des regards indiscrets. Les maisons sont en effet bien protégées des regards indiscrets depuis longtemps puisque d'une part, les fenêtres sont généralement couvertes de papier ou de toile quasi opaques durant l'hiver, habitude bien établie au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui persiste au début du siècle suivant et que d'autre part, les maisons sont assez distantes les unes des autres. Quant à l'effet thermique recherché, l'argument est à considérer mais son apport est sans doute secondaire car le chauffage domestique s'est déjà considérablement amélioré lorsque le nombre de rideaux augmente. En effet, avant 1810, les foyers ne disposent guère de plus de un ou deux rideaux, réservés probablement à la fenêtre de la porte ou de la façade, et par la suite, beaucoup plus dans la région montréalaise que québécoise, on en possède souvent six et parfois davantage (ils sont généralement inventoriés par paires). Aussi, pour les années 1830-1835, la moyenne de rideaux par foyer est-elle de 6,5 dans la région montréalaise contre 3,6 dans l'autre (tableau 10). Et ceux qui en affichent le plus sont généralement les mêmes qui possèdent tapis et autres éléments décoratifs, signe non seulement d'une mode mais aussi d'un niveau de richesse accru.

Pour l'élite politique, marchande et professionnelle, nous l'avons déjà mentionné, le rideau est un élément acquis dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'en trouve dans plus de 50 % de leurs habitations dans les années 1740-1750<sup>64</sup> et à la fin du siècle, rares sont celles dont les portes et les fenêtres ne sont pas décorées de rideaux aux tissus plus raffinés les uns que les autres. Chez cette élite, le rideau est d'abord associé au décor tout en assurant une certaine intimité avant que de servir de coupe-froid. Et à l'inverse des autres groupes sociaux, il y en a presque autant qui en possèdent à la campagne qu'à la ville. Les moins fortunés en auront

---

<sup>64</sup> Y. Desloges, *op. cit.*, pp. 158-159.

évidemment quelques-uns seulement, une dizaine environ, mais les plus riches les cumulent déjà dans les années 1820, comme chez les montréalais William Ricket et François-Hyacinthe Prévost avec leurs 35 rideaux. Par la suite, il ne vaut pas la peine de compter les maisons qui en ont autant, le rideau étant devenu un élément décoratif indispensable auquel on assortit recouvrements de chaises, de fauteuils et de sofas aussi bien que tapis et dessus de tables<sup>65</sup>.

		1792-1796		1807-1812		1820-1825		1830-1835	
		M	Q	M	Q	M	Q	M	Q
<b>Tapis</b>	M*	1.7	2.0	8.3	3.5	3.5	6.8	5.8	3.9
	A	-	-	1.0	1.3	3.1	2.6	-	2.3
	H	1.0	1.0	2.0	3.5	2.8	1.5	2.6	1.6
<b>Rideau</b>	M	10.0	5.6	11.3	7.0	10.3	8.5	11.7	8.9
	A	-	-	5.3	3.0	9.3	7.3	6.4	3.8
	H	3.0	2.0	7.3	3.4	6.2	2.9	6.5	3.6
<b>Miroir</b>	M	3.0	3.4	2.8	3.1	3.2	3.3	3.8	3.2
	A	1.2	1.7	1.2	1.5	1.4	1.5	1.3	1.4
	H	1.1	1.1	1.3	1.3	1.2	1.5	1.6	1.4
<b>Tableau</b>	M	9.3	-	14.1	-	10.8	-	12.1	-
	A	0.0	-	10.0	-	18.0	-	11.2	-
	H	3.0	-	8.0	-	7.9	-	8.8	-

\*M=marchands; A=artisans; H=habitants

La qualité des tissus choisis ne laisse aucun doute sur l'importance du niveau de fortune des propriétaires. En plus du cadis, du droguet, du calicot, de la serge et des simples toiles cirées, tous des tissus relativement communs, on trouve bien sûr de l'indienne et du damas de laine mais aussi du «damas frappé»,

<sup>65</sup> ANQ-M, greffe de Nicolas-Benjamin Doucet, inventaire de Madeleine Martel, épouse de William Ricket, 5 juillet 1822. Pour les années 1830-1835, on peut consulter les inventaires de Henry Joseph, Peter McIntosh et Pierre-Amable Dubois.

du coton brodé ou «ouvré», du basin, de la toile de Russie et de la mousseline, des tissus plus raffinés et conséquemment plus chers. Mais n'insistons pas davantage sur cet apport décoratif que constitue le rideau: c'est indéniablement une pièce maîtresse de tout ameublement de riches — chaises et fauteuils recouverts de tissus assortis aux rideaux en témoignent fréquemment — mais c'est encore peu en comparaison de tous les autres objets qu'on suspendra au mur en ce premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

## 2.2. La décoration murale

### 2.2.1. Les miroirs

À cause de la place prépondérante que tient le miroir parmi les objets décoratifs de toute habitation dès le XVIII<sup>e</sup> siècle mais aussi à cause de la puissance de sa symbolique, le miroir a été l'objet de l'attention de nombreux chercheurs de différentes disciplines tant en Europe qu'aux États-Unis et au Canada<sup>66</sup>.

Dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les miroirs, toutes dimensions confondues, car il en est de tout petits — moins de 300 centimètres carrés (50 pouces carrés) — sont présents dans quatre ménages sur cinq dans la ville de Québec<sup>67</sup>. Il en existe de toutes les qualités, les plus pauvres doivent se contenter de simples miroirs de fer-blanc ou de cuivre<sup>68</sup> mais la plupart se procurent de véritables glaces, parfois bien encadrées et de dimensions imposantes, pouvant atteindre plus d'un mètre carré (250 pouces carrés). Il faut dire que l'industrie française, avec à sa tête la manufacture royale protégée de Saint-Gobin, enregistre

---

<sup>66</sup> Mentionnons seulement les quelques études qui nous ont guidé: en Europe, Jean Baudrillard, *Le système des objets*; D. Roche, *op. cit.* pp. 154-158; Carole Shammas, «The Domestic Environment in Early Modern England and America», *Journal of Social History*, vol. 14, no 1 (Fall 1980), pp. 3-24; Lorna Weatherill *Consumer Behaviour and Material Culture in Britain, 1660-1760*, Londres et New York, Routledge, 1988, 252 p.; aux États-Unis, J. Larking, *The Reshaping of Everyday Life...*; au Canada, Y. Desloges, *Une ville de locataires*, pp. 157-162.

<sup>67</sup> Y. Desloges, *Ibid.*

<sup>68</sup> Pour quelques mentions, voir R. L. Séguin, *La civilisation traditionnelle...*, pp. 373 et 406.

d'importants progrès techniques au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et réussit à dominer ce secteur en Europe jusqu'au moins la fin du siècle<sup>69</sup>. Ce n'est que quelques années plus tard, alors que les guerres napoléoniennes viennent briser la concurrence que l'industrie anglaise prendra de l'importance au point de supplanter la française<sup>70</sup>.

Chez les artisans, ce sont ceux du vêtement qui possèdent le plus de miroirs, sans doute parce qu'il fait partie de leurs instruments de travail (il s'en trouve dans plus de 75 % de leurs foyers). Chez tous les autres gens de métier considérés dans leur ensemble, il y en aurait dans un peu plus de 60 % des ménages au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup> et guère davantage cinquante ans plus tard (tableau 9). On a constaté une semblable stagnation chez les artisans de Montréal dont les inventaires ne révèlent la présence des miroirs dans moins de la moitié des cas au milieu comme à la fin du siècle<sup>72</sup>.

Comme dans bien d'autres secteurs, les habitants du XVIII<sup>e</sup> siècle sont moins bien pourvus en miroirs que les artisans. Les données, disponibles seulement pour la région de Montréal, révèlent toutefois des progrès sensibles en un demi-siècle: la proportion de ceux qui en possèdent passe du tiers au milieu du siècle à près de la moitié dans les années 1770 puis aux deux tiers au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>73</sup>. Il s'agit d'une progression graduelle, constante, et tout à fait remarquable que notre enquête confirme à quelques points près (tableau 9) mais qui semble s'arrêter avec le début du siècle. En effet, dans les trente années suivantes, il y aura toujours près du tiers des maisons d'habitants sans miroir, à tout le moins sans aucune surface réfléchissante digne de ce nom.

---

<sup>69</sup> D. Roche, *op. cit.*, pp. 155-156.

<sup>70</sup> P. Thornton, *L'époque et son style...*, p. 152 et note 46, p. 395.

<sup>71</sup> Y. Desloges, *op. cit.*, p. 161, tableau 37.

<sup>72</sup> J.-P. Hardy, «Quelques aspects du niveau de richesse...», p. 368 et tableau 9. Il en existe très peu également chez les artisans des Forges du Saint-Maurice sous le régime français; ils se répandent surtout après 1810. L. Vermette, *La vie domestique aux Forges...*, pp. 62 et 385.

<sup>73</sup> C. Dessureault et J. Dickinson, *Niveau de vie et reproduction sociale...*, p. 21.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait eu aucun changement chez les habitants durant cette période: la qualité des miroirs semble s'être améliorée et les plus nantis d'entre eux en possèdent davantage qu'auparavant. La qualité demeure toujours difficile à évaluer car les notaires se préoccupent plus de dimensions que de qualité mais les annotations de plus en plus rares de «petit miroir», «miroir cassé» et «vieux miroir» laissent croire à une certaine amélioration de la qualité. Mais rien évidemment de comparable à ce qui se passe au même moment parmi l'élite, comme nous le verrons plus loin. Il en est autrement des quantités, révélatrices à coup sûr d'une lente progression. Les moyennes générales, qui passent de 1,1 à 1,5 miroir par foyer entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les années 1830 (tableau 10) indiquent en effet que de plus en plus d'habitants possèdent deux miroirs, avec quelques cas de quatre et cinq miroirs, cas un peu plus nombreux dans la région montréalaise. Sans doute est-ce à un de ces cas exceptionnels auquel se réfère en 1827 l'officier britannique Basil Hall lorsqu'il mentionne que les murs de la maison dans laquelle il loge sont «gorgeous with mirrors, so uneven, however, in their surfaces....<sup>74</sup>».

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, conseillers politiques, fonctionnaires et officiers du gouvernement à Québec sont tous bien pourvus en miroirs — il y en aurait chez quelque 70 % d'entre eux — mais les marchands en possèdent davantage (76 %)<sup>75</sup>. Un demi-siècle plus tard, les progrès chez ces derniers demeurent insignifiants (78 %) et ce n'est qu'aux environs des années 1820 qu'ils deviennent plus significatifs: on y trouve alors des miroirs chez au moins neuf marchands sur dix (tableau 9). À Montréal où aucune analyse ne porte spécifiquement sur le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la proportion de propriétaires de miroirs reste relativement stable entre les années 1790 et 1835 alors qu'il y a toujours plus de 80 % des inventaires de marchands qui contiennent des miroirs.

---

<sup>74</sup> Basil Hall, *Travels in North America, in the Years 1827 and 1828*, vol. 1, p. 396 (réimpression en 1965).

<sup>75</sup> Y. Desloges, *op. cit.*, p. 161.



Dans une région comme dans l'autre, les marchands possèdent en moyenne trois miroirs à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la faible progression enregistrée dans les quarante années suivantes est essentiellement due à quelques citadins qui pensent que le miroir doit se retrouver un peu partout dans la maison, à la manière des grandes demeures européennes du XVIII<sup>e</sup> siècle (tableau 10). Ainsi, jusqu'aux années 1820-1825, la majorité d'entre eux se contente de deux à cinq miroirs mais par la suite, bon nombre parmi les plus riches, des citadins surtout, peuvent enjoliver les murs de leur demeure d'une bonne douzaine de glaces et parfois davantage. Horace Dickinson, riche marchand engagé dans le transport de passagers, de marchandises et de courrier postal entre le Bas et le Haut-Canada, John Richardson, bien connu pour ses activités politiques, commerciales et financières et Peter Hensman Duclon ou Trottier-Desrivières font partie de ceux qui n'hésitent pas à se procurer les dernières nouveautés sur le marché tel le *swing dressing glass*, sorte de miroir pivotant sur pieds, et à suspendre trois ou quatre miroirs dans une même pièce<sup>76</sup>. Et pas n'importe quel miroir: certains de très grande dimension et bien enchâssés dans un cadre doré ou de bois d'acajou sculpté; d'autres de forme circulaire ou ovale, modèles très recherchés et à la fine pointe de la mode du début du siècle<sup>77</sup>; d'autres enfin affichent de véritables trumeaux flanqués de chaque côté d'un chandelier à plusieurs branches, mais ces objets de luxe apparaissent tardivement dans les inventaires et demeurent l'apanage d'une minorité de nantis (entre 7 et 11 % des marchands de Montréal).

L'importance du miroir au XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas à démontrer et celle-ci n'a fait que s'accroître au début du siècle suivant dans toutes les couches de la société: les données des tableaux 9 et 10 sont suffisamment éloquentes et la

---

<sup>76</sup> ANQ-M, greffe de N. B. Doucet, inventaire de Horace Dickinson n° 535, 2 juillet 1832; greffe de W. N. Crawford, inventaire de John Richardson, 13 juin 1831; greffe de Étienne Guy, inventaire de Peter Hensman Tuclon, 19 juillet 1834; greffe de Peter Lukin, inventaire de François-Amable Trottier-Desrivières, 16 mars 1830.

<sup>77</sup> Sur l'importance du miroir aux États-Unis au début du XIX<sup>e</sup> siècle, voir E. D. Garrett, *At Home. The American Family 1750-1870*, New York, Harry N. Abrams, Inc., 1989, pp. 152-153.

multiplication des annonces de journaux viennent le confirmer<sup>78</sup>. À sa fonction utilitaire première s'ajoute bien sûr une fonction décorative lorsqu'il atteint une certaine qualité et qu'il dépasse les dimensions du petit miroir de toilette. Mais il a aussi une autre fonction capitale chez les plus à l'aise, à savoir celle de refléter la lueur des chandelles et des lampes à une époque où l'on cherche justement par tous les moyens possibles à augmenter la clarté des intérieurs des maisons. Aussi, n'est-il pas rare de voir dans les inventaires des plus riches les luminaires recensés en même temps que le miroir, ce qui suppose qu'on les a disposés volontairement tout près de celui-ci afin d'obtenir une meilleure luminosité, un agencement d'ailleurs fort recherché en Europe comme aux États-Unis<sup>79</sup>.

### 2.2.2. Les images, les cadres et les tableaux

L'imagerie religieuse et profane qui orne les murs des habitations et des institutions religieuses sous le régime français est relativement bien connue grâce à la magistrale thèse de Denis Martin, *L'estampe importée en Nouvelle-France*<sup>80</sup>. À l'initiative des missionnaires et des communautés religieuses, une masse imposante d'oeuvres graphiques sont importées de la métropole dès le XVII<sup>e</sup> siècle afin de répondre aux pratiques dévotionnelles qu'ils préconisaient et de contribuer à la conversion des Amérindiens. Quelques marchands, surtout après 1700, s'intégreront à ce marché de l'estampe qui florissait en Europe. Parmi la masse de gravures, de peintures et d'estampes qui gagnent la colonie, l'estampe, c'est-à-dire l'image imprimée au moyen d'une planche gravée, et que l'on appelle souvent «image» dans la colonie, domine indéniablement. La qualité des oeuvres est

---

<sup>78</sup> Pour quelques exemples, voir *La Gazette de Québec*, 29 juin 1815 et *La Minerve*, 28 janvier 1833. Après 1815, les descriptions des miroirs offerts en vente sont beaucoup plus précises; miroirs à cadres dorés, miroirs dorés avec figures et miroirs d'acajou sont des mentions de plus en plus fréquentes.

<sup>79</sup> Cette recherche de luminosité est évidente dans de nombreuses peintures européennes et américaines de l'époque. Voir tout particulièrement les ouvrages extrêmement bien illustrés de E. D. Garrett, *op.cit.* et de P. Thornton, *op. cit.*

<sup>80</sup> Thèse de Ph. D., Faculté des Lettres, Québec, Université Laval, 1990, 2 volumes.

évidemment à mettre en relation directe avec le statut social sinon avec le niveau de fortune. Ainsi, trouvera-t-on les oeuvres de meilleure qualité, celles qui sont le plus finement gravées, chez les marchands et les fonctionnaires royaux tandis que les estampes tirées à de nombreux exemplaires, telles ces «20 petites images mangées des rats à 20 s pièce», seront davantage à la portée des moins fortunés<sup>81</sup>.

L'éventail des sujets sacrés représentés est si vaste qu'il est difficile de rendre justice à l'analyse de l'auteur: ils vont de l'enfance et de la vie publique de Jésus à sa Crucifixion et à sa Passion, de la sainte Famille aux coeurs de Jésus et de Marie en passant par les anges et de nombreux saints dont saint Ignace de Loyola et saint François Xavier semblent assez populaires. De tous ces thèmes, le crucifix sur simple papier apparaît le plus répandu, sans doute en grande partie parce qu'il est le moins cher<sup>82</sup>.

L'imagerie profane n'apparaît pas moins riche: après les portraits des rois Louis XIV et Louis XV et de certains fonctionnaires royaux viennent les gravures des modes de la cour et, surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, des allégories des quatre saisons, des vues de certaines villes européennes (Paris, Rouen, Amsterdam, Lisbonne, etc.) et des cartes géographiques<sup>83</sup>.

Dans quelle proportion ces différents thèmes se retrouvent-ils dans les intérieurs des particuliers et qui sont exactement les détenteurs de ces oeuvres ? La thèse de Martin, malgré la richesse de sa documentation et la finesse de son analyse iconographique, ne s'appuie malheureusement sur aucune base statistique. Il est donc impossible de vérifier si l'impression qui s'en dégage, à savoir la prédominance des thèmes religieux, correspond à la réalité du Canada de l'époque. Pour s'approcher de cette réalité, il faut se référer à une brève analyse ponctuelle qui porte sur les vingt dernières années du régime français et qui touche la seule

---

<sup>81</sup> *Ibid.*, pp. 414-415.

<sup>82</sup> *Ibid.*, pp. 206-208.

<sup>83</sup> *Ibid.*, pp. 353-404.

ville de Montréal<sup>84</sup>. L'exploration de l'auteure dans quelque 150 inventaires et 165 oeuvres graphiques lui a permis d'en arriver à une répartition à peu près égale des trois principaux thèmes: 35 % de personnages, 34 % de sujets religieux et 31 % de scènes de la nature. Les représentations du roi, de la reine et les portraits de quelques grandes familles de Montréal dominant les personnages; le Christ et les principaux événements de sa vie de même que la sainte Vierge l'emportent sur les saints parmi les sujets religieux. Quant aux scènes de la nature, elles ne sont pas suffisamment décrites pour qu'on puisse en connaître le contenu<sup>85</sup>.

La deuxième question, à savoir quelle est la répartition de ces représentations à caractère religieux ou profane parmi les différents groupes sociaux, n'est abordée par aucun des deux auteurs. Martin avance à plusieurs reprises que telle ou telle oeuvre se retrouve à tous les niveaux de la société mais les exemples qui viennent appuyer ses dires sont souvent puisés parmi les marchands, les officiers supérieurs, les professionnels, bref, les notables<sup>86</sup>. Quant au second auteur, son article visait seulement à donner un aperçu de la décoration murale à Montréal à la fin du régime français. Pour obtenir un portrait qui corresponde davantage à la réalité, il faut se plonger dans l'analyse statistique d'*Une ville de locataires* d'Yvon Desloges<sup>87</sup>. L'auteur n'a pas pour préoccupation première l'iconographie mais plutôt la diffusion à travers les groupes sociaux des objets décoratifs, qu'ils soient à caractère religieux ou profane. Conscient de l'ambiguïté des termes liés aux oeuvres d'art dans de nombreux inventaires et

---

<sup>84</sup> Luce Vermette, «Le décor mural dans les intérieurs montréalais entre 1740 et 1760», dans René Bouchard (dir.), *La vie quotidienne au Québec*, Sillery, Presses de l'Université Laval, 1983, pp. 233-245.

<sup>85</sup> *Ibid.*, pp. 241-242.

<sup>86</sup> *Ibid.*, pp. 208-212. L'opinion qui veut que les objets à caractère religieux soient présents un peu partout sous le régime français est très répandue. Voir, parmi d'autres, Luc Noppen et René Villeneuve, *Le trésor du grand siècle*, Québec, Musée du Québec, 1984, 182 p.

<sup>87</sup> Y. Desloges, *Une ville de locataires*, pp. 158-162.

voulant éviter les méprises, il englobe sous la rubrique «cadres» les objets tant profanes que religieux tels que crucifix, bénitiers, portraits de saints ou de personnages bibliques, encadrements, images, cartes géographiques et même horloges.

Toutes occupations confondues, les «cadres» tels qu'entendus par l'auteur seraient présents dans environ 30 % des foyers entre 1690 et 1749, la plus forte présence se situant à 38 % dans la décennie 1730-1739. De l'analyse de ces données, il ressort que ceux qui en possèdent le plus sont les grands marchands (53 %) et les officiers et fonctionnaires de l'État (42 %). Viennent ensuite les artisans de la transformation (21 %) suivis de près par les petits commerçants. Les journaliers sont tout à fait absents de cette pratique. En ne tenant compte que des objets religieux, c'est-à-dire les crucifix, les bénitiers et les tableaux à caractère religieux, les pourcentages baissent pour les mêmes groupes d'occupations, à respectivement 39, 31 et 12 %<sup>88</sup>. La forte disparité entre riches et moins riches de même que le fait que 60 % des objets religieux appartiennent à des personnes de plus de 50 ans, soit un âge où l'essentiel des biens d'une famille est déjà amassé, suggèrent que l'objet religieux n'est pas uniquement affaire de dévotion mais également de décoration.

Si nous avons tant insisté sur ces données statistiques, c'est que d'une part, elles seules permettent de dresser un portrait réaliste de la diffusion des objets décoratifs en milieu urbain vers 1750 et que d'autre part, même fondées sur une catégorisation d'objets légèrement différente de la nôtre, elles rendent possible le lien avec nos propres données d'enquête qui débute seulement à la fin du siècle. Elles permettent également de voir le chemin parcouru par tous les groupes sociaux à l'étude jusqu'aux années 1830-1835. La parcimonie avec laquelle les notaires livrent les informations iconographiques et la confusion des différents termes reliés à l'imagerie ne nous permettent malheureusement pas d'apporter toujours les précisions voulues sur les préférences de certains groupes pour l'un

---

<sup>88</sup> Données tirées des tableaux 35, 37 et 38 de Y. Desloges, *Ibid.*, pp. 159, 161 et 162.

ou l'autre des différents genres. La qualité des descriptions de telle ou telle oeuvre est trop souvent proportionnelle à sa valeur marchande de sorte que les thèmes représentés chez les plus humbles sont la plupart du temps passés sous silence. Toutefois, en se concentrant sur la seule région de Montréal — car les notaires de la région québécoise dénomment «cadre» ou «tableau» à peu près toute oeuvre picturale — il est quand même possible de cerner les grandes tendances. Les annonces de journaux, les commandes des marchands et les plus récentes études sur la peinture et la gravure viendront ici combler les lacunes des inventaires.

### Les habitants

Dès les années 1820, le décor intérieur de la maison de l'habitant ne ressemble plus du tout à celui de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle alors que le dépouillement était la règle. Il y avait bien, suspendus au mur ici et là, quelques «christ en étain» de peu de valeur et d'une autre époque — l'étain n'étant déjà plus à la mode —, quelques images dont on ignore les sujets et quelques garnitures de commode dont la composition n'est guère plus connue. Il y avait probablement aussi quelques autres babioles déposées sur le tablier de la cheminée ou de la fenêtre auxquelles les greffiers n'ont prêté aucune attention — bien qu'ils aient par ailleurs comptabilisé certaines paccotilles —, mais c'était encore bien peu en comparaison de ce qu'on allait y trouver dans les années 1820.

C'est à cette époque en effet qu'apparaissent dans les habitations rurales, pour la première fois dans bien des cas, images, cadres, tableaux, calendriers et même fleurs séchées qui viennent s'ajouter aux miroirs et aux quelques rideaux et tapis qui composaient l'essentiel du leur décor. D'ailleurs, les annonces de journaux et les récits de voyage suggèrent que ce n'est pas avant la deuxième décennie que ces objets décoratifs deviennent plus accessibles. Des vendeurs itinérants venus d'on ne sait où prennent chambre en ville, à Québec, à Montréal et même à Trois-Rivières, et proposent au public des «gravures de paysages et historiques, encadrées et sous verre, des cadres à miniature...» alors que d'autres,

des artistes-peintres polyvalents, offrent d'exécuter eux-mêmes portraits, peintures miniatures, dorures et différents travaux sur bois, sur papier ou sur soie<sup>89</sup>.

C'est aussi à cette époque que des quantités considérables de tableaux et de livres bien illustrés sont criées aux encans. Celui organisé par la compagnie *Jones, White and Melvin* à l'Hôtel Union de Québec en 1815 est un bon exemple parmi d'autres. On veut alors y disposer de «399 tableaux superbes par les meilleurs artistes» et de «300 volumes de très beaux livres français et anglais et ayant un grand nombre de belles planches et élégamment reliés<sup>90</sup>». À noter que l'insistance sur les «belles planches» laisse supposer, comme le veut la coutume en Europe, que ces illustrations peuvent être détachées et vendues séparément. De telles annonces se multiplieront par la suite et les oeuvres offertes seront parfois identifiées.

Les voyageurs font leurs premières remarques sur la décoration des maisons rurales à peu près à la même époque. Le commandant Basil Hall est un des plus explicites d'entre eux lorsqu'il décrit en ces termes l'intérieur d'une maison rurale des environs de Québec qu'il considère à la fois confortable et élégante:

The inner apartments, reserved for show, or the accomodation of chance tourists like ourselves, were more gaily tricked out with glossy furniture... (and) I was fain to relieve my eyes by turning to the pictures of Virgins, martyrs, and crucifixions, suspended round the chamber, in company with a grand series of coloured prints, representing the life and adventure of that celebrated reprobate, L'ENFANT PRODIGUE — the Prodigal Son — ....<sup>91</sup>

Bien peu d'autres voyageurs vont insister sur la panoplie d'images à caractère religieux qui couvrent les murs des maisons rurales mais il n'est pas impossible qu'il en soit ainsi chez quelques habitants, en particulier chez ceux qui

---

<sup>89</sup> *La Gazette de Québec*, 3 janvier et 15 août 1811. Bien entendu, nous citons ici quelques exemples seulement.

<sup>90</sup> *La Gazette de Québec*, 16 novembre 1815.

<sup>91</sup> Basil Hall, *op. cit.*, p. 396.

font office d'aubergiste et accueillent les voyageurs en quête de gîte pour une nuit. À partir des années 1820, certaines habitations, plus nombreuses semble-t-il dans la région québécoise que montréalaise, possèdent en effet jusqu'à deux douzaines «d'images» et parfois même davantage<sup>92</sup>, mais comme nous l'avons déjà signalé, les inventaires étant peu bavards au sujet de cette iconographie, il faut se garder de généraliser à partir des remarques des contemporains et prétendre que les sujets religieux dominant partout. Les quelques remarques des voyageurs laissent toutefois la nette impression que les intérieurs domestiques des habitants ne sont plus tout à fait les mêmes qu'au début du siècle et qu'ils méritent d'être scrutés plus attentivement à la lumière des inventaires.

D'incroyables changements se sont effectivement réalisés entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les années 1830 chez les habitants. Le nombre de maisons qui contiennent au moins une illustration, soit une image, un cadre ou un tableau, passe de 2 % dans la région montréalaise et de 5 % dans la région québécoise à respectivement 40 et 49 % entre les années 1790 et 1830. Si les inventaires disent vrai, et il n'y a pas lieu de les mettre en doute, il s'agit d'une véritable révolution du décor (tableau 11).

Nous avons essayé de déceler la préférence accordée par les habitants à l'une ou l'autre de ces illustrations (tableau, cadre ou image) mais la confusion que les priseurs entretiennent, particulièrement dans la région québécoise où toute illustration est un tableau, rend la tâche impossible. Même à Montréal où on semble faire une constante distinction entre ces trois médiums, les résultats sont peu probants. Sur les 40 % de foyers d'habitants possédant l'une ou l'autre de ces illustrations dans les meilleures années (1830), un maximum de 14 % seulement d'entre eux posséderait soit des images soit des cadres et le reste, des tableaux

---

<sup>92</sup> Voici quelques exemples d'inventaires d'habitants contenant de nombreuses illustrations: ANQ-Q, greffe de Alexis Duplessis, inventaire de François Leblanc, 26 septembre 1820; ANQ-M, greffe de Pierre Vallée, inventaire de Michel Chenier, 24 septembre 1825; ANQ-M, greffe de Joseph Demers, inventaire de Denis Brossard, 19 mars 1831; ANQ-M, greffe de J.-B. Constantin, inventaire d'Armand Lauzon, 25 avril 1835.



(tableau 12). Or on sait, à leur prix, que ces tableaux ne sont pas de véritables peintures mais de simples gravures reproduites à de nombreux exemplaires.

		<b>TABLEAU 11</b>			
		<b>Proportion (%) d'inventaires contenant au moins un tableau, image, cadre</b>			
		1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Marchands</b>	M*	67	68	69	55
	Q**	56	69	75	59
<b>Habitants</b>	M	2	10	22	40
	Q	5	12	39	49
<b>Artisans</b>	M	0	6	33	46
	Q	17	28	56	70

\* M = région montréalaise

\*\* Q = région québécoise

Note: La disparité entre les artisans des deux régions vient surtout du fait que ceux de la région québécoise sont presque tous urbains.

D'ailleurs, le nombre de ces tableaux enregistrés dans les inventaires — huit en moyenne durant le XIX<sup>e</sup> siècle (tableau 10) — confirme que ce sont généralement des ouvrages de peu de qualité, ce qui ne diminue en rien l'importance de la mutation du décor.

Il convient de signaler en outre que ce ne sont pas les seuls objets qui viennent égayer les intérieurs. Aux couleurs et aux nouvelles variétés de tapis et de rideaux, s'ajoutent aussi dans quelques foyers des garnitures de cheminée, des calendriers et des fleurs séchées sans compter quelques pièces de mobilier bien exécutées tels que coffres, chaises et tables. Même certains poêles en fonte attirent l'oeil averti, tel ce «bulky iron stove, highly polished and covered with mermaids, rosegays and chaplets in "alto relievo"» qui a retenu l'attention d'un voyageur<sup>93</sup>.

<sup>93</sup> P. Stansbury, *A Pedestrian Tour of the Three Hundred Miles in North America, Performed in the Autumn of 1821*, New York, J. D. Myers and Smith, 1822, p. 211.

<b>TABLEAU 12 : Accessoires décoratifs</b>					
<b>Proportion (%) d'inventaires contenant au moins un de ces objets</b>					
<b>(région montréalaise seulement)</b>					
		1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Bénitiers</b>	M*	0	0	4	0
	A	0	0	0	4
	H	0	2	1	1
<b>Cadres</b>	M	0	0	4	2
	A	0	0	6	0
	H	0	0	8	12
<b>Calendriers</b>	M	0	5	19	5
	A	0	0	3	6
	H	0	0	3	6
<b>Crucifix</b>	M	0	0	4	0
	A	0	0	0	3
	H	4	7	1	6
<b>Figurines</b>	M	7	5	0	9
	A	0	0	0	0
	H	0	0	0	4
<b>Flours</b>	M	7	0	4	18
	A	0	0	13	11
	H	0	0	12	4
<b>Garnitures</b>	M	0	16	27	21
	A	0	6	6	3
	H	2	2	1	3
<b>Images</b>	M	0	0	8	5
	A	0	0	10	9
	H	0	5	7	14

\*M=marchands; A=artisans; H=habitants

### Les artisans

Les artisans, du moins ceux qui font partie de notre échantillon et qui représentent les métiers les plus populeux, ne sont guère mieux pourvus que les habitants en accessoires décoratifs de moindre valeur que sont les images, les calendriers et les fleurs séchées et il leur faut attendre, tout comme les habitants, les années 1810-1820 avant de s'en procurer (tableau 12). En revanche, leur niveau de fortune généralement un peu plus élevé permet à un plus grand nombre d'entre eux d'acquérir des biens plus coûteux. C'est le cas par exemple des tapis et des tableaux, mais également des garnitures de cheminée, un élément décoratif à la mode convoité par l'élite dès la deuxième décennie du siècle et que quelques habitants seulement pourront se procurer. Leur aisance, bien relative, s'affirme également par une moyenne un peu plus élevée d'éléments décoratifs que chez les habitants.

### Les marchands

Aux images et aux cadres préférés par les habitants et à un moindre degré par les artisans, les marchands opposent souvent de véritables tableaux de peintres, des portraits de famille ou de personnages illustres et des garnitures de cheminée plus sophistiquées les unes que les autres. On ne rendra évidemment jamais justice au décor du riche en s'arrêtant à ces seuls objets mais ils suffisent à nous indiquer les nouvelles tendances du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

Avec le miroir et les rideaux, les tableaux sont les objets décoratifs de prédilection des marchands au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la région montréalaise, il s'en trouve dans deux foyers de marchands sur trois à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et cette proportion se maintiendra sensiblement au même niveau durant tout le premier quart du siècle suivant puis déclinera par la suite, sans doute parce que la panoplie d'objets décoratifs disponibles sur le marché s'agrandit. Les données d'ensemble (tableau 11) donnent l'impression que cet aspect du décor est demeuré immuable pendant qu'à peu près tous les autres domaines de l'activité humaine connaissaient une effervescence sans précédent. Il

n'en est rien. Premièrement, un véritable fossé qui sépare ruraux et urbains en ce domaine à la fin du siècle, du moins dans la région montréalaise: parmi le tiers de ceux qui ne possèdent aucun tableau, 44 % habitent la campagne contre seulement 17 % la ville. Par la suite, et ce dès le début du nouveau siècle, la campagne rejoindra la ville. En milieu urbain, l'avance se serait donc faite dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup> et en milieu rural, durant le tiers de siècle suivant.

Les moyennes de tableaux, qui vont de 9 à 12 par habitation de marchands dans la région montréalaise par exemple, cache aussi une importante facette de la réalité. De nombreux membres de l'élite accrochent désormais aux murs de leur maison une quantité considérable de tableaux rarement inégalée auparavant. Au tournant du siècle, quelques marchands en possèdent déjà une vingtaine (Étienne Champion, Amable Dézéry et Charles-Frédéric Lehne de Montréal par exemple) mais par la suite, il n'est pas rare d'en trouver une trentaine, autant à la campagne qu'à la ville, et le maximum connu étant de 38 chez Trottier-DesRivières en 1830<sup>95</sup>. Dans certains cas, on est porté à croire que de véritables collections particulières sont en train d'être constituées, mais pour en être plus certain, il faudrait en savoir davantage sur les oeuvres des plus importants propriétaires<sup>96</sup>. Bien entendu, tous ces tableaux n'ont pas la même valeur ni la même qualité. Certains sont de véritables peintures à l'huile alors que d'autres ne sont que des

---

<sup>94</sup> Précisons que dans nos pourcentages seuls les tableaux, les images et les cadres ont été considérés alors que l'étude du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (Y. Desloges) englobe plusieurs objets décoratifs dont les bénitiers, les crucifix et même les horloges .

<sup>95</sup> ANQ-M, greffe de Peter Lukin, inventaire de François-Amable Trottier-Desrivères, 16 mars 1830. À Québec, la situation n'est guère différente: dans les années 1820, Jacob Pozer et John Reinhart en ont une vingtaine et William Burns 27. Voir la description de l'intérieur de certains de ces marchands dans G. Bervin, «Espace physique et culture matérielle...», *op. cit.*, pp. 49-54.

<sup>96</sup> Sur les collections qui se constituent durant cette période et les difficultés reliées à leurs études, voir John R. Porter, «Les perspectives du marché de la peinture: entre les besoins matériels et le goût de l'art», dans Mario Béland (dir.), *La peinture au Québec 1820-1860. Nouveaux regards, nouvelles perspectives*, Québec, Musée du Québec/Les Publications du Québec, 1991, pp. 14-15.

reproductions encadrées que les notaires ou les clercs appellent encore tableaux mais rien ne nous permet de distinguer les uns des autres. Même les prix qui pourraient normalement nous servir de guide ne sont pas toujours des indicateurs fidèles car il est trop d'oeuvres qui sont estimées globalement.

Beaucoup plus révélateur encore de cette montée des oeuvres graphiques est le bouillonnement culturel du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle alors que genres et sujets éclatent littéralement. Ce mouvement est perceptible à l'occasion dans les inventaires après décès et confirmé par les imposantes commandes de marchands et les nombreux services qu'artistes locaux ou étrangers offrent à la population par l'intermédiaire des annonces de journaux.

Le tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, plus précisément les années 1790 à 1820, est en effet considéré à juste titre par les historiens de l'art comme la période d'émergence de la peinture bas-canadienne<sup>97</sup>. Avant la fin du siècle, les artistes canadiens François Baillargé et François Beaucourt reviennent d'un séjour de formation en France et s'installent l'un à Québec, l'autre à Montréal. Leur influence sur les autres artistes, quoique difficile à évaluer, est certaine. De nombreux artistes européens viennent aussi visiter le Canada. Certains prennent résidence au pays, tel le Français Louis Dulongpré, artiste prolifique et polyvalent qui participa activement à la vie culturelle de Montréal et à qui on attribue durant sa longue carrière quelque 3 500 portraits à l'huile ou encore l'Allemand William Berczy, bien connu aujourd'hui pour ses portraits de *James McGill*, l'homme d'affaires à l'origine de la fondation de l'université qui porte son nom et de *La Famille Woolsey*, le seul portrait connu du début du siècle qui réunit autant de membres

---

<sup>97</sup> Le résumé qui suit sur l'art de la peinture et de la gravure dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle s'inspire de l'étude effectuée par une équipe d'historiens de l'art sous la direction de Mario Béland, *La peinture au Québec 1820-1850*, Québec, Musée du Québec/Les Publications du Québec, 1991, 605 p. Étant donné l'importance, en tant que synthèse d'un phénomène, des articles que l'ouvrage contient, je donne tout de suite la référence des trois articles qui m'ont surtout été utiles: John R. Porter, «Les perspectives du marché de la peinture: entre les besoins matériels et le goût de l'art», pp. 11-35; Paul Bourassa, «Regards sur la ressemblance: le portrait au Bas-Canada», pp. 36-49; Laurier Lacroix, «Entre la norme et le fragment: éléments pour une esthétique de la période 1820-1850 au Québec», pp. 60-75.

d'une même famille<sup>98</sup>. D'autres, plus nombreux, ne sont que de passage mais n'influencent pas moins la peinture bas-canadienne. Il y a d'abord les paysagistes aquarellistes britanniques venus avec l'armée qui vont donner à la population un avant-goût du paysage, un genre qui va dominer la peinture après 1850 surtout. James Peachey, Thomas Davies et George Heriot comptent parmi les plus connus aujourd'hui parce que plusieurs de leurs oeuvres ont été bien conservées et demeurent de précieux documents ethnographiques pour l'étude du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y a ensuite les portraitistes anglais et américains qui se promènent d'une ville à l'autre (Montréal, Québec et Trois-Rivières), parcourant parfois la campagne et offrant tantôt un portrait à l'huile ou une silhouette grand format appliquée sur un décor et agrémenté de filets d'or ou d'argent pour les notables, tantôt un simple profil en noir pour les bourses moins garnies. On connaît assez peu ces artistes de passage et la lecture de leurs annonces dans les journaux laisse entendre que certains d'entre eux sont encore à la recherche de la notoriété. Tel semble être le cas de Mr. Dame qui loue temporairement une chambre rue Saint-Jean à Québec et offre «to execute miniature painting in a style which he hopes will be thought worthy the attention of those who wish to possess correct likenesses of their friends<sup>99</sup>».

Les quelque trente années qui vont suivre (1820-1850) sont dites d'affirmation et d'épanouissement de la peinture bas-canadienne. Aux nombreuses peintures ornant déjà les églises et les institutions religieuses, qui sont en quelque sorte les musées de l'époque, viennent s'ajouter au début de cette période environ 180 toiles épargnées des destructions de la Révolution française par l'abbé Philippe-Jean-Louis Desjardins qui les expédie à son frère Louis-Joseph à Québec

---

<sup>98</sup> M. Béland, *Ibid.* Pour Dulongpré, voir particulièrement les pages 22, 23 et 149 et Bruce G. Wilson, *Les identités coloniales. Le Canada de 1760 à 1815*, Ottawa, Archives nationales du Canada, 1988, p. 176. Pour Berczy, M. Béland, *Ibid.*, pp. 41 et 139 à 144.

<sup>99</sup> *La Gazette de Québec*, 3 janvier 1811. Parmi les portraitistes les plus connus durant cette période, mentionnons John Jones, Eliab Metcalf et Gerritt Schipper. De telles annonces apparaîtront durant toute la période étudiée: voir par exemple celle de E. M. Clifford dans *La Minerve* du 8 avril 1833.

pour être vendues<sup>100</sup>. Ces peintures, la plupart d'inspiration religieuse et de main de grands maîtres, serviront de modèles à plusieurs copistes et auront une influence sur la technique de certains autres. Cette période verra aussi s'épanouir la carrière de nombreux artistes d'ici et d'ailleurs qui devront se montrer polyvalents pour survivre car le marché de l'art demeure encore restreint à une infime partie de la population, malgré les progrès considérables accomplis depuis le début du siècle. Jean-Baptiste Roy-Audy, Joseph Légaré, Antoine Plamondon et Louis-Hubert Triaud, pour n'en nommer que quelques-uns, sont de ceux-là. Il y en a bien d'autres, tels Théophile Hamel, l'Irlandais James Duncan, le Néerlandais Cornelius Krieghoff, l'Italien Gerome Fassio, Robert Clow Todd, James Pattison Cockburn, sans compter les nombreux militaires britanniques, mais avec ces derniers noms nous sommes déjà à la limite du cadre temporel de notre étude.

La production locale durant toute cette période est largement dominée par le portrait et la peinture d'histoire comme on l'appelait à l'époque, c'est-à-dire l'oeuvre à caractère religieux<sup>101</sup>. Le tableau religieux peut aussi bien être une composition originale qu'une copie fidèle ou remaniée, pratique bien établie depuis le régime français. Le portrait est exécuté avec une variété de procédés et répond à une non moins grande variété de fortunes et de statuts sociaux. Le portrait peint à l'huile, qu'il soit en pied ou en buste, semble répondre aux exigences des personnages officiels et des grandes familles alors que l'aquarelle sur papier ou carton et la simple silhouette découpée sur papier noir sont adaptées à un plus grand nombre de bourses. Plusieurs artistes s'adonnent aussi au paysage mais c'est un genre qui s'affirmera avec beaucoup plus de sûreté vers le milieu du siècle, puis dominera carrément par la suite.

---

<sup>100</sup> Sur les toiles de Desjardins, on peut consulter le résumé de J. R. Porter dans «Les perspectives du marché...», *Ibid.*, p. 14.

<sup>101</sup> Sur les thèmes dominants de la peinture de l'époque, voir surtout les pages 13, 21 et 61 de M. Béland, *Ibid.*

Le marché bas-canadien n'est toutefois pas captif de ses artistes locaux ou de passage car quelques marchands font régulièrement venir d'Europe d'importantes quantités de gravures et de peintures. Ces oeuvres sont ensuite revendues à des particuliers ou, plus fréquemment, aux enchères et se retrouvent chez les commerçants locaux<sup>102</sup>. On connaît déjà l'encan tenu à l'Hôtel Union en 1815 où 400 tableaux et 300 livres sont offerts au public. Mentionnons aussi celui du marchand Johan Christopher Reiffenstein qui met en vente en 1823 «pas moins de 118 tableaux tant profanes que religieux appartenant aux écoles flamande, hollandaise et italienne<sup>103</sup>». Par la suite, au moins jusqu'aux années 1835, de telles annonces apparaîtront avec une plus grande fréquence, témoignant non seulement de la progression du marché de l'art mais aussi d'une plus grande diversité de sujets qui viennent s'ajouter à la production locale<sup>104</sup>.

À la peinture d'histoire toujours omniprésente avec, entre autres, la *Cène de l'Eucharistie*, la *Descente de la Croix*, le *Patriarche Abraham* et *Saint-Jean prêchant dans le désert*, s'ajoutent de nombreuses scènes de guerre parmi lesquelles l'Empereur Napoléon est bien représenté avec l'*Adieu de Fontainebleau*, la *Revue du Général Bonaparte*, la *Bataille d'Austerlitz* et le *Retour de l'Île d'Elbe*<sup>105</sup>. Non par ordre d'importance car il n'existe aucun moyen de les quantifier, vient ensuite un méli-mélo de paysages plus ou moins romantiques et de scènes champêtres représentant des lieux aussi divers que les cantons de Berne en Suisse, le lac Maggiore en Italie, le village de Mathon près de Malvern-Hills en

---

<sup>102</sup> John Lambert observait déjà que les encans étaient si populaires qu'ils nuisaient même aux marchands locaux. J. Lambert, *Travels through Lower Canada ...*, p. 23.

<sup>103</sup> J. R. Porter, *Ibid.*, p. 14. Une dizaine d'années plus tard, Balzaretti et Cie vendra aux magasins du même Reiffenstein 34 tableaux à l'huile de l'école flamande et italienne. *La Gazette de Québec*, 24 juillet 1832.

<sup>104</sup> Un décompte superficiel des arrivages d'oeuvres graphiques en provenance d'Europe effectué à partir des seuls journaux de 1815 à 1855 donne un minimum de 18 536 gravures et 442 tableaux. Rapporté dans J. R. Porter, *Ibid.*, p. 14. L'auteur n'a manifestement pas inclus les 399 tableaux vendus par Jones, White and Melvin que nous avons signalés plus haut.

<sup>105</sup> *La Gazette de Québec*, 24 juillet 1832.



Angleterre, «la ville de Douvres et le rocher escarpé de Shakespeare» et un «camp de Bohémiens à la clarté du feu peint sur le chêne»<sup>106</sup>. Le mouvement romantique est aussi présent avec les oeuvres d'un de ses précurseurs, Salvator Rosa, qui voisinent des scènes bucoliques exécutées par d'obscurs artistes<sup>107</sup>.

Enfin, le portrait tient aussi une place importante dans les importations même si une pléthore d'artistes locaux et de passage se prêtent volontiers à ce genre en vogue. Affectionné par quelques grandes familles du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>108</sup>, particulièrement lorsqu'il représente le chef de famille, le portrait connaît un certain regain au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ne nous attardons pas sur les copies peintes à l'huile; elles sont assez bien connues pour ne pas y revenir. Signalons en revanche que des gravures en couleur de personnages qui ont marqué l'histoire récente se vendent couramment dans les magasins et les encans. On connaît bien celles de Monseigneur Joseph-Octave Plessis et de sir James Henry Craig, respectivement évêque de l'Église catholique romaine du Canada (à partir de 1806) et gouverneur en chef de l'Amérique du Nord britannique (à partir de 1807) parce qu'ils ont été peints et reproduits à plusieurs reprises — il y en aurait 28 différents de Plessis<sup>109</sup> —, mais il en est de nombreuses autres qui n'ont pu vaincre les affres du temps. Celles des quatre chefs hurons de Jeune Lorette vêtus de leur costume traditionnel dont l'original a été peint lors de leur voyage à Londres en 1825 en font partie<sup>110</sup>.

---

<sup>106</sup> *La Gazette de Québec*, 3 mars 1835.

<sup>107</sup> *La Gazette de Québec*, 2 novembre 1826.

<sup>108</sup> L. Vermette, «Le décor mural ...», p. 240 et Y. Desloges, *op. cit.*, pp. 159-161.

<sup>109</sup> Voir l'annonce du 4 juillet 1811 dans *La Gazette de Québec*. Il y aurait 27 portraits connus de Plessis et étudiés par Lucille Rouleau-Ross dans *Les versions connues du portrait de Monseigneur Joseph-Octave Plessis (1763-1825) et la conjoncture des attributions pictorales au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, thèse de maîtrise, Université Concordia (Montréal), 1983. Cité dans la biographie de Plessis rédigée par James H. Lambert, *DBC*, vol. VI, pp. 646-661. Pour le gouverneur Craig, se référer aussi à sa biographie écrite par J.-P. Wallot, dans le *DBC*, vol. V, pp. 226-235.

<sup>110</sup> *La Gazette de Québec*, 25 juin 1827.

L'engouement d'une partie de la population pour l'art, plus particulièrement pour l'art graphique, se révèle également dans la multiplication des cours de peinture et de dessin qui sont offerts dans les principales villes du Bas-Canada durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Aux cours dispensés par les artistes ayant déjà acquis une certaine renommée<sup>111</sup>, aussi souvent hélas pour survivre que pour inculquer ou accroître le goût de l'art, s'ajoute la concurrence parfois féroce d'artistes itinérants inconnus ou méconnus. Certaines de leurs annonces témoignent à merveille de la polyvalence des talents qui s'éveillent et de l'ouverture du marché de l'art à des domaines autres que les gravures et les tableaux. Un seul exemple suffit à illustrer cette tendance, celui de mademoiselle E. Graham qui veut dispenser des cours «to a select class of young ladies in drawing and painting on velvet, jpanning in black and colours, bronze figures, gold or silver and others fashionable works<sup>112</sup>».

### 2.3. Les garnitures de cheminée

En 1815, l'éveil de la population à l'art est toutefois encore bien timide au dire même des contemporains, et mettra du temps à prendre une certaine ampleur. Encore en 1831, lorsque Lady Aylmer aménage dans ses nouveaux appartements et tente de les décorer avec ses nombreux objets d'art et bibelots apportés d'Europe, elle dira: «I hope we shall, when finished, look very Classical altogether, more so than can justly be appreciated here, where a love for the Arts is quite in its infancy, but all this will improve like every other thing, I doubt not, in this land of Improvement<sup>113</sup>.»

Il ne faut évidemment pas prendre à la lettre le jugement de Lady Aylmer, ni ceux des commerçants qui importent de plus en plus d'accessoires décoratifs

---

<sup>111</sup> Sur les cours donnés par les artistes reconnus et sur l'absence d'école d'art au Bas-Canada, voir L. Lacroix, «Entre la norme et le fragment...», *Ibid.*, p. 63.

<sup>112</sup> *La Gazette de Québec*, 24 août 1815.

<sup>113</sup> Lady Aylmer, «Recollections of Canada», *RAPQ*, 1934-1935, p. 316.

tels que vases de porcelaine, de Sèvres ou des Indes, bustes en plâtre, en bronze ou en marbre, pots à fleurs, horloges, etc., et qui ne se gênent pas pour affirmer que ces objets sont d'une telle nouveauté «qu'il n'en avait jamais été importé dans ce pays<sup>114</sup>». En fait, plusieurs de ces bibelots ne sont pas nouveaux et il s'en trouvait chez les plus riches au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>115</sup> mais le contexte est maintenant tout à fait différent. Le bouillonnement qui se remarque dans tout le secteur des arts graphiques dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans un mouvement de consommation que l'amélioration des techniques de fabrication et l'augmentation des fortunes d'un grand nombre ont rendu possible. Et ce foisonnement s'accompagne, chez une minorité, d'une nouvelle sensibilité aux belles choses qui prolifèrent sur le marché bas-canadien. Ces belles choses, c'est-à-dire toutes celles qui viennent agrémenter le décor d'une maison, sont évidemment trop nombreuses pour qu'on puisse en épuiser ici toute la richesse et la variété. Mentionnons seulement les bouquets de fleurs séchées qui deviennent à la mode au début du siècle en Europe<sup>116</sup> et que l'on retrouve chez un peu plus de 11 % des habitants et des artisans après 1815 (tableau 12) et sans doute davantage chez les plus fortunés mais on ne prend même pas la peine de les inventorier, probablement parce que la qualité du contenant retient toute l'attention des priseurs<sup>117</sup>. Signalons aussi les coquillages que l'on remarque de plus en plus après

---

<sup>114</sup> Voir un de ces exemples dans *La Gazette de Québec*, 16 août 1827.

<sup>115</sup> Quelques exemples du XVIII<sup>e</sup> siècle sont rapportés dans L. Décarie-Audet, N. Genet et L. Vermette, *Les objets familiers de nos ancêtres*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1974, p. 136 et dans R. L. Séguin, *La civilisation traditionnelle...*, pp. 369-370. Aucune étude ne porte spécifiquement sur les bibelots, entre autres les garnitures de cheminée, qui pourtant prolifèrent durant ce siècle en Europe. À ce sujet, voir Pierre Verlet, *La maison du XVIII<sup>e</sup> siècle en France*, pp. 97-98; P. Thornton, *op. cit.*; et A. Pardailhé-Galabrun, *La naissance de l'intime...*, pp. 393-394.

<sup>116</sup> P. Thornton, *L'époque et son style ...*, pp. 157 et 254. Aux États-Unis, l'utilisation des fleurs comme élément décoratif se généralise après 1820. E. D. Garrett, *At Home...*, pp. 72-73.

<sup>117</sup> Lorsqu'il y en a beaucoup comme chez Trottier-Desrivières — «24 pots et caisses à bouquets et à plantes» —, les priseurs prennent toutefois soin de les évaluer. ANQ-M, greffe de Peter Lukin, inventaire de François-Amable Trottier-Desrivières, 16 mars 1830.

1825 sur les bureaux de quelques marchands urbains<sup>118</sup>, ou encore les oiseaux, tout particulièrement les serins mais à l'occasion des perroquets, qu'habitants, artisans ou marchands aiment également encager. L'amour des oiseaux ne connaît pas de classe. Pour les fins de notre analyse, insistons davantage par contre sur la «garniture de cheminée», cet ensemble de bibelots qui ornent les tablettes des cheminées.

Malgré l'importance accrue du poêle dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, la cheminée demeure le centre du foyer pour une bonne part de la population. Autour et dans cette masse imposante reposent généralement une série d'objets fonctionnels tels qu'ustensiles de foyer et de cuisine chez les plus humbles, chenets stylisés et écrans plus ou moins luxueux chez les plus fortunés qui d'ailleurs l'utilisent rarement pour la cuisson. Quand elle n'est pas utilisée, elle devient vite un des objets de décor le plus en vue de la maison. L'ouverture est obstruée par un devant de cheminée en bois ou en tapisserie<sup>119</sup> et la tablette sur laquelle reposent souvent au XVIII<sup>e</sup> siècle un bougeoir, un chandelier ou quelques pièces de vaisselle devient au XIX<sup>e</sup> l'endroit idéal pour exhiber ses dernières possessions décoratives. Dans le langage contemporain, ces nouveautés s'appellent parfois «ornements de cheminée» mais le plus souvent «garnitures de cheminée» ou «garnitures de corniche».

La garniture telle qu'on l'entend en Europe au début du XVIII<sup>e</sup> siècle est une série de trois, cinq ou sept vases assortis en faïence ou en porcelaine que l'on expose sur la tablette de la cheminée ou sur les corniches de portes dans les maisons nobles et bourgeoises. Mais l'ordre et la symétrie toutes classiques sont

---

<sup>118</sup> Les coquillages sont encore très peu nombreux sur le marché bas-canadien; nous mentionnons cet accessoire décoratif secondaire parce qu'il illustre bien l'ouverture du marché bas-canadien à la diversité de la production occidentale. Voir quelques exemples dans ANQ-M, greffe de Nicolas-Benjamin Doucet, inventaire de Daniel McNaughton, 19 avril 1831; greffe de Henry Griffin, inventaire de William Guay, 31 août 1832; greffe de Peter Lukin, inventaire de Edward-John Dudderidge, 2 septembre 1834.

<sup>119</sup> Aux États-Unis, lorsque les fleurs deviennent à la mode au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'âtre demeure ouvert et on y dispose des vases de fleurs. Voir quelques illustrations dans E. D. Garret, *At Home: The American Family...*

vite oubliés durant le siècle et le nombre d'objets qui la composent croît parfois démesurément. On trouve ainsi des garnitures de plus de 20 pièces où s'entremêlent vases, pots, tasses, soucoupes et gobelets et où les céramiques dominent<sup>120</sup>. Au Bas-Canada, on prend des libertés avec les normes classiques de la décoration intérieure de sorte que les vases voisinent les figurines et les bustes tandis que le bois, le verre ou le plâtre concurrencent la faïence.

Chez les moins fortunés où il y a concentration d'habitants et d'artisans, on se contente généralement de petites figurines en plâtre ou de simples statues en bois. Ils sont évidemment très peu à posséder de tels objets d'apparat, un véritable luxe pour l'époque: le maximum chez les habitants est atteint en 1830-1835 avec 2,8 % et chez les artisans une décennie plus tôt avec 6,4 % (tableau 12). Certaines de ces garnitures sont quand même assez élaborées et les sujets représentés révèlent bien les préoccupations et le goût des propriétaires. Les descriptions tirées des inventaires sont cependant trop éparses et succinctes pour pouvoir se livrer à une analyse du goût de l'époque mais certaines d'entre elles ne sont guère trompeuses. Ainsi en est-il de la garniture composée de «un savoyard, un ours, un bonhomme à cheval, trois pots, trois bonhommes, deux chevaux, une vache, deux lions, un tigre, deux chiens» appartenant à l'habitant montréalais Joseph Lanouette<sup>121</sup>.

Chez les plus fortunés, les sujets sont davantage reliés à la politique ou à la culture qu'à la nature; en témoignent ce «buste de Shakespeare» chez Trottier-Desrivières ou ces «deux garnitures de figures de Bonaparte» chez le marchand rural Paul Théophile Pinsonnault de la région montréalaise<sup>122</sup>. Il n'est évidemment

---

<sup>120</sup> Sur les garnitures de cheminée en Europe, voir, dans l'ordre: P. Verlet, *op. cit.*, pp. 97-98; P. Thornton, *op. cit.*, p. 60; A. Pardailhé-Galabrun, *op. cit.*, p. 394.

<sup>121</sup> ANQ-M, greffe de Étienne Gay, inventaire de Joseph Lanouette n° 683, 1 décembre 1834; Voir aussi les «deux vaches de plâtre» de François Xavier Racicot, ANQ-M, greffe de Césaire Germain n° 228, 30-31 janvier 1832.

<sup>122</sup> ANQ-M, greffe de Peter Lukin, inventaire de François-Amable Trottier-Desrivières, 16 mars 1830 et greffe de F. H. Leblanc, inventaire de Paul Théophile Pinsonnault, 26 septembre 1832.

pas toujours aussi aisé de déterminer les sujets de ces garnitures car elles sont toujours composées de plusieurs pièces qu'on évalue comme un ensemble. Les matériaux dont sont fabriquées les garnitures des plus riches sont aussi plus nobles que ceux retrouvés chez les moins fortunés: la porcelaine de Sèvres ou des Indes, le verre, le cristal, le bronze et le marbre remplacent le bois et le plâtre. Les prix sont évidemment en conséquence. Les garnitures des marchands William Gay et Trottier-Desrivières, composées de pots à fleur en porcelaine, de lustres de cheminée, de coquillages et de divers autres objets valent plus de 140 livres alors que celle de l'habitant Joseph Lanouette, pourtant composée de dix-sept pièces, ne vaut que cinq livres.

À la fin de la période, alors que les plus pauvres commencent à peine à se procurer ce genre de garnitures, on voit poindre une nouvelle tendance chez les plus fortunés. Sur la tablette de la cheminée principale, c'est-à-dire sur celle du salon, une horloge ou une pendule flanquée de chandeliers ou d'un quelconque bibelot remplace les garnitures traditionnelles, reléguées dans une autre pièce ou éparpillées ici et là sur les petites tables qui se multiplient à la même époque<sup>123</sup>. Les garnitures ne sont pas nécessairement devenues une mode surannée mais une partie de l'élite préfère désormais intégrer leurs composantes à la pléiade de menus objets décoratifs offerts sur le marché<sup>124</sup>. On commence en effet à les exhiber un peu partout sur les tables, les corniches et les meubles, préfigurant ce que plusieurs ont dénommé l'encombrement «victorien» de la deuxième moitié du siècle.

---

<sup>123</sup> Voir la progression fulgurante des horloges après 1825 au tableau 5. La pendule sur la tablette de la cheminée est une mode qui se répand à peu près au même moment en Europe. Voir P. Verlet, *Ibid.*, p. 98 et pour quelques illustrations, voir P. Thornton, *Ibid.*, p. 193, illustration 250 et p. 208, illustrations 278 et 279.

<sup>124</sup> Durant les années 1830, on trouve en France une profusion d'ornements décoratifs et à meilleur prix, semble-t-il, que partout ailleurs. Frances Trollope, dans son *Paris and the Parisians in 1835* (Londres, 1836), écrit au sujet de ces ornements: «Un dixième de ce qui serait considéré comme nécessaire pour décorer un logement commun à Paris placerait une dame de Londres dans une position enviable par rapport à ses voisines». Cité dans P. Thornton, *Ibid.*, p. 221.

## Conclusion

Ce survol du décor des habitations ne rend pas tout à fait justice ni à la sobriété des intérieurs modestes ni à la richesse et à la somptuosité de ceux des plus fortunés. Nous n'avons pu considérer tous les objets de consommation que certains priseurs ont pourtant inventorié avec minutie. Mentionnons seulement les thermomètres, les baromètres, les vases d'albâtre, les porcelaines, les tabatières en argent ou en ivoire qu'on laisse traîner ici et là bien à la vue des visiteurs, les cartes géographiques encadrées comme un tableau de qualité et les nombreuses pièces d'argenterie que toute famille le moins à l'aise s'empressait d'acquérir. La quantification a ses limites. Elle permet de connaître les préférences des uns et des autres, les possibilités et les limites de la fortune et de l'infortune, les héritages du passé et les nouveautés du siècle, bref les tendances en matière d'objets décoratifs qui prennent forme et se concrétisent parfois dans une période donnée. Mais les chiffres ne peuvent à eux seuls cerner le confort, l'objectif premier de cette analyse. Marchands et artisans, citadins et ruraux qui atteignent à un certain degré de richesse n'ont pas nécessairement les mêmes intérêts, les mêmes goûts et ne recourent pas inévitablement à de semblables attributs pour s'accorder un peu de confort ou pour exhiber leur statut. Aussi avons-nous eu recours à d'autres sources, entre autres les journaux, pour tenter de saisir l'atmosphère de l'époque mais aussi pour palier les lacunes des inventaires après décès. Et encore là, des éléments aussi déterminants du décor que sont notamment les styles et les couleurs du mobilier n'ont pas été abordés. Chacun de ces sujets mériterait pourtant une analyse d'envergure.

Les publications traitant des styles se résument trop souvent à d'excellents catalogues mais l'analyse qui relierait les styles aux groupes sociaux tout en les situant bien dans le temps bas-canadien par opposition aux périodes conventionnelles des grands styles, se fait encore attendre. Nous avons volontairement laissé de côté cet important aspect du décor. Sur les couleurs, la

situation historiographique est différente: sauf quelques exceptions<sup>125</sup>, on en est encore aux approximations et aux hypothèses sous prétexte que la documentation fait défaut. Les inventaires, mais non à l'exclusion des autres documents, pourraient partiellement combler cette lacune. À moins que cet acte notarié mente en multipliant les mentions de meubles peints à partir des années 1810-1820 alors qu'il demeurerait quasi muet au siècle précédent sur le sujet, tout laisse croire qu'il s'est produit un véritable chambardement en ce domaine durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Au bleu, au bleu vert et au rouge dominant du siècle précédent s'ajoute en effet dans les milieux populaires une palette de couleurs et de nuances étonnamment variée: le brun, le rouge, le rouge brun, le jaune, le blanc, le gris (plus rarement) et l'imitation d'acajou, de marbre et d'érable ondé. Il n'est désormais plus rare de trouver chez les habitants, dans une même pièce, une table en pin peinte en rouge accompagnée de ses «six chaises peintes en noir» qui voisinent un coffre tantôt laissé à nu tantôt peint en bleu ou en brun. Ou encore, chez les plus à l'aise des artisans et chez les moins fortunés des marchands et commerçants qui veulent imiter les goûts de l'élite, on constate que le blanc s'affirme de plus en plus comme couleur à la mode, à côté des imitations de marbre, d'acajou et d'érable ondé. Commodes et buffets semblent toutefois les seuls meubles que l'on peint en blanc dans les années 1825-1830 et seule une analyse plus fine permettrait de répondre aux nombreuses interrogations concernant certains éléments déterminants du décor que sont la diffusion sociale et géographique des couleurs et des modes et les goûts d'une époque en pleine effervescence.

Les quelques aspects du décor que nous avons analysés révèlent quand même quelques tendances assez claires: alors que les éléments majeurs du décor que sont les beaux meubles, les tapis, les rideaux, les miroirs et les tableaux sont

---

<sup>125</sup> Sauf quelques mentions ici et là, la seule étude qui traite de la peinture dans le mobilier est celle, toute récente, de John A. Fleming, *Les meubles peints du Canada français, 1700-1840*, Ottawa, Toronto, Camdem House-Musée canadien des civilisations, 1994, 179 p. L'auteur laisse à penser, sans toutefois l'affirmer catégoriquement, que de nombreux meubles étaient peints au XVIII<sup>e</sup> siècle.



déjà acquis par l'élite, les artisans et les habitants par la suite, avec parfois quelques décennies de retard, se les procurent à la mesure de leurs moyens financiers<sup>126</sup>. À ces pièces maîtresses viennent s'ajouter une série de menus objets de moindre valeur qui n'en concourent pas moins à transformer radicalement les intérieurs domestiques et à provoquer en un quart de siècle une véritable révolution non seulement dans l'utilisation de l'espace mais également dans la perception visuelle.

---

<sup>126</sup> La situation est sensiblement la même en Angleterre et aux États-Unis: ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que les plus riches commencent à investir dans le décor (meubles de luxe, tapis, etc.) en même temps qu'ils aménagent les pièces situées à l'avant de leur maison en chambres de compagnie ou en salons. Voir à ce sujet Carole Shammas, *The Pre-industrial Consumer in England and America*, Oxford, Clarendon Press, pp. 169 et 172.

## CHAPITRE V

### L'HYGIÈNE

La notion de propreté connaît depuis le Moyen-Âge jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle une évolution considérable, tantôt faite de progrès et de reculs, tantôt d'hésitations et de certitudes, mais toujours marquée de disparités sociales incroyables. Les définitions que nous livrent les dictionnaires actuels n'ont en fait qu'une relation bien ténue avec les réalités de l'époque. L'eau, par exemple, élément aujourd'hui indissociable de l'hygiène personnelle et publique, est considérée jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle comme un simple accessoire de la toilette personnelle qu'une partie seulement de l'élite utilise. Et celle-ci ne le fait qu'avec grande parcimonie. De même en est-il du savon, connu depuis longtemps mais utilisé jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle presque exclusivement par les classes supérieures. C'est donc dire toute l'importance de se défaire des notions actuelles de l'hygiène et de la propreté et de s'ouvrir à de nouvelles habitudes, de nouvelles conduites depuis longtemps proscrites par l'hygiène moderne, si l'on veut bien comprendre la situation au Bas-Canada. Parce que les pratiques d'ici sont un amalgame des coutumes françaises et britanniques, un aperçu même très superficiel de l'évolution de la propreté en France et en Angleterre se révèle donc indispensable<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La plupart des informations sur la France sont tirées des ouvrages suivants: Alain Corbin, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Flammarion, 1982, 336 p.; Jean-Pierre Goubert, *La conquête de l'eau. L'avènement de la santé à l'âge industriel*, Paris, Laffont, 1986, 302 p.; Jacques Léonard, *Archives du corps. La santé au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1986, 329 p.; Nathalie Mikailoff, *Les manières de propreté du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions Maloine, 1990, 214 p.; Philippe Perrot, *Le travail des apparences ou les transformations du corps féminin XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1984, 280 p.; Georges Vigarello, *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1985, 282 p. et *Le sain et le malsain. Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1993, 399 p. Sur l'Angleterre, nous n'avons trouvé aucune étude comparable aux études françaises sur l'hygiène; les informations ont donc été glanées ici et là dans les ouvrages suivants: Penelope J. Corfield, *The impact of English Towns 1700-1800*, Oxford, Oxford University Press, 1982, 206 p.; Roy Porter, *English Society in the Eighteenth Century*, London, Allen Lane-Penguin, 1982, 405 p.; F. B. Smith,

## 1. La situation en France et en Angleterre

### 1.1. Du Moyen-Âge à 1750

Du Moyen-Âge jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la toilette corporelle est en général «sèche», c'est-à-dire que l'eau n'en fait pas partie, sauf à l'occasion pour se laver visage et mains. D'ailleurs, les grands dictionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (Furetière et Trévoux) identifient toujours la toilette à une pièce de tissu ou à un meuble. Ainsi se définit la toilette des femmes: «linges, tapis de soie ou d'autre étoffe qu'on étend sur la table pour se déshabiller le soir et s'habiller le matin» ou encore «le carré où sont les fards, pommades, essences, mouches, etc. Celle des hommes consiste en une trousse où il y a les peignes, les brosses<sup>2</sup>».

Cette définition, il va de soi, exclut la grande majorité de la population qui participe de très loin seulement à l'évolution de la propreté, du moins jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. De façon générale, la masse de la population se satisfait de se laver le visage et les mains de temps à autre, de changer de chemise à l'occasion et de souvent se coucher avec les vêtements collés au corps par la sueur des journées laborieuses qui étaient leur lot.

Pour la noblesse et une partie de la grande bourgeoisie, les pratiques de l'hygiène corporelle sont beaucoup plus complexes et se réfèrent à un système de valeurs tout à fait étranger à la masse. Sauf quelques exceptions, ces pratiques s'adressent à certaines parties du corps seulement: les cheveux, les oreilles, les dents, le visage et, à l'occasion seulement, les pieds. Le corps dont on comprend encore mal le fonctionnement, conserve sa crasse. En effet, la propreté est tout

---

*The People's Health 1830-1910*, New York, HM, 1986, 436 p.; Laurence Stone, *The Family, Sex and Marriage in England 1500-1800*, London Werdenfeld and Nicolson, 1977, 800 p.; James Walvin, *English Urban Life 1776-1851*, London, Hutchinson, 1984, 216 p.

<sup>2</sup> Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes des sciences et des arts*, 2<sup>e</sup> édition, La Haye et Rotterdam, A. et R. Leers, 1701. *Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, Paris, 1743, *Supplément au dictionnaire universel françois et latin*, Paris, Cie des librairies associées, 1752.

entière basée sur l'apparence. Et l'apparence, c'est d'abord le vêtement, et conséquemment la mode avec ses couleurs contrastantes, mais également ce que l'on appelle aujourd'hui les artifices tels les perruques, les dentelles et les cosmétiques.

Le vêtement est important dès le Moyen-Âge où il est déjà synonyme de propreté et de distinction sociale. Malgré la prolifération des bains publics et des étuves à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la propreté telle qu'on l'entend aujourd'hui se résume à se laver le visage et les mains et ces opérations se font davantage pour des raisons de civilité et de bienséance que d'hygiène<sup>3</sup>. En effet, l'eau n'est pas obligatoirement associée au lavage ou à la propreté et les bains comme les étuves, malgré une abondante littérature sur le sujet qui tend à démontrer que leur disparition aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles correspond à une certaine régression dans le domaine de l'hygiène<sup>4</sup>, sont plus associés au plaisir, à la détente et même aux «tripots et aux bordels<sup>5</sup>». En fait, dès le XV<sup>e</sup> siècle, de nombreux bains publics et étuves font partie des lieux de prostitution tolérés par la société, et durant le XVI<sup>e</sup> siècle on assiste à une diminution graduelle de leur fréquentation en grande partie à cause de la peste, fléau que l'on dit véhiculé par l'eau. La situation n'est guère différente en Angleterre; il y a bien quelques variantes dans le vêtement mais l'eau n'est pas plus associée au lavage ou à la propreté. D'ailleurs, comme le démontre si bien les illustrations de l'époque, la *gentry* qui fréquente les bains publics se baigne tout habillée<sup>6</sup>.

Du XVI<sup>e</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la conception que l'on se fait du vêtement est légèrement modifiée mais elle n'altère pas profondément la notion de

---

<sup>3</sup> G. Vigarello, *op. cit.*, p. 55.

<sup>4</sup> Voir entre autres, les romans historiques de Jeanne Bourin qui s'appuient fortement sur les interprétations de Régine Pernoud.

<sup>5</sup> G. Vigarello, *op. cit.*, pp. 37-42.

<sup>6</sup> Norman Pounds, *Heart and Home. A History of Material Culture*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1989, p. 192.

propreté. Quelques nouvelles pratiques seulement s'ajoutent alors que d'autres sont à proscrire. Le vêtement demeure toujours synonyme de propreté, plus particulièrement au XVII<sup>e</sup> siècle. Par exemple, comme on comprend encore très mal le fonctionnement du corps, on croit pouvoir se débarrasser de la crasse, des poux et des puces, non pas en se lavant — bains publics et étuves existent pourtant encore au début du XVII<sup>e</sup> siècle —, mais en changeant de chemise. Les théories dominantes qui circulent veulent que puces et poux proviennent de la transpiration. Par contre, et c'est là une modification qui en entraînera d'autres, cette conception conduit gentilshommes et bourgeois à changer plus souvent de linge, en particulier la chemise qui colle directement au corps. Cette chemise, il faut donc en prendre soin car c'est elle qui remplace l'eau et qui nettoie le corps. Les plus riches utiliseront des tissus à trame bien serrée comme le taffetas ou le tabis, dérivés de la soie; les plus pauvres devront se contenter d'un treillis grossier à base de chanvre<sup>7</sup>. Influencée par la mode italienne, la noblesse française multipliera par la suite les vêtements par-dessus les chemises. On en profite donc pour faire étalage d'une variété croissante de tissus aux couleurs de plus en plus contrastantes avec le blanc des dentelles du collet et des manches de même que du visage que l'on s'efforce de blanchir à l'aide de fard et de poudre. Le blanc, à l'instar du vêtement, symbolise toujours la netteté jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

À ces pratiques tout axées sur le paraître, s'ajoute une nouvelle attitude en ce qui touche aux cheveux. Peu entretenus jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, ils sont portés tantôt courts tantôt longs et la plupart du temps, ils sont simplement peignés dans le but premier d'enlever les poux et les puces qui pullulent autant chez les femmes que chez les hommes. Mais voilà que désormais l'on ne doit plus les peigner mais les poudrer. La poudre, en plus de parfumer, dessèche les cheveux, camoufle les cheveux gras et sales, crée l'illusion de la propreté et permet d'éviter le plus souvent possible le recours à l'eau. Car l'eau, malgré la toilette sèche de l'époque,

---

<sup>7</sup> N. Mikailoff, *op. cit.*, p. 54.

est quand même utilisée pour les ablutions partielles telles celles du visage, des mains et des cheveux à l'occasion.

C'est aussi l'époque où la perruque se répand puis se perfectionne jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle alors qu'elle atteindra le sommet du raffinement et de l'extravagance. Elle demeure aussi populaire au siècle suivant qui ajoutera de nouveaux styles aussi originaux et excentriques les uns que les autres.

Au moment même où tissus et couleurs prolifèrent, où poudres, fards et essences de toutes sortes se multiplient, on rejette l'eau d'une voix presque unanime, en particulier l'eau chaude et tiède. En effet, les médecins l'accusent d'à peu près tous les maux: épidémies de peste, de choléra, de syphilis. Elle serait porteuse de maladies et leur principal agent de propagation. Comme on ne comprend pas davantage le fonctionnement du corps que le phénomène de la transmission des maladies, on croit que l'eau ouvre les pores de la peau, s'infiltré dans le corps et atteint les organes. L'air vicié qui règne alors dans les villes emprunterait cette voie ouverte par l'eau et serait aussi responsable de nombreuses maladies. Certains prétendent même qu'elle ramollit les moeurs, annihile l'énergie et la volonté. Bref, elle est à proscrire. En même temps que bains et étuves publics ferment graduellement leurs portes dans les premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle, on se préoccupe des plans d'eau stagnante et des égouts à ciel ouvert des principales villes. La toilette sèche reprend de la vigueur, le rôle de l'apparence s'accroît jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et conséquemment, les tissus plus fins et plus légers des sous-vêtements que la mécanisation rend maintenant plus accessibles, permettent des changements plus fréquents, qui, ajoutés aux parfums, aux fards et aux poudres, camouflent assez bien les odeurs corporelles, véritable obsession de l'élite de l'époque.

## 1.2. Après 1750

La propreté franchit une étape majeure dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un nouveau discours apparaît, qui associe désormais la propreté à la santé. Il ne faut toutefois pas se méprendre car l'écart est immense entre les allégations

des médecins, des hygiénistes, des modistes et les pratiques quotidiennes. De même en est-il entre les pratiques de l'aristocratie et celles de la masse. Plusieurs d'entre elles ne seront donc adoptées qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les lenteurs en ce domaine étant lourdes. Fruits d'une série de facteurs dont l'évolution des théories médicales, une plus grande préoccupation pour l'assainissement de l'air et de l'eau, une diminution radicale des épidémies (la dernière apparition de la peste date de 1720 à Marseille), ces nouvelles pratiques, ces nouvelles attitudes touchent d'abord et avant tout à l'eau qu'on tente de réhabiliter. En parallèle, chez les philosophes et les écrivains, un courant de pensée prône, à cause de l'utilisation excessive des artifices, le retour à la nature. Jean-Jacques Rousseau est un des hérauts les plus connus de ce mouvement.

Ce nouveau discours apparaît aussi en Angleterre. Dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, les écrits se multiplient sur la propreté comme sur la mode et le regain de propreté est évident parmi l'élite. C'est l'époque de George Bryan Brummel, dit le Beau Brummel, qui se pavane régulièrement avec de nouveaux costumes et qui s'impose rapidement comme le roi de la mode<sup>8</sup>. Les voyageurs allemands, français et suisses — le duc de La Rochefoucauld-Liancourt et Horace Bénédict de Saussure par exemple — sont tous étonnés de la propreté des Anglais et des soins qu'ils apportent à leurs vêtements, y compris chez les paysans<sup>9</sup>. L'Angleterre assiste en effet, en cette fin de siècle, à des changements majeurs qui vont modifier profondément la société<sup>10</sup>. Comme en France toutefois, il ne faut pas se méprendre sur le rôle des médecins dans ces transformations: ils sont toujours aussi inefficaces pour soigner les maladies qu'ils prétendent souvent connaître. La quinine pour contrer le paludisme, l'ipécacuana pour la dysenterie et l'inoculation

---

<sup>8</sup> Richard L. Bushman and Claudia L. Bushman, «The Early History of Cleanliness in America», *The Journal of American History*, vol. 74, no 4 (mars 1988), pp. 1220-1221.

<sup>9</sup> R. Porter, *op. cit.*, pp. 238-240.

<sup>10</sup> Pour une idée générale de ces changements, voir R. Porter, *op. cit.*, ; L. Stone, *op. cit.*, p. 488; J. Walvin, *op. cit.*, p. 154.

de la petite vérole pour la petite vérole sont des découvertes récentes et ne sont pas connues de tous<sup>11</sup>. La plupart du temps, les traitements des médecins sont sans fondement scientifique de sorte qu'on continue d'expurger le corps des mauvaises « humeurs » par les saignées et les diarrhées provoquées. Évidemment, ils en connaissent très peu également sur l'hygiène personnelle et publique<sup>12</sup>.

Dans les deux pays, l'eau commence donc à changer de signification. Les épidémies diminuant radicalement, elle fait moins peur et on l'utilise plus fréquemment. Médecins et hygiénistes justifient de plus en plus sa valeur thérapeutique même s'il n'y a rien de scientifique dans leurs démonstrations. À partir de quelques cas publicisés où le malade revient à la santé après un bain dans l'eau froide, on en fait un éloge dithyrambique. L'eau froide est censée revigorer le corps, raffermir les chairs et même stimuler l'esprit. C'est la panacée enfin découverte. Nobles et bourgeois l'adopteront à la fin du siècle, non pas tant parce qu'elle rend propre, mais pour des raisons de santé. « Les bains froids sont bons pour atténuer le sang, le rendre plus fluide, pour réveiller les esprits animaux et les faire circuler avec plus de rapidité... pour faciliter la digestion, donner de l'appétit; enfin pour rendre le corps agile et vigoureux<sup>13</sup>. » Tel est le genre de discours que médecins et hygiénistes font circuler jusqu'au moins le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'eau est réhabilitée, avons-nous dit, mais la confusion règne encore sur sa véritable signification pour le corps humain. Ainsi, dans certains milieux elle est désormais reliée à la santé mais pas nécessairement à la propreté. Les pratiques de celle-ci sont encore dominées par les ablutions partielles traditionnelles (visage, mains et à l'occasion seulement les pieds), même si les traités de bienséance et de civilité mentionnent pour la première fois dans les années 1760 que « la propreté demande qu'on lave aussi souvent plusieurs parties du corps, surtout celles où la

---

<sup>11</sup> F. Lebrun, *Les hommes et la mort en Anjou au 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, pp. 182-183.

<sup>12</sup> L. Stone, *op. cit.*, p. 80. Voir aussi G. Vigarello, *Le sain et le malsain...*, pp. 156-175.

<sup>13</sup> G. Vigarello, *op. cit.*, p. 129.



sueur, en séjournant, produit une odeur désagréable<sup>14</sup>». Mais il y a encore loin du discours aux pratiques de l'élite, et encore plus à celles de la masse des ouvriers, des artisans et des paysans. Ces derniers, toutes occupations confondues, ne participèrent pas avant le XIX<sup>e</sup> siècle aux améliorations mineures que permettent de saisir testaments et inventaires de biens.

Le bidet, révélateur de la propreté des parties intimes, est introduit dans quelques grandes demeures dès le deuxième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais ce n'est pas avant la fin qu'il se répand parmi l'élite noble et bourgeoise. Même au XIX<sup>e</sup> siècle, il descend très peu dans la bourgeoisie. Chez les Anglais, il est connu dès le milieu du siècle comme une «machine which the French ladies use when they perform their ablutions»<sup>15</sup>, mais il n'est jamais adopté: il est trop associé aux moeurs légères qui règnent dans les maisons closes. Les baignoires ne font leur apparition qu'au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle dans une ville comme Paris et seule une infime partie de l'élite peut se permettre de s'en procurer. Les cuvettes comptent parmi les objets les plus répandus mais on s'en servirait surtout pour les mains et le visage. Enfin, canules et seringues, courantes parmi l'élite, commenceraient à pénétrer dans les foyers les plus à l'aise de la masse des travailleurs<sup>16</sup>.

L'autre élément majeur des transformations de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas sans relation avec la réhabilitation de l'eau. Le retour à la nature, valorisé par toute une littérature romantique provenant d'écrivains, de médecins et d'hygiénistes s'attaque à plusieurs domaines. Les Indiens d'Amérique dont on dit qu'ils se baignent dans l'eau froide des rivières et des fleuves sont réputés sains et proposés en exemples<sup>17</sup>. À l'air vicié et nauséabond des villes, on oppose l'air sain que respire le paysan qui pourtant se lave encore moins que le

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>15</sup> L. Stone, *op. cit.*, p. 486.

<sup>16</sup> Sur ces différents objets reliés à l'hygiène, voir les ouvrages suivants: J.-P. Goubert, *op. cit.*, p. 79-83; J. Léonard, *op. cit.*, pp. 118-123; G. Vigarello, *op. cit.*, pp. 170-176.

<sup>17</sup> G. Vigarello, *op. cit.*, p.120.

citadin. On se préoccupe donc de plus en plus en cette fin de siècle de l'air qu'on respire, des égouts qui polluent, des malades et des morts qui dégagent des odeurs éventuellement meurtrières. On parle beaucoup, on écrit sur le sujet, mais on fait peu dans la réalité. À peine change-t-on un peu plus souvent les vêtements des malades dans les hôpitaux car, ne l'oublions pas, le vêtement qu'on change domine toujours la scène de la propreté corporelle. L'air des maisons qu'on dit néfaste et puissant propagateur de maladies doit être changé par une meilleure circulation et par l'abolition des alcôves ou des rideaux qui en tiennent lieu dans les demeures modestes. On propose une nouvelle architecture intérieure qui permettrait d'isoler les odeurs de cuisine et celles des pots de chambre. Mais la plupart de ces mesures ne furent que des vœux pieux qui se concrétiseront surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, au sein de l'élite nobiliaire et bourgeoise.

Ce mouvement s'attaque aussi aux excès causés par la mode, toujours synonyme de propreté. Et ici plus qu'ailleurs les résultats sont tangibles. Perruques, parfums, fards, poudres sont remis en question mais non bannis. La perruque, portée avec plus ou moins de popularité depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, devient à la mode sous Louis XIV qui crée de nombreuses charges de barbiers-perruquiers juste pour suivre la cour. Tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il se crée une variété incroyable de perruques, certaines s'adressant aux magistrats, aux abbés, aux militaires, d'autres spécifiquement aux femmes. Simples ou élaborées, courtes ou longues, elles font l'objet de critiques à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sous prétexte que les produits utilisés dans leur fabrication nuisent à la pousse des cheveux et qu'elles constituent un milieu propice à la prolifération des puces et des poux. On valorise donc les cheveux naturels au point que certaines perruques imiteront les cheveux naturels (la perruque «à bourse» par exemple) et, fait à noter, on suggère d'épargner les enfants.

Même remise en question des poudres, des fards et des parfums qui sont utilisés à toutes les sauces. Hygiénistes et médecins, appuyés ou non par les découvertes scientifiques récentes, dénoncent certains produits utilisés dans leur fabrication.

Les fards les plus populaires sont le «blanc», le «rouge» et le «noir». L'effet de contraste est recherché. Casanova et le Beau Brummel, immortalisés par la littérature et le cinéma, en sont de bons exemples. Le noir est utilisé pour les yeux, le rouge pour les lèvres et les joues, et le blanc, toujours synonyme de propreté, de pureté et de civilité sert à blanchir la peau. Une et parfois deux épaisses couches de ce blanc sont appliquées sur tout le visage avec une attention digne des plus délicates interventions chirurgicales<sup>18</sup>. Mais voilà qu'on découvre que ce fard est composé de céruse, de blanc de plomb et d'huile de talc. *L'Encyclopédie méthodique*, le dictionnaire de médecine de l'époque, est catégorique: «la plupart des fards sont composés de minéraux plus ou moins malfaisants mais toujours corrosifs et de funestes effets sont inséparables de leur usage<sup>19</sup>».

Destinés à bien couvrir les odeurs malodorantes des corps non lavés et les miasmes de l'environnement, les parfums sont d'abord élaborés avec des substances très fortes telles le musc, la civette et l'ambre gris, provenant de certains animaux<sup>20</sup>. On les utilise évidemment pour le corps mais on en imprègne aussi les vêtements, les gants, les mouchoirs et les bijoux. Ici aussi *l'Encyclopédie méthodique* se fait le porte-parole du mouvement «pro-nature» qui se développe dans la deuxième moitié du siècle: «Il ne faut pas confondre la propreté avec la recherche du luxe, l'affectation dans la parure, les parfums, les odeurs; tous ces soins exquis de la sensibilité ne sont pas assez raffinés pour tromper les yeux...<sup>21</sup>»

---

<sup>18</sup> La description détaillée que nous livre P. Perrot dans *Le travail des apparences ou les transformations...*, pp. 48-50 est absolument à lire si on veut bien comprendre les excès de cette fin de siècle.

<sup>19</sup> Cité dans G. Vigarello, *op. cit.*, pp. 147-149.

<sup>20</sup> Le musc est une substance sécrétée par les glandes abdominales d'un cervidé mâle; l'ambre provient des concrétions intestinales des cachalots et le civet est une matière odorante provenant de l'animal du même nom.

<sup>21</sup> *Ibid.*

Les odeurs fortes sont donc graduellement délaissées au profit des parfums plus légers à base de fleurs (rose, jasmin, violette), de fruits (orange, citron, fraise) et d'herbes (romarin, menthe, thym)<sup>22</sup>. Le retour à la nature fait prendre conscience que fards, parfums et poudres ne font pas disparaître les odeurs mais les camouflent seulement et qu'ils trompent l'odorat.

Plus on s'approche du nouveau siècle, moins les vêtements, les perruques, les parfums sont confondus avec la propreté. Ils deviennent en fait de plus en plus ce qu'ils sont réellement, c'est-à-dire des accessoires au service des apparences et du corps que la science connaît un peu plus en cette fin de siècle.

Ces acquis de la propreté ne doivent toutefois pas créer illusion. Certains s'adressent exclusivement à l'élite: parfums, pommades, perruques; d'autres, changement de vêtements, réhabilitation partielle de l'eau, nouvelle sensibilité face au corps, s'adressent à un plus grand nombre. Dans l'ensemble toutefois, les pratiques les plus communes n'ont pas changé radicalement. Le bain complet est entouré de réserves médicales et de réticences à saveur morale et les parties intimes sont souvent ignorées. Les ablutions demeurent partielles. On change de vêtements plus souvent mais encore nombreux sont ceux, parmi les classes populaires et les paysans, qui ne peuvent se payer plus d'une chemise. Pour le reste, les ongles sont coupés par nécessité, les dents curées pour la même raison mais rarement brossées; les cheveux dégraissés et peignés mais rarement lavés. Les mouchoirs pour se vider le nez se répandent dès le XVII<sup>e</sup> siècle, mais nombreux sont ceux qui dans les deux siècles à venir se contentent de souffler en se pressant les narines avec les doigts. Les pots de chambre existent, mais on continue d'uriner et de déféquer au vu et au su de tout le monde.

Le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle n'apportera que des changements mineurs auxquels le peuple ne participe pas toujours. Encore au milieu du siècle, les

---

<sup>22</sup> Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles voient se développer l'art de la parfumerie à un degré encore inégalé. Pour avoir une idée de la kyrielle de parfums sur le marché, on peut lire le roman d'un expert en parfumerie, Patrick Süskind, *Le Parfum. Histoire d'un meurtrier*, Paris, Fayard, 1986, 308 p. (Le livre de poche).

manuels d'hygiène émettent toutes sortes de réserves à utiliser l'eau pour se laver les cheveux et même à prendre des bains trop fréquents. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une partie de la bourgeoisie se contente encore de bains de pieds au lieu d'ablutions complètes<sup>23</sup>. Les réticences face aux innovations techniques de la première moitié du siècle et aux nouveaux courants de pensée demeurent lourdes et nombreuses. Vers 1835-1840, architectes et urbanistes français citent en exemple le modèle anglais pour installer l'eau courante dans les maisons et le tout-à-l'égout car seuls, à l'époque, les très grands hôtels parisiens sont dotés de cabinets de bains<sup>24</sup> alors que de nombreuses villes anglaises possèdent déjà l'eau courante. La France, dans le domaine de l'hygiène privée et publique, n'est pas un modèle d'innovations dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Angleterre, au contraire, aurait fait des pas de géant à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais surtout au début du suivant.

Lorsque le Canada passe à l'Angleterre à la suite de la guerre de Sept Ans, les deux puissances européennes se situeraient à peu près à un même niveau de saleté: au dire de certains, les femmes anglaises seraient moins propres que les françaises au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle mais elles auraient rattrapé le temps perdu à la fin<sup>25</sup>. Quoi qu'il en soit de cette interprétation, certaines attitudes ont changé considérablement en un siècle et demi: au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, déféquer dans la cheminée et laisser aux domestiques le soin de nettoyer est un comportement qui correspond aux normes de l'époque; un siècle plus tard, soit vers les années 1770, le raffinement va jusqu'à ranger les pots de chambre dans un petit meuble (*sideboard*) situé tout près de la table à dîner afin de ne pas nuire à la conversation, c'est-à-dire ne pas l'interrompre<sup>26</sup>. Enfin, au début du XIX<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>23</sup> A. Corbin, *op. cit.*, p. 211.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>25</sup> L. Stone, *op. cit.*, p. 488.

<sup>26</sup> R. Porter, *op. cit.*, p. 33.

même les pauvres anglais seraient plus propres que les français<sup>27</sup>. D'ailleurs, les lavabos, les salles de bains et les toilettes (les lieux à l'anglaise) sont soit d'inspiration, soit d'origine anglaise<sup>28</sup>. Le rince-bouche que l'on peut se procurer en France vers 1815 est importé d'Angleterre et de même en est-il de la brosse à dent que les Français dénomment d'ailleurs «brosse anglaise»<sup>29</sup>. Enfin, les bains publics se multiplient et les stations balnéaires, même si elles sont fréquentées d'abord pour des raisons thérapeutiques et ludiques, connaissent une croissance fulgurante dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>.

Telle est, très sommairement dressée, la situation de l'hygiène personnelle en France et en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> et au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. La situation bas-canadienne ne peut se comprendre qu'à la lumière de l'héritage de ces deux pays.

## 2. La situation au Bas-Canada

L'hygiène personnelle telle que nous l'entendons aujourd'hui n'est pas une préoccupation pour l'ensemble de la population jusqu'au moins le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Les correspondances entre particuliers, les quelques romans de l'époque et même les récits de voyage, pourtant nombreux au début du XIX<sup>e</sup> siècle, observent sur le sujet un mutisme déconcertant. À peine trouve-t-on dans ces derniers quelques allusions à la «saleté» ou à la «propreté» de certaines personnes, sans toutefois préciser la signification de ces termes. Les références à

---

<sup>27</sup> L. Stone, *op. cit.*, p. 488.

<sup>28</sup> J.-P. Goubert, *op. cit.*, pp. 78-82.

<sup>29</sup> J. Léonard, *op. cit.*, pp. 120-121. Précisons que la brosse à dents avec manche en bois et poils en soies de porc aurait été d'abord fabriquée en Chine à la fin du XV<sup>e</sup> siècle puis introduite en Europe au milieu du siècle suivant. Jacques Attali, *1492*, Paris, Fayard, 1991, pp. 20-21.

<sup>30</sup> Sur les changements survenus au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, voir R. Porter, *op. cit.*, p. 240 et suiv. Sur la montée fulgurante des stations balnéaires en Angleterre, voir *Ibid.*; P. J. Corfield, *op. cit.*, pp. 53 et suiv.; et J. Walvin, *op. cit.*, p. 154, qui signale qu'entre 1801 et 1851, les 11 plus importantes stations balnéaires enregistrent une croissance de la population de 214 %.

la pollution de l'air ou de l'eau, à l'insalubrité de certains quartiers de Montréal ou de Québec, à l'entretien des maisons, à la tenue vestimentaire de certains et à l'apparence générale des habitants et de certains dignitaires sont par contre plus nombreuses. Elles nous seront d'un précieux secours pour bien saisir la conception de l'hygiène qui prévaut à l'époque. En fait, une nouvelle lecture de tous ces documents s'impose.

Les inventaires après décès, qui constituent notre corpus documentaire de base, sont aussi très peu loquaces sur le sujet. Le peu d'objets reliés au soin du corps ou à certaines pratiques de l'hygiène crée une certaine perplexité au premier abord. S'agit-il d'omissions volontaires de la part des notaires tant certains de ces objets leur apparaissent d'une valeur monétaire insignifiante (un peigne ou un pot de chambre en bois par exemple)? Ou bien leur faible fréquence dans certains cas, leur absence quasi totale dans d'autres, reflète-t-elle simplement la réalité? La confrontation de ces données quantifiées avec les annonces de journaux, les inventaires de commerces et les stocks de marchands devrait nous permettre d'approcher de la réalité.

## 2.1. De l'utilisation de l'eau

L'hygiène personnelle est de façon générale assez étroitement liée à l'hygiène publique. Et autrefois beaucoup plus qu'aujourd'hui. Il faut savoir par exemple qu'en Europe comme en Amérique, les villes de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont en général sales et mal entretenues par les pouvoirs publics. Les égouts à ciel ouvert et le déversement des eaux usées dans les mêmes cours d'eau où l'on s'approvisionne en eau potable sont choses courantes. Les dépotoirs à l'intérieur des villes, l'accumulation d'immondices dans les arrière-cours, des latrines à proximité des sources d'eau potable, des puits publics où l'on retrouve des animaux morts sont autant de phénomènes qui suscitent indignation et

protestation aujourd'hui mais qui font partie de la vie de tous les jours jusqu'à peu près le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>.

Les problèmes reliés à l'environnement ne sont pas complètement exclus du discours des philosophes et de quelques hommes politiques dès le tournant du siècle. Il faut pourtant attendre les épidémies de choléra des années 1830 et 1840 pour que les autorités publiques, en Europe comme en Amérique, s'éveillent sérieusement à l'importance de l'assainissement des eaux et de la propreté des villes et commencent à prendre quelques mesures concrètes. Les systèmes d'adduction d'eau dans les maisons et les réseaux d'égout souterrains sont donc des phénomènes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y a bien sûr des exceptions dans certaines villes: un système d'adduction d'eau privé pour quelques privilégiés à Montréal; un système dit public dans quelques villes anglaises telle Edinburgh pour ceux seulement qui peuvent payer<sup>32</sup>. Mais pour la majorité de la population d'Amérique et d'Europe de l'Ouest, ce sont des services dont ils ne pourront bénéficier de façon régulière qu'après 1850 et parfois à la fin du siècle seulement.

### 2.1.1. L'eau à usage domestique

À l'inverse de la plupart des villes d'Europe de l'Ouest où l'eau potable est rare et chère, Montréal et Québec bénéficient d'un approvisionnement relativement facile. Le fleuve peut en effet répondre à certains besoins des parties basses de ces deux agglomérations auquel s'ajoutent, dans le cas de Québec, la rivière Saint-Charles en bas et un petit ruisseau en haut qui dessert la Haute-Ville, et dans le cas de Montréal, la petite rivière Saint-Martin. Viennent ensuite pour l'eau potable

---

<sup>31</sup> David Thierry Ruddel et Marc Lafrance, «Québec, 1785-1840: problèmes de croissance d'une ville coloniale», *Histoire sociale*, vol. XVIII, no 36 (nov. 1985), pp. 329-331. Voir aussi John Hare, Marc Lafrance et David Thierry Ruddel, *Histoire de la ville de Québec 1608-1871*, Montréal, Boréal/MCC, 1987, pp. 208 et suiv.; Jean-Claude Robert, *Montréal 1821-1871. Aspects de l'urbanisation*, Thèse de doctorat 3e cycle (histoire), École des Hautes Études en sciences sociales, Paris, 1977, 491 p.

<sup>32</sup> J. Hare *et ali*, *op.cit.*, p. 238 et suiv.; J.-C. Robert, *Ibid.* ; Maurice Dumas (dir.), *Histoire générale des techniques*, Tome III, p. 503 et suiv. Pour les villes anglaises, voir les nombreux exemples donnés dans F. B. Smith, *The People's Health 1830-1910*, pp. 215-220.



les fontaines et les puits publics dont certains remontent à la fin du siècle précédent. À cela s'ajoutent bien entendu les fontaines et les puits des institutions et des particuliers en plus des nombreux vendeurs d'eau, souvent de jeunes enfants, qui sillonnent les rues des villes avec leur charette tirée par un chien.

À la campagne, aucune habitation ne se conçoit sans au préalable avoir trouvé une source d'eau, un petit ruisseau qui serpente la terre ou un puits artésien. Bref, dans l'ensemble du Bas-Canada, l'approvisionnement en eau potable ne semble pas représenter un obstacle majeur aux nouvelles pratiques d'hygiène qui se développeront au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'eau, on le sait, est utilisée abondamment dans les cuisines des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles pour la cuisson de certains aliments, pour laver la vaisselle et pour la consommation à table. Les nombreux verres, cruches, carafes et gobelets l'attestent, même si ceux-ci servent également à la consommation de vin auquel toutes les fortunes n'ont pas également accès.

L'eau est aussi utilisée pour la lessive dont on connaît encore très peu la fréquence et les habitudes. Les objets recensés dans les inventaires qui pourraient nous éclairer sur les habitudes du XVIII<sup>e</sup> siècle en ce domaine sont relativement nombreux mais leurs utilisations peuvent être si variées qu'un décompte risque de bien peu nous renseigner. Barils, seaux, cuves, cuvettes se retrouvent en effet chez tous les groupes sociaux en plus ou moins grand nombre, mais leurs fonctions sont rarement précisées. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, au dire de R. L. Séguin, la plupart des maisons auraient une grande cuve dans laquelle on faisait la lessive familiale<sup>33</sup>. En milieu urbain, ces «cuves à lessive» ou «cuvettes à savonner», pour utiliser l'expression des inventaires, seraient remisées à la cave.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les objets qui témoignent d'une plus grande utilisation de l'eau dans les maisons commencent à se multiplier: d'abord chez

---

<sup>33</sup> Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Fides, 1967, p. 385; Nicole Genêt, *Habitation et aménagement intérieur à Montréal au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de maîtrise (Arts et traditions populaires), Université Laval, 1977, p. 157.

certains groupes particuliers dont les marchands et les membres des professions libérales, ensuite dans les autres couches de la société. Nous pensons ici aux bassins, aux fontaines, aux cuves, aux barils, aux seaux et même aux chaudières. Puis à l'approche des années 1830, certains de ces objets servent encore à plusieurs fins alors que les fonctions de certains autres se précisent. Par exemple, certains pots à eau accompagnent les bassins pour les ablutions dans les chambres à coucher alors que d'autres servent désormais spécifiquement à se laver les mains; dans quelques familles, certains bassins sont utilisés uniquement pour se laver les doigts à table alors qu'ailleurs, ce sont des verres, en remplacement sans doute de vrais rince-doigts qui viendront plus tard avec les moyens financiers<sup>34</sup>.

Pour la lessive, rien de tel: les dénominations sont toujours vagues, laissant entendre qu'on peut utiliser n'importe quelle cuve. Rien non plus qui révèle de réels progrès dans les techniques de lessive. En 1819, Benjamin Silliman, lors de son séjour à Montréal, se réjouit d'observer de sa fenêtre des femmes qui lavent leur linge à la rivière, à la manière européenne, tout comme il l'avait précédemment observé à Sorel<sup>35</sup>. Vers le milieu du siècle, John Shaw fait une remarque similaire tout en faisant allusion à un certain retard technique en matière de lessive. Le voyageur observe en effet que la coutume de laver son linge à la rivière se continue malgré la présence sur le marché de planches et de machines à laver<sup>36</sup>:

---

<sup>34</sup> Pour quelques exemples, voir ANQ-M, greffe de W. N. Crawford, inventaire de John Richardson, 13 juin 1831 et greffe de G. D. Arnoldi, inventaire de Benjamin Salomon, 7 juin 1831.

<sup>35</sup> Benjamin Silliman, *Remarks Made on a Short tour between Hartford and Quebec in the Autumn of 1819*, New Haven, S. Converse, 1820, p.73.

<sup>36</sup> Les planches et les «machines à laver» existent effectivement depuis longtemps sur le marché canadien, mais l'utilisation des dernières n'est pas très répandue. Par exemple, au début des années 1820, le marchand Montréalais James Birss possède une *washing machine* (ANQ-M, greffe de Nicolas-Benjamin Doucet, inventaire de James Birss, 6 février 1821). On ne sait évidemment pas à quoi ressemblait ce lave-linge. Quelques années plus tard, Noah Cashing fait paraître une annonce dans *La Gazette de Québec* du 28 juin 1824 dans laquelle «il sollicite respectueusement... l'encouragement du public de cette province...» pour la machine à laver et à fouler pour laquelle il a obtenu un «droit de patente».

I was much pleased to find that the French Canadians still retained that which I suppose they must have brought over with them from old France: viz. the fashion of beating their clothes with a wooden flat apparatus, which at the time that I was a frequenter to Paris, was the very identical instrument employed by the washerwomen on the river Seine; proving one thing, that, however behind the natives of Mother France the French Canadians might be in one thousand other respects, still the old mother country had not advanced to any new discovery in the art of washing<sup>37</sup>.

L'eau étant si abondante au Canada, beaucoup plus qu'en Europe de l'Ouest en tout cas, une première question qui vient à l'esprit est de savoir jusqu'à quel point elle était utilisée pour la toilette personnelle. Les récits de voyage, nous l'avons dit précédemment, ne font que très rarement allusion à l'utilisation de l'eau pour les ablutions personnelles. On y trouve bien quelques commentaires concernant la pauvreté des services offerts dans certains hôtels urbains et dans la plupart des auberges de campagne qui jalonnent les principales routes du pays, mais très peu de remarques personnelles provenant de voyageurs ou voyageuses comme on en trouve en grand nombre aux États-Unis ou en Europe, qui viendraient nous éclairer sur des gestes aujourd'hui banals et quotidiens. Pourtant, les termes *dirty* et *clean* sont abondamment utilisés et les remarques concernant la propreté ou la saleté des gens et des habitations sont nombreuses bien que parfois contradictoires. Il faut donc considérer avec attention ce genre de commentaire et essayer d'y voir clair.

Pehr Kalm est catégorique en 1749: tous les planchers des maisons qu'il visite sont sales. Que la maison appartienne à des gens de qualité ou à des gens du commun, à des citadins ou à des ruraux, il n'y a pas un plancher plus propre que l'autre. «On est partout assez sale» ne cessera-t-il de répéter tout au long de

---

<sup>37</sup> John Shaw, *A ramble through the United States, Canada and the West Indies*, London, Hope and Co., 1856, pp. 86-87.

son parcours au Canada. À Petite Rivière, près de Baie-Saint-Paul, il constate à son grand désarroi que «...le sol des maison paraît être toujours aussi sale que si on ne l'avait pas lavé depuis son origine, et (ajoute-t-il) je n'ai pas encore rencontré au Canada un seul endroit où on lave le plancher ». D'autres témoignages corroborent le sien mais notre voyageur est légèrement porté sur l'excès car une fois rendu à Québec, décrivant la maison urbaine, il prétend qu'on lave les planchers seulement une fois par année. «Un plancher, uni comme chez nous, mais qu'à mon avis on ne lave qu'une fois par an, car il est partout très sale<sup>38</sup>» s'empresse-t-il de dire entre deux autres descriptions. L'homme à l'esprit méticuleux et à la mise soignée est certainement très déçu; il aurait sans doute aimé retrouver quelques habitudes fort usitées chez lui et qui consistent à répandre des branches de sapin sur les planchers des maisons et à en disposer à l'entrée afin de décrotter les chaussures. La première coutume, connue depuis fort longtemps par les Européens, vise à camoufler les saletés qui s'accumulent et à apaiser les odeurs choquantes par toutes sortes de végétaux dont des branches de conifères et des herbes aromatiques. Il ne semble pas que cette coutume ait eu cours chez les Canadiens. L'autre, l'usage du décrottoir, est un comportement que les Canadiens adopteront un peu plus tard, lorsque le décrottoir en fer fera son apparition.

La réalité concernant la propreté des maisons est légèrement différente et c'est Pehr Kalm lui-même, ironiquement, qui nous en informe. Les Canadiennes, en fait, nettoient leur plancher de temps à autre seulement et de façon fort rudimentaire. L'auteur l'affirme franchement, il n'a jamais pu assister une seule fois à un vrai lavage de sol mais ses nombreuses discussions avec les gens de différentes régions du pays et de plusieurs groupes sociaux lui permettent quand même de nous livrer une description assez détaillée de l'entretien des maisons. D'abord la poussière. On ne connaît pas la fréquence exacte de l'utilisation du

---

<sup>38</sup> Pehr Kalm, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, pp. 280, 394 et 325.

balai mais elle est rare selon ses observations. On sait par contre que l'instrument est fait de rameaux de thuya par les «Sauvages» qui viennent en ville pour les vendre, qu'il dégage une odeur forte au nez de Kalm, qu'il ne vaut pas très cher et qu'il sert à enlever le plus gros de la poussière seulement. Ensuite le lavage. Le procédé est fort différent de celui utilisé dans les colonies de la Nouvelle Angleterre et dans certains pays européens où on étend par terre une mince couche de sable ou des branches de sapin. Ici, «...pour nettoyer le plancher, on y jette un peu d'eau et, pour que ce soit joli, on la répand avec un arrosoir en dessinant toutes sortes de rigoles et de fioritures...<sup>39</sup>». L'auteur tente ensuite de justifier candidement la saleté des planchers par l'attitude bienveillante des Canadiennes envers leurs domestiques ou leurs servantes, attitude qui leur interdirait de les traiter comme le font les Anglaises, c'est-à-dire qu'elles obligeraient leurs servantes «à être presque continuellement à genoux pour nettoyer à terre»<sup>40</sup>. Il ne nous éclaire pas moins sur ce qu'était réellement l'entretien d'un plancher au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La situation ne semble pas avoir changé sensiblement un demi-siècle plus tard puisque John Maude, en quête d'hébergement lors de son passage entre Québec et Montréal, décrit ainsi les quelques maisons dans lesquelles il est entré: «The first house which we came to was so very filthy, that we determined to look out for another; the second, which was the post-house, was little better, and in one respect worse it containing six dirty children<sup>41</sup>».

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, pp. 279-280. Plus d'un siècle plus tard, Philippe Aubert de Gaspé, en se référant dans ses *Mémoires* (p. 69) au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, dit sensiblement la même chose au sujet des arrosoirs. Au sujet du sable qu'on étend par terre dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, particulièrement dans les salles communes ou dans les cuisines, voir Jack Larkin, *The Reshaping of Everyday Life 1790-1840*, New York, Harper and Row, p. 137. Se référer aussi à quelques reconstitutions historiques de *Old Sturbridge Village* au Massachusetts, qui comptent parmi les mieux faites et les mieux documentées que j'aie eu la chance de voir jusqu'à maintenant. L'étude de Jack Larkin sert de documentation de base à l'interprétation et à l'animation du site.

<sup>40</sup> P. Kalm, *op. cit.*

<sup>41</sup> John Maude, *Visit to the falls of Niagara in 1800*, London, Longman, 1826, p. 214.

Un peu plus loin, plus précisément dans la région de Pointe-du-Lac, il fait le même genre de remarques, mais avec plus de détails sur la propreté des lits: «...we were not surprised at the house being dirty, the sheets filthy, the rooms swarming with fleas, and the beds with bugs. The charges too, as is generally the case where accomodation is bad, were extravagant<sup>42</sup>».

De toute évidence, Maude ne semble trop apprécier ni le Bas-Canada ni ses citoyens. Les critiques négatives pleuvent sur à peu près tout ce qu'il voit: hommes, femmes, vaches, chevaux, fermes, vêtements<sup>43</sup>, etc. Malgré les nombreux préjugés dont s'est de toute évidence nourrie son oeuvre, il faut bien lui accorder un peu de crédibilité car nombreux sont les voyageurs qui constatent la malpropreté des habitations. Plusieurs d'entre eux semblent s'adonner assez aisément au plagiat mais dans le cas précis de la propreté et de la saleté, les remarques apparaissent trop personnelles pour être simplement reprises d'un auteur à l'autre. Une quinzaine d'années plus tard, Francis Hall est tout heureux, comme si c'était chose rare, de trouver refuge dans une petite maison propre de Petite Rivière près de Baie-Saint-Paul. Laissons-le parler:

After securing our boat, we wound our way through a marshy meadow, towards a small wooden house at the end of the village, whose appearance bespoke it none of the best there, but it had the merit, as my commodore and pilot observed, of being kept by a clean women, and of lying handy to the boat...The interior, however, did not discredit the gude [sic] wife's character...<sup>44</sup>.

Toutes les maisons ne sont pas aussi bien tenues et les commentaires concernant tantôt l'abondance des puces et des punaises, tantôt la malpropreté des gens abondent encore. James Flint par exemple, dans un commentaire général sur

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>44</sup> Francis Hall, *Travels in Canada and the United States in 1816 and 1817*, Londres, Longman, Hurst, Orme, and Brown, 1818, pp. 84-85.

les Canadiens français, fait remarquer qu'en 1822, «many of them are dirty and coarsely clothed<sup>45</sup>». On pourrait évidemment multiplier ici ce genre de remarques mais ce serait bien inutilement puisque d'autres, il est vrai peu nombreuses, les contredisent. Ainsi en est-il de Thomas Johnston, en 1814, qui considère que les habitations sont en général propres<sup>46</sup>, et de Joseph Pickering qui fait semblable constatation un peu plus tard: «The Canadians are tolerably neat and clean in their houses, and excepting the boatmen and a few in the lower classes, in their persons also; they are of a nankeen, fresh colour<sup>47</sup>».

Remarquons toutefois que ce commentaire est fait vers les années 1830 et qu'au dire des contemporains eux-mêmes, il semble y avoir eu quelques progrès dans le domaine de l'hygiène. C'est ce que vient confirmer W. D. Noble lorsqu'il raconte avec une certaine satisfaction son séjour dans quelques maisons rurales: «The habitants were always cordial and kindly and would show us into their best room, clean and fresh, often shut up from the heat of the sun, so refreshing after the hot drive...<sup>48</sup>»

Propre ou sale, le Canadien? Que valent au juste ces quelques témoignages qui tantôt se complètent, tantôt se contredisent et qu'on pourrait multiplier? Ce ne sont certes pas les documents les plus fiables, les plus dénués de préjugés, même si certains des auteurs se veulent observateurs rigoureux et objectifs. Il s'y dégage quand même quelques impressions assez nettes. D'abord, on constate une certaine progression dans l'entretien et la propreté des habitations entre 1800 et 1840 et particulièrement après 1820. Ensuite, la plupart des commentaires concernent

---

<sup>45</sup> James Flint, *Letters from America*, Londres, Longman, Hurst, Rees, Orme, and Brown, 1822, p.108. Sur les vermines qui accablent les voyageurs, voir de nombreux exemples dans Edwin C. Guillet, *Pioneer Inns and Taverns*, Toronto, vol. 2, p. 5.

<sup>46</sup> Thomas Johnston, *Travels through Lower Canada Interspersed with Canadian Tales and Anecdotes*, Edinburgh, J. Glass, 1827, p. 32.

<sup>47</sup> Joseph Pickering, *Inquiries of an Immigrant being the Narrative of an English Farmer From the year 1824 to 1830...*, Londres, R. Bentley, 1840, p. 171.

<sup>48</sup> Margery D. Noble, *A Long Life*, Newcastle-Upon-Tyde, Andrew Reid and Co., 1925, p. 53.

l'entretien des maisons et la tenue vestimentaire et non spécifiquement la propreté des personnes tel qu'on l'entend au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Et on sait qu'hygiène domestique et hygiène personnelle font référence à des courants de pensée fort différents.

### 2.1.2. Baignoires et bains publics

Après le témoignage des voyageurs, le contexte européen et américain aussi bien que les témoins matériels que nous livrent l'archéologie et les inventaires après décès devraient nous aider à cerner d'un peu plus près les pratiques de l'hygiène personnelle de l'époque.

En France, nous l'avons vu précédemment, ce n'est qu'au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle que les baignoires apparaissent dans la capitale et seule une faible minorité de l'élite s'en procure. Certains hygiénistes et médecins tentent de réhabiliter l'eau mais les réserves qui persistent sont encore nombreuses. L'utilisation de la baignoire n'est donc pas fréquente de sorte qu'on se contentait plus souvent de bains partiels à l'aide de bains de siège et de demi-bains jusqu'au milieu du siècle et même au-delà<sup>49</sup>. La baignoire, d'importation anglaise, est considérée par plusieurs comme du snobisme. D'ailleurs, dans les années 1830-1840, seuls les plus grands hôtels particuliers parisiens sont dotés de cabinets de bain alors qu'à Londres à la même époque, l'eau monte dans au moins un tiers des habitations<sup>50</sup>. Vers le milieu du siècle, dix mille seulement des trente-deux milliers d'immeubles de Paris sont alimentés en eau alors que c'est trois cent mille habitations à Londres<sup>51</sup>. C'est donc du côté de l'Angleterre qui a dédaigné le bidet mais qui n'a pas hésité à promouvoir et à commercialiser la baignoire et aussi du côté des États-Unis dont l'élite reluque constamment celle de son ancienne mère-patrie qu'il

---

<sup>49</sup> A. Corbin, *Le miasme et la jonquille*, pp. 210-211. À noter qu'en France, le demi-bain existe encore au milieu du XX<sup>e</sup> siècle comme unique bain de la maison.

<sup>50</sup> G. Vigarello, *op. cit.*, pp. 194 et 202.

<sup>51</sup> A. Corbin, *op. cit.*, pp. 140 et 202.



nous faut regarder pour trouver habitudes, pratiques ou simplement modes qui auraient pu facilement traverser la frontière.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'*American gentry* est en effet fortement influencée par le regain de propreté qui s'empare de l'élite anglaise, regain dû en partie aux écrits des médecins qui disent comprendre davantage le rôle de la peau, en partie à la mode dont George Bryan «Beau» Brummel est un audacieux porte-parole. Même si l'eau n'est pas toujours associée à la propreté, c'est à cette époque que les plus riches familles américaines importent d'Angleterre des baignoires de différents modèles, allant de la simple cuve ovale en tôle à la baignoire en tôle laquée et entourée d'une armature en bois. Plusieurs entrepreneurs ouvrent des «*Bathing Houses*» et certaines grandes villes font de même. New York, par exemple, dès 1792, possède une *bathing house offering fresh water, salt water, and warm water baths*. De tels services sont également offerts dans d'autres villes par l'intermédiaire d'entrepreneurs: à Baltimore par exemple, la demande est suffisamment grande dès 1803 pour qu'un fondateur puisse offrir des «*private and public baths*<sup>52</sup>». Ces bains, qu'ils soient pris dans les établissements publics ou dans les maisons des riches, l'étaient la plupart du temps dans de l'eau froide où le savon — qui existe depuis longtemps mais est surtout réservé à la lessive<sup>53</sup> — ne faisait pas encore partie du rituel. Dans les maisons privées, deux ou trois personnes pouvaient successivement utiliser la même eau, signe que la notion de propreté, même si elle est déjà associée à l'eau, est encore en pleine évolution.

Ces bains, il va sans dire, sont réservés à une infime partie de l'élite, car l'ensemble de la population se contente d'enlever le pire, c'est-à-dire la poussière,

---

<sup>52</sup> R. L. and C. L. Bushman, «The Early History of cleanliness», pp. 1215-1220. Pour de nombreux autres exemples, voir Harold Donaldson Eberlein, «When Society First Took a Bath», dans *Sickness and Health in America, Readings in the History of Medicine and Public Health*, Edited by Judith Walzer Leavitt and Ronald L. Numbers, Madison, The University of Wisconsin Press, 1978, pp. 336 ss.

<sup>53</sup> J. Larkin, *The Reshaping of Everyday Life 1790-1840*, pp. 163-164 et N. J. G. Pounds, *Heart and Home*, p. 193.

et de se passer de l'eau froide sur les mains et le visage<sup>54</sup>. Un bassin d'eau et une serviette suffisent généralement à ces ablutions partielles. Une étude effectuée à partir des *probate inventories* du *Chester County* en Pennsylvanie révèle en effet que les lave-mains, témoins privilégiés de l'hygiène, se retrouvent dans 1 % des foyers entre 1810 et 1819 et dans à peine 20 % entre 1840 et 1849<sup>55</sup>. D'ailleurs, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des manuels domestiques affirment que «a rinse in cold or warm water followed by a brisk rub with a towell would keep one clean<sup>56</sup>».

Il faut attendre les années 1820-1830 pour voir poindre les signes tangibles d'une progression dans l'utilisation de l'eau pour la toilette personnelle. Philadelphie, une des plus importantes villes américaine après New York, ne compte que 401 baignoires en 1823. Et ce ne sont évidemment pas des baignoires avec tuyauterie intégrée et reliées à un système d'aqueduc. En 1829, le Tremont House, hôtel prestigieux de Boston, met à la disposition de sa clientèle huppée huit baignoires dans son sous-sol. Il va sans dire que la tuyauterie n'est pas encore installée là non plus<sup>57</sup>. Quelques années plus tard, les grands hôtels de New York se mettront à la mode du jour en adoptant *water closet* et baignoires à roulettes. Enfin, dans les habitations comme dans les hôtels, les années 1830 verront les lave-mains et les bassins avec ou sans leur pot faire de plus en plus partie du mobilier des chambres à coucher. À certains endroits, on pourra même prendre un bain à l'eau froide dans sa propre chambre à l'abri des regards. Mais avant le milieu du siècle, même si se laver le visage et les mains tous les jours fait partie

---

<sup>54</sup> J. Larkin, *op. cit.*, pp. 163-164.

<sup>55</sup> Margaret Schiffer, *Chester County, Pennsylvania, Inventories, 1684-1850*, Exton, Pa., 1874, vol. 1, p. 141. Cité dans R. L. et C. L. Bushman, *op. cit.*, pp. 1226-1227.

<sup>56</sup> *Ibid*, p. 1217.

<sup>57</sup> *Ibid.*, et J. Larkin, *op. cit.*, pp. 164-165.

des mesures d'hygiène de plus en plus acceptées, l'écart reste immense entre les riches et le reste de la population<sup>58</sup>.

Au Bas-Canada, les bassins, les cuvettes et les cuves se retrouvent bien avant le XIX<sup>e</sup> siècle dans la plupart des foyers, riches et moins riches, parfois à plusieurs exemplaires. Mais comme tous ces contenants peuvent servir à plusieurs fins, ils ne sont pas les meilleurs indicateurs de l'hygiène corporelle. Les fontaines, généralement destinées aux ablutions des mains et du visage, sont également de mauvais témoins. En effet, les inventaires comptent beaucoup trop de «champlures» en bois ou en étain qui peuvent être apposées à plusieurs contenants tels des tonneaux ou des barriques et servir ainsi de réservoir d'eau à usage domestique. D'ailleurs, tout au long de la période étudiée, les fontaines sont en grande majorité concentrées dans les maisons des marchands et ne connaissent guère de progression (tableau 1). Les plus raffinées d'entre elles serviront de plus en plus d'objets décoratifs qu'on exhibera dans les salles à manger ou dans les salons. Les lave-mains, les essuie-mains et les baignoires sont en revanche d'un tout autre ordre.

Le lave-mains est un petit meuble qui se retrouve à quelques exemplaires seulement chez les Britanniques de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et ce n'est pas avant la deuxième décennie du siècle suivant qu'il connaît un peu de popularité chez les plus fortunés<sup>59</sup> (tableau 1). Dans la région de Montréal, par exemple, on en dénombre quelques-uns seulement entre 1807 et 1812 et environ 8 % une dizaine d'années plus tard. À quelques exceptions près, les propriétaires sont des marchands ou des membres des professions libérales avec une proportion à peu près égale de francophones et d'anglophones. Sans doute à cause de sa

---

<sup>58</sup> J. Larkin, *op. cit.*, pp. 164-165.

<sup>59</sup> Sur l'origine et l'évolution du lave-mains, voir J.-P. Goubert, *La conquête de l'eau...*, pp. 77-78. Voir aussi un ouvrage teinté d'un peu d'humour mais quand même bien documenté: Lawrence Wright, *Clean and Decent, The fascinating history of the bathrooms and the waterclosets*, Londres, s. l., 1960, pp. 81-83. Pour quelques exemples de propriétaires avant le XIX<sup>e</sup> siècle, voir les marchands de Québec John Spear en 1769 et Roderick Fraser en 1780 (ANQ-Q, greffe de C. Stewart, 12 janvier 1788).

TABLEAU 1				
Proportion d'inventaires contenant des fontaines et des lave-mains dans la région montréalaise				
(%)				
	1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Fontaines</b>	3	3	3	3
<b>Lave-mains</b>	0	1	8	20

nouveauté, ce petit meuble se trouve à l'unité seulement, même dans les grandes demeures qui comprennent plusieurs chambres. On en est encore au bassin et au pot à eau déposé sur le premier meuble venu. Il faut attendre les années 1830 pour voir une réelle progression et, encore là, elle demeure l'apanage des milieux aisés. Sur les 20 % des foyers qui en comptent au moins un, à peine 4 % ne sont pas des marchands. C'est un meuble encore essentiellement urbain (73 %) qui, lorsqu'il est adopté, l'est massivement puisqu'on en compte en moyenne 2,4 par foyer<sup>60</sup>. Parmi les familles qui en possèdent, quelque 50 % n'en ont qu'un seul et 30 % entre trois et cinq. Les lave-mains les plus communs sont faits de pin et les plus coûteux, en acajou ou peints imitation d'acajou, ne se retrouvent que chez les plus fortunés.

Ces meubles sont-ils simplement le reflet de la pénétration sur le marché d'un nouveau produit qui vient ajouter un peu au confort de l'individu de même qu'à l'apparence des chambres à coucher ou reflète-t-il plutôt une pratique hygiénique en nette progression? Sans doute un peu des deux à la fois, mais il est quand même surprenant que les couches moins à l'aise de la société n'aient pas davantage adopté ce meuble, peu coûteux s'il est fabriqué de bois commun tel le pin.

<sup>60</sup> Cette adoption massive par les plus aisés est confirmée par l'étude de Jean Provencher sur *Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859*, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 147. Sur les 46 chambres à coucher de ses 26 inventaires après décès (dont trois seulement datent d'avant 1829), il compte autant de lave-mains comportant un pot à eau et son bassin. Précisons toutefois que son échantillonnage est composé à plus de 50 % de marchands, et qu'il reflète exclusivement la population de Place-Royale.

L'essuie-mains ou ce qui peut en tenir lieu, existe probablement depuis toujours, mais il n'est pas nécessairement adopté par toutes les strates de la société. Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les notables de Québec en ont chez eux, qui dans la salle commune, qui dans le cabinet, qui dans la chambre à coucher<sup>61</sup>. Le marchand Nicolas Vollant de Québec en possède quelques-uns dans son magasin dès 1703 et par la suite, surtout après 1760, marchands et perruquiers en tiendront de bien plus grosses quantités en stocks<sup>62</sup>.

Cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient adoptés par tous. Une enquête effectuée entre 1740 et 1755 uniquement chez les artisans urbains révèle en effet que sa pénétration dans les foyers les plus modestes se fait avec une extrême lenteur. Dans les deux villes à l'étude, à quelques exceptions près, seuls les plus à l'aise des artisans en possèdent, soit les cordonniers et les menuisiers à Montréal, les tonneliers et les maçons à Québec, et les forgerons des deux villes<sup>63</sup>. D'après cette étude les artisans de Montréal en possèdent au moins deux fois plus que ceux de Québec et les familles qui s'en procurent le font généralement à la douzaine ou à la demi-douzaine, ce qui suggère une utilisation constante.

Le sondage effectué à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle révèle qu'aucun changement significatif n'est intervenu un demi-siècle plus tard. Entre 1792 et 1796, dans la région de Montréal comme dans celle de Québec, on ne signale des essuie-mains dans guère plus de 8% des inventaires, pour la plupart des inventaires de marchands et de membres des professions libérales. La progression est cependant notable dès le tournant du siècle à Montréal et une décennie plus tard à Québec.

---

<sup>61</sup> À titre d'exemples, voir les inventaires après décès de Charles Aubert de La Chesnaye, ANQ-Q, Greffe F. La Cetière, 27 octobre 1702 et du conseiller Charles de Monseignat, ANQ-Q, Ibid., 5 décembre 1718.

<sup>62</sup> ANQ-Q, Greffe F. La Cetière, inventaire de Nicolas Vollant, 15 février 1703. En 1781, le négociant John Welles en possède 84 dans son cabinet; ANQ-Q, Greffe J.-A. Panet, 13 octobre 1781.

<sup>63</sup> Pour la quinzaine d'années à l'étude, respectivement 39 et 21 inventaires après décès ont été utilisés. Voir J.-P. Hardy, «Quelques aspects du niveau de richesse...», RHAF, vol. 40, no. 3 (1987), pp. 339-372.

Dans les deux cas, il s'agit d'une augmentation de plus du double mais à quelque dix ans d'intervalle. La progression se poursuit par la suite pour atteindre un total de 28 % des inventaires à Montréal et de 36 % à Québec (tableau 2). Un peu plus de forgerons et de menuisiers qu'auparavant en possèdent mais l'essentiel de cette progression est due aux habitants dont le pourcentage dans les années 1830 atteint 36 % dans la région de Québec et 22 % dans celle de Montréal.

La quantité d'essuie-mains (tableau 3) présente dans chaque foyer peut aussi témoigner, dans une certaine mesure, de la lente adoption de cette pratique hygiénique chez certains groupes sociaux. Les marchands par exemple, qui en possèdent depuis longtemps, n'en ont pas nécessairement plus à la fin de la période étudiée, un peu comme si cette habitude était déjà acquise chez un certain nombre d'entre eux et ne progressait plus jusqu'aux années 1830: la moyenne d'essuie-mains se situe, selon les périodes, entre 12 et 27 à Québec et 19 et 38 à Montréal. Chez les habitants, bien au contraire, en passant graduellement d'une moyenne de 4 essuie-mains à 16 dans les deux régions entre 1792 et 1835, l'augmentation constante révèle bien que l'attitude est nouvelle.

<b>TABLEAU 2</b>				
<b>Proportion d'inventaires contenant des essuie-mains</b>				
<b>(%)</b>				
	1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Montréal</b>	8	19	26	28
<b>Québec</b>	8	11	24	36

<b>TABLEAU 3</b>				
<b>Nombre moyen d'essuie-mains par inventaire qui en contient</b>				
	1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Montréal</b>	21.6	15.8	12.5	25.2
<b>Québec</b>	7.1	9.8	13.4	14.9

Aucune illustration, aucune peinture de l'époque ne dépeint baigneurs ou baigneuses s'ébattant dans l'eau d'une rivière ou d'un lac avant le milieu du XIX<sup>e</sup>

siècle, même tout habillés, comme on en verra par la suite. Ce ne sont pourtant pas les lacs et les rivières qui manquent. Et les témoignages de bains pris à la maison, à l'auberge ou encore dans les arrière-cours sont très rares. Le bain avant le milieu du siècle ne fait pas partie des coutumes, même pas chez l'élite. Les réticences qui accompagnent l'utilisation de l'eau en Europe et aux États-Unis sont les mêmes au Bas-Canada. Les épidémies de choléra qui font des milliers de morts dans le Bas-Canada des années 1830 et dont une des causes de propagation est la pollution de l'eau au dire de certains médecins, dont celui de l'armée William Kelly, ne vient qu'accentuer les idées dominantes sur le recours à l'eau comme pratique de soins corporels<sup>64</sup>. Rien donc de surprenant à ce que l'on ne trouve aucune baignoire avant 1825 dans les inventaires et quelques-unes seulement par la suite chez les plus fortunés. Dans l'inventaire du marchand québécois Williams Burns en 1829, le notaire inscrit deux baignoires en tôle, l'une remise dans une *store room*, l'autre dans un magasin, deux endroits qui ont fait dire à un auteur qu'elles pouvaient être hors de service<sup>65</sup>. On ne sait rien d'autre sur ces baignoires mais le fait de remiser un objet aussi encombrant n'indique en rien qu'il n'est pas utilisé. À la même époque, Horace Dickinson, un des plus riches marchands anglais de Montréal en biens mobiliers, possède une baignoire pour adulte, une autre pour enfant, (*child's washing tub*) et trois autres cuves à laver en plus de cinq lave-mains et quatre pots de chambre. Le marchand William Gay, également de Montréal, possède quant à lui un modèle courant en Europe et dans les hôtels américains: «un bain roulant pour enfants<sup>66</sup>». Précisons que ces marchands sont

---

<sup>64</sup> Voir un extrait du rapport du médecin de l'armée William Kelly se référant à la ville de Québec en 1837 dans J. Hare, M. Lafrance, D. T. Ruddle, *Histoire de la ville de Québec*, p. 212.

<sup>65</sup> J. Provencher, *Les modes de vie...*, p. 148.

<sup>66</sup> Horace Dickinson détient une des plus grosses fortunes de Montréal à l'époque. Également transporteur avec au moins cinq bateaux à vapeur et plusieurs voitures, sa fortune mobilière, bateaux et voitures exceptés, s'élève à quelque 280 000 livres (#) alors que la moyenne des marchands de Montréal entre 1830 et 1835 se situe aux alentours de 20 000 livres. ANQ-M, greffe de N. B. Doucet, inventaire de Horace Dickinson, 2 juillet 1832. William Guay est aussi un marchand prospère avec une fortune mobilière de 34 145 livres. ANQ-M, greffe de Henry Griffin,

également beaucoup mieux pourvus que la plupart de leurs collègues en instruments reliés à l'hygiène corporelle. Lave-mains, pots de chambre, tasses à barbe et rasoirs figurent en effet en plusieurs exemplaires dans leurs inventaires. Ils ne sont évidemment pas les seuls parmi l'élite à posséder des baignoires et à prendre occasionnellement des bains. Des cuves en bois et en tôle de toutes dimensions sont disponibles en grand nombre de sorte que certains n'ont pas attendu l'achat d'une baignoire pour aller plus loin que les simples ablutions partielles. C'est du moins ce que suggère le cas des marchands Henry Jackson et Henry Durrel qui se contentent, l'un d'une «cuve servant de bain», l'autre d'une *bath pan*. Le fait que l'on ait jugé nécessaire de préciser l'utilisation de ces contenants traduit probablement très bien la nouveauté et la rareté de cette pratique hygiénique parmi les plus fortunés de la société.

Pourtant, il en est sûrement certains qui imitent la femme du gouverneur, Lady Aylmer, qui prend une douche quotidienne avant son petit déjeuner, même s'il semble que ce soit davantage pour des raisons de santé et de bonne forme que pour des raisons purement hygiéniques<sup>67</sup>. Il en est d'autres aussi qui fréquentent les bains publics dès le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle même s'ils sont encore peu nombreux. Kamouraska, un petit village situé en aval de Québec le long du Saint-Laurent et ne comprenant guère plus d'une cinquantaine de maisons en 1815, jouit déjà d'une réputation de station balnéaire que l'arpenteur-général du Canada Joseph Bouchette décrit ainsi:

...et l'on y trouve aussi de très bonnes boutiques et des artisans: il y a pareillement une ou deux auberges, où les voyageurs peuvent être logés commodément et bien nourris. Durant l'été, ce

---

inventaire de William Gay, 31 août 1832.

<sup>67</sup> ...*I am no longer subject to taking cold as I used to be on every occasion, which change for the better I attribute to early rising and a daily use of shower bath before breakfast, besides a ride of 2 hours and sometimes a second ride late in the evening.* Lady A. Aylmer, «Recollections of Canada, 1831», *Rapport des archives de la province de Québec, 1934-1935*, Québec, pp. 312-313. La douche apparaît ici directement associée à la bonne forme et à la santé, au même titre que le lever matinal et la promenade à cheval.



village devient vivant, par le grand nombre de personnes qui s'y rendent pour rétablir leur santé, ayant la réputation d'être un des endroits les plus sains de toute la basse province: on y prend aussi les eaux, et il s'y rend beaucoup de personnes pour les avantages des bains de mer<sup>68</sup>.

On ne sait rien du nombre de personnes qui fréquentent Kamouraska à cette époque mais sa réputation ne cesse de croître. En 1821, William Croft, tenancier du Café de Kamouraska, peut se permettre d'annoncer dans la *Gazette de Québec* que sa maison contient quelques chambres avec bains chauds ou froids et qu'il offre aussi à sa clientèle des «rafraîchissements prêts en tout temps; jambon froid, thé, café...vins et liqueurs». En 1824, son entreprise semble avoir prospéré puisqu'il offre désormais aux dames et aux messieurs, en plus du logement et de la pension, «des bains chauds, froids et de pluie dans sa maison». En bon homme d'affaires et tout à fait au courant des dernières modes en Angleterre et en France, Croft tient à préciser que l'air et les bains de Kamouraska sont très recommandés par les médecins<sup>69</sup>. Vers les années 1830, l'endroit est connu comme *the watering-place of Canada* selon les dires du voyageur John MacGregor et le petit village abrite déjà plusieurs auberges, certaines plus confortables que d'autres, qui feront le bonheur de nombreux voyageurs circulant entre les Maritimes et le Bas-Canada<sup>70</sup>. Au milieu du siècle, le petit village de Cacouna situé à quelques milles de Rivière-du-Loup, prend la relève et devient avec ses quelque 200 chalets à louer le *Brighton* du Canada, la station balnéaire

---

<sup>68</sup> Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les Etats Unis de l'Amérique*, Londres, Imprimé par W. Faden, 1815, p. 550.

<sup>69</sup> Pour l'annonce de 1821, voir Réналд Lessard, «Les premiers bains publics de Québec 1817-1823», *Cap-aux-Diamants*, vol. 1, no 2, (été 1985), p. 44. Pour celle de 1824, voir la *Gazette de Québec*, 8 juillet 1824.

<sup>70</sup> Voir, entre autres, les récits de John MacGregor et Sir George Head cités dans E. C. Guillet, *Pioneer Inns and Taverns...*, vol. 2, pp. 26 et suiv.

où l'élite se fait un devoir de se rendre. Encore à cette époque, l'eau salée a la réputation de posséder des vertus thérapeutiques si puissantes que l'on ne se contente pas de s'y baigner, il faut aussi la boire<sup>71</sup>.

Les bains ne sont pas populaires uniquement dans les stations balnéaires, suivant en celà le courant anglais, français et américain qui prend de l'ampleur dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>; il l'est aussi dans les grandes villes ou de nombreux établissements de bains publics voient le jour. Québec et Montréal n'échappent pas à ce mouvement qui, à certains endroits, sera de très courte durée.

Dès l'automne 1817, une première Maison des Bains voit le jour à Québec sous l'initiative, semble-t-il, du jeune avocat Robert Christie qui la vend quelques mois plus tard au shérif Philippe Aubert de Gaspé. Ce dernier, après avoir déménagé sa Maison des Bains dans un bâtiment plus spacieux l'année suivante, décide de moderniser son équipement. On trouve désormais des bains dans au moins six chambres — ce qui signifie qu'il y en avait moins auparavant — et l'eau, chauffée dans la chambre du «bouilloir», est acheminée dans les chambres au moyen de pompes. En plus d'offrir le gîte et le couvert, on y construit dans un bâtiment adjacent un «jeu de paume ou pelottes» puis, en 1822, on offre aussi des bains chauds ou froids d'eau salée de Kamouraska. L'année suivante, Philippe Aubert de Gaspé éprouve de sérieux problèmes financiers avec toutes ses propriétés et se voit forcé de les vendre aux enchères. On ne sait pas ce qu'il advint par la suite de ces bains réservés à une élite et qu'on dit tout de même publics; il est clair toutefois que c'est un service offert aux «convalescents» et que

---

<sup>71</sup> Cacouna semble avoir une réputation surfaite; ses 200 chalets, au dire de Samuel P. Day, seraient loués à des prix exorbitants et l'ameublement laisserait à désirer, ne comprenant que deux tables, deux lits, une chaise et une cruche d'eau. Cité dans E. C. Guillet, *op. cit.*, p. 25.

<sup>72</sup> Pour le courant anglais, voir les ouvrages déjà cités de P. J. Corfield et R. Porter. Pour la France, voir, entre autres, les chiffres que Jean-Pierre Goubert nous livre sur la multiplication des bains dans *La conquête de l'eau*, p. 81. Sur les différents mouvements et organismes qui prônent la valeur thérapeutique de l'eau, voir, pour l'Europe, Roy Porter (dir.), *The Medical History of Waters and Spas*, London, Wellcome Institute for the History of Medicine, 1990, p. 147; pour les États-Unis, consulter Susan E. Cayleff, *Wash and Be Healed, The Water-Cure Movement and Women's Health*, Philadelphia, Temple University Press, 1987, 247p.

les médecins provenant de l'extérieur de Québec sont invités publiquement à utiliser ces bains gratuitement afin, sans doute, de les promouvoir<sup>73</sup>. À la même époque, Christie et de Gaspé connaissent un sérieux concurrent en la personne du cabaretier Nicolas-François Mailhot, propriétaire d'un hôtel de luxe rue Saint-Jean depuis 1811, lorsqu'il décide d'agrandir son entreprise en 1818 afin d'y ajouter une maison de bains. Le premier étage est réservé à trois baignoires tandis que les deux autres abritent des salles d'attente et des chambres<sup>74</sup>.

Dans les années 1830, plusieurs autres établissements hôteliers, certains nouveaux, d'autres anciens, offriront un service de bains, sans préciser toutefois si ce sont de simples baignoires ou de véritables bains publics. Parmi ceux-ci, signalons l'hôtel Albion de Québec à partir de 1834<sup>75</sup>, l'Hôtel des Sources de Varennes dont le propriétaire annonce, en plus des bains, des «chambres pour les familles privées... deux salons privés, un pour les dames et l'autre pour les messieurs<sup>76</sup>»; les Bains de la Cité de Montréal, «situés sur la rue des Commissaires dans une des parties les plus salubres et aérées de cette ville et [où] le balcon commande une des plus belles vues du Saint-Laurent<sup>77</sup>». Il en est quelques autres qui ouvrent leurs portes à cette époque mais il est inutile ici d'allonger la liste. Ce qu'il importe de retenir, c'est que le discours de tous ces établissements, de tous ces bains, parlent d'abord et avant tout de santé et de loisir et jamais de propreté. Tous les témoignages concordent sur cet aspect: de l'hôtel

---

<sup>73</sup> Toutes les informations sur la Maison des Bains ayant appartenu à Robert Christie et à Philippe Aubert de Gaspé proviennent de R. Lessard, «Les premiers bains publics de Québec 1817-1823», *Cap-aux-Diamants*, pp. 43-44. La plupart de ses informations viennent de la *Gazette de Québec*.

<sup>74</sup> *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VI, p. 532 et Ville de Québec, *Étude d'ensemble des sous-secteurs des pauvres et Charlevoix*, Québec, Service de l'urbanisme de la ville de Québec, 1992, Tome 1, p. 115. Nous remercions William Moss, archéologue en chef de la Ville de Québec, d'avoir eu l'amabilité de nous fournir les informations sur l'hôtel Mailhot.

<sup>75</sup> Ville de Québec, *Étude d'ensemble...*, p. 30.

<sup>76</sup> *La Minerve*, 5 mai 1834.

<sup>77</sup> *La Minerve*, 18 mai 1835.

des bains de Philippe Aubert de Gaspé à la baignoire de Lady Aylmer en passant par l'Hôtel des Sources de Varennes, la propreté n'est jamais mentionnée et, devons-nous ajouter, la masse de la population est tout à fait étrangère à ces nouveautés.

En fait, pour la très grande majorité de la population, l'eau est essentiellement utilisée pour les ablutions partielles: le visage, les mains et, espérons-le, les cheveux et les pieds de temps à autres. On ignore tout des soins apportés aux parties intimes; les seuls objets qui auraient pu nous mettre sur quelque piste, les seringues, sont trop enveloppées de confusion. Celles-ci peuvent en effet tout aussi bien servir à la toilette intime qu'au lavement, une vieille thérapie digestive encore répandue à l'époque, bien que fortement contestée. Mais peu importe l'utilisation que l'on veut bien lui prêter, c'est un instrument réservé aux plus riches et qui perd de son importance dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. À Montréal par exemple, entre 17 et 20 % des marchands et des membres des professions libérales en possèdent au moins une à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle tandis que dans les années 1830 on en retrouve chez 2 % des marchands seulement. Le recours plus fréquent aux services des médecins dont les effectifs augmentent considérablement en ce premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle explique sans doute la diminution de cet instrument dont l'utilisation demeure toujours controversée en Europe<sup>78</sup>.

---

<sup>78</sup> Sur les effectifs médicaux au Bas-Canada, voir Barbara Tunis, «Medical Education and Medical Licensing in Lower Canada: Demographic Factors, Conflict and Social Change», *Histoire sociale* / *Social History*, vol. XIV (n° 27), mai 1981, pp. 67-91. À noter que les chiffres annoncés par Tunis sont basés sur des documents officiels et qu'ils sont sans doute sousestimés. Par exemple, en 1788-1789, 40 membres du corps médical obtiennent une license alors que l'effectif réel est d'environ 120 personnes. Informations tirées de Renald Lessard, *Pratique et praticiens en contexte colonial: le corps médical canadien aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, Université Laval, thèse de doctorat en histoire, 1994, chapitre VIII. Voir également du même auteur *Se soigner au Canada aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Hull, Musée canadien des civilisations, 1989, p. 31.

## 2.2. De l'utilisation du savon

Quelle est la part du savon dans ces ablutions partielles qu'on effectue le plus souvent avec l'eau du puits au retour du travail ou le pot à eau de la chambre à coucher au lever? Et qu'en est-il au juste des bains que les plus fortunés peuvent se permettre?

Le savon, on le sait, existe depuis longtemps. Dès le Moyen-Âge et même au delà, certaines villes ont déjà leur fabrique de savon mais avant le XIX<sup>e</sup> siècle, son utilisation est réservée aux seules classes supérieures<sup>79</sup> et ce n'est pas avant le milieu du siècle qu'il se généralise en Europe comme aux États-Unis<sup>80</sup>.

En France, le savon est promu dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle mais il est surtout considéré comme un coûteux cosmétique pour dames. Vingt-cinq ans plus tard, les traités d'hygiène mettent encore en garde les citoyens contre ses effets néfastes<sup>81</sup>. Entre le discours et la pratique, l'écart est toujours grand, comme il l'est dans le domaine de l'utilisation de l'eau.

En Angleterre, on constate une nette augmentation de la consommation de savon dans la première moitié du siècle, mais il faut quand même attendre après 1850, lorsqu'on aura aboli la taxe sur le savon (1853), pour qu'il devienne un objet moins luxueux et plus accessible à la population<sup>82</sup>.

Au Bas-Canada, la situation diffère peu. Nombreux sont ceux qui possèdent du savon mais il s'agit le plus souvent d'un savon grossier que l'on conserve probablement pour la lessive, tout comme aux États-Unis<sup>83</sup>. Le savon fin, connu

---

<sup>79</sup> N. Pounds, *Hearth and Home...*, p. 193. Voir aussi R. L. et C. L. Bushman, *op. cit.*, pp. 1216-1217 et 1232-1233.

<sup>80</sup> R. L. et C. L. Bushman, *op. cit.*, pp. 1223 et 1228.

<sup>81</sup> G. Vigarello, *Le propre et le sale...*, pp. 183-184.

<sup>82</sup> N. Pounds, *op. cit.*, p. 193 et R. L. et C. L. Bushman, *op. cit.*, p. 1234.

<sup>83</sup> Pour le Bas-Canada, voir R. L. Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'habitant...*, pp. 406-407; pour les États-Unis, voir R. L. et C. L. Bushman, *op. cit.*, pp. 1233-1234 et J. Larkin, *The Reshaping of Everyday Life...*, pp. 163-164.

sous le nom de «savonnette», se vend dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle à Québec comme à Montréal, mais il est l'apanage de l'élite seulement et, ne l'oublions pas, il est presque exclusivement destiné au rasage d'après la description qui en est faite. Les inventaires de magasin des marchands et négociants québécois Charles-Aubert de La Chesnaye, Nicolas Vollant et Dominique Bergeron en contiennent d'assez bonnes quantités (une trentaine environ chacun) dès la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle mais, comme en font foi de nombreux inventaires après décès, leurs principaux clients sont des conseillers, des procureurs, des orfèvres et quelques marchands<sup>84</sup>. La «savonnette à main», celle qui est réellement destinée à une pratique hygiénique autre que le rasage, existe aussi mais elle n'apparaît que très rarement dans les inventaires après décès d'avant le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Par contre, tout de suite après le changement officiel de régime, l'apothicaire Henry Taylor en offre à sa clientèle par l'intermédiaire d'une annonce dans la *Gazette de Québec* du 28 juin 1764. Par la suite, mais surtout vers la fin du siècle, le «savon de Windsor», le «savon de France» et le «savon superfin» ne sont plus des denrées aussi rares; les marchands, les perruquiers et les parfumeurs en possèdent en stock même si les quantités sont minimales par rapport à la savonnette destinée à la barbe. Il s'en fabrique même ici, entre autres à la manufacture de messieurs Darling et Brady et chez le fabricant Thomas Richard qui utilisent tous deux la *Gazette de Québec* de 1797 pour publiciser leur «savon superfin» exclusivement pour la toilette<sup>85</sup>.

Il ne fait donc aucun doute que le savon destiné à la toilette personnelle est disponible sur le marché urbain canadien tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle;

---

<sup>84</sup> Pour quelques exemples, voir aux endroits suivants: ANQ-Q, greffe F. La Cetière, inventaire de Charles Aubert de La Chesnaye, 27 octobre 1702; greffe F. La Cetière, inventaire de Nicolas Vollant, 15 février 1703; greffe P. Rivet, inventaire de Dominique Bergeron, 21 mai 1710.

<sup>85</sup> Le «savon de Windsor» est mis en vente par le marchand James Graig dans la *Gazette de Québec* du 15 juillet 1784. Le «savon de France» fait partie de l'inventaire du magasin du marchand Michel Bouchoux de Québec, ANQ, greffe J. N. Pinguet, inventaire du 12 juin 1787. L'annonce du manufacturier de savon Thomas Richards se trouve dans la *Gazette de Québec* du 1<sup>er</sup> juin 1797 et celle de Darling et Brady dans la *Gazette de Québec* du 1<sup>er</sup> janvier 1797.

l'augmentation des annonces dans les journaux de la fin du siècle donne toutefois l'impression que le savon devient à cette époque un produit de consommation courante. Voyons ce qu'en disent les inventaires et essayons de voir à quel moment il se propage?

Nous aurions évidemment aimé distinguer en toutes circonstances le savon de toilette du savon à barbe; de même, aurions-nous aimé connaître l'usage que chacun faisait de ces savons car la savonnette vendue pour la barbe pourrait très bien servir aux ablutions. Les inventaires après décès ne répondent malheureusement pas à ces questions et aucun autre document, à notre connaissance, ne nous apporte des éclaircissements, quelque partiels qu'ils soient. Tout en prenant en considération le fait que les notaires aient pu omettre ces objets, non pas à cause de leur valeur dérisoire comme on le laisse souvent entendre — c'est, en fait, un produit rare et relativement coûteux — mais parce que c'est un objet personnel, et en n'ignorant pas non plus que les savonnettes peuvent être utilisées indistinctement pour la barbe et les ablutions, nous avons quand même recensé toutes les savonnettes, les boîtes à savonnette et les quelques savons inventoriés avec les articles de toilette afin de bien les distinguer du savon à lessive qui ne se trouve généralement pas dans un cabinet ou une chambre à coucher, des endroits généralement peu appropriés pour ranger le matériel pour la lessive. Les quelques données qui en ressortent, si différentes soient-elles d'un groupe social à l'autre, permettent de constater que l'impression qui se dégage des annonces de journaux et des stocks des magasins ne correspond pas à la réalité du début du XIX<sup>e</sup> siècle. En fait, la propagation du savon de toilette ou de rasage s'est effectuée très lentement et tardivement, mais guère plus qu'en Europe ou qu'aux États-Unis.

Dans la région de Montréal par exemple, les premières savonnettes n'apparaissent pas avant la période 1807-1812 et jusqu'aux années 1830, ce sont les marchands suivis des membres des professions libérales qui en possèdent le plus. Les quantités sont toutefois minimales, deux au maximum chez les marchands, une seule ailleurs, pour une moyenne qui augmente peu durant tout le premier

tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, signe évident que ce n'est pas un produit qu'on emmagasine comme le savon à lessive<sup>86</sup>. Pour l'ensemble de la population de la région de Montréal — urbaine et rurale — il y a augmentation du nombre de familles qui en possèdent mais elle demeure faible: on passe de de 3 à 10 % entre les années 1807-1812 et 1830-1835 (tableau 4). C'est bien peu, mais tout relatifs qu'ils soient — car rien ne nous assure qu'ils sont tous recensés —, ces chiffres révèlent bien que le savon dans ce deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle progresse constamment mais ne fait pas encore partie des pratiques courantes d'hygiène corporelle en pleine mutation. D'ailleurs, de la trentaine de récits de voyage parcourus, aucun ne fait allusion à l'utilisation du savon. En ce domaine comme en bien d'autres, on vit à l'heure de l'Amérique. Dans les établissements publics comme dans les maisons des particuliers, l'utilisation courante du savon est l'affaire de la deuxième moitié du siècle seulement et les années 1825-1830 sont simplement le prélude à un mouvement où santé personnelle et publique, hygiène et distinctions sociales se conjugueront pour imposer le savon. C'est en effet durant ces années qu'un vent de modernisation atteint les grands hôtels américains et canadiens qui s'efforcent de répondre aux nouvelles exigences d'une élite continentale de plus en plus voyageuse de même qu'aux plaintes de nouveaux immigrants.

<b>TABLEAU 4</b>		
<b>Importance de la savonnette dans la région montréalaise</b>		
	Pourcentage*	Moyenne**
1792-1796	0	0.0
1807-1812	3	1.0
1820-1825	6	1.1
1830-1835	10	1.4

\* Pourcentage d'inventaires contenant des savonnettes

\*\* Moyenne de savonnettes par inventaire qui en contient

<sup>86</sup> Les savonnettes sont généralement inventoriées dans les inventaires avec les autres objets personnels tels les rasoirs, les boîtes à savon, les peignes et les miroirs alors que le savon à lessive est souvent au grenier ou encore accompagné de cuves, cuvettes et barils.



Aux États-Unis, ce n'est pas avant 1829 que le célèbre hôtel de Boston, le *Tremont House*, met à la disposition de ses clients des barres de savon qui font très dernière mode avec les baignoires tout récemment installées<sup>87</sup>. Et c'est une dizaine d'années plus tard seulement que le fabricant de savon James Gamble et le fabricant de chandelles William Procter s'unissent pour fonder la firme que l'on connaît aujourd'hui. Cette entreprise mettra moins de temps à imposer ses savons sur le marché qu'à implanter l'habitude de l'utiliser pour la toilette personnelle. En effet, à l'instar des 600 autres petites firmes de savon que les États-Unis comptent en 1860, sa publicité ne contient aucunement l'idée de l'employer pour se laver le corps. D'ailleurs, quelques compagnies seulement fabriquaient du savon fin comme il s'en faisait depuis longtemps déjà à Paris et à Londres<sup>88</sup>.

Au Bas-Canada, c'est également à la même époque, soit les années 1825-1830, que l'on assiste à un début de modernisation: les baignoires de fer blanc et de zinc remplacent celles en tôle dans les propriétés les plus cossues<sup>89</sup>; quelques hôtels ajoutent baignoires ou salle de bains dans certaines chambres. Nous avons déjà mentionné l'hôtel de *Varenes* près de Montréal; l'hôtel *Albion* de Québec connaît une semblable situation: lorsque Christian Hoffman l'achète de l'homme d'affaires ruiné John Cannon en 1834, il s'empresse d'y installer plusieurs baignoires<sup>90</sup>. On ne sait pas si le savon faisait partie de ce mouvement bien qu'on n'en faisait nullement mention dans les annonces publicitaires, à l'inverse des américaines qui insistaient sur ce nouveau service à la clientèle. Chose certaine, à la même époque, sans doute pour répondre à une nouvelle demande, importateurs et commerçants publicisent de plus en plus fréquemment dans les

---

<sup>87</sup> R. L. et C. L. Bushman, *op. cit.*, p. 1234.

<sup>88</sup> *Ibid.*, pp. 1234-1235. Pour une discussion sur le rôle des fabricants dans la diffusion du savon, voir les pages 1236 à 1238.

<sup>89</sup> Quelques exemples de baignoires sont rapportées dans J. Provencher, *Les modes de vie de la population...*, pp. 149-150.

<sup>90</sup> Ville de Québec, *Étude d'ensemble des sous-secteurs des pauvres et Charlevoix*, tome 1, pp. 29-30. Sur la vie mouvementée de John Cannon, voir *DBC*, vol. VI, p. 130.

journaux les nouveaux arrivages de produits reliés aux soins du corps: brosses à cheveux, à hardes, à ongles, à dents mais également boîtes de savonnets et savons de toutes sortes: superfin, parfumé, de fantaisie, de Castille, de Windsor.

### 3. L'apparence

L'eau, nous l'avons vu pour la France et l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> et du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, joue un rôle bien secondaire dans les pratiques d'hygiène personnelle aussi bien de l'élite que de la masse. C'est plutôt l'apparence qui domine la presque totalité de la scène de la propreté, au point de cacher les quelques mutations qui s'accomplissent grâce à un lent apprivoisement de l'eau. Le Bas-Canada n'échappe pas à cette tendance de sorte que l'apparence y joue aussi un rôle capital. Et les atouts pour bien paraître sont sensiblement les mêmes: les vêtements d'abord, qui méritent une étude à eux seuls et qui ne retiendront pas notre attention ici; la barbe et les cheveux ensuite; puis le teint et les dents que l'on veut toujours de plus en plus blancs.

#### 3.1. La barbe

C'est lors d'une visite chez les Pères Jésuites de Québec que Pehr Kalm nous apprend qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, «tous les Français du Canada, les hommes de qualité comme les autres» se rasent la barbe<sup>91</sup>. C'est le seul moment de son séjour où Kalm fait allusion à la barbe, lui pourtant si prolifique par ailleurs sur les perruques et sur la chevelure des femmes et des hommes. Par la suite, c'est le silence total: même les voyageurs du premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle n'en font nullement mention, eux qui ont visité certaines régions «frontières» où l'on ne se rasait sûrement pas tous les jours. Sans doute en ce domaine la mode, entendons celle de la ville et des villages, est-elle aussi immuable que dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre où durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle et même durant la première partie du siècle suivant, il était si mal vu de porter la barbe que ceux

---

<sup>91</sup> P. Kalm, *Voyage de Perh Kalm au Canada en 1749...*, p. 239.

qui osaient le faire s'exposaient aux réprimandes des proches. C'est ainsi que dans les colonies voisines certains se feront refuser la communion tout simplement parce qu'ils portent la barbe. Même la moustache n'apparaît qu'à partir des années 1820 et seulement chez les plus fanatiques de la mode<sup>92</sup>.

Au Canada, les portraits effectués avant 1850 confirment cette stabilité dans la mode de la barbe. Que l'on pense au *Pierre-Amable De Bonne* et au *James McGill* de William Berczy au début du siècle ou, un peu plus tardivement, au *François-Xavier Paradis*, un marchand du quartier Saint-Roch de Québec peint par Antoine Plamondon en 1842, la barbe et même la moustache sont tout à fait absentes de ces portraits d'artistes dont la préoccupation première à l'époque est la recherche du réalisme<sup>93</sup>.

S'il est vrai que le port de la barbe ne fait pas partie de la mode du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle ni des coutumes de la masse — tous les indices connus ne peuvent mentir —, le nombre d'objets reliés au rasage que l'on peut tirer des inventaires après décès ne reflèteraient nullement la réalité<sup>94</sup>. Il n'y aurait en effet guère plus de 10 % des habitants et 13 % des marchands qui se raseraient eux-mêmes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (tableau 5), ce qui est peu probable, surtout dans le cas des habitants, même si le recours au perruquier et au barbier est chose courante à la ville. Il faut donc accorder une importance toute relative à ces données et s'attarder plutôt à la progression du nombre de foyers qui possèdent des rasoirs durant cette période. Chez les habitants de la région de Montréal par exemple, le pourcentage passe de 10 à 25 % de 1792-1796 à 1830-1835 et chez les marchands, de 13 à 43 %. Le plus fort de la progression se serait fait sentir un

---

<sup>92</sup> J. Larkin, *The Reshaping of Everyday Life...*, pp. 183-184.

<sup>93</sup> Voir ces portraits ainsi que de nombreux autres dans l'excellent travail entrepris par le Musée du Québec sous la direction de Mario Béland, *La peinture au Québec, 1820-1850. Nouveaux regards, nouvelles perspectives*, Québec, Musée du Québec/ Les Publications du Québec, 1991, 605 p.

<sup>94</sup> Ces objets sont, en plus du rasoir, tous ceux qui révèlent la présence d'un rasoir: étui, pierre, courroie et boîte à rasoir, auxquels il faut ajouter boîtes de rasage et troussees qui apparaissent à partir des années 1825 et qui appartiennent surtout à l'élite marchande et professionnelle.

peu plus hâtivement chez les seconds que chez les premiers, soit dès les années 1815-1820. Les marchands, comme dans bien d'autres domaines, donnent le pas<sup>95</sup>.

TABLEAU 5				
Proportion d'inventaires contenant des objets reliés au rasage dans la région montréalaise				
	(%)			
	1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Habitants</b>	10	12	12	25
<b>Marchands</b>	13	11	27	43
<b>Artisans</b>	8	25	—	31
<b>Toutes occupations</b>	14	13	—	27

Même si le rasoir n'est pas un objet de peu de valeur<sup>96</sup> que les notaires pourraient omettre aisément, le recours fréquent aux barbiers et aux perruquiers nous interdit de prendre trop à la lettre les données tirées des inventaires. Barbiers et perruquiers sont pourvus d'un équipement à la fine pointe du métier dès le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>97</sup> et leurs services sont fréquemment requis par les marchands, les fonctionnaires, les membres des professions libérales mais également par quelques

<sup>95</sup> Les études effectuées sur Place-Royale confirment la rareté des objets reliés au rasage et ceux qui possèdent serviette ou bassins à barbe sont toujours soit des aubergistes, soit de riches commerçants. Voir Monique La Grenade-Meunier, *Les modes de vie à Place Royale, 1760-1820*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1985, pp. 119-120.

<sup>96</sup> Bien au contraire, le rasoir coûte cher. Dans son *Peuple de Paris*, p. 157, D. Roche considère que la rareté des rasoirs dans les inventaires pourrait justement s'expliquer par leur valeur élevée.

<sup>97</sup> En 1748, l'équipement du perruquier Joseph Ladrière de Québec comprend 18 rasoirs avec manches de balleine (sic) et de corne, une pierre à rasoir montée sur bois, deux paires de ciseaux moyens, deux petits bassins à barbe de terre vernie blanche et bleue. ANQ-Q, greffe J.-A. Panet, inventaire du 20 juin 1748. Pour un inventaire un peu plus tardif et contenant sensiblement la même chose, voir celui du perruquier Antoine Parent, ANQ-Q, greffe J.-A. Panet, inventaire du 11 août 1777.

artisans et journaliers<sup>98</sup>. L'absence de rasoir dans une maison ne signifie pas toujours non plus qu'on ait constamment recours au spécialiste. Étant donné que le rasage n'est pas une pratique quotidienne<sup>99</sup>, il est toujours possible, d'une part, d'utiliser son couteau de poche ou toute autre lame qui, une fois bien affûtée, peut combler les besoins de ceux qui ne peuvent se procurer un rasoir. D'autre part, il est aussi possible d'en louer, en tout cas au XIX<sup>e</sup> siècle, comme en fait foi cette annonce du perruquier Jean-Baptiste Lecaïre de Montréal:

Aux messieurs qui ont l'habitude de se raser eux-mêmes, J.-B. Lecaïre avertit qu'il vient de recevoir un grand assortiment de rasoirs qu'il louera et entretiendra en bon état pour la modique somme d'une piastre par année, moitié payable à la livraison. Il continuera à raser et coiffer ceux qui voudront bien s'adresser à lui<sup>100</sup>.

Ces quelques modifications — un plus grand nombre de foyers qui possèdent un rasoir et le recours moins fréquent aux barbiers et aux perruquiers, c'est-à-dire une individualisation de la pratique du rasage<sup>101</sup> — parlent plus de changement dans les habitudes que de progrès dans la pratique du rasage. L'évolution la plus notable se situe toutefois dans la panoplie et le raffinement des objets reliés au rasage, signes d'une préoccupation de plus en plus poussée pour cette pratique de la toilette personnelle. Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, les

---

<sup>98</sup> Le recours aux services des barbiers et perruquiers par les gens des classes populaires apparaît beaucoup plus fréquent au XVIII<sup>e</sup> qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. L'inventaire après décès d'un modeste cordonnier de Québec, Pierre Lanclu dit Lapierre, précise que celui-ci compte parmi ses dettes passives «6 mois de barbe» au perruquier François Noiseux; ANQ-Q, greffe C. Barolet, inventaire du 15 décembre 1749. J'ai cherché en vain de tels exemples durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>99</sup> Philippe Aubert de Gaspé, dans ses *Mémoires*, p. 106, affirme que le jour de barbe des Récollets est le samedi et qu'ils se rasent généralement eux-mêmes.

<sup>100</sup> *La Minerve*, 10 juillet 1828.

<sup>101</sup> Même les notables semblent vouloir se raser eux-mêmes de temps à autre et, conséquemment, avoir moins recours au perruquier à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est du moins ce que suggèrent les instruments de certains notables. Voir par exemple les deux boîtes de «savon à raser» que le sculpteur François Baillargé achète en 1793. ANQ-Q, Livre de comptes de François Baillargé (1784-1800), 7 août 1793.

barbiers-chirurgiens et les perruquiers, nous l'avons déjà noté, possèdent tout ce qu'il faut pour «faire le poil»: rasoirs, pierres, ciseaux, plats à barbe et miroirs, le tout à plusieurs exemplaires et même quelques pinces à poil et «frottoirs à rasoirs». Certains notables sont aussi très bien équipés<sup>102</sup>, mais pour la majorité de la population, le rasoir suffit, accompagné parfois d'une pierre pour l'aguiser et plus rarement du plat à barbe. C'est en effet le rasoir, muni ou non de son étui, qui domine dans les inventaires de tous les groupes sociaux jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Apparaissent graduellement par la suite les «boîtes» et les «trousses de toilette», contenant qui renferment généralement un rasoir, une savonnette, un peigne, une brosse et une courroie puis, après 1825, marchands et professionnels disposent de «boîtes de rasage», de «malettes de toilette» ou de «*dressing cases*», petits nécessaires à la dernière mode qu'affectionne particulièrement l'élite voyageuse. Ces nouveaux produits témoignent à coup sûr d'une certaine aisance matérielle mais ils dénotent aussi, de la part des fabricants et des consommateurs, un souci grandissant pour cette pratique de la toilette personnelle.

### 3.2. La perruque

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, «...ceux qui sont très âgés et distingués portent des perruques bouclées; les plus jeunes ont des perruques, ou leurs propres cheveux, en forme de bourse<sup>103</sup>». La perruque est donc portée par ceux que le naturaliste Pehr Kalm appelle les «gens de qualité», c'est-à-dire non seulement ceux qui gravitent autour du gouverneur et de l'intendant mais aussi les plus à l'aise des entrepreneurs et des artisans tel que l'attestent certains inventaires après décès de la même époque. L'entrepreneur en maçonnerie Michel Jourdain avec ses cinq «perruques brunes» en mauvais état rangées dans son cabinet et deux autres «vieilles» qui traînent dans la cuisine; le forgeron Pierre Maillou et le charpentier

---

<sup>102</sup> Le conseiller François Étienne Cugnet est un bon exemple. Voir son inventaire après décès dans ANQ-Q, 31 août 1751.

<sup>103</sup> P. Kalm, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, p. 183.

François Charlery avec chacun une vieille perruque en sont quelques exemples seulement<sup>104</sup>.

Les perruquiers de Montréal et de Québec peuvent offrir à leur clientèle une panoplie de modèles que l'on retrouve évidemment en France et qui satisfont tous les goûts en même temps qu'ils répondent à toutes les circonstances: les perruques à la brigadière ou à la cavalière, à l'espagnole, en papillote, nouées, carrées et les perruques d'abbé qui sont plus populaires dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle; les perruques en tresse, à bonnet et à bourse, plus sobres que les précédentes et qui semblent plus à la mode à partir des années 1750. Entièrement blanc, blond, brun, noir, gris ou un mélange de noir et de gris sont les couleurs préférées de l'époque. Ces perruques sont souvent agrémentées de bourses à perruque, sortes de petits sacs qui servent à soutenir les cheveux derrière la tête<sup>105</sup>. Certaines de ces coiffures sont importées, d'autres sont fabriquées sur place par les perruquiers d'ici qui possèdent tout l'équipement nécessaire comme l'attestent plusieurs inventaires de boutiques. Celui du perruquier Joseph Ladrière par exemple, dressé en 1748 et en 1750, contient des perruques à bourse et à bonnet, des têtes à perruque, du crin, des cheveux naturels, des cardes à étirer, des coiffes à perruque, des moules à cheveux, des écheveaux de soie, un cornet de plomb, des fioles de pommades, du ruban à coiffer et tout le nécessaire pour raser<sup>106</sup>. D'autres inventaires, dressés plus tardivement, contiennent sensiblement les mêmes outils et le même équipement auxquels il faut ajouter une plus grande variété de pommades, d'essences et d'huiles, sans doute afin de pouvoir concurrencer les

---

<sup>104</sup> ANQ-Q, greffe de C. Barolet, inventaire de Michel Jourdain, 10 novembre 1752. Greffe de J. C. Panet, inventaire de Pierre Maillou, 8 juin 1750. Greffe de C. Barolet, inventaire de François Charlery, 19 juin 1749.

<sup>105</sup> La liste des perruques et des styles est tirée d'une série d'inventaires entre 1700 à 1800.

<sup>106</sup> ANQ-Q, Greffe C. Barolet, 20 juin 1748 et Greffe J.-C. Panet, 14 janvier 1750.

apothicaires et surtout les parfumeurs qui s'imposent de plus en plus sur le marché de ce qu'on appelle aujourd'hui les cosmétiques<sup>107</sup>.

Avec la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle commence la lente disparition d'un métier qui caractérise très bien certaines coutumes de l'ancien régime. À Montréal comme à Québec, les recensements du début du XIX<sup>e</sup> siècle parlent clairement d'un remplacement des perruquiers par les barbiers et les *hair dresser*; la publicité dans les journaux laisse entrevoir des jours plus sombres encore pour le métier de perruquier car les parfumeurs et même certains apothicaires leur font directement concurrence en offrant certains des produits qui étaient jadis leur exclusivité<sup>108</sup>; enfin, les inventaires après décès, même s'ils sont peu bavards sur le sujet, ne signalent plus de perruques ailleurs que chez les marchands et les professionnels<sup>109</sup>.

Les perruquiers demeurent cependant très actifs comme en font foi les dettes de certains notables et les nombreuses annonces dans les journaux de Québec et de Montréal. Signalons par exemple que le seigneur de Saint-Vallier, Charles Tardieu de Lanaudière, doit à la fin de sa vie 24 livres au perruquier Jean-Baptiste Falardeau<sup>110</sup>; que dans le livre de comptes du sculpteur François Baillargé, il est fait mention à plusieurs reprises entre 1786 et 1799 de dettes à des perruquiers, soit «pour une perruque», soit «pour un toupet», soit encore «pour

---

<sup>107</sup> Pour un inventaire plus tardif, voir celui d'Antoine Parent, ANQ-Q, greffe de J.-A. Panet, 11 août 1777.

<sup>108</sup> Les annonces de parfumeurs et d'apothicaires sont nombreuses et il serait inutile d'en énumérer plusieurs. Qu'il suffise de lire celle du parfumeur Francis Lehoullier dans le *Quebec Herald* du 31 mai 1790 ou encore celle du *druggist* Lewis Lyman and Company dans le *Canadian Courant and Montreal Advertiser* du 25 mai 1807 pour comprendre la féroce concurrence livrée aux perruquiers.

<sup>109</sup> Les inventaires après décès sont beaucoup trop imprécis au sujet des perruques pour qu'on puisse en extraire des statistiques valables. On en compte à peine plus d'une dizaine par période d'échantillonnage et il n'est pas toujours certain qu'elles soient exclusivement destinées aux hommes. Par contre, on n'en trouve plus chez les artisans, ce qui n'était pas le cas au XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>110</sup> ANQ-Q, greffe P. L. Descheneaux, inventaire des 18 et 19 avril 1788.



6 mois» de services<sup>111</sup>. Pour ce qui est des annonces, restreignons-nous aux plus importantes seulement, à celles qui marquent une étape dans l'évolution du métier. En 1814, le perruquier et coiffeur F. Wyse de la Côte de la Montagne à Québec annonce son *assortment of Gentlemen' wigs* qu'il vient de recevoir d'Angleterre. L'année suivante, un concurrent de la rue Saint-Pierre, William Newton, annonce lui aussi ses perruques «pour dames et messieurs» qui viennent de Londres et de Liverpool<sup>112</sup>. D'autres offriront des produits semblables par la suite, mais un des derniers à s'identifier uniquement comme perruquier est Jean-Baptiste Leclair de Québec. À chaque année, de 1828 à 1833, un peu comme s'il s'acharnait à conserver son métier, il prétend offrir au public un nouveau produit qui, en réalité, est déjà sur le marché bas-canadien depuis un bon bout de temps. C'est en 1832 qu'il annonce sans plus de précision «un assortiment étendu de perruques et frisettes<sup>113</sup>». Par la suite, on est de moins en moins certain qu'on s'adresse exclusivement aux hommes.

Il n'est pas aisé de connaître le degré exact de popularité de la perruque durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. On sait par contre qu'elle est encore portée malgré son déclin évident, même si à la fin, elle l'est surtout par des personnes d'un certain âge qui ne se préoccupent plus de la mode, désormais plus orientée vers la sobriété. En effet, aux années des annonces publicitaires mentionnées ci-haut correspondent des témoignages de personnages bien en vue de la société qui portent régulièrement la perruque. Laissons d'abord parler celui qui revient d'un

---

<sup>111</sup> ANQ-Q, Livre de comptes de François Baillargé (1784-1800).

<sup>112</sup> *La Gazette de Québec*, 3 novembre 1814 et 22 juin 1815.

<sup>113</sup> En 1828, il loue des rasoirs et en assure l'entretien; en 1829, il offre des rasoirs de «Congrève» et des articles de parfumerie; en 1832, ce sont les perruques et les frisettes et en 1833, il est prêt à «changer la couleur des cheveux du rouge du blanc ou du gris en noir de geai ou en brun léger; ou changer de même les favoris et les sourcis (sic) dans le court espace d'une nuit» grâce à une teinture dont il «est le seul propriétaire». *La Minerve*, 10 juillet 1828, 20 juillet 1829, 16 août 1832 et 16 septembre 1833. Les articles de parfumerie et les rasoirs sont vendus à Québec depuis longtemps et il en est ainsi de la teinture à cheveux pour hommes ou pour femmes. Voir l'annonce du barbier montréalais S. F. Foster dans le *Canadian Courant and Montreal Advertiser* du 9 juin 1819.

voyage à Londres en 1808, *Pierre de Sales Laterrière*. Dans son journal du 14 avril, il écrit:

Calme, puis vent d'E. jusqu'à 6 heures. Nous faisons 2 m. à l'heure. Mon chapeau et deux perruques tombèrent à la mer par une corde que le roulis me renvoya derrière la tête. Je ne pus les sauver, et le capitaine qui l'auroit pu, n'en fit aucun cas. Voilà la générosité d'un Anglois!<sup>114</sup>

Porter plus d'une perruque n'est certainement pas coutumier mais dans certaines circonstances particulières, elles peuvent servir de couvre-chef. C'est ce qu'il nous confirme un peu plus d'un mois plus tard, alors qu'il est malade et qu'il fait une chaleur torride pour un mois de mai: « J'ai ôté mes guêtres, perruques et souliers épais, parce qu'il fait chaud, et pour m'accoutumer. Je suis mincement vêtu<sup>115</sup>.»

L'autre témoignage est iconographique; il s'agit du notaire en chef de la Cour de Québec, Joseph-François Perreault, immortalisé quelques jours avant sa mort par un portrait-croquis que le journaliste N. Aubin publia dans *Le Fantasque* de 1842. Le dessin dont il s'est inspiré a été fait quelques années auparavant et présentait un homme avec «une tête de grosseur moyenne, un front haut et large, un nez aquilin, des cheveux noirs, généralement couverts d'une perruque poudrée...<sup>116</sup>».

On cherche en vain des témoignages de jeune gens portant la perruque après 1825. De Sales Laterrière meurt en 1815, Perreault en 1844<sup>117</sup>; le premier

---

<sup>114</sup> Pierre de Sales Laterrière, *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses*, Ottawa, 1980, p. 253 (réimpression de l'édition de 1873, Québec, Alfred Gagneau).

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 258. Le souligné est de nous.

<sup>116</sup> Voir la lithographie du personnage et la description qui en est faite dans Mary Allodi, *Les débuts de l'estampe imprimée au Canada, vues et portraits*, Toronto, Royal Ontario Museum, 1980, pp. 160-161.

<sup>117</sup> Pour Pierre de Sales Laterrière, voir sa biographie dans *DBC*, vol. V, p. 808. Pour Joseph-François Perrault, voir *Ibid.*, vol. VII, p. 744.

a été très actif jusqu'au tournant du siècle, l'autre un peu plus longtemps mais les deux ont vécu alors que certaines coutumes de l'ancien régime étaient encore bien vivantes. Avec quelques autres de leurs collègues, ils les perpétueront au moins jusqu'aux années trente<sup>118</sup>.

### 3.3. Les cheveux

Le commun des mortels ne porte généralement pas de perruque sous le régime français. Il y a bien quelques exceptions, entre autres des artisans qui s'élèvent un peu au-dessus de la mêlée et qui deviennent entrepreneurs, mais dans l'ensemble, «les personnes du commun» ignorent cette habitude, au XVIII<sup>e</sup> comme au XIX<sup>e</sup> siècle. Et parmi ces derniers, quelques-uns seulement portent les «cheveux courts à petite frisure» au dire de Kalm. On préfère plutôt les garder longs, soit flottant sur les épaules, soit attaché en forme de queue. Les retenir en forme de bourse à l'arrière de la tête est réservé aux jeunes «gens distingués» qui préfèrent parfois cette façon de faire à la perruque en forme de bourse<sup>119</sup>.

Sur le port des cheveux longs adopté par la majorité des citadins et des jeunes paysans de la vallée laurentienne<sup>120</sup>, les témoignages des observateurs concordent pendant près de soixante-quinze ans. En effet, de Pehr Kalm au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au lieutenant Francis Hall vers 1818, en passant par John Lambert en 1806, tous observent cette mode, à l'opposé de celle qui prévalait dans

---

<sup>118</sup> Un des plus importants marchands de Montréal, William Gay, possède encore en 1835 quelques perruques et une boîte de cheveux frisés que l'on suppose destinée à la revente aux perruquiers même si elle ne fait pas partie de son stock de commerce. ANQ-M, greffe Henry Griffin, inventaire de William Guay, 31 août 1832.

<sup>119</sup> P. Kalm, *Voyage...*, pp. 183 et 232.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 413. Il n'y a pas que les jeunes gens qui portent les cheveux en forme de couette mais il est clair, d'après les nombreuses observations de Kalm, que ce sont eux qui préfèrent cette mode.

les colonies voisines anglaises au temps de Kalm alors que les cheveux courts étaient la règle<sup>121</sup>.

Le premier après Kalm à nous apporter un peu plus de précision sur cette mode est un officier allemand qui est de passage à Batiscan près de Trois-Rivières en 1776. Peu impressionné par les coiffures des hommes et des femmes qu'il a rencontrés, il émet le commentaire suivant: «... Artistic hair-dressing is unknown. The habitant ties his queue with a white ribbon, the ladies dress in the same style as their sex on the other side...<sup>122</sup>». Non satisfait de laisser à la postérité une des plus belles illustrations que l'on connaisse de la tenue vestimentaire de l'habitant, John Lambert y ajoute une description qui va beaucoup plus loin que les précédentes: «His hair (celle de l'habitant) is tied in a thick long queue behind, with an eelskin, and on each side of his face a few straight locks hang down like what are vulgarly called rat's tail<sup>123</sup>».

Une dizaine d'années plus tard, c'est au tour de Francis Hall de parler de la couette de cheveux du paysan attachée avec du cuir huilé (*greasy leather*)<sup>124</sup>. Enfin, un peu comme si les modes ne semblaient pas toucher les classes populaires, Philippe Aubert de Gaspé, en se remémorant ses belles années de jeunesse (vers 1810-1815), décrit un homme qui porte une couette longue de 22 pouces enroulée dans une peau d'anguille. Il s'empresse toutefois d'ajouter que c'était un ornement «qui commençait à passer mode<sup>125</sup>», et effectivement, après les

---

<sup>121</sup> Kalm, qui se préoccupait de la mode, s'était laissé allonger les cheveux et les avait placés en forme de bourse, à la manière des citadins de Québec et de Montréal. On dit qu'à son retour, lorsqu'il s'est arrêté à Albany, il se serait fait tirer les cheveux par les jeunes qui le traitaient de «Français» parce que la mode chez eux était aux cheveux courts. *Ibid.*, pp. LXVI et XCIII.

<sup>122</sup> W. Stone (dir.), *Letters of Brunswick and Hessian Officers during...*, p. 34.

<sup>123</sup> L'illustration se trouve dans John Lambert, *Travels through Lower Canada and the United States in the years 1806, 1807 and 1808*, Londres, 1810, vol. 1, p. 164 et vol. II (frontispiece). La citation vient de l'édition suivante: Londres, C. Cradock and W. Joy, 1813, p. 158.

<sup>124</sup> Francis Hall, *Travels in Canada and the United States in 1816 and 1817*, Londres, Longman, 1818, p. 65.

<sup>125</sup> Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, pp. 260-261.

années 1820, les documents faisant allusion au port de la couette ou des cheveux en bourse se font rares.

Parmi les quelques témoignages rapportés ici et parmi d'autres qu'il serait inutile de citer, on y décèle aisément un réel souci de bien paraître. Les rubans aux multiples couleurs qui ornent la chevelure des deux sexes, les bourses et les peaux d'anguilles qui retiennent les cheveux des hommes l'attestent à coup sûr. La chevelure, si elle n'est pas lavée, est tout de même entretenue de différentes façons.

Il fallait d'abord bien démêler les cheveux avant de faire une couette ou encore les envelopper dans une bourse. Il fallait aussi enlever les poux et les puces car ces vermines sont choses courantes «tant à la ville qu'à la campagne». Au sujet des constants combats entrepris pour se débarrasser de ces bestioles indésirables, Pehr Kalm dira qu'on «ne connaît pas d'autres remèdes à ce fléau que la patience<sup>126</sup>» et il semble bien avoir raison car une cinquantaine d'années plus tard, John Maude, s'arrêtant pour la nuit dans une maison de campagne, ne se montre nullement surpris d'y trouver «the rooms swarming with fleas and the beds with bugs<sup>127</sup>». De semblables remarques sont si nombreuses de la part des voyageurs qu'on est plutôt surpris lorsqu'on n'y trouve aucune vermine.

Pour l'épouillage, il y a bien la manière primitive qui consiste à inspecter les cheveux et à enlever une à une ces petites pestes mais le peigne est beaucoup plus efficace. D'ailleurs, l'anecdote qui suit confirme bien que le peigne servait davantage à épouiller qu'à bien démêler les cheveux? L'histoire nous est racontée par Philippe Aubert de Gaspé et se rapporte au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un client qui entre chez le marchand général de Saint-Jean-Port-Joli et qui s'adresse au propriétaire: «Auriez-vous, M. Verreault, de ces bons peignes fins, là, comme du temps des Français, qui abattaient 50, 60, 80, 100 vermines d'un seul

---

<sup>126</sup> P. Kalm, *op. cit.*, p. 221.

<sup>127</sup> John Maude, *Visit to the falls...*, p. 222.

coup?<sup>128</sup>» Il n'y a pas lieu de douter de la véracité de l'anecdote tant le procédé est universel et sans âge, mais ici comme ailleurs, quand il s'agit de toilette personnelle, on ne sait pas jusqu'à quel point le procédé est répandu dans la population car le peigne est un objet qui apparaît abondant chez quelques-uns, rare chez la majorité.

Durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du siècle suivant, les peignes apparaissent en effet régulièrement et en assez grande quantité dans les stocks des marchands. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les magasins de Québec en tiennent quelques douzaines en stock et par la suite, surtout dans le dernier quart du siècle, les quantités comme les modèles vont se multiplier. Il y a d'abord les peignes simples dits à deux dents, à grandes dents, fins et à démêler, puis, après les années 1780, s'ajoutent les peignes courbes, les peignes croches pour hommes, pour femmes et pour militaires, les peignes à retaper, à friser et à queue. Les matériaux les plus courants sont sensiblement les mêmes durant tout le siècle: le buis, la corne, l'ivoire, l'écaille et le bois, ce dernier en nette régression cependant à la fin du siècle<sup>129</sup>. Une telle profusion contraste avec le silence des inventaires après décès des particuliers, y compris des plus à l'aise financièrement.

En effet, les inventaires de la région de Montréal ne révèlent aucun peigne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et en 1807-1812, on en trouve dans 5 % d'entre eux seulement. Et jusqu'en 1835, le pourcentage dépassera à peine 7 % (tableau 6). Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il y a un peu plus d'habitants que de marchands qui en possèdent, probablement parce que barbiers, coiffeurs et perruquiers sont moins accessibles aux premiers et que les seconds possèdent en outre des perruques. Par la suite, l'augmentation est manifeste bien que légère, et elle est essentiellement

---

<sup>128</sup> P. A. de Gaspé, *op. cit.*, p. 69.

<sup>129</sup> Pour les quantités du début du siècle, voir les inventaires suivants: ANQ-Q, greffe P. Rivet, inventaire du marchand Dominique Bergeron, 21 mai 1710; greffe F. La Cetière, inventaire du marchand Nicolas Vollant, 15 février 1703. Pour la fin du siècle, voir: ANQ-Q, greffe C. Stewart, inventaire du marchand John McCord, 6 juillet 1789; ce dernier possède 125 peignes courbes, 96 à queue et 38 à retaper. Voir aussi l'annonce du parfumeur Francis Lehoullier, *Quebec Herald*, 31 mai 1790.

due aux marchands dont le nombre de ceux qui en possèdent double presque dans la dernière décennie à l'étude, passant de 8 à 14 % entre les années 1820 et 1830.

<b>TABLEAU 6</b>				
<b>Proportion d'inventaires contenant des peignes dans la région montréalaise</b>				
	<b>(%)</b>			
	1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Habitants</b>	0	7	5	6
<b>Marchands</b>	0	5	8	14
<b>Artisans</b>	0	0	3	4
<b>Toutes occupations</b>	0	5	6	7

Le peigne est certainement un objet d'interprétation difficile: on en trouve des quantités considérables dans les stocks des marchands mais très peu dans les inventaires des particuliers. Seraient-ils si peu coûteux que les priseurs ne s'en préoccuperaient même pas ? Ou encore seraient-ils si nombreux et si communs que seuls les plus chers vaudraient la peine d'entrer dans la succession ? On ne peut certainement pas répondre aisément à ces deux questions. De nombreux objets, qu'ils soient rares ou répandus, ne valent presque rien et ils sont pourtant inventoriés avec minutie. Pourquoi les priseurs agiraient-ils différemment dans le cas des peignes ? Quoi qu'il en soit, ce qu'il importe de retenir ici, c'est que la légère augmentation des peignes inventoriés durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle ne doit pas être considérée isolément mais avec un ensemble d'autres pratiques reliées à l'entretien des cheveux. Et ces pratiques prennent une part de plus en plus grande dans la toilette personnelle, un changement qu'il faut lire ailleurs que dans les seuls chiffres.

D'abord dans une diminution du port de la perruque qui oblige à s'occuper davantage de ses cheveux naturels. On sait que les perruques cachent généralement

des cheveux sales et gras. On connaît aussi les effets du port prolongé de la perruque; les vermines y trouvent là un terrain de prédilection pour se reproduire. Même si poux, puces et punaises sont des maux courants contre lesquels on a peu de remèdes à l'époque, l'inconfort est réel et on tente d'y remédier par toutes sortes de produits. Mais n'exagérons pas l'importance de la perruque; elle est portée par bien peu de gens et de façon occasionnelle seulement.

Dans certains nouveaux produits également, qui se répandent lentement, y compris chez les marchands, et qui peuvent remplacer le peigne. Nous pensons à la «brosse à cheveux» qui existe depuis longtemps mais que l'on retrouve surtout après 1820 dans les inventaires, en même temps que les troussees et les boîtes de toilette qui contiennent parfois brosses et peignes<sup>130</sup>.

Dans la multiplication des annonces de journaux concernant l'entretien des cheveux et tout particulièrement la coupe des cheveux, signe qu'on les porte plus courts. Ces annonces apparaissent tardivement, après 1825 pour la plupart, mais elles témoignent d'un changement assez radical dans les coutumes. Ce ne sont plus seulement les barbiers mais aussi les perruquiers et parfumeurs qui offrent ce service, ne voulant probablement pas perdre toute leur clientèle traditionnelle au profit des premiers. D'ailleurs, la compétition semble si féroce qu'on commence même à s'adresser aux enfants en plus de se «transporter aux différentes demeures... lorsqu'il en sera requis<sup>131</sup>».

Dans l'augmentation des annonces de peignes. Ceux-ci sont annoncés depuis les années 1780 avec une fréquence assez régulière par les marchands mais à partir des années 1815-1820, il n'est plus une annonce de barbier, de coiffeur, de perruquier et même de parfumeur qui ne mentionne le peigne. Ils viennent d'un

---

<sup>130</sup> Pour quelques exemples de brosses à cheveux, voir les inventaires suivants: ANQ-M, greffe de Peter Lukin, inventaire de Robert Lecavalier, 12 avril 1831 et greffe de G. D. Arnoldi, inventaire de Henry Joseph, 24 juillet 1832.

<sup>131</sup> Pour la coupe des cheveux, voir l'annonce du perruquier et parfumeur H. B. Urquhart, situé au 14 de la rue Saint-Jean à Québec, dans la *Gazette de Québec* du 19 juillet 1832. Pour le service à domicile, voir celle du coiffeur et perruquier Hyppolite Vallée de Montréal dans *La Minerve* du 3 avril 1828.



peu partout mais le plus souvent de Londres, de Liverpool, de Greenock et, vers les années 1830, de New-York<sup>132</sup>.

De nouveaux services sont également offerts à un public bien précis: à ceux qui acceptent mal le roux de leurs cheveux ou qui ne peuvent se résigner à voir leurs tempes grisonner, on propose une teinture en «brun léger ou en noir de geai (sic)»; à ceux qui ne peuvent tolérer leur calvitie, on offre toupets, «couronnes à la romaine» ou simplement cheveux naturels sans rien dire cependant des procédés utilisés<sup>133</sup>.

Enfin, l'évolution dans l'entretien des cheveux se manifeste aussi dans la variété des pommades, des poudres, des huiles et des essences mises à la disposition du public. Ces produits connaissent une telle éclosion entre 1750 et le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle qu'il convient de s'y arrêter un peu.

#### Poudres et pommades

En plus de répondre à des critères d'esthétisme, les poudres et les pommades sont généralement odorantes et asséchantes. Elles doivent en effet à la fois bien camoufler les odeurs désagréables qui se dégagent de l'épiderme et des cheveux mal entretenus et assécher les cheveux gras qui ignorent encore les ablutions durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous l'avons déjà signalé, et la situation est sensiblement la même en France, en Angleterre et en Amérique, les poudres et les pommades remplacent l'eau pour la toilette des cheveux.

La poudre est d'abord importée de France en grosse quantité, le plus souvent par caisses ou par barils<sup>134</sup>. Puis, après 1760, les marchands britanniques prennent la relève des Français. À la fin du siècle, la demande de «poudre à

---

<sup>132</sup> Pour quelques exemples, voir les annonces de la *Gazette de Québec* du 30 juin 1814 et de *La Minerve* du 30 août 1832.

<sup>133</sup> Pour les toupets et les couronnes, voir la *Gazette de Québec* du 31 janvier 1833 et du 14 octobre 1835. Pour la teinture des cheveux, voir le *Canadian Courant and Montreal Advertiser* du 9 juin 1819 et *La Minerve* du 16 septembre 1833.

<sup>134</sup> APC, CIIA, 121, F. 118-126, 1 janvier 1735 et F. 139-147, 1 janvier 1736.

poudrer» est si grande que certains décident d'en fabriquer sur place. À Québec, rue du Palais, John Bicker fabrique à la fois de la «poudre à poudrer» et de l'amidon en 1787. La même année, en aval de Québec, plus précisément à Saint-Roch-des-Aulnaies, Thomas Wilson fait de même; et à Montréal, quelque cinq ans plus tard, Lévy Solomons tente de livrer une guerre aux importations en promettant que sa poudre «égalisera si elle ne surpasse celles qu'on importe soit en gros ou en détail et à meilleur marché qu'on pourrait les acheter de l'Europe<sup>135</sup>». La concurrence est effectivement féroce: entre le milieu et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les poudres se raffinent et les produits pour l'entretien ou l'apparence des cheveux et des perruques se multiplient. À la «poudre à poudrer» et à l'amidon s'ajoutent ou deviennent simplement plus accessibles pommades, essences et huiles aux parfums les plus exquis les uns que les autres. On trouve encore sur le marché les odeurs fortes à base de musc, de civette et d'ambre destinées à contrer les effluves nauséabonds émanant de certains corps, mais les senteurs trop lourdes, qui peuvent irriter certains odorats, sont démodées à la fin du siècle. Elles ont été remplacées par des essences végétales aux parfums plus doux, tels les fruits (orange, citron, amande), les fleurs (rose, jasmin, lavande, violette, oeillet) et les herbes (romarin, thym) qui nous viennent d'Europe et qui correspondraient à une nouvelle sensibilité de l'odorat en train de se développer<sup>136</sup>. Il semble en effet que les nouvelles normes de propreté de la fin du siècle acceptent de moins en moins les odeurs trop fortes provenant aussi bien des corps mal lavés que des miasmes de l'environnement. Les substances autrefois précieuses provenant des parties anales de certains animaux telles la civette et le musc, ou encore l'ambre gris qui a fait la fortune des parfumeurs, perdent de leur popularité.

---

<sup>135</sup> *La Gazette de Québec*, 7 mai 1787 et 12 juillet 1792. *La Gazette de Montréal*, 30 août 1787.

<sup>136</sup> Pour avoir une idée de la variété des produits offerts à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et une vingtaine d'années plus tard, voir les annonces suivantes: *Quebec Herald*, 31 mai 1790; *Canadian Courant and Montreal Advertiser*, 25 mai 1807 et 9 juin 1809.

À se fier aux seuls inventaires après décès, poudres et pommades seraient presque exclusivement utilisées par l'élite, au milieu comme à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, malgré les nombreuses annonces de journaux et les stocks considérables qu'on importe d'Europe, seuls les inventaires après décès des marchands, des membres des professions libérales, des orfèvres et des hauts fonctionnaires en contiennent. Et les quelques autres témoignages que nous avons trouvés semblent confirmer que la masse de la population est étrangère à cette pratique. Tel est le cas, par exemple, d'un ami de Philippe Aubert de Gaspé, le major LaForce, que la mode préoccupait et qui ne sortait «jamais le matin que huilé et pommadé comme un esquimaux (sic), et la tête blanche et frisée comme un chou-fleur». Voici comment il décrit la rixe dans laquelle il s'engage à la suite d'une remarque désobligeante émise par une de ses connaissances: «... j'avais à me défendre contre la poudre et la pommade qui m'aveuglaient à chaque coup de poing que je recevais et que je rendais ... et je fus couvert, dans l'instant, de poudre et de pommade depuis la tête jusqu'aux pieds. Je ressemblais assez à un rat sortant d'un baril d'huile qu'on aurait roulé dans un farinier<sup>137</sup>». Peu importe ici le volume de poudre et les possibles exagérations d'Aubert de Gaspé, le cas du major LaForce reflète certaines coutumes de l'époque et son cas n'est certainement pas unique. La Cour des plaidoyers communs contient de nombreuses causes pour dettes à des perruquiers impliquant ici un écuyer, là un musicien, là encore un simple enseigne du 65<sup>e</sup> régiment, signes évidents qu'à la fin du siècle, les perruques, et conséquemment les poudres et les pommades sont encore à la mode chez plusieurs et non seulement chez les nobles et les bourgeois<sup>138</sup>. Signes aussi par contre que plusieurs en sont exclus car il n'y a nulle trace du journalier, de l'habitant ou du simple artisan dans ces causes portées à la Cour. Si la masse de la population masculine se poudre les cheveux, et rien n'indique qu'elle le fait, elle

---

<sup>137</sup> Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, pp. 336-337.

<sup>138</sup> ANQ-Q, Cour des plaidoyers communs, cause no 3670, 3712 et 3889.

utilise probablement un succédané tel que l'amidon disponible un peu partout sur le marché.

Les poudres et les pommades pour cheveux ou pour perruques sont encore vendues dans les années 1830, mais annoncées moins fréquemment dans les journaux; elles sont graduellement remplacées par une myriade de nouveaux produits<sup>139</sup> dotés de fonction curative ou nettoiyante. Le savon *Watson* pour la barbe est désormais «purifié» tandis qu'avec la lotion détersive (sic) *Solomon*, «...les dartres, les rougeurs, les pustules et les éruptions de toutes espèces sont bientôt guéries »; la nouvelle pâte d'amande prévient les coups de soleil et va jusqu'à faire disparaître les taches de rousseur. Enfin, si les produits n'ont aucune propriété curative, qu'à cela ne tienne, la provenance en tiendra lieu: on annonce à Québec que la célèbre eau de cologne de Jean-Marie Farina d'Allemagne a été «nouvellement reçue de la Halle Médicale de Montréal», comme si cette dernière provenance lui conférait tout à coup plus de pouvoir. Enfin, la graisse d'ours qui est déjà utilisée à plusieurs fins revigore désormais les cheveux et fait partie de l'inventaire, même modeste, de tout perruquier ou parfumeur<sup>140</sup>.

Pour la bourgeoisie des années 1830, les cheveux requièrent donc autant de soins sinon plus qu'auparavant. Pour le reste de la population masculine, l'épouillage régulier, le démêlage, le peignage ou le brossage occasionnels constituent les principaux soins apportés aux cheveux. L'eau et le savon sont ignorés par la plupart et utilisés parcimonieusement par une infime minorité. Aucun témoignage contemporain ne l'affirme aussi catégoriquement mais rien n'indique qu'il en est autrement. Pourquoi, en fait, la situation d'ici serait-elle différente de celle qui prévaut chez nos voisins du sud ou encore chez les Français et, dans une moindre mesure semble-t-il, chez les Anglais ? La plupart des

---

<sup>139</sup> Voir, entre autres, l'annonce du perruquier et parfumeur H. B. Urquhart dans *La Gazette de Québec* du 31 janvier 1833.

<sup>140</sup> Dans l'ordre, à partir de la référence au savon *Watson*: *La Gazette de Québec*, 9 avril 1812; *La Gazette de Québec*, 30 juin 1814; *Canadian Courant and Montreal Advertiser*, 9 juin 1819; *La Gazette de Québec*, 26 mars 1836.

manuels d'hygiène sont unanimes à interdire le recours trop fréquent à l'eau même s'ils divergent sur les recettes pour nettoyer les cheveux. Certains préconisent un mélange de jaune d'oeuf et d'eau naturelle ou d'eau-de-vie, d'autres une décoction de guimauve ou de pavot, d'autres enfin recommandent prudemment l'eau tiède ou chaude, proscrivant l'eau froide, cause de migraine ou de calvitie<sup>141</sup>.

Même si plusieurs des produits reliés à la toilette du corps et de la tête en vente au Canada s'adressent également aux hommes et aux femmes, il est parfois difficile de distinguer ce qui s'adresse plus spécifiquement à un sexe. Chose certaine, l'éventail des produits offerts à la gent féminine est beaucoup plus vaste que celui offert aux hommes.

Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Pehr Kalm signale à plusieurs reprises et avec une abondance de détails la propension qu'ont les femmes d'ici à se poudrer, à se maquiller, à se friser, bref, à se faire coquette. Il écrit quelques pages savoureuses sur l'oisiveté des dames de la bonne société de Québec et de Montréal, leur attitude vis-à-vis les hommes et leurs occupations quotidiennes. Mais ce qu'il importe de retenir, c'est que même en semaine, «...ce à quoi elles tiennent particulièrement, c'est à friser leur chevelure, à avoir toujours des cheveux bouclés et poudrés, et le devant de la tête garni de diamants, de pierres taillées et autres brillants». Et à l'intérieur de la maison, ajoute-t-il, «les jeunes filles sont chaque jour habillées d'aussi magnifique façon que si elles étaient invitées chez le gouverneur-général». Des femmes du commun et des paysannes, il signale à la fois leur modestie et leur courtoisie mais il observe quand même qu'elles «frisent et poudrent leurs cheveux chaque dimanche<sup>142</sup>».

---

<sup>141</sup> J. Léonard, *Archives du corps...*, p. 120 et P. Perrot, *Le travail des apparences...*, p. 121. G. Vigarello et A. Corbin disent sensiblement la même chose. À noter aussi que certaines des recettes énumérées ici ont survécu jusqu'à nos jours avec quelques variantes mineures seulement. Par exemple, au lieu de l'eau naturelle ou de l'eau-de-vie avec le jaune d'oeuf pour nettoyer les cheveux, on suggère l'utilisation de rhum et d'huile d'olive. Entre autres références, voir Yves Donadieu, *Notre santé au quotidien. Ma pharmacie naturelle*, Paris, Laffont, 1978, 394 p.

<sup>142</sup> P. Kalm, *Voyage de...*, pp. 183-184, 440-442, 546. Voir aussi aux pages 231 et 232.

L'observateur privilégié qu'est Kalm parle peu des différents cosmétiques dont disposent l'élite à cette époque. On sait toutefois que parmi les essences, les huiles et les pommades importées de France, les produits les plus populaires semblent être à base d'huile d'amandes et de noix<sup>143</sup>. Il faut par contre attendre la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle pour que les boutiques de Montréal et de Québec proposent à peu près toute la gamme des produits d'entretien pour les cheveux et le visage que l'on peut trouver en France et en Angleterre. On y trouve en effet des eaux, des essences, des huiles, des poudres et des pommades dont le parfum prédominant, nous l'avons déjà mentionné, est à base de fruits, de fleurs et d'herbes; des fards — carmin fin, rouge fin, liquide — et des parfums; des «laits de vierge», des laits de rose et de lavande que l'on suggère aux dames pour se laver mains et visages. On y trouve même des mouches, ces petits morceaux de tissu de formes variées (coeur, étoile, triangle, etc.) qu'on appliquait un peu partout sur le visage et qui sont très à la mode au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>144</sup>.

Dans le domaine de la coiffure pour dame, on essaie de suivre les dernières modes européennes, entendons surtout londoniennes en cette fin de siècle ravagée par la guerre. Le perruquier Étienne Bois de Québec propose en 1786 «...quelques coffins ou têtes pour les dames faits à Londres par un des plus habiles coiffeurs de dames, il les garantit du plus nouveau goût et si aisés qu'une dame peut se coiffer admirablement bien elle-même». Dans la décennie qui suit, de nombreux autres coiffeurs ou perruquiers annoncent de semblables services dans les journaux. Ils viennent directement de Londres, ou se targuent d'y être passés mais tous assurent que les dames seront coiffées dans «le dernier goût de Londres<sup>145</sup> ».

---

<sup>143</sup> Voir quelques listes de produits importés à l'époque de Pehr Kalm dans APC, C11A, vol. 121, pp. 118-126, 139-147, 180-217.

<sup>144</sup> Pour ces différents produits, voir les annonces dans le *Quebec Herald* du 25 février et du 31 mai 1790.

<sup>145</sup> Pour la citation, voir *La Gazette de Québec*, 28 décembre 1786. Pour les autres références, voir *Ibid.*, 3 novembre 1785 et 6 juin 1793; *La Gazette de Montréal*, 15 février 1787 et 9 octobre 1795.

Avec une telle myriade de produits et de services, certaines dames de la haute société pouvaient se livrer à certaines extravagances. Le cas de Mrs Stuart, personne en vue de Québec qui fréquente les plus hauts gradés militaires du Bas-Canada à la toute fin du siècle, est un excellent exemple d'une mode sur son déclin mais qui domine encore parmi une certaine élite. L'officier britannique George Thomas Landmann nous la décrit ainsi dans sa plus belle parure de fête lors d'une visite chez elle vers 1798:

This lady was of large proportions, about sixty years of age, dressed in the extreme of a fashion forty years gone by; her hair frizzed up a yard high above her head, increasing in width as it rose in height, the whole well covered with maréchal and pink powder, with some decorations of lace and ribbons scattered about the top, and sur mounted by a splendid plume of ostrich feathers. Her body was cased in a long and stiff pair of stays, displaying an elegantly-carved and ornamented bust, and leaving the neck and bosom almost completely uncovered: an immense pair of hoops spread out her dress to the extent of a yard at least on each side, so as to cover the entire length of the sofa, upon which she was seated quite erect<sup>146</sup>.

La description continue de la sorte en insistant sur la profusion de bijoux faits d'or, de corail, d'ambre et de diverses autres pierres précieuses qui recouvrent presque toutes les parties dénudées de son corps. L'auteur est évidemment fasciné par une tenue vestimentaire qui lui paraît démodée — le jeune officier a à peine 20 ans et Madame Stuart près de 60 — mais en réalité, certaines de ses extravagances répondent bien aux canons de la mode féminine (qui se confond souvent avec l'hygiène) de la noblesse et de la grande bourgeoisie européenne au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et l'élite canadienne n'échappe pas à ce courant<sup>147</sup>.

---

<sup>146</sup> G. T. Landman, *Adventures and Recollections of Colonel Landman*, Londres, Colburn and Company, 1852, vol. 1, pp. 240-241.

<sup>147</sup> Sur les extravagances européennes de la fin du siècle, voir les très belles pages pleines d'humour que nous livrent Philippe Perrot dans *Le travail des apparences ou les transformations*

La femme du commun est évidemment exclue des mondanités auxquelles participent l'élite mais lorsqu'elle se pare pour des occasions spéciales, elle le fait généralement avec une réserve propre à sa condition. John Lambert, observateur lucide des classes populaires semble la décrire assez bien: «...the females will occasionally powder their hair and paint their cheeks. In this respect they differ but little from their superiors except that they use beet-root instead of rouge. Even the men are sometimes vain enough to beautify their cheeks with that vegetable...<sup>148</sup>». Cette remarque de John Lambert vient simplement corroborer la plupart de celles que Pehr Kalm a faites quelque 60 ans plus tôt sur les «personnes du commun», un peu comme si le temps s'était arrêté entre les deux observations et que la notion de toilette ou d'hygiène n'avait pas changée.

#### 3.4. Les dents

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la brosse à dents est plus rare en France et en Angleterre que les cure-dents, les poudres et les pâtes dentifrices aromatisées, une situation qui n'offre rien d'inusité étant donné que, pour la minorité qui se préoccupe d'hygiène buccale, la qualité de l'haleine et l'apparence importent plus que la santé des dents. D'ailleurs, les nombreux produits mis sur le marché pour la toilette de la bouche visent d'avantage à désodoriser l'haleine et à faire briller les dents qu'à nettoyer. Fabriqués à base de poudre ou d'acide (sel d'oseille, jus de citron, etc.), certains de ces produits tels l'alun, le corail, la pierre ponce, la crème de tartre, l'acide sulfurique, contenaient toutefois de puissants abrasifs qui avaient un effet contraire à celui recherché. D'autres, l'urine par exemple, avaient la propriété de faire briller. Les Espagnols, qui avaient l'habitude «de se rincer la bouche ... tous les matins avec leur urine» avaient la réputation d'avoir de belles dents, mais ils ne détenaient cependant pas l'exclusivité de cette pratique car le *Dictionnaire des sciences médicales* de 1822 précise: «nous connaissons beaucoup

---

*du corps féminin, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, pp. 52-54.

<sup>148</sup> J. Lambert, *Travels...*, p. 174.



de Français qui soignent leur bouche à l'espagnole et qui ne s'en vantent point<sup>149</sup>».

Vers les années 1830, malgré quelque progrès — hygiénistes et médecins commencent à suggérer de se brosser toutes les dents et non plus seulement celles d'en avant —, l'objectif de la plupart des pratiques n'est pas encore la préservation des dents mais plutôt la désodorisation de l'haleine<sup>150</sup>. L'eau ne fait évidemment pas partie de cette pratique et une vingtaine d'années plus tard, alors qu'elle n'est pas encore complètement réhabilitée pour la toilette du corps, elle est toujours considérée comme nuisible pour les dents. En fait, c'est toujours l'humidité qui est nocive, selon le médecin français Dorigny qui prend soin de préciser dans son traité de 1862: «L'humidité a été toujours signalée comme étant très nuisible aux dents; évitez les lieux bas et humides, toutes les fois que vous le pourrez. On a remarqué de tout temps que les populations riveraines des grands cours d'eau, des étangs et marais perdent leurs dents avant le terme de l'adolescence.»

L'hygiène dentaire est donc aussi «sèche» que la toilette du corps. Poudres et pâtes s'appliquent donc sans eau et entre deux frottages dont on ne doit pas abuser — une fois par semaine selon les manuels et les traités — on peut se «mettre dans la bouche une pastille de guimauve, de jujube, de gomme arabique, un petit morceau de sucre d'orge ou candi, enfin tout ce qui pourra faciliter l'expectoration qui a lieu ordinairement le matin», comme le précise si bien Madame Celnart dont les manuels étaient utilisés dès le deuxième tiers du siècle dans certaines institutions bas-canadiennes, notamment chez les Ursulines et les Augustines de Québec<sup>151</sup>.

---

<sup>149</sup> Cité dans P. Perrot, *op. cit.*, pp. 120-121 et 55 et dans J. Léonard, *Archives du corps...*, p. 121. Les informations précédentes sur les produits abrasifs sont tirés des mêmes ouvrages qui affirment sensiblement la même chose.

<sup>150</sup> A. Corbin, *Le miasme et la jonquille...*, p. 211.

<sup>151</sup> Dr. Dorigny, *La bouche humaine, physiologie, physionomie, hygiène, diagnostic moral*, Paris, E. Dentu, 1862, p. 186 et Mme Celnart, *Manuel des dames ou l'Art de l'élégance*, Paris, Roret, 1833, pp. 36-37. Rapporté dans P. Perrot, *Le travail des apparences...*, p. 248, note 75. À ce dernier livre s'ajoutent chez les religieuses de Québec le *Manuel complet de la maîtresse de maison et de la parfaite ménagère...*, Paris, Roret, 1834 et le *Manuel des demoiselles ou ars et métiers...*,

Rien de surprenant donc à ne trouver au Canada que quelques brosses et éponges à dents dans les inventaires après décès du XVIII<sup>e</sup> siècle et un peu plus seulement dans ceux du premier tiers du siècle suivant. Et il n'est guère plus surprenant de les trouver uniquement parmi l'élite marchande et professionnelle. Les données tirées de ces documents sont cependant beaucoup trop sporadiques pour avancer des pourcentages significatifs, même si on note une légère progression vers les années 1820. Il faut plutôt consulter les journaux de l'époque pour saisir l'existence d'une préoccupation grandissante pour les soins dentaires, préoccupation révélée d'abord par la panoplie des produits offerts, anciens ou nouveaux, dont la nature change graduellement; par l'arrivée de dentistes américains qui semblent envahir littéralement le Bas-Canada à partir des années 1810; enfin, par l'annonce de petites brochures pour l'entretien des dents qui sont vendues par les dentistes, brochures qui, on le devine, proposent des recettes miracles.

#### Les produits

La poudre à dent «Royal Asiatique», l'opiat «Prince de Galles», l'essence «Ruspini», la teinture Brown et le dentifrice «perle» sont autant de produits aux noms exotiques ou prestigieux mis en vente dans la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle par les marchands et les parfumeurs du Bas-Canada<sup>152</sup>. Destinés à nettoyer, polir et blanchir les dents, comme le voulait la conception de l'hygiène tout axée sur l'apparence, ces produits sont également fortement aromatisés afin de pouvoir désodoriser les haleines, car l'absence d'hygiène buccale ou dentaire au XVIII<sup>e</sup> siècle conduisait nécessairement à une haleine malodorante, acceptée sinon tolérée puisque partagée par la plupart. Et à cette haleine fétide s'ajoutait celle que provoque une forte et constante consommation de certains produits,

---

Paris, Roret, 1833.

<sup>152</sup> Pour les différents produits énoncés, voir les annonces du parfumeur Francis Lehoullier et de la marchande Weiser dans le *Quebec Herald* du 25 février et du 31 mai 1790.

l'oignon rouge par exemple, que plusieurs Canadiens avaient coutume de manger pour le petit déjeuner. À cause de cette habitude alimentaire, Pehr Kalm ne disait-il pas «que les Français (entendons les Canadiens) de condition modeste dégagent parfois une si forte odeur que la personne qui les rencontre dans la rue et n'est pas habituée doit presque se boucher le nez<sup>153</sup>».

Cette absence d'hygiène buccale provoquait ou aggravait également infections et caries que la médecine de l'époque ne pouvait soulager que par l'extraction ou l'obturation, opérations qui, avec la pose de dents artificielles, se pratiquaient bien avant l'invasion des dentistes américains. En effet, dès les années 1780, quelques annonces apparaissent dans les journaux de Québec et de Montréal; mais les premières qui sont un peu plus explicites sur les différentes opérations pratiquées au pays datent tout de même d'une décennie plus tard. Retenons l'exemple de l'annonce du dentiste montréalais Joseph Brown en 1792:

[...] il fait et met des dents artificielles peu inférieures aux dent naturelles [...] transplante les dents naturelles et les fait si bien prendre dans la mâchoire qu'elles peuvent servir plusieurs années, il remplit celles qui sont creuses avec du plomb ce qui empêche d'y entrer l'air ou aucun aliment qui sont deux choses destructrices pour les dents gâtées. Il nettoie les dents saines sans leur ôter le lustre ni les défigurer aucunement: il ôte aussi les chicots et les dents gâtées sans le moindre mal: il a une teinture fort utile pour les dents, les gencives et la respiration, en s'en servant suivant la direction sur la bouteille<sup>154</sup>.

Si l'on considère que l'anesthésie par inhalation d'éther ou de chloroforme n'est pas pratiquée avant le milieu du siècle (1847), que l'alcool et l'opium constituaient les analgésiques les plus répandus (les seuls en fait dans la plupart

---

<sup>153</sup> P. Kalm, *Voyage de Pehr Kalm...*, p. 413. À cause de l'abstinence du vendredi et du samedi, plusieurs se contentent de pain et d'oignons rouges pour le petit déjeuner.

<sup>154</sup> *La Gazette de Québec*, 4 octobre 1792.

des régions) et que le coût de cette dernière drogue la rendait quasi inaccessible<sup>155</sup>, on a peine à croire que le dentiste Montréalais se soit acquis la faveur d'une large clientèle québécoise. Mais la douleur dans la plupart des cas, la coquetterie dans d'autres et probablement aussi un souci d'hygiène forçaient la main de plusieurs car de semblables annonces se multiplièrent par la suite.

Une trentaine d'années plus tard, quelques-uns des anciens produits sont encore sur le marché, voisinant avec des nouveaux, mais les qualificatifs qui les revêtaient d'un certain mystère tendent à disparaître. Les poudres à dent et les dentifrices portent désormais le nom de celui qui les a composés ou mis sur le marché.

#### Les dentistes

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques dentistes annoncent leurs services dans les journaux de Québec et de Montréal, et dès la deuxième décennie du siècle suivant, cette publicité se multiplie considérablement. Il se dégage de ces annonces l'impression d'une véritable invasion de dentistes étrangers, et notons-le, ces spécialistes viennent toujours d'une autre ville ou d'un autre pays, soit que «l'ailleurs» jouisse d'une meilleure réputation, soit que cette réputation soit complètement à refaire en déménageant, comme ce fut le cas en de nombreuses occasions aux États-Unis. À Québec, on vient de Montréal ou de New York; à Montréal, presque toujours de New York. Le docteur Rosseter, chirurgien-dentiste de New York de passage à Québec, s'installe à l'hôtel Patterson de la rue Saint-Paul pour vendre ses dentifrices et ses poudres à dents, mais il pratique aussi une opération courante aujourd'hui, il «*regulates children's teeth*<sup>156</sup>». Le docteur Brewster, un autre chirurgien dentiste «qui a eu tant de succès à Montréal », invite les dames et les messieurs à se «faire séparer celles du devant pour les empêcher

---

<sup>155</sup> J. Walvin, *English Urban Life 1776-1851*, p. 33.

<sup>156</sup> *Canadian Courant and Montreal Advertiser*, 27 juillet 1807.

de se gêner<sup>157</sup>». On connaît relativement bien les instruments dont les dentistes disposaient au début du siècle (on ignore toutefois les perfectionnements, s'il en eut), mais il n'est pas impossible que cette intervention ait été pratiquée ici de la même façon qu'en Europe, c'est-à-dire en limant chaque dent du devant afin qu'elles ne se touchent pas<sup>158</sup>. Le docteur Levi S. Parml, dentiste et «*medical electricium*», vend de la «pâte à dent» qui conserve en bonne condition tout à la fois les dents, les gencives et l'haleine «*for keeping the breath teeth and gums agreeable*<sup>159</sup>» Et bien entendu, tous sont experts dans la «pratique mécanique» d'introduire des dents artificielles aussi belles que si elles étaient naturelles<sup>160</sup>.

#### Les brochures

Dès les années 1815, certains dentistes publient de petites brochures sur l'entretien des dents comme celle de Levi S. Parmly intitulée *Treatise on the management of the teeth*<sup>161</sup>, mais il faut attendre encore une quinzaine d'années avant qu'un nouveau discours apparaisse dans la publicité. L'apparence y a encore son importance mais on parle désormais beaucoup plus d'hygiène telle qu'elle sera pratiquée par l'élite de la deuxième moitié du siècle. Et certains dentistes semblent se soucier autant de la conservation des dents et des gencives que du paraître. La «lotion chimique» inventée par le célèbre docteur Fay, par exemple, est censée nettoyer les dents et enlever le tartre. Bien entendu, elle enraye aussi la mauvaise haleine, une préoccupation qui semble obsessionnelle à l'époque, et on prétend même qu'elle protège du scorbut. Il s'agit sans doute d'un autre de ces produits-

---

<sup>157</sup> *La Gazette de Québec*, 12 octobre 1820.

<sup>158</sup> P. Perrot, *Le travail des apparences ou les transformations du corps féminin, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1984, p. 55.

<sup>159</sup> *La Gazette de Québec*, 27 juillet 1815.

<sup>160</sup> On consultera le *Canadian Courant and Montreal Advertiser* du 6 janvier 1810 pour une annonce type.

<sup>161</sup> *La Gazette de Québec*, 27 juillet 1815.

miracles — on a confondu ici effets et causes — , mais ce qu'il importe de retenir est que l'idée de nettoyer fasse désormais partie du discours des dentistes. La publicité du docteur Fay n'est d'ailleurs pas un cas isolé. Quelques années plus tard, le docteur S. Spooner, de passage à Montréal, annonce que dès son retour à New York, il publiera une petite brochure dans laquelle il exposera ses idées sur la dentition. Celui-ci croit, en effet, «que les dents humaines peuvent être, en y veillant de bonne heure et avec soin, conservées jusqu'à la fin de sa vie». Et il ajoute que «c'est là une règle générale et une opinion admise par les dentistes les plus experts<sup>162</sup>».

Malgré tous ces signes annonciateurs de changement, la majorité de la population est complètement absente de ces préoccupations. En cas de douleurs atroces, l'extraction par un membre de la famille ou un ami est la solution la plus rapide et la moins coûteuse. Pour la propreté, une incursion plus ou moins prolongées avec le cure-dents<sup>163</sup> et le frottement avec un linge sec ou le doigt, deux pratiques courantes jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, sont les principales interventions. La brosse à dents et les dentifrices dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle sont aussi rares que dans le Haut-Canada et aux États-Unis<sup>164</sup>, même si une nouvelle attitude se développe lentement, attitude qui touche une minorité seulement<sup>165</sup>.

---

<sup>162</sup> La *Gazette de Québec*, 8 octobre 1835.

<sup>163</sup> Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, on trouve effectivement des cure-dents dans les inventaires des plus fortunés. Quant aux moins nantis, un morceau de bois aiguisé pouvait faire l'affaire.

<sup>164</sup> Les premières publicités de brosses à dents dans le Haut-Canada apparaissent vers 1810. Voir J. Minihinnick, *At Home in Upper Canada*, Toronto, Clarke, Irwin and Company Ltd, 1983, p. 106. Pour les États-Unis, les études sur la dentisterie sont assez nombreuses; on peut consulter avec plaisir l'histoire illustrée de Malvin E. Ring, *Dentistry, An Illustrated History*, New York, Abradale Press, 1985, 319 p.

<sup>165</sup> Encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ouvrage de Jules Clément, *Traité de la politesse et du savoir-vivre*, Paris, Bernardin-Béchet, 1878, p. 20, que l'École normale Laval possède, dit clairement que les poudres et les dentifrices tant vantés sont dangereux pour les dents. «Il suffit de les nettoyer avec une feuille de sauge et de se laver ensuite la bouche avec de l'eau fraîche».

#### 4. Les fonctions naturelles

Les mouchoirs, les crachoirs, les pots de chambres, les chaises percées et les latrines sont les principaux objets de commodité qui servaient à la satisfaction des besoins naturels au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En regard des critères contemporains de l'hygiène, il n'est pas osé d'affirmer qu'ils ajoutaient certainement au bien-être de la vie de tous les jours. Les inventaires après décès, les marchés de construction et les rapports de recherche archéologique nous en parlent avec plus ou moins de volubilité selon qu'il s'agit d'objets rares ou communs.

Laissons de côté les mouchoirs, assez nombreux chez les plus à l'aise dès le régime français et en nette progression durant la période à l'étude, car les documents ne permettent pas de distinguer les mouchoirs de femmes des mouchoirs d'hommes, ceux destinés à recevoir les déjections nasales de ceux utilisés pour rehausser l'apparence d'un costume ou d'une robe.

##### 4.1. Le crachoir

Le crachoir apparaît pour la première fois dans notre échantillon d'inventaires chez quelques marchands seulement de la période 1807-1812 (tableau 7). Sa popularité croît un peu plus par la suite, jusqu'à 16 % des marchands montréalais de la période 1830-1835 en possèdent, mais jamais plus de 6 % des habitants et 10 % des artisans. Ce n'est pas avant les années 1820 qu'on le retrouve chez tous les groupes sociaux. Comme dans bien d'autres domaines de consommation, les marchands en possèdent beaucoup plus que les autres, parfois jusqu'à cinq dans une même demeure, même si certains ne sont faits que de bois, un matériau peu coûteux mais propice à conserver les odeurs fortes<sup>166</sup>.

---

<sup>166</sup> Pour quelques exemples, voir ANQ-M, greffe de J.-P. Gauthier, inventaire de Joseph Cartier, 30 septembre 1834; greffe de F. H. Leblanc, inventaire de Paul-Théophile Pinsonnault, 26 septembre 1836; greffe de Généreux Pelletier, inventaire de Narcisse Ducondu, 3 septembre 1834.

<b>TABLEAU 7</b>				
<b>Proportion d'inventaires contenant des crachoirs</b>				
<b>dans la région montréalaise</b>				
<b>(%)</b>				
	1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Habitants</b>	0	0	5	6
<b>Marchands</b>	0	11	12	16
<b>Professionnels</b>	-	-	25	20
<b>Artisans</b>	0	0	10	9
<b>Toutes occupations</b>	0	2	9	9

Peu de témoignages nous sont parvenus sur les habitudes des Canadiens de cracher. En revanche, nombreux sont les voyageurs, à partir de Pehr Kalm jusqu'aux années 1820, qui parlent et s'étonnent des habitudes qu'ont les Canadiens de fumer, habitudes qu'ils partagent avec les Amérindiens et leurs voisins du sud<sup>167</sup>. Non seulement y plante-t-on du tabac dans presque tous les jardins pour ses besoins personnels mais même les jeunes, de dix à douze ans selon Pehr Kalm (1749), «as soon as they have strength to hold a pipe in their mouth» dira plus tard John Lambert (1806-1808), fument la pipe, imitant leurs aînés<sup>168</sup>. Or fumer la pipe incite à cracher. Il n'est donc pas irréaliste de supposer que la plupart se débarrassent de leur salive malodorante dans les cendres du foyer, comme le veut

<sup>167</sup> Sur la consommation de tabac des Américains, voir J. Larkin, *The Reshaping of Everyday...*, pp. 166-169.

<sup>168</sup> Sur les habitudes de fumer des Canadiens, les références sont nombreuses. Citons-en quelques-unes seulement: P. Kalm, *Voyages de...*, en particulier pp. 339 et 414 ; W. Stone, *Letters of Brunswick...*, pp. 32 et suiv.; Thomas Anburey, *Travels through the Interior Parts of America*, Boston et New York, Houghton Mifflin Company, 1923, p. 43; sur l'usage du tabac par les enfants dans la vallée du Saint-Laurent, il faut se référer au survol de Marc Lebel, «J'ai du bon tabac. Quand les enfants fumaient la pipe», *Cap-aux-diamants*, n° 32, hiver 1993, pp. 40-43.



la coutume européenne, ou sur le plancher dont la malpropreté incite rarement à une grande réserve.

Considéré isolément, le crachoir fait penser à ces menus objets qui ne valent même pas la peine d'être inventoriés. Toutefois, sa lente progression dans les inventaires, qui suit la même courbe ascendante que les chaises de commodité et les pots de chambre, sème le doute. «Les hommes du commun», pour utiliser l'expression favorite de l'observateur Kalm lorsqu'il parle des habitants ou de la masse de la population, auraient-ils ici des manières très différentes des vieux pays ou de leurs voisins du Sud qui n'hésitent pas à cracher n'importe où ?

#### 4.2. La latrine

Lorsque l'homme politique et le riche marchand montréalais John Richardson meurt en 1831, on recense dans sa demeure une «*portable water-closet*». Son collègue Henry Jackson, bien que moins prospère, n'est pas en reste puisque son *water closet* est muni de toute sa tuyauterie en cuivre (*old water-closet, pipes and apparatus, copper*)<sup>169</sup>. Constatations banales pour des gens qui n'ont rien connu d'autre que le confort moderne du tout-à-l'égoût mais à l'époque, les quelques marchands qui possèdent des toilettes fonctionnant à l'eau font figure de pionniers. Ces «cabinets à l'anglaise», comme on se plaisait à les appeler en France, les seuls capables d'éliminer les odeurs nauséabondes, ne sont pourtant pas une innovation technique récente. Dès 1775, les premiers brevets d'invention de «garde-robe hydraulique à l'anglaise», connue communément sous le nom de *water closet*, sont enregistrés en Angleterre. Celui de l'ébéniste Joseph Bramah en 1778 est le plus illustre. En perfectionnant le système de valve (qui actionne la chasse d'eau) de ses prédécesseurs dont Alexander Cummings est le plus connu par la postérité, il réussit à imposer son système sur le marché britannique d'abord, nord-

---

<sup>169</sup> ANQ-M, greffe de W. N. Crawford, inventaire de John Richardson, 13 juin 1831; ANQ-M, greffe d'Étienne Guy, inventaire d'Agnes Galt (épouse d'Henry Jackson), 10 septembre 1834.

américain par la suite<sup>170</sup>. Vers 1824 s'ajoutent les toilettes portatives fonctionnant à l'eau. Ses promoteurs disent qu'elles sont nouvellement inventées mais on ne sait pas ce qu'il advint de cette invention par la suite. Les quelques toilettes portatives recensées dans les inventaires des riches marchands de Montréal font probablement partie de cette lignée puisqu'elles se distinguent assez nettement des chaises de commodité par leur prix, même si leur forme peut parfois se ressembler.

Au Canada, on sait qu'un système de circulation d'eau froide et d'eau chaude existait dans certaines institutions dont l'Hôtel-Dieu de Québec dès 1675<sup>171</sup>. Il ne serait donc pas surprenant que des toilettes à eau aient existé ailleurs, dans des résidences privées, même si on n'en trouve aucune trace dans les documents manuscrits. Des fouilles archéologiques entreprises à Place-Royale à Québec ont mis au jour des chutes qui partaient du troisième étage d'une résidence privée de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et qui se rendaient au sous-sol dans une canalisation dont on ignore encore l'aboutissement<sup>172</sup>. Précisons toutefois qu'on ne mentionne nulle part que ces toilettes fonctionnaient à l'eau de sorte qu'il est fort probable qu'on se soit simplement satisfait de jeter un seau d'eau pour nettoyer les tuyaux. D'ailleurs, presque un siècle plus tard (vers 1776), un officier allemand dont les observations sur l'habitation de la vallée laurentienne apparaissent judicieuses à

---

<sup>170</sup> L. Wright, *Clean and Decent...*, p. 78. Sur la diffusion de la toilette à eau de Bramah en Amérique du Nord, voir l'article de M. N. Stone, «The Plumbing Paradox», *Winterthur Portfolio*, vol. 14, no 3, pp. 284-285, cité dans Georges-Pierre Léonidoff, *Inventaire des bâtiments secondaires du Vieux-Québec*, Québec, Service de l'urbanisme de la ville de Québec, 1988, p. 82. Nous remercions William Moss, archéologue de la ville de Québec de nous avoir donné accès à cette étude interne.

<sup>171</sup> *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1636-1716...*, p. 170-173. Cité dans M. Moussette, *Le chauffage domestique...*, pp. 64-65.

<sup>172</sup> Serge Rouleau, *Rapport de fouille de la maison Charles Aubert de La Chesnaye*, Québec, Ville de Québec, 1993. Par ailleurs, les tuyaux des latrines de la maison de l'arquebusier Jean Soulard à Québec se seraient rendus jusqu'au deuxième étage selon l'étude de J. Hare, M. Lafrance et D. T. Ruddel, *Histoire de la ville de Québec 1608-1871*, p. 82. Il est important de noter ici que dans le cas de ces deux habitations, il n'est jamais fait mention d'eau ou de système de tuyauterie qui alimenterait la toilette.

plusieurs égards, fait la remarque suivante: «It is but seldom that you will find a water-closet, either in the house or in the yard<sup>173</sup>.» Parmi les exceptions, il est probable que l'«appartement à toilette au-dessus des mansardes» de la métairie Snow-Hill mise en vente à Montréal en 1798, ait été munie d'un système de circulation d'eau même s'il n'en est fait nullement mention<sup>174</sup>.

Les marchands Richardson et Jackson dont nous avons parlé plus haut ne sont certainement pas les seuls à posséder des cabinets à l'anglaise mais ils sont encore très rare en ce premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut attendre l'installation d'un bon réseau d'aqueduc et d'égout qui ne se fera qu'après 1860 à Montréal comme à Québec et dans certains quartiers seulement<sup>175</sup>. En réalité, avant le milieu du siècle, qu'ils appartiennent à des entreprises privées comme à Montréal ou à une corporation municipale comme à Québec, les systèmes d'aqueduc ne répondent qu'aux besoins d'une clientèle privilégiée qui peut se permettre de payer son eau. Celle-ci est dirigée vers les maisons au moyen de tuyaux de bois d'abord puis, vers 1815, de tuyaux de fer. Dans un cas comme dans l'autre, les déficiences sont fréquentes et la majorité de la population n'est pas touchée par ces problèmes car elle continue une habitude plus que séculaire en s'approvisionnant en eau potable soit au puits (privé ou public), soit au vendeur d'eau ou encore en recueillant les eaux de pluie dans un baril. Ce sont évidemment dans les édifices publics et chez les particuliers les plus à l'aise que les *water closets* commencent à se multiplier vers les années 1830. En 1829 par exemple, l'équipement sanitaire que le plombier W. Heydon installe dans la demeure du québécois L. T. McPherson semble à la fine pointe du modernisme de l'époque: la bouilloire en

---

<sup>173</sup> W. Stone, *Letters of Brunswick and Hessian Officers...*, p. 20.

<sup>174</sup> *La Gazette de Montréal*, 5 mars 1798. Son emplacement au point le plus haut de la maison laisse en effet supposer qu'un récipient ait pu être installé à cet endroit afin de profiter de l'effet de gravité, un système utilisé parfois en Europe.

<sup>175</sup> Pour Québec, voir J. Hare, M. Lafrance et D. T. Ruddel, *Histoire de la ville de Québec...*, pp. 295-297. Pour Montréal, voir J.-C. Robert, *Montréal 1821-1871, aspects de l'urbanisation*, pp. 230 et suiv.; Louise Pothier (dir.), *L'eau, l'hygiène publique et les infrastructures*, pp. 25-45. Pour l'Europe, M. Dumas (dir.), *Histoire générale des techniques*, Tome III, pp. 503 et suiv.

cuivre qui est installée dans l'âtre permet d'alimenter en eau chaude l'évier, le lavabo et la baignoire une bonne partie de l'année<sup>176</sup>. Quelques années plus tard, le notaire Boyd Lindsay de la Haute-Ville à Québec se fait installer un semblable système par le même plombier. Cette fois, le contrat entre les deux parties donne suffisamment de détails sur la plomberie de l'époque pour qu'il vaille la peine d'en citer l'essentiel:

...accepting to furnish and put a patent water-closet in Mr Lindsay's new house in Haldimand Street and to do all the plumber's work for the same as well as for the sink in the cisterns and a hot and cold bath and to provide, at his said William Heydon on proper cost the necessary materials soldered pipes patent pumps, cocks timed, cooper boiler and patent machine to complete the whole as well as for conducting water from the well to the story under atticks. In which story the bath and water-closet shall be placed...<sup>177</sup>

Après 1830, d'autres notables imiteront le notaire Lindsay mais les installations de systèmes sanitaires indépendants, c'est-à-dire qui ne sont pas reliés à un réseau d'aqueduc et d'égout, demeureront un phénomène marginal durant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et même au-delà. Encore à la fin du siècle, tout particulièrement dans les faubourgs de Montréal et de Québec, de nombreuses maisons ne possèdent pas de cabinets d'aisance ni même de latrines extérieures<sup>178</sup>.

---

<sup>176</sup> ANQ-Q, greffe G. E. Glackemeyer, marché du 10 juin 1829, minute 123. Cité dans G.-P. Léonidoff, *op. cit.*, p. 83.

<sup>177</sup> ANQ-Q, greffe L. Panet, marché du 7 février 1832, minute 4636. Cité dans *Ibid.*

<sup>178</sup> Sur les installations tardives des *water closets*, des latrines extérieures et sur la réglementation des villes de Québec et de Montréal, voir Paul Larocque, *La condition socio-économique des travailleurs de la ville de Québec 1896-1914*, thèse de maîtrise (histoire), Université Laval, 1970; G.-P. Léonidoff, *op. cit.* et J.-C. Robert, *op. cit.*

#### 4.3. La chaise de commodité

La chaise de commodité, qu'on appelle plus souvent au XIX<sup>e</sup> siècle chaise percée ou chaise d'aisance, est le système le plus sophistiqué après la toilette à l'eau. Il s'agit d'un fauteuil ou d'une chaise dont le siège est percé d'une lunette sous laquelle on glisse un pot de chambre ou un bassin que l'on vide lorsqu'il est plein ou que l'odeur est devenue insupportable. D'où l'expression ironique européenne de «meuble odorant». C'est un meuble relativement modeste, le plus souvent fabriqué de pin, mais il en est des plus raffinés en merisier ou en acajou. D'autres se distinguent autrement, révélant clairement le statut social de l'utilisateur. Nous pensons ici à une des deux chaises d'aisance de François-Amable Trottier Desrivères «en forme de bureau». Homme d'affaires, officier de milice, juge de paix et fonctionnaire, cet homme occupé ne veut tout simplement pas perdre de temps lorsqu'il doit répondre à l'appel de la nature<sup>179</sup>. Reste à savoir si son attitude est réellement celle d'un homme avare de son temps, soucieux de ne perdre aucun instant. Ou encore est-il simplement tributaire des coutumes de certains notables français du siècle dernier pour qui la chaise percée servait non seulement à écrire mais aussi à rêver, à méditer, à jouer, à recevoir ses subordonnés, à donner des audiences et même à manger. Des rois, des ducs et des intendants y ont travaillé; des écrivains aussi: Jean-Jacques Rousseau aimait s'y oublier «des heures entières» et y a peut-être conçu ses *Confessions*; Voltaire dont on dit que le cul «demande aussi une jolie chaise percée, avec de grands seaux de rechange», y a peut-être écrit quelques pages de *Candide*<sup>180</sup>.

Cette chaise percée que la plupart des grands musées canadiens s'enorgueillissent de posséder n'est pourtant pas un meuble très populaire ni au XVIII<sup>e</sup> ni au siècle suivant. Il ne réussit même pas à s'implanter dans la

---

<sup>179</sup> ANQ-M, greffe de Peter Lukin, inventaire de F. A. Trottier-Desrivères, 16 mars 1830. Sur la vie de F.-A. Trottier Desrivères, voir le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. V1, p. 223.

<sup>180</sup> Sur les utilisations parallèles de la chaise percée au XVIII<sup>e</sup> siècle, les références sont nombreuses; voir le condensé dans J.-P. Goubert, *La conquête de l'eau...* pp. 86-87.

bourgeoisie française de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle; il est encore réservé à la noblesse et à ceux qui gravitent autour du roi et de ses châteaux<sup>181</sup>. Les quelques études portant sur la vie matérielle du XVIII<sup>e</sup> siècle canadien et qui fondent leur analyse sur les inventaires après décès n'en mentionnent que très rarement et les quelques-uns répertoriés appartiennent presque toujours à des commerçants ou à des marchands<sup>182</sup>. Dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, on le trouve ici et là chez quelques artisans vivant à la ville ou dans les environs, et il faut attendre les années 1820 pour le retrouver dans 15 % seulement des foyers des marchands. Par la suite, la chaise percée progresse peu mais il ne faut pas interpréter ce fait comme étant synonyme de stagnation en ce domaine. En effet, elle est essentiellement un meuble urbain et les quelques habitants chez qui nous l'avons trouvée vivent pour la plupart en périphérie de la ville. Ensuite, c'est avant tout un meuble bourgeois et ce groupe social peut plus facilement se tourner vers d'autres moyens telle la latrine construite sur la galerie arrière ou les water-closets. Avant que ce «meuble odorant» ne soit supplanté par la toilette à eau dans la deuxième moitié du siècle, la très grande majorité de la population lui préfère le pot de chambre et les latrines au fond de la cour.

---

<sup>181</sup> G. Vigarello, *Le propre et le sale*, pp. 118-119.

<sup>182</sup> Nous nous référons d'abord en premier à notre étude comparative sur les artisans de Montréal et de Québec, « Quelques aspects du niveau de richesse...»; celle-ci s'appuie sur plus de 60 inventaires échelonnés sur une période de 15 ans et on n'y dénombre aucune chaise percée, même parmi les artisans les plus fortunés. Ensuite aux études entreprises par le ministère des Affaires culturelles du gouvernement du Québec sur les modes de vie de Place-Royale à Québec. La première, *Les modes de vie...entre 1660 et 1760* par Serge Saint-Pierre n'en repère qu'une seule chez un petit négociant (p. 97); la deuxième, *Les modes de vie...1760-1820* par M. La Grenade-Meunier n'en signale aucune même si ailleurs elle affirme que «très rarement, on profite du confort de la chaise de commodité» (p.119); la troisième, *Les modes de vie...1820-1859* par J. Provencher, prétend en repérer dans près de la moitié des 26 résidences retenues pour aussitôt affirmer: «nous ne pourrions certifier tout à fait une pareille donnée» à cause de l'ambiguïté des appellations anglaises et même françaises (pp. 150-151). Toutes ces études confirment, en fait, la rareté des chaises percées.

#### 4.4. Le pot de chambre

[...] the mistress went further: without any ceremony she took up the pot de chambre et pissait devant lui. A pretty specimen of the Canadian delicacy but I suppose it's the fashion here, and custom every where becomes a second nature<sup>183</sup>.

C'est dans ces termes un peu ironiques que le marchand Robert Hunter, sans doute peu au fait des coutumes héritées de l'ancienne mère-patrie, décrit le naturel, voire l'impudeur, avec lequel les gens d'ici s'acquittent de leurs besoins les plus fondamentaux. La scène se passe en 1785, mais rien n'indique que l'habitude d'uriner et de déféquer au vu et au su de tout le monde, y compris des visiteurs, soit complètement disparue des moeurs une trentaine d'années plus tard, du moins chez une certaine partie de la population. Les pots de chambre que l'on déposait indifféremment au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les cuisines, les salles communes ou les chambres à coucher se retrouvent toujours aux mêmes endroits en 1835<sup>184</sup>. On les croirait volontiers bien rangés dans une armoire ou dans les corridors, loin de la cuisine ou des lits, mais il semble qu'on veuille les garder à la portée de la main même si on doit en supporter les émanations. Un peu plus tard par contre, vers 1840-1850, dans certaines auberges de Québec, celle de John Hendry ou le *London Coffee House* par exemple, ils sont tous rangés dans une chambre inoccupée<sup>185</sup>, et dans les vastes demeures des plus fortunés, ils se font aussi plus discrets que dans les petites maisons de deux ou trois pièces.

Jusqu'au moins le deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, urines et matières fécales ne semblent pas choquer l'odorat outre-mesure. Il y a bien quelques voyageurs britanniques qui s'offusquent des odeurs putrides se dégageant de certaines basses-

---

<sup>183</sup> Robert Hunter, *Quebec to Carolina in 1785-1786*, San Marino, California, The Huntington Library, 1943, p. 26.

<sup>184</sup> Information tirée des inventaires utilisés pour «Quelques aspects du niveau de richesse...1740-1755» et de l'échantillon qui sert à cette étude.

<sup>185</sup> J. Provencher, *Les modes de vie...*, pp. 230-232.

villes; mais dans l'ensemble, les facultés olfactives sont habituées à une tout autre palette de parfums que l'homme de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ne tolérera qu'avec difficulté. D'ailleurs, les premiers règlements qui interdisent de jeter eaux usées et immondices par les fenêtres datent du XVII<sup>e</sup> siècle et sont renouvelés à plusieurs reprises par la suite sans connaître un grand succès. Au lieu de se donner la peine de se rendre aux latrines ou à ce qui en tient lieu dans l'arrière-cour, il semble en effet toujours plus commode d'utiliser le pot de chambre et de le vider par les fenêtres, «surtout entre neuf et dix heures du soir et très souvent par malice et pour nuire à leurs voisins<sup>186</sup>». Cette coutume, bien française et bien XVIII<sup>e</sup> siècle, se perpétue jusqu'au milieu du siècle suivant puisqu'on est encore obligé de spécifier à de nombreuses occasions dans les baux de location que le locataire «ne doit jeter aucune immondice ni eaux sales par les ouvertures des appartements», même si on permet encore à certains médecins de le faire en toute légalité<sup>187</sup>.

Les rapports de fouilles archéologiques, en laissant entendre que le pot de chambre est souvent l'objet le plus nombreux qu'ils trouvent sur les sites étudiés<sup>188</sup>, viennent entériner l'impression qui se dégage de quelques témoignages des contemporains et des stipulations des baux de location, à savoir que le pot de chambre est un objet fort commun et fort répandu.

Les inventaires après décès laissent un tout autre message qu'il vaut la peine de considérer. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le pot de chambre est présent

---

<sup>186</sup> Pour une série de règlements, voir J. Hare *et ali*, *op. cit.*, p. 82 et les notes 209 et 210.

<sup>187</sup> Pour des exemples d'interdictions durant les années 1815, voir à Québec: ANQ, greffe E. Glackmayer, 15 avril, 8 mai et 9 mai 1817. Pour les années 1840, voir: greffe Germain Guay, 14 avril 1840 et 7 février 1842; greffe John Child, 29 avril 1843. Pour le médecin qui habite un deuxième étage et à qui on permet en 1845 «de jeter les eaux sales par le chassis du cabinet», voir greffe Germain Guay, 8 juillet 1845.

<sup>188</sup> Voir, par exemple, Nicole Genêt, *Les collections archéologiques de la Place royale. La faïence*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1980 et Céline Cloutier, «Hygiène privée, transferts culturels et mécanisation: le cas des latrines du site Aubert de la Chesnaye à Québec», dans L. Pothier (dir.), *L'eau, l'hygiène publique...*, pp. 17-24.



dans 10 % seulement des inventaires des artisans de Québec et de Montréal entre 1740 et 1755 et il n'a guère progressé 75 ans plus tard dans la même catégorie sociale<sup>189</sup>. C'est du moins ce que démontre l'enquête ponctuelle effectuée chez les artisans et les journaliers du quartier ouvrier de Saint-Roch entre 1820 et 1850 alors qu'on n'y décèle guère plus d'inventaires qu'auparavant (10 %) contenant des pots de chambre<sup>190</sup>.

À la campagne où les latrines sont quasi inexistantes jusqu'au moins la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la progression est réelle mais guère impressionnante: le pot de chambre est présent dans 2 % des inventaires des habitants en 1807-1812 et en atteint seulement 8 % une vingtaine d'années plus tard (tableau 8).

<b>TABLEAU 8</b>				
<b>Proportion d'inventaires contenant des pots de chambre dans la région montréalaise</b>				
	<b>(%)</b>			
	1792-1796	1807-1812	1820-1825	1830-1835
<b>Habitants</b>	0	2	7	8
<b>Marchands</b>	7	5	27	32
<b>Professionnels</b>	-	-	8	20
<b>Toutes occupations</b>	2	3	9	15

Il en est autrement chez l'élite marchande et professionnelle. Présent dans 7 % des foyers des marchands à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on le trouve dans plus de 30 % d'entre eux en 1830-1835, la plus forte progression se situant dans la deuxième décennie, tout comme chez les habitants d'ailleurs. Si on ajoute à ce pourcentage tous ceux qui possèdent des chaises percées (elles contiennent toutes

<sup>189</sup> Entre 1740 et 1755, les pots de chambre se retrouvent chez les plus à l'aise des artisans et à une exception près, ils sont tous en faïence (un seul est en étain et c'est le moins cher). Information tirée des inventaires ayant servi à l'étude «Quelques aspects du niveau de richesse...».

<sup>190</sup> Sur 46 inventaires on n'a repéré seulement 5 pots de chambres.

un pot ou un bassin qui n'a pas été comptabilisé avec les autres pots), il y aurait près de 50 % de l'élite marchande qui bénéficierait d'un confort bien au-dessus de la moyenne en ce domaine. En plus des chaises d'aisance et des *water closets*, l'élite accumule les pots de chambre, jusqu'à huit chez certains marchands, mais en général de trois à cinq par habitation suffisent. Et ce sont probablement les mêmes personnes qui peuvent se faire construire des latrines à l'intérieur ou sur la galerie<sup>191</sup>. Mais ce dernier genre de confort moderne n'est pas monnaie courante, marchés de construction et fouilles archéologiques l'attestent.

L'apparente contradiction entre les témoignages de l'époque, les stipulations des baux de location et les chiffres des inventaires après décès peuvent s'expliquer par le fait que l'on peut affecter à cet usage n'importe quel contenant de peu de valeur, seau ou chaudière,<sup>192</sup> qui d'ailleurs connaissent une progression constante durant cette période. Même si on continue la vieille habitude qui consiste à «se soulager» en plein air, derrière un buisson ou à l'abri d'un mur, tout indique qu'on utilisait de plus en plus un quelconque récipient. La lente progression des pots de chambre en céramique en fait foi, même si cette progression est également stimulée par la prolifération des céramiques communes vers les années 1815-1820.

## Conclusion

Il devait, pourtant, faire peu de victimes, car il avait l'agrément, suivant la tradition, d'être punais, en sorte qu'il empestait ceux qui l'approchaient de trop près, nonobstant les parfums dont il embaumait sa personne et parfumait ses habits.

C'est dans ces termes que Philippe Aubert de Gaspé rapporte cette anecdote au sujet de l'intendant François Bigot et qui aurait été publiée une vingtaine d'années

---

<sup>191</sup> J. Hare *et ali*, *op. cit.*, p. 82 et G.-P. Léonidoff, *Inventaire des bâtiments...*, p. 27.

<sup>192</sup>

Il ne faut jamais perdre de vue l'utilisation polyvalente de la chaudière ou du seau. Pour un exemple tardif de ce genre d'utilisation, voir ANQ-Q, greffe de Louis Bernier, inventaire de Ignace Lefrançois du 20 sept. 1832.

avant ses *Mémoires*<sup>193</sup>. Les victimes auxquelles de Gaspé fait allusion sont, on l'a compris, les femmes. L'intendant était de ceux qui ne se gênaient pas pour entretenir une maîtresse, en cette occurrence une jeune indienne. On ne saura jamais si la remarque, attribuée à la tradition, est fondée ou non. Chose certaine, elle est en tout point conforme aux normes de l'hygiène de l'époque où l'eau est utilisée avec parcimonie et les parfums et pommades avec prodigalité. D'ailleurs, l'auteur ne l'ignore probablement pas, lui qui se rappelle avec un certain plaisir son enfance à la campagne au manoir familial de Saint-Jean-Port-Joli (dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle) alors que «les habitants... ne se piquaient guère de propreté tant sur leur personne que dans l'intérieur de leurs maisons<sup>194</sup>». Si les remarques des voyageurs abondent sur la malpropreté de certaines personnes dans le tiers de siècle qui suit, des commentaires aussi candides que celui rapporté par de Gaspé sur l'odeur désagréable que dégagent certains corps ne se rencontrent plus. L'eau n'est pas pour autant réhabilitée aux yeux de la majorité de la population. Les quelques baignoires et water-closets qui entrent timidement dans les habitations des plus cossus; les quelques bains publics qui ouvrent leur porte vers les années 1820 à Québec comme à Montréal et la fréquentation des plages de Kamouraska, «*the watering-place of Canada*», ne doivent pas créer illusion: des changements majeurs sont en cours parmi l'élite mais l'eau ne fait pas encore partie du rituel quotidien de la masse. En cette période de fréquents voyages, même les hôtels et les auberges du Haut comme du Bas-Canada n'offrent pas le nécessaire pour les ablutions corporelles sur une base régulière. Lorsque le voyageur britannique Edward Talbot s'arrête pour la nuit dans une *tavern* du district de London dans le Haut-Canada en 1824, il ne se formalise pas outre mesure de ne pas y trouver de lave-mains puisque ce n'est pas encore la coutume au pays. Il est par contre désagréablement surpris de l'équipement mis à sa disposition pour se laver:

---

<sup>193</sup> P. A. de Gaspé, *Mémoires*, p. 116.

<sup>194</sup> *Ibid*, p. 69.

... on descending from your bed-room and walking outside the door you will find something in the shape of a pig-trough supplied with water, in which you may wash, if you please, after you have dressed, or before if you have any disposition to walk out in your morning-gown.<sup>195</sup>

À l'hôtel de Cornwall en 1832, les voyageurs qui y descendent ne trouvent pas non plus de lave-mains dans les chambres et au moins jusqu'aux années 1820, c'est aussi le cas de plusieurs hôtels et auberges du Bas-Canada<sup>196</sup>. La vraie propreté ne passe pas encore par l'eau. C'est l'apparence qui importe et celle-ci passe d'abord par le vêtement, propre il va de soi, et en plus grand nombre possible. Ici comme en Europe, le vêtement reflète toujours la respectabilité et la richesse mais il est aussi synonyme de propreté. L'augmentation considérable de vêtements chez les marchands et les professionnels du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>197</sup> s'explique sans doute par un certain enrichissement général mais aussi par la conception de l'hygiène. Lorsque le prédicateur méthodiste James Wilson, décrivant son arrivée au Canada à la même époque, se voit obligé de loger quelques jours dans les *King's barracks*, il raconte que sa femme est contente non pas parce qu'elle peut enfin se laver mais plutôt parce qu'elle a l'occasion: «to wash clothes and otherwise recover from the severe distress and filth contracted at sea<sup>198</sup> ».

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le futur auteur des *Mémoires* et des *Anciens Canadiens* tombe gravement malade. Brûlant de fièvre, sa mère craint le typhus

---

<sup>195</sup> Edward Talbot, *Five Years' Residence in the Canadas*, cité dans E. C. Guillet, *Pioneer Inns and Taverns*, vol.1, p. 23.

<sup>196</sup> E. C. Guillet, *op. cit.*, vol. 3, p. 17. Pour le Bas-Canada, voir *Les modes de vie à Place-Royale...*

<sup>197</sup> Voir les statistiques dans l'article de David Thierry Ruddel, «Consumer Trends, Clothing, Textiles, and Equipment in the Montreal Area, 1792-1835», *Material History Bulletin*, no 32, automne 1990, pp. 51 et 59.

<sup>198</sup> E. C. Guillet, *op. cit.*, vol. 2, p. 78.

et fait venir le docteur à son chevet. Celui-ci exige aussitôt qu'on éteigne le feu, ouvre les fenêtres, change ses vêtements et les draps et qu'on jette le tout dehors. La mère craint évidemment que son enfant ne prenne froid. «Ne craignez rien, Madame, fit le docteur, l'air que je viens de lui donner a déjà augmenté ses forces, et le linge blanc va les tripler<sup>199</sup>». Un peu plus d'un demi- siècle plus tard, parlant des Canadiens qu'il trouve beaucoup plus propres qu'auparavant, de Gaspé s'exprime ainsi:

... les plus pauvres femmes mêmes lavent leurs planchers tous les samedis, et toute leur famille met du linge blanc au moins une fois par semaine. Je connais des femmes pauvres qui font coucher leurs enfants de jour, le samedi, pour laver leur seule et unique chemise.<sup>200</sup>

À l'aube de la deuxième moitié du siècle, des pas de géants ont été accomplis dans le domaine de l'hygiène personnelle; la société canadienne se dirige vers la modernité avec une eau qui ne fait plus peur et un savon plus accessible. Le linge blanc a perdu de ses vertus curatives que même les médecins lui accordaient, mais il semble avoir conservé tout son pouvoir nettoyant. En tout cas, une apparence de pouvoir.

---

<sup>199</sup> P. A. de Gaspé, *op. cit.*, pp. 21-22.

<sup>200</sup> *Ibid*, p. 69.

## CONCLUSION

Entre la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle et les années 1830, la maison de la vallée laurentienne n'est plus perçue de la même façon par ceux et celles qui l'habitent. De nombreux changements d'ordre matériel sont venus modifier la façon traditionnelle d'habiter sa maison. Disparaissent en effet, ici des comportements, là des attitudes, mais un peu partout des gestes de la vie quotidienne souvent répétés depuis des siècles.

Les modifications de la structure intérieure de la maison comptent parmi les changements majeurs qui affectent directement les activités quotidiennes. L'élite jouit depuis longtemps d'une habitation à plusieurs pièces dont les fonctions sont spécifiques, mais l'ajout de quelques chambres à coucher et plus particulièrement d'un hall d'entrée et d'un salon au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle lui permet d'exprimer plus librement et parfois avec ostentation son désir de sociabilité et d'hospitalité. Une des chambres à coucher est souvent réservée à la parenté ou aux relations; le hall d'entrée (corridor) et la chambre de compagnie (*living room*) viennent répondre à un courant européen déjà bien ancré dans les coutumes qui veut qu'on distingue les activités sociales et mondaines des autres activités plus quotidiennes de la maison. Chez les moins fortunés, c'est-à-dire chez la majorité, l'apport d'une nouvelle chambre à coucher chez les uns, l'ajout d'une simple cloison ou l'utilisation des combles chez les autres, est l'illustration évidente d'une certaine recherche d'intimité déjà acquise chez l'élite. Cette intimité ou pour être plus juste, cette recherche d'intimité, marque un tournant dans les relations entre membres d'une même famille, relations dont les incidences sur les rapports affectifs et la pudeur sont difficiles à interpréter à la seule lumière des témoins matériels.

Malgré ces changements manifestes, il ne faudrait pas conclure à un isolement nocturne acquis partout. Le froid à certains endroits force toute la famille à se rassembler pour la nuit autour du feu; la pauvreté ailleurs oblige à offrir en location la seule chambre disponible ou les combles aménagés

rapidement à cet effet. Par ailleurs, la notion d'intimité met du temps à s'imposer et n'est pas partagée par tous au Canada comme aux États-Unis. Les nombreux voyageurs qui sillonnent les deux pays sont affirmatifs à ce sujet; le Lieutenant Francis Hall, qui aime établir des comparaisons avec son pays, semble bien exprimer leur pensée en 1817, bien qu'il se réfère plus particulièrement aux Américains:

... indeed privacy, either in eating, sleeping, conversation, or government, seems quite unknown and unknowable to the Americans, to whom it appears wether political or domestick, a most unnatural as well as unreasonable desire, which only Englishmen are plagued with<sup>1</sup>.

Cette recherche d'isolement est grandement facilitée par l'amélioration considérable du chauffage domestique durant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle en milieu urbain et un peu plus tard en milieu rural. La substitution du poêle de tôle par le poêle de fonte chez les uns, l'ajout d'un deuxième poêle et parfois davantage chez les autres, placés qui dans le corridor du rez-de-chaussée, qui dans le salon ou dans la chambre à coucher, permettent de s'éloigner du foyer, lieu traditionnel de rassemblement et centre des activités journalières. Cette nouvelle façon de chauffer n'a pas seulement concouru à améliorer le confort thermique des habitations déjà supérieur à celui de la plupart des habitations des colonies américaines dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle; elle a également eu des effets immédiats sur de nombreuses autres activités parmi lesquelles les gestes mille fois répétés de la ménagère et les manières de cuire ne sont pas les moins importants. En effet, l'habitude de s'accroupir près du foyer pour manipuler trépieds, chaudrons, poêlonnes ou lèche-frites ne disparaît pas complètement — le feu de lâtre est encore utilisé dans les années 1830 —, mais la nette diminution de crémaillères, de trépieds et de chenets dans les inventaires du premier tiers du

---

<sup>1</sup> Hall, Francis, *Travels in Canada ...*, p. 21.

XIX<sup>e</sup> siècle indique clairement que le poêle de fonte, d'abord conçu pour chauffer, est vite utilisé pour la cuisine. Il n'est pas interdit non plus de penser que le mode de rangement des ustensiles ait été modifié afin de les placer davantage à la portée de la main, soit accrochés au mur, sur des étagères ou dans des armoires disposées à cet effet, au lieu de simplement regroupés par terre près de l'âtre.

L'étude de l'alimentation et des modes de cuisson durant cette période se fait encore attendre, mais on sait que la propagation rapide du poêle double dans toutes les couches de la société n'est pas seulement attribuable à son pouvoir calorifique accru mais également et probablement davantage au fait qu'il offrait à la cuisinière ou à la maîtresse de maison de nouvelles manières d'apprêter les aliments en plus de permettre de conserver au chaud certains plats avec beaucoup plus de fiabilité et moins d'effort qu'auparavant. D'ailleurs, lorsque les véritables cuisinières avec fourneau et ouvertures sur la plaque supérieure (afin de recevoir les contenants) arrivent sur le marché bas-canadien vers les années 1820-1830, en même temps qu'aux États-Unis et dans les Maritimes, elles ne remplacent pas immédiatement les poêles à deux ponts qui semblent très bien faire l'affaire. Ce n'est que plus tard qu'elles les supplanteront, quand il y aura prolifération de modèles de cuisinières émaillées et que les prix seront plus accessibles.

L'éclairage se conjugue au chauffage en ce premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle pour créer un nouveau climat qui permette une latitude de mouvements à l'intérieur de la maison inégalée auparavant. Les disparités entre les plus fortunés et les autres sont évidemment criantes — il n'y a pas de commune mesure entre les populaires becs de corbeau et les chandelles de suif qui dégagent tous deux une fumée noire et une odeur âcre et les chandelles de cire blanche ou les nouvelles lampes à l'huile qui se répandent en même temps en Europe et aux États-Unis — mais dans l'ensemble, l'amélioration de l'éclairage touche à peu près tout le monde à des degrés divers.

Particulièrement durant les plus courts jours de l'hiver, l'amélioration de l'éclairage permet de gagner quelques heures sur la nuit. Chez les moins riches qui ont sans doute troqué le papier ou la toile cirée de leurs fenêtres pour de la vitre



mais qui utilisent toujours la chandelle avec parcimonie, ces «progrès» rendent possibles des veillées plus longues et plus fréquentes, mais il est fort possible également que les quelques heures gagnées soient entièrement accaparées par le travail: tâches domestiques toujours à recommencer chez les femmes (tisser, tricoter, coudre ou cuisiner); fabrication ou réparation d'outils et de meubles chez les hommes, travail spécialisé chez les artisans. Dans les demeures des plus fortunés où l'éclairage ne semble pas poser problème dès le XVIII<sup>e</sup> siècle (aucun voyageur ne relève ce fait comme à la campagne), on ne tarde pas à profiter des derniers progrès dans le domaine avec les meilleures cires et les plus récents modèles de lampe. Leur fortune leur permet de prolonger beaucoup plus qu'ailleurs les soirées occupées par les réceptions, les jeux de société, la broderie ou la lecture comme d'ailleurs l'illustrent bien certaines peintures de l'époque. Sans doute l'élite marchande et professionnelle voit-elle sa journée de travail se prolonger un peu par rapport au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais pour la majorité d'entre eux, hommes et femmes, les quelques heures gagnées sont davantage consacrées aux réceptions et à divers loisirs qu'aux tâches ménagères réservées dans certaines de ces familles aux domestiques.

L'amélioration de l'éclairage n'a pas comme seul effet d'allonger les soirées, de permettre à certains de prolonger leurs loisirs et d'imposer à d'autres un surcroît de travail. Un meilleur éclairage concourt également à soulager bien des problèmes visuels exacerbés par les efforts constants qu'exigent les huiles et les cires médiocres (qui irritent aussi la gorge) tout en modifiant considérablement la perception de l'environnement immédiat. Certes la science optique n'a pas encore accompli de véritables progrès — les lunettes sont encore adaptées à l'âge et non à la vue: «... envoyez-nous des lunettes de trente ans, de quarante ans ou de soixante ans» —, mentionne-t-on souvent dans la correspondance, mais la multiplication des luminaires traditionnels et l'amélioration de certaines lampes se conjuguent ici pour que la vue reçoive plus de stimuli en élargissant et en éloignant le champ de vision. Et contrairement au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce champ visuel est plus complexe: beaucoup moins évidemment dans les plus modestes demeures

où il n'y a qu'une ou deux images accrochées au mur, que dans les plus cossues où les objets les plus divers se multiplient dans ce premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Les quelques objets considérés dans cette étude ne représentent qu'une partie des possessions des uns et des autres. Partout toutefois le décor change: ici, on peint une chaise en rouge et un coffre en bleu faute de pouvoir se procurer un bibelot; là, on ajoute des rideaux aux fenêtres ou on étend un petit tapis par terre; là encore, où la profusion règne, on multiplie les miroirs, non pas de ces petits miroirs de toilette que de plus en plus de gens peuvent se procurer, mais de grands miroirs qui réfléchissent bien la lumière des chandeliers et des lampes disposés à cet effet et qui créent l'illusion de doubler espace et objets décoratifs.

Sans doute convient-il d'établir un lien entre amélioration de l'éclairage, prolifération des miroirs et image de soi, bien qu'il soit plus difficile qu'ailleurs d'en saisir toutes les conséquences sur les changements d'attitude. Lumière et miroirs servent certainement à mieux se voir, à mieux se regarder et peut-être à porter plus d'attention à son apparence, à sa toilette, bref, à l'entretien de son corps. En ce domaine, les données tirées des inventaires ne sont pas aussi affirmatives que dans les autres aspects du confort observés mais les changements sont tout de même réels: la montée plus ou moins prononcée des essuie-mains, des rasoirs, des peignes, des crachoirs et des pots de chambre de même que l'arrivée, tardive il va de soi, des lave-mains et des baignoires l'attestent amplement. Bien entendu, il faut davantage que ces quelques témoins matériels pour saisir toute la profondeur de l'évolution en ce domaine: l'introduction de baignoires dans quelques maisons cossues et l'ouverture d'une station balnéaire et de quelques bains publics à Québec et à Montréal ne signifient pas que l'immersion totale du corps est chose courante parmi la minorité aisée et que l'utilisation de l'eau pour la toilette du corps chez les autres va plus loin que les traditionnelles ablutions du visage et des mains. Bien au contraire, l'eau est encore entourée de réticence en ce premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les manuels utilisés dans les institutions d'enseignement et les hopitaux de même que les rares commentaires des voyageurs le disent assez clairement. Les quelques changements notés sont toutefois

annonceurs de transformations plus profondes qui se produiront après les années 1830 surtout, lorsque l'eau sera plus étroitement associée à l'hygiène, l'hygiène à la santé, et que l'écart entre les pratiques de la majorité et le discours véhiculé par l'élite et les manuels de médecine et de civilité s'amenuisera.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. SOURCES MANUSCRITES

#### A. Archives nationales du Québec à Québec (ANQ-Q)

Les greffes des notaires (CN) suivants ont été consultés:

Pour les années 1740 à 1755

Barolet, C.  
Chambalon, L.  
Godefus, B. de  
Dulaurent, C. H.  
Pinguet, N.  
Pinguet, J.  
Panet, J. C.  
Rageot, F.  
Saillant, A. J.  
Sanguinet, S.

Pour les années 1792 à 1850

Bélanger, Jean  
Belleau, R. G.  
Berthelot, Michel  
Besserer, Louis Théodore  
Bornais, Jean-Baptiste  
Boudreault, Étienne  
Campbell, Archibald  
Childs, John  
De Foy, Charles Maxime  
Dugal, Charles  
Faribault, Barthélémy  
Gagnon, Jean-Baptiste  
Gagnon, Pierre  
Glackmeyer, Edward  
Guay, Germain  
Laforce, Pierre  
Laurin, Joseph

Lee, Thomas  
 Lefebvre, Joseph  
 Lelièvre, Roger  
 Lee, Thomas  
 Lindsay, Errol Boyd  
 Martineau, J.-Martin  
 Ouellet, Fabien  
 Panet, Louis  
 Parent, Antoine-Archange  
 Petitclerc, Joseph  
 Planté, Joseph-Bernard  
 Pruneau, Jean-Baptiste  
 Prévost, Louis  
 Scott, William Fisher  
 Sirois-Duplessis, A. B.  
 Tessier, Michel  
 Têtu, Félix  
 Vaillancourt, François-Xavier  
 Voyer, Charles  
 Voyer, Jacques

#### **B. Aux Archives nationales du Québec à Montréal (ANQ-M)**

Les greffes des notaires (CN) suivants ont été consultés:

Pour les années 1740 à 1755:

Adhémar, J. B.  
 Danré de Blanzly, L. C.  
 Dufresne, J. C.  
 Foucher, A.  
 Hodiesne, G.  
 Panet, P.  
 Porlier, C. C. J.  
 Simonnet, F.

Pour les années 1792 à 1835:

Arnoldi, G. D.  
 Barron, Thomas  
 Bédouin, Thomas  
 Beek, John Gerbrand  
 Cadieux, Jean-Marie

Chaboillez, Louis  
 Delisle, Jean Guillaume  
 Desève, Jean-Baptiste  
 Doucet, Nicolas-Benjamin  
 Gauthier, Jean-Pierre  
 Gray, Jonathan Abraham  
 Griffin, Henry  
 Guy, Étienne  
 Guy, Louis  
 Huguet-Latour, Louis  
 Jobin, André  
 Jorand, Jean-Jacques  
 Julien, André  
 Lacoste, Louis  
 Lanctot, Pierre  
 Leblanc, F. H.  
 Lorimier, F. M. T. de  
 Lukin, Peter  
 Mondelet, Jean-Marie  
 Papineau, Joseph  
 Prévost, Charles  
 Varin, Jean-Baptiste

## 2. SOURCES IMPRIMÉES

- Anburey, Thomas, *Travels Through the Interior Parts of North America*, dans  
 Sydney Jackman (dir.), *With Burgoyne from Quebec*, Toronto, Macmillan  
 of Canada, 1963, 220 p.
- Aubert de Gaspé, Philippe, *Mémoires*, Québec, Hardy, 1885, 563 p.
- Aubert de Gaspé, Philippe, *Mémoires*, Ottawa, G. E. Desbarats, 1866, Johnson  
 Reprint Corporation, N.Y., 1966, 563 p.
- Aylmer, L. A. , «Recollections of Canada, 1831», *RAPQ* 1934-1935, Québec,  
 Redempti Paradis, 1935, pp. 279-318.
- B., J.-C., *Voyage au Canada fait depuis l'an 1751 à 1761*, Paris, Aubier  
 Montaigne, 1978, 190 p.

- Bégon, Marie-Isabelle, «Correspondance de madame Bégon née Robert de la Morandière», *RAPQ* 1934-1935, Québec, Redempti Paradis, 1935, pp. 5-186.
- Bennett, Ethel Hume, *A Treasure Ship of Old Quebec*, Toronto, The MacMillan and Stewart Ltd, 1936, 226 p.
- Berthelot, Hector, *Montréal; le bon vieux temps*, Montréal, Beauchemin, 1916, 2 vol. en 1.
- Beeton, Mrs. Isabella, *The Book of Household Management*, London, Ward, Lock, and Tyler, Warwick House, Paternoster Row, 1869, 1039 p. (2<sup>e</sup> édition).
- Bigsby, John Jeremiah, *The Shoe and Canoe, or Pictures of Travel in the Canadas*, New York, Paladin Press, 1969, 2 vol. (Reprinted from the first edition, Londres, Chapman and Hall, 1850, 2 vol.).
- Bird, Isabella Lucy, *The Englishwomen in America*, Toronto, University of Toronto Press, 1966, 497 p. (First Published in 1856 by John Murray, Londres).
- Boucault, Nicolas-Gaspard, «État présent du Canada, dressé sur nombre de mémoires et de connaissances acquises sur les lieux par le sieur Boucault (1754)», *RAPQ* 1920-1921, Québec, Ls-A. Proulx, 1921, pp. 11-50.
- Bouchette, Joseph, *Description Topographique de la Province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux Provinces avec les États-Unis de l'Amérique Enrichie de plusieurs vues, plans de ports, de batailles, etc.*, Londres, Imprimé par W. Feaden, 1815, 664 p.
- Bouchette, Joseph, *The British Dominions in North America; or a Topographical and Statistical Description of the Provinces of Lower and Upper Canada, New Brunswick, Nova Scotia, The Islands of Newfoundland, Prince Edward, and Cape Breton. Including Considerations on Land-Granting and Emigration. To which are Annexed, Statistical Tables and Tables of Distances, etc.* London, Longman, Rees, Orme, Brown, Green, and Longman. 1832, 2 vol.
- Buckingham, James Silk, *Canada, Nova Scotia, New Brunswick and the other British Provinces in North America, with a plan of National Colonization*, Londres, Fisher, Son, and Co., 1843, 540 p.

- Castonguay, Émile (B. Dufebvre), *Cinq femmes et nous*, Québec, Belisle Éditeur, 1950, 289 p.
- Clément, Jules, *Traité de la politesse et du savoir-vivre*, Paris, Bernardin-Béchet, Libraire-Éditeur, 1878, 85 p. (Utilisé à l'École normale Laval).
- Cockloft, Jeremy, *Cursory Observations Made in Québec Province of Lower Canada in the Year 1811*, Ottawa, Mortimer Limited, 1960, 42 p. ( First printed in Bermuda for the author [date unknown] by Edmund Ward ).
- Duplessis de Sainte-Hélène, Mère Marie-André, «Lettres de Mère Marie-Andrée Duplessis de Sainte Hélène, supérieure des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec», *Nova Francia*, Montréal, Huron Reprints, 1967 (Paris, 1926-1927), vol. 2 à 6.
- Fabre, J. Henri, *Le ménage, causeries d'Aurore avec ses nièces sur l'économie domestique*, Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1876, 360 p.
- Fidler, Rev. Isaac, *Observations on Professions, Literature, Manners, and Emigration, in the United States and Canada, Made during a Residence there in 1832*, Londres, Whittaker, Treacher and Co., 1833, 434 p. (Reprint edition by Arno Press, New York, 1974).
- Flint, James, *Letters from America*, Londres, Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1822, 146 p.
- Franquet, Louis, *Voyages et mémoires sur le Canada en 1752-1753*, Toronto, Canadian House, 1968, 212 p.
- Fowler, Thomas, *The Journal of a Tour through British America to the Falls of Niagara; Containing an Account of the Cities, Towns, and Villages along the Route, with A Description of the Country, and of the Manners and Customs of the Inhabitants, etc., etc. Written during the Summer of 1831*. Aberdeen, Lewis Smith, 1832, 288 p.
- Hall, Basil (Captain), *Travels in North America, in the Years 1827 and 1828*, Edinburgh, Cadell and Co., 1829, 3 vol. (Reprinted by: Akademische Druck- U. Verlagsanstalt, Graz, Austria, 1965).
- Hall, Francis, *Travels in Canada and the United States in 1816 and 1817*, Londres, Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1818, 543 p.



- Hall, Francis, *Travels in Canada, and the United States, in 1816 and 1817*, Boston, Re-published from the London Edition by Wells and Lilly, 1818, 332 p.
- Heriot, George, *Travels through the Canadas*, Edmonton, M. G. Hurtig Ltd, Booksellers and Publishers, 1971, pp. V-270.
- Hilarion, Frère, *Le manuel de l'hospitalier et de l'infirmier, et de toutes les personnes qui s'emploient au service spirituel ou corporel des malades*, Paris, chez l'Éditeur, rue des Postes, n° 24, 1829, 144 p.
- Kalm, Pehr, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749; traduction annotée du journal de route*, par Jacques Rousseau et Guy Béthune avec le concours de Pierre Morisset, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, 674 p.
- La Gazette de Québec* [Journal]. Années consultées: 1765 à 1835.
- Lambert, John, *Travels through Lower Canada and the United States in the Years 1806, 1807 and 1808*, Londres, Cradock and Joy, 1814, 2 vol.
- Laterrière, Pierre de Sales, *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses*, Québec, L'Événement, 1873, 271 p.
- Maude, John, *Visit to the Falls of Niagara in 1800*, Longman, Rees, Orme, Brown and Green, Londres, 1826, 220 p.
- Orfila, *Préceptes d'hygiène à l'usage des enfants qui fréquentent les écoles primaires*, Paris, Librairie (illisible), 1838, 29 p.
- Panneton, Docteur E. F. , *Eléments d'hygiène pratique*, Trois-Rivières, E. S. de Carufel, Libraire-Éditeur, 1893, 57 p.
- Papineau, Louis-Joseph, «Correspondance de Louis-Joseph Papineau», *RAPQ* 1953-1955, pp. 191-442.
- Pickering, Joseph, *Inquiries of an Emigrant, being the Narrative of an English Farmer from 1824-1830, with the Author's Additions to March 1832, during which Period he Traversed the Unoted States and Canada with a view to Settle as an Emigrant etc...*, Londres, Effingham Wilson, 1832 (4<sup>e</sup> édition).

- Sansom, Joseph, *Travels in Lower Canada, with the author's Recollections of the Soil, and Aspect; the Morals, Habits, and Religious Institutions, of that Country*, London, Printed for Sir Richard Phillips and Co., 1820, 116 p. (Facsimile edition reprinted by Coles Publishing Company, Toronto, 1970.)
- Silliman, Benjamin, *Remarks Made on a Short Tour Between Hartford and Quebec in the Autumn of 1819*, New Haven, S. Converse, 1820, 443 p.
- Stone, William Leete (Translator), *Letters of Brunswick and Hessian Officers during the American Revolution*, New York, De Capo Press, 1970, 258 p.
- Talbot, Edward Allan, *Cinq années de séjour au Canada, suivies d'un extrait du voyage de M. J. M. Duncan en 1818 et 1819*, Paris, Boulland et Compagnie, Libraires, 1825, 3 tomes.
- Valnanges, Mme de, *Nouveau manuel de la maîtresse de maison, contenant: les indications nécessaires pour administrer une maison, soit à la ville, soit à la campagne, avec économie et convenance; et toutes les instructions indispensables à une bonne mère de famille, quelles que soient sa fortune et sa position dans le monde*, Paris, Au dépôt des nouveaux manuels, 1, rue du Paon, 1837, 280 p.
- Vansittart, Jane (dir.), *Lifelines. The Stacey Letters, 1836-1858*, Londres, Peter Davies, 1976, 180 p.
- Vigne, G. T. *Six Months in America*, Londres, Whittaker, Treacher and Company, 1832, 2 vol.
- Weld, Isaac, Jun., *Travels Through the States of North America and the Provinces of Upper and Lower Canada During the Years 1795, 1796 and 1797*, Londres, John Stockdale, 1799, 464 p.
- Weld, Isaac, Jun., *Travels Through the States of North America and the Provinces of Upper and Lower Canada During the Years 1795, 1796 and 1797*, New York and London, Johnson Reprint Corporation, 1968, 2 vol.
- White, Patrick C. T. (dir.), *Lord Selkirk's Diary 1803-1804. A Journal of his Travels in British North America and the Northeastern United States*, Totonto, The Champlain Society, 1958, 361 p.
- Wright, Miss, *Voyage aux États-Unis d'Amérique ou observations sur la société, les mœurs, les usages, et le gouvernement de ce pays, recueillies en 1818, 1819, et 1820*, Paris, Huzard-Courcier, 1822, 2 tomes.

Written by a Mother, *Key to Knowledge; or, Things in Common Use, Simply and shortly Explained in a Series of Dialogues*, Baltimore, Published by William Dell, 1824, 142 p.

### 3. DICTIONNAIRES, INVENTAIRES, RAPPORTS

Bastien, Geneviève, Doris Dubé et Christina Southam, *Inventaire des marchés de construction des archives civiles de Québec, 1800-1870*, Ottawa, Parcs Canada, 1975, vol. 3.

Beaulieu, André et Jean Hamelin, *Les journaux du Québec de 1754 à 1964*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1965, 329 p.

Bernard, Jean-Paul, Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, «La société montréalaise dans les années 1820», dans G.R.S.M. *Rapports et travaux 1973-1975*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1975, 28 p.

Bernard, Jean-Paul, Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, «La croissance démographique et spatiale de Montréal dans le premier quart du 19<sup>e</sup> siècle», Dans G.R.S.M. *Rapports et travaux 1973-1975*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1975, 28 p.

Cameron, Christina et Jean Trudel, *Québec au temps de James Patterson Cockburn*, Québec, Éditions Garneau, 1976, 176 p.

*Complément du Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Chez Firmin Didot Frères, Libraires-Éditeurs, Imprimeurs de l'Institut de France, 1854.

Craig, Gerald M., *Early Travellers in the Canadas 1791-1867*, Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1955, 300 p.

Dahl, Edward, Hélène Espeset, Marc Lafrance et Thierry Ruddell, *La Ville de Québec, 1800-1850: un inventaire des cartes et plans*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, dossier n° 12, 1975, 413 p.

De Volpi, Charles P., *Québec. Recueil iconographique. A Pictural Record. Gravures historiques et illustrations relatives à la ville de Québec, Canada, 1608-1875*, Longman Canada Limited, 1971, 188 p.

*Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974-1988, tomes III à VII.

- Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Imprimerie et Librairie de Firmin Didot Frères, 1835, (6<sup>e</sup> édition), 2 tomes.
- Dictionnaire historique de la langue française*, (Alain Rey, directeur), Paris, Dictionnaire Le Robert, 1992.
- Dictionnaire universel français et latin, vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux*, Paris, compagnie des Libraires associés, 1771.
- Dionne, N. E., *Inventaire chronologique des Livres, Brochures, Journaux et Revues publiés en langue anglaise dans la province de Québec, depuis l'établissement de l'imprimerie en Canada jusqu'à nos jours, Tome III, 1764-1905*, Québec, 1905, 175 p.
- Encyclopedia Americana*, édition internationale, New York, American Corporation, vol. 25, 1971, pp. 702-705.
- Furetière, André, *Dictionnaire universel*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, 3 tomes.
- Furetière, Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les Termes des Sciences et des Arts*, 2<sup>e</sup> édition, Rotterdam, Arnoud et Reinier, 1701.
- Furetière, Antoine, *Le Dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, Paris, SNL-Le Robert, 1978.
- Genêt, Nicole, Louise Décarie-Audet et Luce Vermette, *Les objets familiers de nos ancêtres*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1974, 303 p.
- Havard, Henry, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie Georges Baranger, 1887, 4 vol.
- Hamelin, Jean et al., *Guide du chercheur en histoire canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, 808 p.
- Laframboise, Yves, *L'architecture traditionnelle au Québec. Glossaire illustré de la maison aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1975, 319 p.
- Musées de France, *Objets civils domestiques. Principes d'analyse scientifique*, Paris, Imprimerie nationale, 1984.

Richardson, A. J. H., Geneviève Bastien, Doris Dubé et Marthe Lacombe, *Quebec City: Architects, Artisans, and Builders*, Ottawa, Musée national de l'Homme - Parcs Canada, 1984, 589 p. (coll. Mercure n° 37).

Robert, Jean-Claude, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global/Libre Expression, 1994, 167 p.

#### 4. ÉTUDES

Aries, Philippe et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1985 vol. 3 et 4.

Arthur, Eric Ross, *Small Houses of the Late 18th and Early 19th Centuries in Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 1926, s.p.

Arthur, Eric Ross, *The Early Buildings of Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 1938.

Béland, Mario (dir.), *La peinture au Québec 1820-1850*, Québec, Musée du Québec-Les Publications du Québec, 1991, 605 p.

Belden, Louise Conway, *The Festive Tradition, Table Decoration and Desserts in America, 1650-1900*, New York/London, W. W. Norton and Company, 1983, 340 p.

Bemrose, Geoffrey, *Nineteenth Century English Pottery and Porcelain*, Londres, Faber and Faber, 1952, 57 p.

Bernier, Jacques, *Les intérieurs domestiques des menuisiers et charpentiers de la région de Québec, 1810-1819*, Ottawa, Musée national de l'Homme, 1977, 83 p. (coll. Mercure n° 23).

Bervin, George, *Les marchands-négociants à Québec au début du XIX<sup>e</sup> siècle (1820-1830): une analyse socio-économique*, Thèse de maîtrise (histoire), Université de Montréal, Montréal, 1981, 233 p.

Bourque, Hélène, *La maison de faubourg. L'architecture domestique des faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch avant 1845*, Québec, Institut Québécois de la recherche sur la culture, 1991, 199 p.

Boydston, Jeanne, *Home and Work*, Oxford University Press, 1990, 222 p.

- Bushman, Richard L., «American High-Style and Vernacular Cultures», dans Jack P. Green et J. R. Pole (dir.), *Colonial British America, Essays in the New History of the Early Modern Era*, Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, 1984, pp. 345-383.
- Bushman, Richard L., *The Refinement of America. Persons, Houses, Cities*, New York, Vintage Books, A Division of Random House, Inc., 1993, 504 p.
- Braudel, Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, tome I, *Les structures du quotidien: le possible et l'impossible*, Paris, Armand Colin, 1979, 543 p.
- Cameron, Christina et Jean Trudel, *Québec au temps de James Patterson Cockburn*, Québec, Éditions Garneau, 1976, 176 p.
- Charbonneau, André, Yvon Desloges et Marc Lafrance, *Québec, ville fortifiée du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Québec, éditions du Pélican et Parcs Canada, 1982, 491 p.
- Charbonneau, Hubert, *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975, 267 p. (coll. Démographie canadienne n° 3)
- Clark, Peter (dir.), *The Transformation of English Provincial Towns, 1600-1800*, Londres, 1984, 326 p.
- Collaboration, *Trois-Rivières Illustrée*, Trois-Rivières, La Corporation des fêtes du trois cent cinquantième anniversaire de Trois-Rivières, 1984, 227 p.
- Cooke, Lawrence S., *Lighting in America from Colonial Rushlights to Victorian Chandeliers*, New York, Main Street/Universe Books, 1977, 159 p.
- Corbin, Alain, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Flammarion, 1986, 336 p.
- Corfield, Penelope J., *The Impact of English Towns 1700-1800*, Oxford, Oxford University Press, 1982, 206 p.
- Cornforth, John, *English Interiors 1790-1848, The Quest for Comfort*, London, Barrie and Jenkins, 1978, 196 p.
- Courville, Serge, *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, 335 p.

- Csergo, Julia, *Liberté, égalité, propreté: La morale de l'hygiène au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1988, 362 p.
- Cuisenier, Jean, *La maison rustique, logique sociale et composition architecturale*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, 380 p.
- Dawson, Nora, *La vie traditionnelle à Saint-Pierre (île d'Orléans)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1960, 190 p.
- Deffontaines, Pierre, *L'homme et l'hiver au Canada*, Paris et Québec, Gallimard et Presses universitaires Laval, 1957, 293 p.
- Déry, Louise et Rénald Lessard, «Esquisse de la situation socio-matérielle des forgerons, menuisiers et charpentiers de Québec, 1792-1835», manuscrit classé, Ottawa, Musée national de l'Homme, Division d'histoire, 1984.
- Desbiens, Josée, *Le niveau de vie et l'univers domestique des artisans montréalais entre 1740 et 1809*, Thèse de maîtrise (histoire), Université de Montréal, Montréal, 1991, 115 p.
- Dessureault, Christian, *Les fondements de la hiérarchie sociale au sein de la paysannerie. Le cas de Saint-Hyacinthe 1760-1815*, Thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, Montréal, 1985.
- Douville, Raymond, et Jacques-Donat Casanova, *La vie quotidienne en Nouvelle-France*, Paris, Hachette, 1964, 272 p.
- Duby, Georges et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1991, vol. 3 et 4.
- Elias, Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calman-Levy, 1973, pp. 173-183.
- Flaherty, David H., *Privacy in Colonial New England*, Charlottesville, University of Virginia Press, 1972, 287 p.
- Gagnon, Serge, *Plaisir d'amour et crainte de Dieu. Sexualité et confession au Bas-Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1990, 202 p.
- Gagnon-Pratte, France, *L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle: les villas*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Musée du Québec, 1980, 334 p.

- Gardner, J. B. et G. R. Adams (dir), *Ordinary People and everyday Life. Perspectives on the New Social History*, Nashville, Tennessee, The American Association for State and Local History, 1988, 236 p.
- Garret, Elisabeth Donaghy, *At Home : The American Family, 1750-1870*, New York, Harry N. Abrams Inc., 1990, 304 p.
- Gauthier-Larouche, Georges, *Evolution de la maison rurale traditionnelle dans la région de Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 321 p. (coll. Les Archives de folklore n° 15).
- Genêt, Nicole, *Habitation et aménagement intérieur à Montréal au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de maîtrise (art et traditions populaires), Université Laval, Québec, 1977.
- Gere, Charlotte, *L'époque et son style. La décoration intérieure au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1989, 408 p.
- Giedion, Siegfried, *La mécanisation au pouvoir. Contribution à l'histoire anonyme*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1980, 591 p.
- Glassie, Henry, *Folk Housing in Middle Virginia*, Knoxville, The University of Tennessee Press, 1975, 231 p.
- Gore, Alan et Ann, *Les intérieurs anglais*, Oxford, Phaidon, 1991, 216 p.
- Goubert, Jean-Pierre, *La conquête de l'eau. L'avènement de la santé à l'âge industriel*, Paris, Robert Laffont, 1986, 302 p.
- Greene, Jack P. and J. R. Pole (dir.), *Colonial British America, Essays in the New History of the Early Modern Era*, Baltimore et Londres, The John Hopkins University Press, 1984, 508 p.
- Grier, Katherine C., *Culture and Comfort. People, Parlors, and Upholstery 1850-1930*, Rochester, The Strong Museum, 1988, 339 p.
- Guerrand, Roger-Henri, *Les lieux. Histoire des commodités*, Paris, Éditions La Découverte, 1985, 206 p.
- Guillet, Edwin C., *Pioneer Days in Upper Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1968, 216 p.
- Guillet, Edwin C., *Pioneer Inns and Taverns*, Toronto, 1954-1958, 5 vol.



- Habermas, Jurgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978, 324 p.
- Haley, Bruce, *The Healthy Body and the Victorian Culture*, Cambridge, Harvard University Press, 1978, 296 p.
- Hardy, Jean-Pierre et David-Thierry Ruddel, *Les apprentis artisans à Québec, 1660-1815*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977, 220 p. (coll. Histoire des travailleurs Québécois).
- Hare, John, Marc Lafrance et David T. Ruddell, *Histoire de la ville de Québec 1608-1871*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1987, 399 p.
- Hare, John et Jean-Pierre Wallot, *Confrontations. Ideas in Conflict*, Trois-Rivières, Éditions Boréal Express, 1970, 323 p.
- Harper, J. Russel, *Early Painters and Engravers in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1970, 370 p.
- Hayward, Arthur H., *Colonial and Early American Lighting*, New York, Dover Publications Inc., 1962, 198 p.
- Jobin, Albert, *Histoire de Québec*, Québec, Institut St-Jean Bosco, 1947, 366 p.
- Lafleur, Jean, *Capital marchand et transition vers le capitalisme: étude sur les marchands montréalais au cours du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, Montréal, 1988, 250 p.
- L'Anglais, Paul-Gaston, *Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle à partir de collections archéologiques*, Québec, Les Publications du Québec, 1994, 2 tomes.
- Larkin, Jack, *The Reshaping of Everyday Life 1790-1840*, New York, Harper and Row, 1988, 349 p.
- Leahy, George W. *L'ornementation dans la maison québécoise aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Québec, Les éditions du Septentrion, 1994, 110 p.
- Leavitt, Judith Walzer and Ronald L. Numbers (dir.), *Sickness and Health in America, Readings in the History of Medicine and Public Health*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1978, 454 p.
- Leblond, Sylvio, *Médecine et médecins d'autrefois. Pratiques traditionnelles et portraits québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, 258 p.

- Leblond, Sylvio *et al.*, *Trois siècles de médecine québécoise*, Québec, La société historique de Québec, 1970, 204 p.
- Léonard, Jacques, *Archives du corps. La santé au XIX<sup>e</sup> siècle*, s.l., Ouest-France, 1986, 329 p.
- Lessard, Renald, *Pratiques et praticiens en contexte colonial : le corps médical canadien aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, Thèse de doctorat en histoire, Université Laval, 1994.
- Lessard, Renald, *Se soigner au Canada aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, Hull, Musée canadien des civilisations, 1989, 158 p. (coll. Mercure n° 43).
- MacDonald, Mary Lu, *Literature and Society in the Canadas 1817-1850*, Lewiston, Queenston, Lampeter, The Edwin Mellen Press, 1992, 360 p.
- Martin, Denis, *L'estampe importée en Nouvelle-France*, Thèse de doctorat (Ph.D.), Université Laval, Québec, 1990, 2 vol.
- McKendrick, N., J. Brewer and J. H. Plumb, *The Birth of a Consumer Society. The Commercialization of Eighteenth-Century England*, Bloomington, Indiana University Press, 1982, 345 p.
- McLaughlin, Terence, *Dirt: a Social History as Seen through the Uses and Abuses of Dirt*, New York, Stain and Day, 1971, 168 p.
- Mikailoff, Nathalie, *Les manières de propreté. Du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions Maloine, 1990, 214 p.
- Minhinnick, Jeanne, *At Home in Upper Canada*, Toronto, Clarke, Irwin, 1970, 228 p.
- Minhinnick, Jeanne, *Early Furniture in Upper Canada Village, 1800-1837*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1964, 43 p.
- Moogk, Peter N., *Building a House in New France. An Account of the Perplexities of Client and Craftsman in Early Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1977, 144 p.
- Morisset, Gérard, *l'Architecture en Nouvelle-France*, Québec, Collection Champlain, 1949, 150 p.
- Moss, Roger W., *Lighting for Historic Buildings. A Guide to Selecting Reproductions*, Washington, The Preservation Press, 1988, 191 p.

- Moussette, Marcel, *Le chauffage domestique au Canada, des origines à l'industrialisation*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983, 316 p.
- Muir, Frank, *An Irreverent and Almost Complete Social History of the Bathroom*, Londres, Heineman, 1982, 208 p.
- Noppen, Luc, Claude Paulette et Michel Tremblay, *Québec. Trois siècles d'architecture*, Québec, Libre Expression, 1979, 440 p.
- Noppen, Luc et René Villeneuve, *Le trésor du grand siècle*, Québec, Musée du Québec, 1984, 182 p.
- Ouellet, Fernand, *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, 379 p.
- Ouellet, Fernand, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850; structure et conjoncture*, Montréal, Fides, 1966, 639 p.
- Ouellet, Fernand, *Le Bas-Canada 1791-1840. Changements structureaux et crise*, 2<sup>e</sup> édition, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, 541 p.
- Paquet, Gilles et J.-P. Wallot, *Le Bas-Canada au tournant du 19<sup>e</sup> siècle: restructuration et modernisation*, Ottawa, La société historique du Canada, 1988, 24 p.
- Pardailhé-Galabrun, Annik, *La naissance de l'intime. 3000 foyers parisiens, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, 523 p.
- Peterson, Harold L., *Americans at Home. From the Colonists to the Late Victorians*, New York, Charles Scribner's Sons, 1971, 205 p.
- Perrot, Philippe, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie. Une histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1981, 344 p.
- Perrot, Philippe, *Le Travail des apparences ou les transformations du corps féminin, XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1984, 280 p.
- Peterson, Charles E. (dir), *Building Early America, Contributions toward the History of a Great Industry*, Radnor, Pennsylvania, Chilton Book Company, 1976, 407 p.
- Plakins Thornton, Tamara, *Cultivating Gentlemen: the Meaning of Country Life among the Boston Elite*, New Haven, 1989, 266 p.

- Porter, John R. (dir.), *Un art de vivre. Le meuble de goût à l'époque victorienne au Québec*, Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal et Musée de la civilisation, 1993, 527 p.
- Porter, Roy, *English Society in the Eighteen Century*, London, Allan Lane-Penguin, 1982, 405 p.
- Porter, Roy, *The Medical History of Water and Spas*, London, Wellcome Institute of the History of Medicine, 1990, 150 p.
- Pothier, Louise (dir.), *L'eau, l'hygiène publique et les infrastructures*, Montréal, Groupe PGV, 1996, 84 p.
- Pounds, Norman J. G., *Hearth & Home. A History of Material Culture*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1989, 437 p.
- Praz, Mario, *An Illustrated History of Interior Decoration From Pompei to Art Nouveau*, London, Thames and Hudson, 1964, 396 p.
- Provencher, Jean, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal, 1988, 605 p.
- Rémillard, François et Brian Merrett, *Demeures bourgeoises de Montréal. Le Mille carré doré, 1850-1930*, Montréal, Les Éditions du Méridien, 1987, 244 p.
- Ring, Malvin E., *Dentistry. An Illustrated History*, New York, Harry N. Abrams Inc. Publishers, 1985, 319 p.
- Ritchie Garrison *et al* (dir.), *After Ratification. Material Life in Delaware 1789-1820*, Newark, University of Delaware, 1988, 143 p. (coll. Museum Studies Program).
- Rival, Ned, *Histoire anecdotique du lavage et des soins corporels*, Paris, Jacques Grancher, 1986, 334 p.
- Robert, Jean-Claude, *Montréal 1821-1871. Aspects de l'urbanisation*, Thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle (histoire), École des Hautes Études en sciences sociales, Paris, 1977, 491 p.
- Roche, Daniel, *Le peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1981, 286 p.

- Roland, Charles G. (dir.), *Health, Disease and Medecine, essays in Canadian History*, McMaster University, The Hannah Conference on the History of Medecine, 1984, 464 p.
- Roy, Pierre-Georges, *À travers les mémoires de Philippe-Aubert de Gaspé*, Montréal, G. Ducharme Libraire éditeur, 1943, 296 p.
- Russell, Loris S., *A Heritage of Light. Lamps and Lighting in the Early Canadian Home*, Toronto, University of Toronto Press, 1968, 34 p.
- Rybczynski, Witold, *Le Confort, Cinq siècles d'habitation*, Montréal, Éditions du Roseau, 1989, 283 p.
- Samson, Roch, *Forgerons de Saint-Maurice. La première communauté industrielle au Canada, 1730-1833*, Trois-Rivières, 1993 (Manuscrit).
- Saucier, Roger, *L'hygiène à Québec sous le régime français*, Thèse de license, Université Laval, Québec, 1958, 91 p.
- Séguin, Robert-Lionel, *La Civilisation traditionnelle de l'«habitant» aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Fides, 1967, 701 p.
- Séguin, Robert-Lionel, *La maison en Nouvelle-France*, Musée national du Canada, Ottawa, 1968, 92 p. (bulletin n° 226).
- Shackleton, Philip, *The Furniture of Old Ontario*, Toronto, Macmillan of Canada, 1973, 399 p.
- Shammas, Carole, *The Pre-Industrial Consumer in England and America*, Oxford, Clarendon Press, 1990, 319 p.
- Smith, F. B., *The People's Health 1830-1910*, New York, Holmes & Meier Publishers, 1979, 436 p.
- Stewart, D. R., *A Guide to Pre-Confederation Furniture of English Canada*, Don Mills, Longmans Canada, 1967, 150 p.
- Strasser, Susan, *Never Done. A History of American Housework*, New York, Panthon Books, 1982, 365 p.
- Thornton, Tamara Plakins, *Cultivating Gentlemen. The Meaning of Country Life among the Boston Elite, 1785-1860*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1989, 244 p.

- Thuilier, Guy, *Pour une histoire du quotidien au XIX<sup>e</sup> siècle en Nivernais*, Paris, Mouton, 1977, 490 p.
- Traquair, Roger, *The Old Architecture of Quebec, a Study of the Buildings Erected of New France from the Earliest Explorers to the Middle of the Nineteenth Century*, Toronto, The MacMillan Company, 1947, 324 p.
- Tunis, Barbara, *The Medical Profession in Lower Canada: its Evolution as a Social Group, 1788-1838*, Thèse présentée pour l'obtention du baccalauréat en Arts, Université Carleton, Ottawa, 1979, 164 p.
- Verlet, Pierre, *La maison du XVIII<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, Baschet et Cie, 1966, 309 p.
- Vermette, Luce, *La vie domestique aux Forges du Saint-Maurice*, Ottawa, Parcs Canada/Ministère des Approvisionnements et Services, 1982, 333 p. (coll. Histoire et archéologie).
- Vermette, Luce, *Les Feux domestiques à Montréal, de 1740 à 1760*, Thèse de maîtrise (ethnographie traditionnelle), Université Laval, Québec, 1977, 180 p.
- Vigarello, Georges, *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1985, 283 p.
- Wallot, Jean-Pierre, *Un Québec qui bougeait, trame sociopolitique du Québec au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1973, 354 p.
- Walvin, James, *English Urban Life 1776-1851*, London, Hutchinson, 1984, 216 p.
- Weatherill, Lorna, *Consumer Behaviour and Material Culture in Britain 1660-1760*, London and New York, Routledge, 1988, 252 p.
- Webster, Donald Blake, *English-Canadian Furniture of the Georgian Period*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1979, 232 p.
- Wright, Lawrence, *Clean and Decent: the History of the Bath and the Loo and of Sundry Habits, Fashions and Accessories of the Toilet Principally in Great Britain, France, and America*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1980, 281 p.

- Wright, Lawrence, *Home Fires Burning. The History of Domestic Heating and Cooking*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1964, 219 p.
- Woodhead, E. I., C. Sullivan et G. Gusset, *Appareils d'éclairage; Collection de référence nationale, Parcs Canada*, Ottawa, Parcs Canada, 1984 (coll. Études en archéologie, architecture et histoire).
- Yarwood, Doreen, *Five Hundred Years of Technology in the Home*, London, B. T. Batsford Ltd., 1983, 184 p.
- Yarwood, Doreen, *The English Home. A Thousand Years of Furnishing and Decoration*, Londres, B. T. Batsford Ltd, 1956, 393 p.
- Young, Brian et John A. Dickinson, *A Short History of Quebec: A Socio-Economic Perspective*, Toronto, Copp Clark Pitman Ltd., 1988, 306 p.

## 5. ARTICLES

- Baulant, Micheline, «L'appréciation du niveau de vie. Un problème, une solution», *Histoire et Mesure*, 1989, vol. IV, n° 3-4, pp. 267-302.
- Bernard, Jean-Paul, Linteau, Paul-André et Jean-Claude Robert, «La structure professionnelle de Montréal en 1825», *RHAF*, vol. 30, n° 3 (décembre 1976), pp. 385-415.
- Bernier, Jacques, «La construction domiciliaire à Québec 1810-1820», *RHAF*, vol. 31, n° 4 (mars 1978), pp. 547-561.
- Bervin, George, «Environnement matériel et activités économiques des conseillers exécutifs et législatifs à Québec, 1810-1830», *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, n° 17 (printemps 1983), pp. 45-62.
- Bervin, George, «Espace physique et culture matérielle du marchand-négociant à Québec au début du XIX<sup>e</sup> siècle (1820-1830)», *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, n° 14, 1982, pp. 1-18.
- Bouchard, Dominique, «La culture matérielle des Canadiens au XVIII<sup>e</sup> siècle: analyse du niveau de vie des artisans du fer», *RHAF*, vol. 47, n° 4 (1994), pp. 479-498.

- Bourassa, Paul, «Regards sur la ressemblance: le portrait au Bas-Canada», dans Mario Béland (dir.), *La peinture au Québec 1820-1850*, Québec, Musée du Québec-Les Publications du Québec, 1991, pp. 36-49.
- Bushman, Richard L. and Claudia L. Bushman, «The Early Cleanliness in America», *The Journal of American History*, vol. 74, n° 4 (mars 1988), pp. 1213-1238.
- Cardin, Martine et John A. Dickinson, «Les inventaires de biens après décès et la civilisation matérielle dans les plaines de Caen et de Montréal, 1740-1780», dans F. Lebrun et de N. Séguin, (dir.), *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'ouest, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Trois-Rivières, Centre de recherches en études québécoises, 1987, pp. 131-140.
- Daniels, Bruce C., «Probate Court Inventories and Colonial American History: Historiography, Problems, and Results», *Histoire sociale*, vol. 9, n° 18 (novembre 1976), pp. 387-405.
- Dechêne, Louise, «La croissance de Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 2 (sept. 1973), p. 163-180.
- Dechêne, Louise, «La rente du faubourg Saint-Roch à Québec, 1750-1850», *RHAF*, vol. 34, n° 4 (mars 1981), pp. 569-596.
- Dechêne, Louise, «Quelques aspects de la ville de Québec au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les dénombremens paroissiaux», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 75 (décembre 1984), p. 485-505.
- Dessureault, Christian, «L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société de la vallée du Saint-Laurent: éléments pour une réinterprétation», *RHAF*, vol. 40, n° 3 (hiver 1987), pp. 373-407.
- Dessureault, Christian, «Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle», *RHAF*, vol. 42, n° 3 (hiver 1989), pp. 373-407.
- Dessureault, Christian, «Niveau de fortune paysan et cycle de la vie familiale. Le cas des paysans maskoutains au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle», dans *Inventaires après-décès et ventes de meubles. Apports à une histoire de la vie économique et quotidienne (XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Louvain-la-Neuve, Édition Academia, 1988, pp. 89-96.



- Dessureault, Christian, «Niveau de vie dans le Richelieu-Yamaska, 1800-1840. Étude préliminaire pour une comparaison France-Québec», dans G. Bouchard et J. Goy (dir.) (avec la collaboration de J.-P. Wallot, J.A. Dickinson et J. Roy), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)*, Chicoutimi/Paris, Centre interuniversitaire Sorep/École des Hautes Études en sciences sociales, 1990, pp. 185-199.
- Dessureault, Christian et John A. Dickinson, «Niveau de vie et reproduction sociale dans la plaine de Montréal. 1740-1804», dans Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy, (dir.), *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1992, pp. 153-167.
- Dickinson, John A., «Niveaux de vie des paysans normands et québécois au 18<sup>e</sup> siècle», dans G. Bouchard et J. Goy (dir.) (avec la collaboration de J.-P. Wallot, J.A. Dickinson et J. Roy), *Famille, Économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)*, Chicoutimi/Paris, Centre interuniversitaire Sorep/École des Hautes Études en sciences sociales, 1990, pp. 213-225.
- Dubuc, Alfred, «Montréal et les débuts de la navigation à vapeur sur le Saint-Laurent», *Revue d'histoire économique et sociale*, vol. XLV (1967), pp. 105-118.
- Eberlein, Harold Donaldson, «When Society First Took a Bath», dans Judith Walzer Leavitt and Ronald L. Numbers (dir.), *Sickness and Health in America, Readings in the History of Medicine and Public Health*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1978, pp. 331-341.
- Edgerton, Samuel Y., «Heating Stoves in Eighteenth Century Philadelphia», *APT (Bulletin of the Association for Preservation Technology)*, vol. 3, n° 2-3, 1971, pp. 15-99.
- Fréchette, Denis, «Les médicaments au début du XIX<sup>e</sup> siècle», *Les cahiers nicolétains*, vol. 3, n° 2 (juin 1981), pp. 53-58.
- Friedlander, Amy, «House and Barn: The Wealth of Farmers, 1795-1815», *Historical Archeology*, vol. 25, n° 2 (1991), pp. 15-29.
- Green Carr, Lois et Lorena S. Walsh, «Inventories and the Analysis of Wealth and Consumption, Patterns in St. Mary' County, Maryland, 1658-1777», *Historical Methods Newsletter*, vol. 13, n° 2 (1980), pp. 81-104.

- Green Carr, Lois et Lorena S. Walsh, «Lifestyles and Standard of Living in the British Colonial Chesapeake», dans *Inventaires après-décès et ventes de meubles. Apports à une histoire de la vie économique et quotidienne (XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Louvain-la-Neuve, Édition Academia, 1988, pp. 109-129.
- Hardy, Jean-Pierre, «Quelques aspects du niveau de richesse et de la vie matérielle des artisans de Québec et de Montréal, 1740-1755», *RHAF*, vol. 40, n° 3 (hiver 1987), pp. 339-372.
- Hardy, Jean-Pierre, Paquet, Gilles, Ruddel, David-Thierry et Jean-Pierre Wallot, «Culture matérielle et société au Québec, 1792-1835», *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, n° 17 (printemps 1983), pp. 9-15.
- Hardy, Jean-Pierre, «Niveaux de richesse et intérieurs domestiques dans le quartier Saint-Roch à Québec, 1820-1850», *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, n° 17 (printemps 1983), pp. 63-94.
- Jean, Suzanne, «la Maison rurale de l'île d'Orléans, aménagement de l'espace intérieur entre 1761 et 1767», dans *Habitation rurale au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, pp. 13-28.
- Lacroix, Laurier, «Entre la norme et le fragment: éléments pour une esthétique de la période 1820-1850 au Québec», dans Mario Béland (dir.), *La peinture au Québec 1820-1850*, Québec, Musée du Québec-Les Publications du Québec, 1991, pp. 60-75.
- Lambart, Helen H., «The Rivers of the Potters, the St-Charles and Cap-Rouge Potteries in the Nineteenth Century», dans J. Arcand (dir.), *Publications d'histoire*, Ottawa, Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada, n° 2, 1970, 30 p.
- Léonidoff, George-Pierre, «L'habitat de bois en Nouvelle-France; son importance et ses techniques de construction», *Bulletin d'histoire de la culture matérielle* (printemps 1982), pp. 19-35.
- Linteau, Paul-André et Jean-Claude Robert, «Propriété foncière et société à Montréal: une hypothèse», *RHAF*, vol. 28, n° 1 (juin 1974), pp. 45-65.
- Main, Gloria L., «The Standard of Living in Colonial Massachusetts», *Journal of Economic History*, vol. XLIII, n° 1 (mars 1983), pp. 101-108.

- Mathieu, Jocelyne, «Quelques éléments de réflexion sur la quête de confort. Intérieurs domestiques comparés au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le Perche et au Québec», dans F. Lebrun et de N. Séguin (dir.), *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'ouest, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Trois Rivières, Centre de recherches en études québécoises, 1987, pp. 353-358.
- Massicotte, Édouard-Zotique, «L'usage des poêles sous le régime français», *BRH*, vol. 22 (novembre 1916), pp. 334-335.
- Massicotte, Édouard-Zotique, «Les maisons de bois d'autrefois», *BRH*, vol. 40, n<sup>o</sup> 7, 1934, p. 447-448.
- Morin, Yvan, «La représentativité de l'inventaire après décès - l'étude d'un cas: Québec au début du XIX<sup>e</sup> siècle», *RHAF*, vol. 34, n<sup>o</sup> 4 (mars 1981), pp. 515-533.
- O'Brien, Mary, *The journals of Mary O'Brien, 1828-1838*, Audrey Saunders Miller (dir.), Toronto, Macmillan of Canada, 1968, 314 p.
- Ouellet, F., J. Hamelin et R. Chabot, «Les prix agricoles dans les villes et les campagnes du Québec d'avant 1850: aperçus quantitatifs», *Histoire sociale*, vol. 15, n<sup>o</sup> 29 (mai 1982), pp. 83-127.
- Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot, «Le Bas-Canada au début du XIX<sup>e</sup> siècle: une hypothèse», *RHAF*, vol. 25, n<sup>o</sup> 1 (juin 1971), pp. 39-61.
- Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot, «Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1814: éléments pour une ré-interprétation», *RHAF*, vol. 26, n<sup>o</sup> 2 (septembre 1972), pp. 185-237.
- Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot, «International Circumstances of Lower Canada, 1786-1810», *Canadian Historical Review*, vol. LIII, n<sup>o</sup> 4 (décembre 1972), pp. 371-401.
- Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot, «Groupes sociaux et pouvoir: le cas canadien au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle», *RHAF*, vol. 27, n<sup>o</sup> 4 (mars 1974), pp. 509-564.
- Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot, «Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle: préliminaires à une analyse», *RHAF*, vol. 30, n<sup>o</sup> 2 (septembre 1976), pp. 163-221.

- Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot, «Structures sociales et niveaux de richesse dans les campagnes du Québec: 1792-1812», *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, n° 17 (printemps 1983), pp. 25-44.
- Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot, «Monnaies et finance canadiennes au début du XIX<sup>e</sup> siècle: un système en mutation», *Annales, E.S.C.*, vol. 39, n° 6 (novembre-décembre 1984), pp. 1299-1329.
- Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot, «Stratégie foncière de l'habitant: Québec (1790-1835)», *RHAF*, vol. 39, n° 4 (1986), pp. 551-581.
- Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot, «Une spectographie des genres de vie dans la société rurale bas-canadienne», *Inventaires après-décès et ventes de meubles. Apports à une histoire de la vie économique et quotidienne (XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Louvain-la-Neuve, Édition Academia, 1988, pp. 245-256.
- Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot, *Le Bas-Canada au tournant du 19<sup>e</sup> siècle: restructuration et modernisation*, Ottawa, La société historique du Canada, 1988, p. 19 (Brochure historique n° 45)
- Porter, John R., «Les perspectives du marché de la peinture: entre les besoins matériels et le goût de l'art», dans Mario Béland (dir.), *La peinture au Québec 1820-1850*, Québec, Musée du Québec-Les Publications du Québec, 1991, pp. 11-35.
- Plessix, René, «Notion de confort, à la ville et à la campagne, dans le Maine et le Perche, au XVIII<sup>e</sup> siècle», dans François Lebrun et Normand Séguin (dir.), *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Actes du colloque franco-québécois de Québec (1985) Université du Québec à Trois-Rivières et Presses universitaires de Rennes 2, 1987, pp. 389-400.
- Robitaille, André, «Évolution de l'habitat au Canada français», *Architecture*, vol. 21, n° 240, 1966, pp. 32-38.
- Roy, Pierre-Georges, «La protection contre le feu à Québec sous le régime français», *BRH*, vol. 30, n° 5, 1924, pp. 129-140.
- Séguin, Robert-Lionel, «Le poêle en Nouvelle-France», *Cahiers des Dix*, n° 33 (1968), pp. 157-170.
- Shammas, Carole, «The Determinants of Personal Wealth in Seventeenth-Century England and America», *Journal of Economic History*, vol. XLIII, n° 1 (mars 1983), pp. 89-100.

- Shammas, Carole, «The Domestic Environment in early modern England and America», *Journal of Social History*, vol. 14, n° 1 (automne 1980), pp. 3-24.
- Shammas, Carole, «Food Expenditures and Economic Well-Being in Early Modern England», *Journal of Economic History*, vol. XLIII, n° 1 (mars 1983), pp. 89-100.
- Shammas, Carole, «How Self-Sufficient Was Early America?», *Journal of Interdisciplinary History*, vol. XIII, n° 2 (automne 1982), pp. 247-272.
- Tunis, Barbara, «Medical Education and Medical Licensing in Lower Canada: Demographic factors, Conflict and Social Change», *Histoire sociale*, vol. XIV, (n° 27), mai 1981, pp. 67-91.
- Vallerand, Noël, «Histoire des faits économiques de la vallée du Saint-Laurent (1760-1866)» dans Robert Campeau (dir.), *Économie Québécoise*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1969. pp. 39-84.
- Vermette, Luce, «Le décor mural dans les intérieurs montréalais entre 1740 et 1760», dans René Bouchard (dir.), *La vie quotidienne au Québec, histoire, métiers, techniques et traditions*, Sillery, Presses de l'Université Laval, 1983, pp. 233-245.
- Walsh, L. S., «Urban Amenities and Rural Sufficiency: Living Standards and Consumer Behaviour in the Colonial Chesapeake, 1643-1777», *Journal of Economic History*, vol. XLIII (1983), pp. 109-117.

Tous les tableaux figurant dans cette thèse ont été contruits à partir de l'échantillon d'inventaires après décès suivant.

**Nombre d'inventaires par période, région et occupation**  
**RÉGION DE MONTRÉAL**

**MONTRÉAL**

Période	Habitant	Marchand	Prof. libérale	Artisan	TOTAL
1792-96	6	6	2	5	19
1807-12	9	7	2	5	23
1820-25	12	14	5	9	40
1830-35	13	32	4	13	62
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>59</b>	<b>13</b>	<b>32</b>	<b>144</b>

**RIVE NORD**

Période	Habitant	Marchand	Prof. libérale	Artisan	TOTAL
1792-96	20	2	1	3	26
1807-12	22	6	0	6	34
1820-25	31	6	2	10	49
1830-35	28	5	2	11	46
<b>TOTAL</b>	<b>101</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>30</b>	<b>155</b>

**RIVE SUD**

Période	Habitant	Marchand	Prof. libérale	Artisan	TOTAL
1792-96	26	7	3	4	40
1807-12	27	6	1	5	39
1820-25	33	6	5	12	56
1830-35	31	7	4	11	53
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>32</b>	<b>188</b>

**ENSEMBLE DE LA RÉGION**

Période	Habitant	Marchand	Prof. libérale	Artisan	TOTAL
1792-96	52	15	6	12	85
1807-12	58	19	3	16	96
1820-25	76	26	12	31	145
1830-35	72	44	10	35	161
<b>TOTAL</b>	<b>258</b>	<b>104</b>	<b>31</b>	<b>94</b>	<b>487</b>

**Nombre d'inventaires par période, région et occupation  
RÉGION DE QUÉBEC**

**QUÉBEC**

Période	Habitant	Marchand	Prof. libérale	Artisan	TOTAL
1792-1796	0	9	0	4	13
1807-1812	3	12	4	21	40
1820-1825	0	11	2	13	26
1830-1835	0	15	5	16	36
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>47</b>	<b>11</b>	<b>54</b>	<b>115</b>

**RIVE NORD**

Période	Habitant	Marchand	Prof. libérale	Artisan	TOTAL
1792-1796	55	0	0	2	57
1807-1812	62	0	0	1	63
1820-1825	42	1	0	3	46
1830-1835	36	2	0	1	39
<b>TOTAL</b>	<b>195</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>205</b>

**RIVE SUD**

Période	Habitant	Marchand	Prof. libérale	Artisan	TOTAL
1792-1796	29	0	0	0	29
1807-1812	37	1	0	3	41
1820-1825	17	0	0	0	17
1830-1835	19	0	0	0	19
<b>TOTAL</b>	<b>102</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>106</b>

**ENSEMBLE DE LA RÉGION**

Période	Habitant	Marchand	Prof. libérale	Artisan	TOTAL
1792-1796	84	9	0	6	99
1807-1812	102	13	4	25	144
1820-1825	59	12	2	16	89
1830-1835	55	17	5	17	94
<b>TOTAL</b>	<b>300</b>	<b>51</b>	<b>11</b>	<b>64</b>	<b>426</b>